Radio-Télévision/Heures locales

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15243 – 7 F

– DIMANCHE 30 – LUNDI 31 JANVIER 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Tandis que M. Boutros-Ghali autorise le recours à l'appui aérien de l'OTAN

Le refus américain

LE refus des Etats-Unis de s'associer aux initiatives diplomatiques des Européens, et notamment de la France, pour arrêter la guerre en Bosnie illustre un paradoxe de l'Amérique d'aujourd'hui. Plus elle se renforce à l'intérieur, moins elle semble disposée à s'engager à l'extérieur.

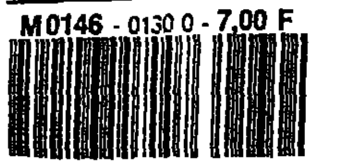
Dans son récent discours sur l'état de l'Union, Bill Clinton énumérait ses motifs de satisfaction, tous d'ordre intérieur. La croissance paraît désormais assurée, les indices de confiance des consommateurs et des entrepreneurs sont à la hausse, plus d'un million et demi d'emplois ont été créés en un an, l'inflation reste contrôlée, le déficit budgétaire sera réduit, dès l'an prochain, et les taux d'intérêt sont au plus bas. L'évocation de ses maux traditionnels – la criminalité, notamment – ne doit pas cacher que l'Amérique aborde en position de force ces temps de compétition économique « globale ».

SA timidité dans l'exercice de son « leadership » à l'extérieur n'en est que plus étonnante. M. Clinton n'a guère de succès à faire valoir en politique étrangère. S'agissant de la Bosnie, le président se borna, de manière presque désinvolte, à mentionner que les Etats-Unis pouvaient être fiers d'avoir monté, au service de l'aide humanitaire, « le plus long pont aérien de l'Histoire ». C'est un peu court quand il s'agit d'un conflit qui entame la crédibilité de l'OTAN, défie l'ONU, et a déjà fait plus d'une centaine de milliers de morts.

Pour justifier sa réserve, l'administration avance deux arguments. Faire pression pour arrêter les combats au moment où les Musulmans regagnent un peu de terrain serait injuste à leur égard – après tout, ce sont eux les agressés – et aboutirait à une solution impraticable. Car si l'administration s'est engagée, en cas d'accord entre Musulmans, Croates et Serbes, à participer à la force de paix chargée de le faire respecter, elle veut que cette force maintienne la paix et ne soit pas contrainte de l'imposer, ce qui suppose un accord de « bonne foi » fort improbable : l'exiger, comme le font les Américains, revient donc presque à un refus de s'engager.

EN retrait sur Haïti, malmenée en Somalie, l'administration n'est pas plus heureuse avec une « politique russe » qu'elle avait presque exclusivement fondée sur le soutien à un courant réformateur qui vient de disparaître du nouveau gouvernement de Boris Eltsine. S'ajoutant à ces demi-échecs, le refus de s'engager en Bosnie complète le profil, paradoxal, d'une Amérique qui veut bien exercer son « leadership » dans la sphère de l'économique – GATT, ALENA – mais plus guère dans celle du politique.

M 0146 - 0130 - 7,00 F



Les Serbes préparent une offensive en Bosnie

L'engagement direct des armées serbe et croate dans les combats en Bosnie et la mobilisation décrétée par les forces serbes de Bosnie, y compris parmi les réfugiés de Serbie et du Monténégro, laissent présager une prochaine offensive contre l'armée musulmane bosniaque. M. Boutros-Ghali a accepté vendredi 28 janvier de confier aux responsables de la FORPRONU sur le terrain la décision de recourir à un appui aérien de l'OTAN.

BELGRADE

de notre correspondante

Devant l'échec des négociations de paix sur la Bosnie, qui devaient légitimer leurs conquêtes territoriales, les Serbes se préparent à imposer une défaite totale aux Musulmans bosniaques. L'armée serbe bosniaque renforce ses rangs en mobilisant les Serbes réfugiés en Serbie et au Monténégro, tandis que l'armée yougoslave se déploie en Bosnie pour soutenir de nouvelles offensives. Dans ces régions montagneuses, l'hiver favorise les armées aux importants régiments d'infanterie, telles que les forces bosniaques qui, à défaut d'armement lourd suffisant, revendiquent des effectifs de deux cent mille hommes (à majorité musulmane). Les Serbes, qui en revanche manquent de combattants mais ont hérité de l'armement de la puissante armée de l'ancienne fédération, semblent avoir planifié leurs opérations militaires pour la fin février.

C'est par un formulaire intitulé « La patrie t'appelle » que plusieurs centaines de réfugiés, originaires de Bosnie et de Croatie et accueillis en Serbie et au Monténégro, ont été nommément rappelés sous les drapeaux la semaine dernière par les forces serbes de Bosnie et de Krajina (territoires de Croatie sous contrôle serbe).

FLORENCE HARTMANN

Lire la suite page 5

Alors que l'armée consolide son pouvoir

L'Algérie suspend le paiement de sa dette extérieure

Après la défection d'Abdelaziz Bouteflika, ancien chef de la diplomatie algérienne, le porte-parole de la Conférence nationale a annoncé, vendredi 28 janvier, la « candidature unique » du général Lamine Zéroual, ministre de la défense, au poste de « président de l'Etat ». Sa désignation était attendue au cours du week-end. Alors qu'un réaménagement du pouvoir est en cours, l'Algérie, depuis près d'une semaine, n'honore plus que très partiellement le remboursement de sa dette extérieure. Une délégation doit quitter Alger dans les prochains jours pour Washington, afin de discuter, au siège du Fonds monétaire international (FMI), d'un plan de redressement économique.

L'économie algérienne est à l'image du système politique : à bout de souffle. *« Encore six mois et le pays sera acculé à la faillite »*, prédisait il y a quelques jours un ancien ministre du gouvernement réformateur de Mouloud Hamrouche. Aujourd'hui, le pays ne semble même plus disposer de ce maigre délai de grâce. Depuis plus d'une semaine, a-t-on appris de sources bancaires, l'Algérie, si elle continue à honorer sa dette à court terme, celle qui finance le commerce courant avec l'étranger, ne règle plus les échéances de sa dette extérieure à moyen et à long terme.

En fait, le paiement des intérêts de cette dernière continuerait à être honoré mais pas le principal. Ceci pour ne pas se couper des banques américaines, qui ont l'obligation de provisionner les crédits accordés à partir du moment où les intérêts ne sont plus payés. De même, les retards de paiement sont trop récents, les échéances trop peu nombreuses pour qu'il soit possible de dire si les autorités algériennes ont décidé de traiter différement les créanciers publics (les États) et privés (les banques commerciales). Enfin, l'hypothèse d'un « retard technique » peut toujours être invoqué par Alger pour justifier le retard. Ce fut parfois le cas dans le passé, mais l'explication ne sera crédible que si tout rentre dans l'ordre très rapidement, ce dont doutent les banquiers occidentaux.

Au-delà de cet accident – ou incident – de paiement, il n'en demeure pas moins que l'Algérie est en fâcheuse posture, en particulier du point de vue financier. Cette année, de l'aveu même de Mourad Benachenhou, ministre algérien de l'économie, les recettes tirées des exportations – gaz et pétrole pour l'essentiel – ne seront pas suffisantes pour honorer le service d'une dette très lourde, sauf improbable redressement des cours du pétrole.

Car la chute de près de 25 % du brut depuis l'été dernier est venu aggraver une situation déjà fort délicate.

JEAN-PIERRE TUQUOI

Lire la suite page 3

Le départ du secrétaire général du Parti communiste français

Georges Marchais, conservateur professionnel

Au moment où Georges Marchais quitte la direction du Parti communiste, la tentation est forte de lui appliquer la méthode d'évaluation dont il avait usé pour départager les vrais communistes des autres, il y a quinze ans. Il s'agissait de savoir, au sujet des pays de ce qu'il appelait les pays du *« socialisme réel »*, si leur bilan était globalement positif ou globalement négatif. Et le sien ?

La réponse dépend, naturellement, du critère adopté. A-t-il amené son parti au pouvoir ? En a-t-il, à défaut, renforcé les positions dans la société française ? A-t-il fait progresser la cause qu'il entendait servir ? Peut-il, au moins, se prévaloir d'évolutions dues à son action – à celle de son parti sous sa direction – dans les domaines où les militants et les électeurs du PCF se proposaient de réformer la société ?

A première vue, la réponse est « non ». Le secrétaire général est l'incarnation parfaite de ce que Michel Rocard avait appelé un jour la conduite d'échec caractéristique, selon lui, du communisme français. Pourtant, le PCF, sous la direction de Georges Marchais, a joué un rôle décisif, au cours des années 70, dans l'émergence d'une opposition de gauche au régime mis en place en 1958. Certes, ce faisant, le secrétaire général ne faisait que poursuivre dans la voie ouverte par Maurice Thorez dès le début des années 60 et explorée ensuite par Waldeck Rochet. Il n'a rien inventé. Du moins a-t-il eu le mérite de continuer l'ouvrage. Sans un Parti communiste entreprenant, l'« alternative » au gaullisme et au pompidolisme ne se serait-elle pas cherchée plutôt dans quelque improbable et stérile alliance de centristes hésitants et de socialistes fatigués, qui aurait laissé au dehors tout un pan de la société française ?

Le partage des tâches entre une droite au pouvoir, dominée par le parti gaulliste ou recentrée façon Giscard, et une gauche tétanisée par un Parti communiste qui aurait campé dans le refus de tout compromis aurait pu paralyser pour longtemps la vie politique. Une situation à l'italienne aurait pu s'installer en France, avec les mêmes effets désastreux : perte d'autorité de l'Etat, domination sans partage des puissances industrielles et financières, corruption du pouvoir politique, voire de la société elle-même, apparition de corporatismes, de populismes ou de régionalismes agressifs. Alors que le PC italien était cantonné – largement malgré lui – dans un rôle d'opposition officielle et impuissante, le PC français, mieux servi par le contexte, a cherché le chemin du pouvoir . L'ironie de l'histoire a voulu qu'il ne le trouve, en 1981, qu'en position subalterne et à son détriment...

Sous la direction de Georges Marchais, les communistes français avaient accompli des efforts non négligeables pour acquérir le statut d'un parti pouvant prétendre aux responsabilités d'État. Il est vrai que le mode de scrutin établi en 1958 les obligeait à des alliances, et que celles-ci avaient leur prix. Toutefois, dans l'histoire du PCF, la période des années 60, où il réclame de ses partenaires la discussion d'un programme de gouvernement, introduit une innovation par rapport à sa propre tradition. En 1936, le « front commun » lui importait davantage que le « programme commun ». La stratégie adoptée alors par l'Internationale communiste visait seulement à constituer, en Europe de l'Ouest, des môles de résistance au danger fasciste et nazi. Les communistes se souciaient peu de donner un contenu – autre qu'électoralement attractif – à une alliance de circonstance, dont l'essentiel, à leurs yeux, résidait dans la politique étrangère et de défense que les gouvernements « frontistes » mèneraient face à la menace allemande et italienne.

PATRICK JARREAU

Lire la suite page 6

Hommage à Jean-Louis Barrault



Michel Roussin au « Grand Jury RTL-*le Monde* »

Michel Roussin, ministre de la coopération, ancien directeur du cabinet de Jacques Chirac à la mairie de Paris, est l'invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* », dimanche 30 janvier à partir de 18 h 30.

Le « Grand Jury RTL-*le Monde* » est aussi diffusé sur la chaîne câblée Paris-Première, le même jour, de 20 heures à 21 heures.

Sang contaminé : nouvelles pièces au dossier

Trois lettres restées jusqu'ici confidentielles ont été découvertes au cours de l'instruction menée par le juge parisien Marie-Odile Bertella-Geffroy, après le dépôt de plaintes pour empoisonnement contre plusieurs conseillers ministériels et hauts fonctionnaires de la santé.

Ces correspondances, datées de janvier et juin 1985, attestent du retard pris dans la mise en œuvre des tests de dépistage du virus du sida sur les dons de sang. Elles illustrent le décalage entre l'inquiétude exprimée par des scientifiques face à l'épidémie et les préoccupations purement économiques de certains conseillers ministériels.

Lire page 8

Il y a cinquante ans

La conférence de Brazzaville

par Marie-Pierre Subtil

LE général de Gaulle avait pris le chemin de Brazzaville *« avec une solennité voulue »*. La guerre n'était pas terminée, mais son issue ne faisait plus de doute. La capitale de l'Afrique équatoriale française (AEF), devenue en 1940 la capitale de la France libre, fit au chef du Comité français de libération nationale *« un accueil émouvant »*. Il descendit *« à la « case de Gaulle »*, poursuit-il dans ses *Mémoires, résidence que le territoire, dans son généreux attachement, a construite pour mon usage sur la rive splendide du Congo* (1) ».

De ce séjour naîtra un mythe : pour les Africains, le général deviendra « l'homme de Brazzaville ». Un mythe *« d'une rare efficacité, puisqu'il fut et reste invoqué, en sens opposés, par les anciens colonisés, les nostalgiques de la colonisation et les chantres de la décolonisation* (2) ». La conférence de Brazzaville a en effet donné lieu à toutes sortes d'interprétations. Reste qu'au-delà des ambiguïtés le discours du général, prononcé à l'ouverture de la conférence (30 janvier-8 février 1944), constitue la première étape du processus de décolonisation des territoires africains.

Il régnait ces jours-là une ambiance de fête dans la capitale de la France libre. *« Des foules de Noirs, du côté belge comme du côté français du lac, acclamaient un espoir nouveau »*, se souvient Jacques Berque, venu du Maroc en tant qu'observateur (3). Pas un seul Africain ne savait ce qui se passait, puisque aucun ne participait à la conférence. Mais *« une vague d'espérance est née »*, note l'historien Charles-Robert Ageron. *« Ce que les Africains ont su, ou deviné, c'est l'esprit de Brazzaville* (4). »

C'est sur la radio de Brazzaville, le 10 octobre 1943, puis sur Radio-Alger, trois jours plus tard, que René Pleven, commissaire aux colonies, a convoqué cette conférence dont le principe avait été arrêté en juillet par de Gaulle, à la suite de multiples discussions, non seulement avec René Pleven, mais aussi avec le prestigieux gouverneur général Félix Eboué, haut fonctionnaire d'origine noire.

Le passé de l'empire

Le projet a plusieurs objectifs. Il s'agit tout à la fois de rendre hommage aux populations des territoires d'où est partie l'opération de reconquête, de *« rendre la colonisation française plus efficace »*, comme le notera René Pleven, et, surtout, de définir de nouvelles relations entre la France et ses colonies dans la perspective de la victoire. L'Indochine n'étant pas encore libérée, la conférence sera limitée aux territoires de l'Afrique française et à Madagascar. La mise à jour de la politique coloniale française s'impose d'autant plus que les Américains font mine de vouloir placer l'empire français sous tutelle internationale. René Pleven connaît bien les milieux anglo-saxons. Il sait l'entourage de Franklin Roosevelt hostile au colonialisme et circonspect face au général de Gaulle. Il sait aussi la puissance, outre-Atlantique, des groupes de pression anticolonialistes, comme le Conseil fédéral des Eglises protestantes. Certains Américains rêvent de bases à Dakar ou à Nouméa. Dans son programme d'International Trusteeship, le secrétaire d'Etat Cordell Hull préconise l'autonomie pour les colonies des Alliés européens jugées suffisamment développées, la tutelle internationale pour les autres.

Le sort de l'empire étant menacé, de Gaulle et ses amis doivent montrer leur capacité à appréhender l'avenir. Pas question pour autant de suivre des orientations qui pourraient paraître dictées depuis Washington ! Et pas question non plus d'engager la France sans qu'elle soit consultée ! De ces deux contraintes naîtront, en dépit d'une volonté indubitable de changement, toute une série d'ambiguïtés.



COLLECTION FONDATION CHARLES-DE-GAULLE

Le discours inaugural du général de Gaulle, le 30 janvier 1944, dans la capitale congolaise.

Dès le premier jour, de Gaulle montre qu'il ne renie en rien le passé de l'empire : dans son discours inaugural, il cite les grands noms de la colonisation – Gallieni, Lamy, Lyautey, Gouraud, etc. Puis il préside à la cérémonie de décoration de la fille de Malako, le roi des Batékés, qui avait offert à Pierre Savorgnan de Brazza, en 1880, le terrain sur lequel Brazzaville serait plus tard édifiée, et à l'inauguration d'un monument à la mémoire de l'explorateur. *« Lorsque, dans le rapide crépuscule, de Gaulle, sur la rive du Congo, décora la fille du roi qui avait traité avec Brazza et, avec une gaucherie superbe, lui donna l'accolade, ces Français dont j'étais, venu d'un pays encore humilié, se sentirent transportés d'espoir »*, raconte Jacques Berque (5).

Malgré ces références au passé, le général de Gaulle prononce, dans son discours, des mots qui constituent une *« révolution verbale »* : *« En Afrique française, comme dans tous les autres territoires où des hommes vivent sous notre drapeau, il n'y aurait aucun progrès qui soit un progrès si les hommes, sur leur terre natale, n'en profitaient pas moralement et matériellement, s'ils ne pouvaient s'élever peu à peu jusqu'au niveau où ils seront capables de participer chez eux à la gestion de leurs propres affaires. C'est le devoir de la France de faire en sorte qu'il en soit ainsi* (6). » Des propos qui susciteront le scepticisme de bien des gouverneurs et la colère des colons, qui dénonceront *« une politique de démagogie insensée »*.

Le président du CFLN fixe ensuite l'orientation de la conférence : *« Vous étudierez ici, pour les soumettre au gouverneur, quelles conditions morales, sociales, politiques, économiques et autres vous paraissent devoir être progressivement appliquées dans chacun de nos territoires pour que, par leur développement même et le progrès de leur population, ils s'intègrent dans la communauté française avec leur personnalité, leurs intérêts, leurs aspirations, leur avenir. »*

Pour la première fois dans l'histoire de l'empire, il est question d'émancipation. Mais les participants à la conférence ne saisissent pas la balle au bond. Réunis dans des locaux exigus, au Cercle français, sur les bords du Congo, ils étudient pendant huit jours les réformes administratives, économiques et sociales à mettre en place. Ont voix délibérative : dix-neuf gouverneurs généraux et gouverneurs, le secrétaire général de la conférence, Henri Laurentie, et son adjoint, George Peter ; sur ces 21 participants, 18 sont d'anciens élèves de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer – Ecole coloniale jusqu'en 1934. Une quarantaine d'autres participants ont été conviés : 22 hauts fonctionnaires, 9 délégués de l'Assemblée consultative provisoire d'Alger, 6 observateurs, les présidents des chambres de commerce du Cameroun et du Congo, et l'évêque de Brazzaville.

Un tissu de contradictions

Deux écoles s'affrontent. Raphaël Saller, haut fonctionnaire antillais, prône l'« assimilation », c'est-à-dire une évolution au sein de l'empire français. Henri Laurentie, qui a préparé la conférence, défend, lui, l'idée d'une fédération, *« réunion autour de la France, qui y participerait non comme une dominatrice mais comme une sœur aînée, d'une communauté des pays français d'outre-mer »*. Un concept auquel tous les gouverneurs s'opposent.

« Sur le plan administratif et politique, Brazzaville était un tissu de contradictions », nota plus tard Henri Laurentie (7). En témoigne le débat sur le travail forcé – un sujet qui a beaucoup ému l'opinion publique française après la publication de *Terre d'ébène*, d'Albert Londres, et du *Voyage au Congo*, d'André Gide. Seul Raphaël Saller se prononce pour sa *« suppression rigoureuse »* ; les autres gouverneurs en recommandent le maintien pendant cinq ans.

Le cadre est donc défini : oui à une évolution, non à l'autonomie. Ce principe est explicitement énoncé dans le préambule des recommandations adoptées par la conférence : *« Les fins de l'œuvre de civilisation accomplie par la France dans les colonies écartent toute idée d'autonomie ; toute possibilité d'évolution éventuelle, même lointaine, de* self government *dans les colonies est à écarter. »*

Le général s'était au préalable expliqué de cette opposition à l'autonomie à Pierre-Olivier Lapie, délégué à l'Assemblée consultative et ancien gouverneur du Tchad puis de l'AEF : *« L'autonomie ? Je ne crois pas sage actuellement de l'accorder, pour différentes raisons, dont la principale est celle-ci : les Européens d'Afrique du Nord saisiraient l'occasion pour s'en prévaloir, détacher l'Algérie de la métropole et créer une Afrique du Sud ségrégationniste à Alger. Cela ne serait pas digne de la France et nous ne pouvons pas en prendre le risque* (8). »

Malgré ces réticences, une volonté de changement a été affirmée : la route de l'indépendance reste fermée, mais la conférence de Brazzaville recèle la promesse d'une évolution. Certes, les débats sont restés secrets. Mais, comme le note Charles-Robert Ageron, *« le mythe est né précisément d'une sous-information (...) : la conférence de Brazzaville, on en parle comme d'un espoir, parce qu'on sait qu'il s'y est dit des choses très importantes »*. Quarante ans plus tard, en février 1984, le Comité paritaire « ACP-CEE », réuni à Brazzaville, notera, dans une déclaration solennelle que *« c'est de Brazzaville que partit il y a quarante ans, de la bouche du général de Gaulle, un appel en faveur de la décolonisation des peuples »*. Une lecture des événements *a posteriori*. Car les choses n'avaient pas été dites, ni même envisagées, de manière aussi explicite. Mais le général de Gaulle n'avait-il pas lui-même revendiqué cette approche ? En annonçant, le 24 août 1958, toujours dans la capitale congolaise, que le droit à l'indépendance resterait librement reconnu aux Etats qui auraient adhéré à la Communauté, il affirme : *« Il s'est trouvé que c'est à Brazzaville que la France, par ma voix, a ouvert aux territoires africains la route qui les a conduits à la libre disposition d'eux-mêmes. »*

Aujourd'hui, cinquante ans après le fameux discours, Brazzaville n'est plus en mesure d'accueillir la moindre manifestation. La célébration du cinquantenaire, prévue de longue date, a été annulée pour cause d'insécurité. La « case de Gaulle », devenue la résidence de l'ambassadeur de France, est sise dans un quartier, Bacongo, que tous les expatriés ont fui : aux mains des miliciens de l'opposition, il est inaccessible aux forces de l'ordre, tout aussi partisanes. Entre les deux camps, la guerre est ouverte et, depuis le mois de juin 1993, Bacongo fait le compte de ses morts.

(1) *Mémoires de guerre*, tome II, Plon, 1956.

(2) (4) et (7) Citations extraites de *Brazzaville, janvier-février 1944*, ouvrage réunissant les actes d'un colloque organisé par l'Institut Charles-de-Gaulle et l'Institut d'histoire du temps présent, les 22 et 23 mai 1987.

(3) et (5) Cité par Jean Lacouture dans *Charles de Gaulle*, tome I, Seuil, 1984.

(6) *Discours et messages*, tome Ier, 1940-1946, Plon, 1970.

LIVRES POLITIQUES

ANDRÉ LAURENS

AU NOUVEAU CHIC OUVRIER
de Guy Konopnicki. Grasset, 248 pages, 100 F.

DU NON AU OUI, LE PARI COMMUNISTE
d'André Stil. Scandéditions, 215 pages, 100 F.

L'enterrement et la résurrection

DEUX autres livres concernant le Parti communiste qui, comme sujet d'étude politique, objet de haine ou de répulsion, d'amour ou de désamour, en a tant inspiré. L'effondrement du mouvement communiste mondial et la crise propre au communisme français ont relancé une production éditoriale dont cette chronique a déjà donné quelques aperçus. Les deux ouvrages aujourd'hui retenus ont le mérite d'illustrer, jusqu'à la caricature, à travers des auteurs appartenant à des générations différentes de l'engagement communiste, l'ambivalence des sentiments que le PC peut faire naître chez ceux qui l'ont connu de l'intérieur. Le plus jeune, Guy Konopnicki, qui avait vingt ans en 1968, l'enterre définitivement ; le plus ancien, André Stil, représentatif de la génération de la Résistance, lui voit un grand avenir.

Tous deux sont écrivains de profession et, paradoxalement, le premier utilise le masque de la fiction pour raconter une histoire qui, pour sa part politique, est manifestement proche de la sienne. Non moins paradoxalement, le second développe dans un essai les arguments d'une prédiction qui, en l'état actuel des choses, en appelle beaucoup à l'imaginaire. *« J'en prends le pari : le Parti communiste,* écrit André Stil, *retrouvera, trouvera, dans la société française une place beaucoup plus grande qu'aujourd'hui. »* Notre auteur estime même que cette renaissance annoncée débouchera sur *« une nouvelle expérience de gouvernement plus saine et plus prometteuse que les précédentes »*.

La démonstration politique sur laquelle repose ce bel optimisme n'emporte pas la conviction, mais André Stil n'en fait pas moins ressentir, à travers sa propre expérience, les raisons pour lesquelles on devient et on reste communiste. Il rappelle que dans sa famille de mineurs du Nord il a connu, *« d'expérience et d'enfance »*, la seule certitude qui tienne et qui compte, celle de *« la misère du peuple »*. En découvrant ce qui l'a fait communiste, on comprend que toute rupture politique équivaut à une fracture de soi-même, dans la mesure où elle conduit à se défaire d'une partie de sa vie. C'est pourquoi le professeur devenu écrivain (et Prix Goncourt), l'ancien rédacteur en chef de *l'Humanité* pendant les années 50, l'ancien membre du comité central écarté contre son souhait en 1970, n'en reste pas moins fidèle à l'espérance communiste, quoi qu'il en ait vu, entendu, ou redouté. Telle cette curieuse confidence : il rappelle que la désapprobation de l'intervention soviétique à Prague, en 1968, avait attiré sur la direction du PCF et son secrétaire général de l'époque, Waldeck Rochet, la colère de Moscou. L'auteur indique s'en être souvenu un peu plus tard, *« quand Waldeck Rochet est revenu pratiquement condamné à mort d'un séjour à l'hôpital de Moscou, pour une opération à première vue bénigne »*. Souvenir d'autant plus prégnant qu'il avait lui-même été opéré là-bas et que le secrétaire général l'avait interrogé : *« Toi, André, tu as confiance dans les médecins soviétiques ?... »* Il lui avait répondu par l'affirmative, ce qui lui fait écrire aujourd'hui : *« Je porte en moi depuis une angoisse, c'est tout, et je l'avoue. »*

Guy Konopnicki, à travers le personnage, qui lui ressemble comme un double, de son vrai-faux roman, a, lui aussi, été nourri au lait du communisme révolutionnaire, dont Moscou était la Mecque et Staline le saint patron. Curieusement, son héros commence, comme lui, une carrière prometteuse dans le parti, alors que ses parents, des juifs d'Europe centrale vivant modestement à Belleville, ont déjà perdu la foi en *« ce pays imaginaire »* qu'avait été, à leurs yeux, l'URSS.

Au fur et à mesure de sa découverte du monde communiste, notre héros, qui n'a rien de candide, constate que sa génération, privée de l'environnement épique, voire de l'héroïsme, dont pouvaient se prévaloir les précédentes, n'a plus qu'à vivre le piètre ordinaire de l'Histoire : *« Nous vivons accrochés,* dit-il, *à une épopée terminée... Nous sommes arrivés trop tard pour tout ! Même pour la guerre d'Algérie, on était des gosses... Comment veux-tu changer d'armée en temps de paix ! »* Bref, le personnage de Guy Konopnicki se retrouve dans la situation paradoxale d'être tenté par le divorce le jour de son mariage, c'est-à-dire d'être élu au comité central alors qu'il en est au point de rupture avec son engagement. Ce décalage lui permet de voir d'un autre œil et de raconter avec férocité les modes de fonctionnement de l'univers communiste, à Paris et à Moscou, dans les années 70. On en retiendra, notamment, le portrait d'une éminence aussi cynique que grise, dans laquelle on croirait reconnaître Jean Kanapa, s'il ne s'agissait d'une fiction.

Une fiction s'inscrivant dans celle, plus vaste, qui mettait en scène et en perspective les promesses d'une immense aventure collective et historique. Il n'empêche qu'ils furent nombreux à la tenir pour vraie et que d'autres continuent, peu ou prou, d'y croire. Tant que l'histoire n'est pas finie, il ne faut jurer de rien.

■ **CANDIDATURE UNIQUE.** Le président de la Commission du dialogue national a annoncé, vendredi 28 janvier, que la Conférence nationale avait proposé le général Lamine Zéroual, ministre de la défense, comme candidat unique au poste de chef de l'Etat pour la nouvelle période de transition. Cette candidature devait être incessamment avalisée par le Haut Comité de sécurité.

■ **DÉFAILLANCE FINANCIÈRE.** L'Algérie n'assure, depuis une semaine, qu'un remboursement partiel de sa dette extérieure, défaillance qui pourrait conduire à un rééchelonnement de cette dette, qui absorbe, chaque année, près de 80 % des recettes d'exportation du pays.

ALGÉRIE

Le général Zéroual, seul candidat à la présidence

ALGER

de notre correspondante

Ce n'est plus qu'une question d'heures : le Haut Conseil de sécurité (HCS), *« véritable centre de décision du pays »*, selon la formule des médias officiels, devait se réunir incessamment, à Alger, afin d'examiner la candidature du ministre de la défense, le général – à la retraite – Lamine Zéroual, dont plus personne ne doute qu'il sera le prochain « président de l'Etat ». Après la défection annoncée de l'ancien ministre des affaires étrangères, Abdelaziz Bouteflika, le général Zéroual est seul en lice.

Il n'y a *« pas d'autre candidat »* à la magistrature suprême, a précisé, vendredi, dans un entretien accordé à Radio France Internationale (RFI), le président de la Commission du dialogue national (CDN), Youcef Khatib. Cette *« proposition*, a-t-il cru bon de souligner, *n'émane pas de l'armée, mais de la Conférence nationale de consensus »*, qui s'était pourtant achevée, mercredi, sans que rien de pareil n'ait été annoncé. Quoi qu'il en soit, et sauf coup de théâtre, c'est bien l'armée qui devrait, en la personne du général Zéroual, être appelée à gouverner le pays, durant les trois prochaines années *« de transition »*.

Le président de la CDN, dont trois des huit membres sont des officiers de haut rang, a aussi indiqué que *« le dialogue »* avait bel et bien été noué avec des dirigeants de l'ex-Front islamique du salut (FIS). Leurs noms ne peuvent pas être révélés *« pour des raisons de sécurité »*, a expliqué M. Khatib, assurant néanmoins que ces mystérieux interlocuteurs *« avaient le feu vert des cheikhs »* (Abassi Madani et Ali Benhadj).

Ces révélations, qui laissent fort sceptiques les milieux islamistes, sont-elles le signe d'un véritable tournant dans la politique du pouvoir ? Ou s'agit-il d'un exercice de bluff, destiné à semer la confusion dans les rangs intégristes et à gagner, sinon la confiance des Occidentaux, du moins un sursis d'indulgence des principaux bailleurs de fonds ?

A ce jour, aucun des dirigeants historiques de l'ex-FIS n'a confirmé ces informations. Abassi Madani et Ali Benhadj, emprisonnés à Blida, avec cinq autres de leurs pairs, n'ont fait parvenir aucune déclaration en ce sens, pas plus qu'Abdelkader Hachani, détenu à la prison algéroise de Serkadji. Une autre nouvelle est venue, vendredi, troubler les milieux religieux : l'assassinat d'un ancien responsable du mouvement islamiste modéré Hamas, Mohamed Bouslimani, enlevé, le 26 novembre, à son domicile, proche de Blida.

Président de l'association caritative El Irchad Wa El Islah, M. Bouslimani avait quitté toute responsabilité au sein de Hamas, dont il était un des membres fondateurs, pour se consacrer à des activités de bienfaisance. Selon Hamas, cet enlèvement avait été revendiqué à la fois par l'Organisation de la jeunesse algérienne libre (OJAL) et par le Groupe islamique armé (GIA).

CATHERINE SIMON

Bons offices saoudiens

Plus tout à fait un militaire, pas vraiment un civil. Le général Lamine Zéroual a été tiré de sa retraite, en juillet dernier, pour occuper le poste de ministre de la défense puis, aujourd'hui, pour se porter candidat à la magistrature suprême après la défection d'Abdelaziz Bouteflika. Ambitieux mais pas téméraire, l'ancien chef de la diplomatie, sous le règne de feu Houari Boumediène, était, en effet, revenu, en dernière analyse, sur son *« accord de principe »*, jugeant que la partie de qui perd gagne avec les islamistes était trop mal engagée pour qu'il ait quelque chance de la gagner.

Si le contact a été établi, ces derniers mois, entre le pouvoir et les dirigeants de l'ex-Front islamique du salut (FIS), la route paraît longue et hasardeuse qui conduira au dialogue, puis, de là, à une sorte de paix des braves. Les chefs militaires commencent à se rendre compte que la libération d'Abassi Madani et d'Ali Benhadj et celle de leurs compagnons de cellule ne résoudra rien, du moins dans l'immédiat. Les deux « stars » du « parti de Dieu » auront besoin de temps pour essayer de reprendre barre sur leurs troupes qui ont plongé dans la clandestinité, et singulièrement sur les maquisards, ceux que le vieux cheikh Abdelkader Sahraoui surnomme *« les lions des montagnes »*.

Le voyage de Ryad

Dans un entretien accordé, à Peshawar, au Pakistan, à l'hebdomadaire saoudien *El Majallah* (la Revue), par un de ses responsables qui a requis l'anonymat, le Groupement islamique armé (GIA) vient, une fois encore, de revendiquer l'ensemble des assassinats commis en Algérie, y compris ceux de ressortissants étrangers, de redire sa détermination à lutter jusqu'à la victoire finale et son indépendance totale vis-à-vis des « politiques » de l'ex-FIS. Si ralliements – fussent-ils tactiques – il y a, ils joueraient plutôt en sens contraire, certains dirigeants du « parti de Dieu » en exil appelant *« le peuple »* à apporter *« aux frères moudjahidines* [combattants] *aide, assistance et soutien »*.

Le chemin de la paix passe-t-il par Ryad ? Il n'est pas indifférent de constater qu'un hebdomadaire saoudien a ouvert ses colonnes à la nouvelle déclaration de guerre du GIA. Pas indifférent de savoir que M. Bouteflika s'est rendu en Arabie saoudite en compagnie du général-major Larbi Belkheir, ancien ministre de l'intérieur, qui lui a servi de cicérone dans ses tractations avec la gent militaire au moment de sa candidature. Pas indifférent d'apprendre que les autorités saoudiennes se sont entremises, l'an dernier, pour empêcher l'extradition d'Allemagne, où il vit en exil, de Rabah Kébir, le président de l'instance exécutive de l'ex-FIS à l'étranger.

Intéressée, au premier chef, au règlement du drame algérien, la France s'est elle-même ouverte de ses inquiétudes auprès de l'Arabie saoudite. Le 7 janvier, Charles Pasqua rencontrait à Laayoune, au Sahara occidental, son homologue saoudien. Le lendemain, Edouard Balladur s'envolait pour Ryad, où tout donne à penser qu'il y a notamment évoqué la situation outre-Méditerranée.

Les responsables algériens, qui ont toujours cherché des boucs émissaires étrangers à leurs malheurs, ont tenté de focaliser l'attention des leurs sur l'Iran, avec lequel les relations diplomatiques ont été gelées. N'est-ce pas aller un peu vite en besogne – même si Téhéran a pu se réjouir bruyamment de voir l'intégrisme progresser en terre maghrébine – dans la mesure où les musulmans algériens, de rite sunnite, s'emploient à marquer leurs différences vis-à-vis de leurs frères iraniens, de rite chiite ?

Une chose est sûre : avant la guerre du Golfe, l'Arabie saoudite – autre patrie du fondamentalisme musulman – a généreusement financé l'ex-FIS au moment même où celui-ci partait à la conquête du pouvoir. Les choses se sont ensuite compliquées, le « parti de Dieu » se voyant contraint de prendre ses distances vis-à-vis d'un Etat qui, aux yeux des masses arabes, avait alors choisi le mauvais camp, celui de l'Occident, contre l'Irak. Si, depuis lors, cette aide a officiellement cessé pour des raisons de convenance politique, elle a trouvé d'autres voies – plus discrètes – pour parvenir à ses destinaires. Jusqu'au plus profond des maquis ?

JACQUES DE BARRIN

Suspension du paiement de la dette

Suite de la première page

Jusqu'à l'automne dernier, les experts algériens pensaient pouvoir boucler les comptes de la nation pour peu qu'ils réussissent à mobiliser 1,5 milliard de dollars (9 milliards de francs) de crédits supplémentaires à l'étranger. Avec un pétrole qui ne cesse de baisser, ce qui était déjà un exercice difficile devient proprement impossible. De sorte que désormais ce sont 3 milliards de dollars dont aurait besoin le pays en 1994. La somme est conséquente pour un pays comme l'Algérie, dont les banquiers occidentaux se détournent de plus en plus. Encore s'agit-il là d'une évaluation minimale. Elle implique que le pays continue sur sa lancée – ou plutôt sur sa pente – actuelle. Or, depuis quatre ans, l'économie algérienne n'en finit pas de s'enfoncer. Son tissu industriel se délite. Les usines ne tournent qu'à la moitié (voire au tiers) de leur capacité. Le chômage frappe un actif sur cinq (un sur deux, avancent certains). Et l'inflation, difficile à évaluer avec précision, dépasse probablement les 30 % l'an annoncés par le gouvernement.

Une dévaluation inévitable

Pour éviter une crise sociale qui serait dévastatrice dans la conjoncture politique actuelle, une relance de la machine économique est indispensable. Mais elle suppose de fournir en pièces détachées, en machines, en matières premières les entreprises algériennes qui tournent au ralenti. Comment financer cette relance ? Calamiteuse sur bien des points, la gestion parcimonieuse des devises, imposée par Belaïd Abdesslam, le précédent chef du gouvernement, avait au moins permis d'engranger près de 2 milliards de dollars de réserves. Depuis, ces économies *« ont fondu de façon surprenante »*, note un banquier. Elles ne représenteraient plus que quelques semaines d'importation.

Pour remettre l'économie en marche, cette année, *« le besoin de financement dépasserait allègrement les 4 milliards de dollars »*, estime Nord Sud Export, un consultant spécialiste du Maghreb. L'Algérie est bien incapable aujourd'hui de mobiliser une telle somme. La seule porte de sortie consiste à conclure, dans un premier temps, un accord avec le FMI. Une délégation algérienne est d'ailleurs attendue *« dans les prochains jours »* à Washington. Les négociations, entamées depuis des mois, devraient se conclure *« dans les prochaines semaines »*, assure un haut responsable du Fonds.

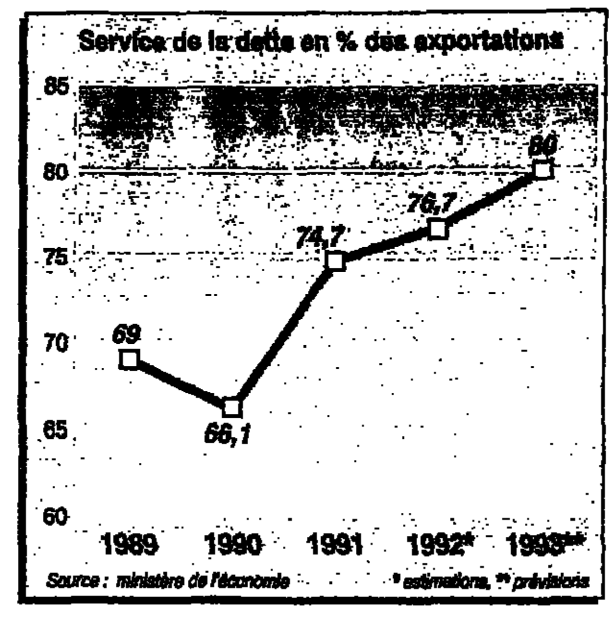
Elle portent sur la conclusion d'un accord stand by. En échange d'une aide financière de plusieurs centaines de millions de dollars, l'Algérie s'engagera à appliquer un programme d'ajustement économique sévère. Les ingrédients en sont connus. Ils combinent une forte dévaluation (de l'ordre de 30 %) du dinar, la monnaie nationale, une libéralisation du commerce extérieur, la restructuration des entreprises publiques et des banques ainsi qu'un retour progressif à l'équilibre budgétaire (l'an dernier, le « trou » du budget a largement dépassé les recettes fiscales non pétrolières de l'État).

Outre le décaissement rapide de crédits par le Fonds, cet accord présente l'intérêt pour Alger de permettre de débloquer d'autres crédits d'aide en provenance de différents bailleurs de fonds, de l'Union européenne à la Banque mondiale en passant par la Banque africaine de développement...

Dernière étape du processus, le rééchelonnement de la dette algérienne (26 milliards de dollars, selon la plupart des estimations). Pendant longtemps, les autorités algériennes ont tout fait pour l'éviter. Et pas simplement pour des raisons d'orgueil national. Des considérations pratiques étaient en jeu : le Japon, un des principaux créanciers de l'Algérie, avec la France et les Etats-Unis, est opposé à un rééchelonnement qui, forcément, va entraîner des pertes pour les banques créancières. A l'occasion d'un séminaire organisé à l'automne 1993 à Londres, un responsable de la Jexim (la société d'assurance-crédit japonaise) avait d'ailleurs affirmé qu'une demande de rééchelonnement signifierait *« l'arrêt de tout nouvel engagement* [du Japon] *pour une très longue période »*, voire *« la suspension des versements de prêts déjà conclus »*, et donc l'arrêt de tous les chantiers algériens financés par les Japonais. Venant de banques qui participent largement aux investissements dans le secteur des hydrocarbures, la menace n'est pas prendre à la légère.

Hostilité des Japonais ou pas, *« le gouvernement algérien a accepté de tirer sur cette vache sacrée : le refus de rééchelonner sa dette »*, fait-on valoir au FMI. L'arrêt du remboursement de la dette confirmerait ce changement de politique (un rééchelonnement, paradoxalement, ne peut se faire à froid, il faut qu'il y ait défaillance du débiteur). Sans doute aurait-il mieux valu s'y résoudre il y a plusieurs années. L'opération intervient au pire des moments. Mais elle est inévitable.

JEAN-PIERRE TUQUOI



Conséquence de la baisse du prix des hydrocarbures, le remboursement de la dette extérieure algérienne absorbe une part sans cesse accrue des recettes d'exportation.

Le cinquantième anniversaire de la Conférence de Brazzaville

M. Balladur évoque le « nouveau départ » entre la France et l'Afrique

« Le mot viol n'existe pas dans notre langage mais aujourd'hui on viole à tous les coins de rue. On tue ya-mu-biso, *c'est à dire sans transition, pour le plaisir de tuer. Aujourd'hui, on tue, on pille, on vole, on brûle les maisons »*. Ces propos du président congolais, Pascal Lissouba, tenus vendredi 28 janvier dans un entretien accordé à l'agence Reuter, suffisent à expliquer le report *sine die* de la célébration du cinquantenaire de la Conférence de Brazzaville, qui devait donner lieu à de nombreuses festivités dans la capitale congolaise.

En raison de l'insécurité qui règne dans les quartiers sud de Brazzaville depuis le mois de juin 1993 – le bilan officiel de deux cents morts est bien en deçà de la réalité –, c'est à Paris qu'a été commémorée, vendredi, cette conférence au cours de laquelle le général de Gaulle avait prononcé, le 30 janvier 1944, un discours considéré comme annonciateur du processus de décolonisation (*lire page 2*).

Pour pallier les défaillances de la partie congolaise, une conférence, des débats et une exposition sur « De Gaulle et l'Afrique », ont été organisés à la hâte par le ministère de la coopération au Centre de conférences internationales de l'avenue Kléber, à Paris, en présence du ministre de la coopération, Michel Roussin, d'une délégation congolaise conduite par le premier ministre Yhombi Opango, et, en fin de journée, du premier ministre, Edouard Balladur.

M. Balladur a évoqué le *« nouveau départ des relations entre la France et ses partenaires africains »*, qui doit, selon lui, s'organiser *« autour de trois idées essentielles : bâtir une Afrique plus stable ; assurer le redémarrage des économies africaines ; penser l'Afrique de demain »*. Le premier ministre a bien sûr abordé la question de la dévaluation du franc CFA. *« Loin de distendre les liens traditionnels que ces pays entretiennent avec la France, cette mesure contribuera, j'en suis convaincu, au contraire à les renforcer*, a-t-il affirmé. *Le montant exceptionnel des concours financiers que la France mobilise à cette occasion, comme son action incessante auprès des institutions financières internationales, en est la meilleure preuve. »*

M.-P. S.

CAMEROUN : John Fru Ndi se dit favorable à la sortie du pays de la zone franc. – Le dirigeant de l'opposition radicale camerounaise John Fru Ndi, président du Social Democratic Front (SDF), a affirmé, au cours d'une réunion de son parti, qu'il était *« absolument nécessaire que le Cameroun sorte de la zone franc »*. Le Cameroun aurait quitté la zone franc plutôt que de *« subir la dévaluation »* si le SDF avait été au pouvoir, a indiqué M. Fru Ndi, selon le journal indépendant anglophone *The Herald* du vendredi 28 janvier. – *(AFP.)*

LIBÉRIA : arrivée du dernier contingent ougandais. – Un dernier contingent ougandais est arrivé, vendredi 28 janvier, à Monrovia, portant à 785 le nombre de soldats ougandais venus renforcer la Force africaine au Libéria (ECOMOG). Un contingent tanzanien de 850 hommes est également sur place. Les opérations de désarmement, prévues par l'accord de paix signé le 25 juillet 1993 à Cotonou, ne pourront toutefois commencer qu'après l'arrivée de soldats zimbabwéens. – *(AFP.)*

MAROC : assassinat de deux Françaises à Casablanca. – Deux Françaises, Dolores Morales, 87 ans, et sa fille, Simone Diandet, 47 ans, ont été retrouvées assassinées, jeudi 27 janvier, dans leur appartement de Casablanca. Juste avant la découverte du crime, leurs voisins auraient entendu une violente dispute. Selon la police, qui orienterait ses recherches vers des familiers des victimes, il n'y a pas eu *« d'effraction au domicile ni de vol »*. – *(AFP.)*

TOGO : rencontre entre officiers togolais et ghanéens. – Des officiers togolais et ghanéens se sont rencontrés, vendredi 28 janvier, au poste-frontière séparant Lomé, la capitale togolaise, d'Aflao, sa ville-jumelle ghanéenne. Il y a trois semaines l'attaque, lancée depuis le Ghana par des opposants togolais, avait fait officiellement 67 morts. Une rencontre similaire avait eu lieu au même endroit le 10 janvier. Un important dispositif militaire est déployé de part et d'autre de la frontière, fermée par décision des autorités togolaises. – *(AFP.)*

Publication de l'annuaire de « Jeune Afrique ». – Le rapport annuel de *Jeune Afrique* sur l'état politique et économique de l'Afrique vient de sortir. Passant au crible chaque Etat du continent, cet instrument de travail facile à manier permet de trouver rapidement toutes sortes de données, comme les dates des événements qui ont succédé aux indépendances, le nom et l'âge des présidents, la population, le montant de la dette, etc.

► ***L'annuaire Jeune Afrique 1994*, 57 bis, rue d'Auteuil, 75016 Paris. Tel : 44-30-19-60 ; 150 francs.**

AFRIQUE

LOIN DES CAPITALES

Akon refuge de misère

AKON (Soudan)

correspondance

Akon est le nom d'un arbre du bush qui porte des fruits. C'est un territoire de vastes terres sèches comme teintées de cuivre, enserré comme une île entre les rivières Kyom et Lul, deux affluents du Nil. Un gros village dinka qui n'apparaissait sur aucune carte du Sud soudanais il y a encore quelques années.

Un endroit que rallient désormais femmes et enfants, vieillards ou familles entières, chaque jour plus nombreux, après des heures ou des jours de marche à travers épineux et herbes sèches. N'emportant rien. Le ventre creux et vêtements en haillons. Avec parfois dans les bras des enfants faméliques aux grands regards absents.

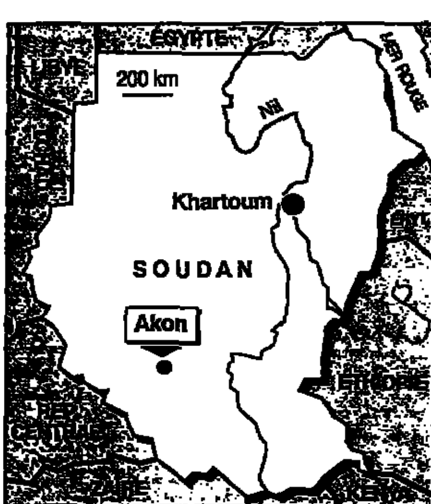
Chaque mois, plus de vingt avions atterrissent maintenant sur la piste de brousse aménagée à la hâte : de la terre rouge et quelques arbres en guise de hall d'accueil. Avions de Médecins sans frontières (MSF), du Programme alimentaire mondial (PAM) et de l'UNICEF, déversant sorgho et maïs, médecins et pompes à eau. La guerre qui dure depuis dix ans entre Khartoum l'islamiste et les « chrétiens rebelles » du Sud, la faim et la famine on fait surgir le nom du village sur les cartes, souvent ajouté à la main par nécessité.

Situé au beau milieu du nord du Bahr el-Ghazal, cerné au sud par des villes reprises par le gouvernement, à l'ouest par une voie de chemin de fer régulièrement attaquée par ses milices, au nord par les premières terres arabes et à l'est par le territoire nuer, l'ethnie chrétienne rivale, le village au cœur de la nasse est devenu le point de ralliement de l'aide humanitaire dans la région. Et le symbole d'un pays dans lequel la nature et les responsables politiques et militaires semblent s'allier avec acharnement pour répéter le pire.

La nuit pourtant, sous une voûte immense et pure, constellée d'étoiles par milliers, les femmes frappent dans leurs mains et chantent. Les hommes dansent parfois, corps longs et hauts, très droits. Dansent malgré tout. Nyal Chan Nyal, le chef depuis 1971 à la suite de son père, aime dire que le village existe là de toute éternité. Il aime dire que les Dinka, mi-cultivateurs de sorgho, mi-pasteurs, commerçaient autrefois avec l'ensemble de la région, que le marché était réputé. Que certains *tukuls*, l'habitat traditionnel en bois et paille, abritaient même les boutiques.

Il aime parler du temps passé, de la quiétude et de la prospérité. Du temps enfui. Et de la maison qu'il habite. La seule maison en brique, qu'un commerçant belge a fait construire là en 1926, près du manguier central où les hommes s'assoient pour de longues palabres. Elle n'a plus de porte aujourd'hui et trône, un peu incongrue, près d'un vieux camion rouillé et d'un reste de tracteur abandonné là, on ne sait pas trop pourquoi.

Sa voix change pour raconter le début de la guerre. Les premières razzias des Murahaleen, ces milices arabes armées par Khartoum, qui ont commencé à déferler sur la région en 1986, emportant vaches et chèvres, brûlant les récoltes, violant, emportant même parfois des enfants, ensuite revendus comme esclaves. Le début de la faim et de la misère. Ceux qu'on retrouvait morts au matin.



L'installation non loin du village d'un commandant de l'APLS, l'Armée populaire de libération du Sud Soudan de John Garang qui contrôle la région avec ses hommes en armes. Et puis, en 1988, l'arrivée de la Croix-Rouge internationale, première organisation humanitaire à s'installer ici avant d'être obligée de plier bagage deux ans plus tard sous la pression de Khartoum, laissant les famines de 1991 et 1992 ravager la région sans témoin.

Le flux croissant des réfugiés

Ngon Bellario, lui, ne se souvient pas de tout cela. Il est revenu à Akon en 1993 après dix ans d'absence pour travailler avec MSF, son titre de médecin en poche, après avoir pratiqué dans plusieurs camps de réfugiés. A son retour, il n'a reconnu ni sa maison, ni ses voisins : « *Douze membres de ma famille étaient morts. De nombreuses maisons avaient été abandonnées et les gens du village autrefois physiquement si forts m'ont semblé tout d'un coup terriblement diminués.* » Il s'arrête. « *J'ai vu ma propre mère se rendre aux distributions de nourriture de l'ONU.* » Reprend : « *La sécheresse n'a rien arrangé. Autrefois, on traversait la rivière en barque. Elle était pleine de poissons. Maintenant ce n'est plus qu'un cours d'eau.* »

C'est l'année de son retour que les organisations humanitaires ont dû revenir s'installer au village : le PAM, qui organise ici des distributions de nourriture sur l'ensemble de la région ; un représentant de l'UNICEF, dont les absences aussi longues que répétées font grincer bien des dents. Plus, au cœur du village, sous le plus beau manguier, un Anglais membre de l'organisation Save the children, dont le père était autrefois responsable de la zone sous administration coloniale britannique et qui s'occupe aujourd'hui du programme d'alimentation en eau.

Et MSF. L'ONG française a organisé près du village un hôpital de brousse et un centre de nutrition. C'est là que viennent s'inscrire, chaque jour plus nombreux, des femmes et leurs enfants. Certains viennent d'Ameth, à 70 kilomètres au nord . D'autres de Wunrok à 100 kilomètres vers l'est. D'autres encore du comté de Watmok, le long de la voie ferrée de sinistre mémoire. La sécheresse a grillé leurs plants de sorgho sur place, ou leurs réserves sont épuisées. La guerre a décimé leurs troupeaux. Les hommes sont partis au nord chercher de la nourriture, se sont ou ont été enrôlés dans l'APLS, à moins qu'ils ne soient morts.

Depuis la mi-décembre, entre vingt et trente enfants supplémentaires sont ainsi inscrits chaque jour, en plus des trois cent vingt déjà présents. MSF, qui utilisait une tonne d'Unimix, une bouillie hautement énergétique, par semaine, a déjà doublé sa consommation. Et le *tukul* accueillant les enfants gravement dénutris, voit lui aussi grossir chaque jour sa cohorte de petits chétifs dont les corps efflanqués bougent à peine, comme leurs regards, trop fixes et trop larges, qui ne sourient pas.

Cet afflux de population inquiète les responsables humanitaires locaux, d'autant que la saison sèche commence à peine et que les prochaines moissons ne débuteront pas avant six mois. Ils préfèreraient que l'aide alimentaire soit apportée sur place, pour éviter des déplacements massifs qui ne manqueront pas de poser à terme d'importants problèmes d'organisation sanitaire, de nourriture, voire d'épidémies.

Mais, outre que, pour des raisons de sécurité, routes et pistes sont laissées à l'abandon, posant des problèmes d'acheminement de l'aide, la distribution de celle-ci n'est pas non plus chose facile. Faute de personnel suffisant et pour des raisons politiques et éthiques évidentes, les ONG s'en remettent en effet aux chefs de villages et aux membres du SRRA, l'organisation humanitaire mise en place par l'APLS pour l'assurer. Ce qui n'entraîne pas toujours, loin s'en faut, la transparence attendue dans le ciblage des familles les plus nécessiteuses.

Cette année, la population d'Akon grossira donc sans doute démesurément. Et le chef Nyan Chan Nyan continuera à craindre le pire, c'est-à-dire la découverte de nouveaux morts au réveil, près du village, sous la somptueuse lumière du matin quand elle baigne l'air indifféremment serein du bush.

DOMINIQUE SIGAUD

EUROPE

BIÉLORUSSIE

Le nouveau chef de l'Etat veut « un pouvoir fort »

MOSCOU

de notre correspondant

Deux jours après avoir destitué Stanislav Chouchkevitch, le Parlement de Minsk a élu, vendredi 28 janvier, son nouveau président et chef de l'Etat : Mietchislav Grib, cinquante-six ans, général de la milice en retraite, élu au second tour par 143 voix contre 65. Après avoir débuté comme pompier professionnel, M. Grib a fait des études de droit pour finir dans la police comme chef d'une région biélorusse. Il passe pour un proche du premier ministre Viatcheslav Kebitch, dont les pouvoirs ont été renforcés par la récente crise. Dans sa première intervention, M. Grib a cependant réclamé un *« pouvoir fort »* et plus de prérogatives (ce que le Parlement avait constamment refusé à M. Chouchkevitch). Mais l'heureux élu a aussi dit qu'il n'avait pas de programme et n'en avait nul besoin, car il s'emploierait à réaliser celui du Parlement et du gouvernement.

Il s'est posé en ferme partisan du pacte de sécurité collective avec la Russie (auquel M. Chouchkevitch avait tenté sans grand succès de s'opposer) et d'une étroite coopération économique avec Moscou, ce qui ne l'a pas empêché de se déclarer, aussi, pour une *« politique indépendante »*.

L'élection de M. Grib, soutenu par les représentants de l'appareil ex-communiste qui ont fait tomber M. Chouchkevitch, confirme qu'une page de la courte histoire de la Biélorussie « indépendante » est tournée. Elu par un Parlement très conservateur qui cherchait à sauver les meubles au lendemain de l'échec du putsch réactionnaire d'août 1991 à Moscou, M. Chouchkevitch part au moment où, à Moscou encore, la direction du vent semble à nouveau changer.

Les difficultés du pays ne sont pas résolues pour autant, loin de là. Les vertus du remède-miracle que serait l'adhésion de la Biélorussie à la zone rouble restent à démontrer. Le premier vice-premier ministre russe Oleg Soskovets est attendu à Minsk pour mettre au point les détails de l'accord sur l'union monétaire, avant une visite en février du premier ministre Viktor Tchernomyrdine. Il reste encore à définir le taux retenu pour l'échange des billets provisoires biélorusses (ornés d'animaux, d'où leur surnom de « petits lièvres ») contre les roubles. Les Biélorusses comptaient sur un taux de un pour un, mais Moscou veut un taux beaucoup moins favorable, arguant du besoin de se protéger contre une nouvelle source d'inflation.

Minsk veut aussi acheter son énergie à la Russie aux prix « intérieurs russes », mais là aussi rien n'est sûr et M. Tchernomyrdine sera d'autant plus exigeant qu'il voudra répondre aux réformateurs russes « radicaux » hostiles à ce projet. L'occasion est certes belle de faire encore un pas vers la reconstitution de l'empire, mais il convient d'en limiter le prix au minimum. En éliminant l'homme qui essayait tant que bien mal de marchander une certaine souveraineté pour son pays, les conservateurs biélorusses ont considérablement facilité la tâche de M. Tchernomyrdine.

JAN KRAUZE

ROYAUME-UNI

Le président du Sinn Fein tient des propos conciliants

LONDRES

de notre correspondant

L'espoir est ténu, mais, dans l'ambiance plutôt pessimiste des dernières semaines, il prend, à Londres comme à Dublin, une importance particulière. S'agit-il du signe précurseur d'une réponse positive de l'Armée républicaine irlandaise (IRA) aux propositions de paix anglo-irlandaises du 15 décembre ? Gerry Adams, le président du Sinn Fein, la branche politique de l'IRA, a tenu, vendredi 28 janvier, des propos beaucoup plus conciliants qu'à l'accoutumée concernant la *« stratégie de désarmement »* dans laquelle il se dit engagé.

« Je ne défends pas la violence, a-t-il souligné. *C'est ma priorité personnelle et politique d'assister à la fin de l'IRA, et à celle d'autres organisations engagées dans des actions armées. Cela veut dire la fin de la présence de l'armée britannique et la disparition de l'IRA, la fin des commandos de tueurs loyalistes* [protestants]. *En d'autres termes, une démilitarisation de la situation. »*

Ce terme de la *« démilitarisation »* de l'Irlande du Nord est souvent utilisé par les « républicains » (catholiques) pour évoquer le départ de l'armée britannique. Mais M. Adams est allé plus loin, soulignant : *« Même s'il y a une différence entre ce qui est souhaitable et ce qui est proposé* [par le gouvernement], *nous devons tous aller de l'avant pour combler cette lacune. Je suis prêt à franchir le mile supplémentaire. »* C'est cette dernière phrase qui provoque un nouvel espoir à Londres, alors même que le gouvernement laissait plutôt entendre, depuis une dizaine de jours, que l'IRA avait probablement renoncé à saisir l'occasion offerte par la « déclaration de Downing Street », comme pourraient en témoigner la reprise d'attentats à Londres et de meurtres en Ulster.

Quelques heures avant les propos tenus par Gerry Adams, Sir Patrick Mayhew, ministre chargé de l'Irlande du Nord, avait choisi, lui aussi, une note optimiste, estimant qu'il y a des *« raisons rationnelles d'espoir »*. Ces déclarations coïncident avec la conférence sur l'Irlande du Nord, qui doit avoir lieu mardi 1er février à New-York, et à laquelle M. Adams est convié. A Washington, la Maison Blanche a fait toutefois savoir qu'elle attend du président du Sinn Fein une renonciation claire à la violence, afin de permettre au président Clinton de donner son accord à une levée de l'interdiction de délivrance d'un visa américain, qui frappe toujours le chef du Sinn Fein. Or, il ne semblait pas, samedi 29 janvier, que les propos de Gerry Adams aient été jugés suffisamment explicites pour permettre sa venue sur le sol américain.

LAURENT ZECCHINI

ASIE

JAPON

Le premier ministre et l'opposition sont parvenus à un accord

Un accord a été conclu, vendredi 28 janvier, entre le chef du gouvernement japonais et le leader de l'opposition sur les *réformes politiques*. Cela met fin à la crise qui menaçait de faire voler en éclats la coalition au pouvoir.

TOKYO

de notre correspondant

Le compromis intervenu la veille entre le premier ministre, Morihiro Hosokawa, et le président du Parti libéral-démocrate (PLD, opposition), Yohei Kono, a permis l'adoption, samedi 29 janvier, par les deux chambres réunies, des projets de loi – amendés – de réforme politique, mettant ainsi fin, temporairement, à une crise qui a failli emporter le cabinet. Une crise révélatrice d'une aggravation des dissensions tant dans les rangs des libéraux démocrates que des socialistes qui ne laisse guère présager de stabilité durable.

Le vote de ces textes, adoptés par la Chambre basse en novembre puis rejetés le 21 janvier par le Sénat, assure un répit au gouvernement, lui permettant de présenter la loi de finances et de mettre en place un plan de relance économique. La visite du premier ministre aux Etats-Unis, le 11 février, est désormais certaine.

Cette crise a cependant aggravé la fragilité de la coalition gouvernementale : le Parti socialiste, l'un des membres de cette alliance, apparaît comme le grand perdant du marchandage en coulisses (dénoncé comme anti démocratique par les communistes) qui a permis de sauver le projet de réforme.

Aux termes des textes amendés, le nombre des circonscriptions où prévaudra le scrutin uninominal à un tour passera de 274 à 300, tandis que le nombre de celles où les députés seront élus à la représentation proportionnelle diminue (de 226 il est ramené à 200). Ces dernières circonscriptions seront en outre réparties en onze blocs régionaux alors que dans le projet initial elles ne formaient qu'une seule entité nationale. Les mesures limitant le financement des partis ont par ailleurs été assouplies au point d'être largement vidées de leur substance.

Dans un éditorial amer, l'*Asahi* souligne les défauts d'un tel système en termes de représentativité et de contrôle des fonds politiques. Déjà acculé à une réforme qui menaçait son avenir politique, le PS doit accepter une formule qui lui est encore plus défavorable. Tout ce qu'il avait obtenu lors de la formation de la coalition a été balayé : la réforme électorale est ramenée à ce que souhaitait le camp conservateur.

L'opposition libérale-démocrate et le Parti de la renaissance (PR), formé de dissidents de l'ex-majorité et force maîtresse de la coalition, obtiennent un système électoral qui, par l'extension du scrutin majoritaire, les favorise et tend en revanche à laminer les petites formations. De solides sources de financement politique ont en outre été maintenues.

Les divisions des socialistes

Le tête-à-tête entre MM. Hosokawa et Kono (le seul représentant de la coalition à cet entretien était Ichiro Ozawa, secrétaire général du PR) avait été préparé par la présidente de la Chambre basse, Mme Doi (socialiste), soucieuse d'éviter une nouvelle présentation des textes devant cette Assemblée où, étant donnée la majorité des deux tiers requise, ils auraient été rejetés, entraînant des élections anticipées, catastrophiques pour le PS. L'aggravation de la dissension au sein du PS pourrait cependant affecter la composition de la coalition. Pour l'instant, sa direction a déclaré qu'il restait au gouvernement mais une division est probable. Le PR (étroitement allié au parti bouddhiste Komeito) d'Ichiro Ozawa sort, en revanche, vainqueur de cette crise : il a réussi à faire prévaloir ses vues, utilisant habilement à ses propres fins la réforme électorale dans l'intention de créer un second parti conservateur sans grand souci d'un meilleur fonctionnement de la démocratie ou d'un réel assainissement de la vie politique.

PHILIPPE PONS

CHINE

Exécutions capitales en série

Aussitôt après avoir été jugées devant une foule de quelque 4 000 personnes rassemblées dans un stade, trente personnes ont été exécutées d'une balle dans la nuque, le 22 janvier, à Kunming, capitale du Yunnan, (sud-ouest), a rapporté un quotidien provincial. Les condamnés à mort étaient accusés de meurtres, trafic de drogue et prostitution. Le tribunal a justifié les sentences par *« le devoir de protéger les masses et de créer un bon environnement pour les réformes économiques »*. A l'approche du Nouvel An chinois, qui débute le 10 février, les autorités entreprennent chaque année une série d'exécutions publiques. D'autres sentences de mort ont également été exécutées cette semaine à Canton, à Shanghaï et dans la province du Shanxi (centre de la Chine). – *(AFP.)*

Le conflit en Bosnie-Herzégovine

M. Boutros-Ghali autorise les responsables de la FORPRONU à recourir à l'aviation

NEW-YORK (Nations unies)

de notre correspondante

Encore un rapport sur la Bosnie. C'est celui que le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, a présenté, vendredi 28 janvier, sur la réouverture de l'aéroport de Tuzla, en Bosnie centrale, et sur la rotation des contingents de la FORPRONU stationnés dans les enclaves musulmanes de Srebrenica et Zepa, en Bosnie orientale. Encore un rapport qui, même s'il est appliqué, changera vraisemblablement peu de choses à l'équation de la guerre dans ce pays.

Pour parvenir aux objectifs que les pays occidentaux se sont fixés sur Tuzla, Srebrenica et Zepa, le secrétaire général évoque trois scénarios : le consentement des parties (c'est-à-dire des assiégeants serbes) est obtenu ; ce consentement n'est pas obtenu mais on suppose que la force ne sera pas employée contre les « casques bleus » ; ce consentement n'est pas obtenu et les belligérants tentent d'empêcher l'opération par la force. M. Boutros-Ghali recommande que l'on privilégie le premier scénario, c'est-à-dire que l'on tente d'obtenir l'accord des Serbes. Sans la coopération des parties, il pourrait être fait appel, si nécessaire, à un appui aérien (deuxième scénario) ; enfin, si ce deuxième scénario échoue et que les belligérants ont recours à la force, le secrétaire général estime que des troupes additionnelles et des équipements supplémentaires devront être utilisés et, si nécessaire appuyés par l'aviation de l'OTAN.

Dans ce cas, le Conseil de sécurité devra être consulté et donner son autorisation pour l'affectation de moyens supplémentaires à l'opération. Quant à l'aviation, M. Boutros-Ghali a pris soin de distinguer *« l'appui aérien rapproché »* pour défendre des « casques bleus » attaqués et des *« frappes préventives ou punitives »*, qui n'ont *« pas été autorisées »*, insiste-t-il, par l'OTAN. Le seul élément vraiment nouveau dans la lettre du secrétaire général est sa décision de déléguer à son représentant spécial dans l'ex-Yougoslavie, le diplomate japonais Yasushi Akashi, l'autorité de demander des appuis aériens. Cette compétence reviendra dans les faits au commandant de la FORPRONU, le général Jean Cot. Le général Cot doit être remplacé le 31 mars à la demande de M. Boutros-Ghali, justement parce qu'il avait « osé » demander publiquement cette délégation d'autorité. Selon des sources à New-York, ce revirement de M. Boutros-Ghali aurait été demandé par le gouvernement français.

La réouverture de Tuzla

En ce qui concerne la rotation des troupes dans les villes de Srebrenica et Zepa, le secrétaire général dit avoir *« l'assurance »* du président serbe, Slobodan Milosevic, ainsi que du leader serbe bosniaque Radovan Karadzic qu'aucune *« objection politique »* n'existe à cette rotation. Pour l'aéroport de Tuzla, à la portée de l'artillerie serbe, le secrétaire général propose que des négociations soient menées avec les Serbes et les Musulmans et que des représentants des deux parties soient invités à contrôler que l'aéroport ne sert qu'à des opérations humanitaires. Les Serbes ont toujours refusé la réouverture de Tuzla en disant qu'il pourrait être utilisé pour des livraisons d'armes. Si cet arrangement ne peut être obtenu, la FORPRONU aura recours au deuxième scénario.

Le secrétaire général s'exonère en soulignant les *« risques considérables »* que comporterait pour les opérations de la FORPRONU ainsi que pour les opérations humanitaires le recours à ce deuxième scénario. M. Boutros-Ghali a informé le Conseil que les opérations de relève des troupes en Bosnie orientale précéderont celle de Tuzla.

Les membres du Conseil se sont dits *« extrêmement satisfaits »* des plans du secrétaire général. Se félicitant de la démarche tant attendue de M. Boutros-Ghali, l'ambassadeur de France, Jean-Bernard Mérimée, s'est félicité que la décision de demander des appuis aériens ait été transférée sur place : *« Cela ajoute a la dissuasion*, a-t-il dit en sortant du Conseil. *Tout le monde sait maintenant qu'un éventuel recours à la force sera désormais une question de minutes plutôt que d'heures. »*

Selon un diplomate qui requiert l'anonymat, M. Boutros- Ghali *« a fait exactement ce qu'on lui a demandé de faire. Cela déjà est une amélioration ! »* Il est vrai que pour la première fois M. Boutros-Ghali consent noir sur blanc qu'il soit recouru à l'appui aérien *« si la voie des négociations reste fermée »*. Quant à la volonté réelle d'utiliser la force aérienne en Bosnie, le secrétaire général répond : *« Vous feriez mieux d'adresser vos questions aux États membres. »*

AFSANÉ BASSIR POUR

La Grande-Bretagne suspend sa participation aux convois humanitaires

La Grande-Bretagne a suspendu, vendredi 28 janvier, pour une durée indéterminée, la participation des Britanniques accompagnant les convois humanitaires en Bosnie, après l'attaque dont trois chauffeurs britanniques ont été victimes la veille. L'un des chauffeurs a été tué et les deux autres blessés, à Zenica, en Bosnie centrale *(nos dernières éditions du 29 janvier)*. Cette décision concerne la centaine de chauffeurs et de mécaniciens mis à la disposition notamment du Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) par le secrétariat d'Etat britannique à la coopération. Elle ne concerne pas le contingent de « casques bleus », a précisé un porte-parole du Foreign Office. – *(AFP.)*

La FORPRONU « n'a pas de preuves » de la présence de l'armée yougoslave en Bosnie

ZAGREB

de notre correspondant

La Force de protection des Nations unies *« n'a pas de preuves »* que des unités constituées de l'armée yougoslave (Serbie-Monténégro) se battent avec les Serbes de Bosnie contre les Musulmans alors qu'elle a des preuves de l'engagement d'unités de l'armée régulière croate aux côtés des forces croates de Bosnie (HVO), a déclaré, vendredi 28 janvier, à la presse un haut responsable de la FORPRONU à son quartier général de Zagreb.

Essayant de démontrer que les informations sur la présence de l'armée yougoslave en Bosnie n'étaient pas fondées, ce haut responsable de la FORPRONU n'a pas convaincu. Il a admis que si les unités yougoslaves ont enlevé leurs insignes et tout autre signe distinctif, la FORPRONU n'est pas en mesure de les identifier. D'autre part, ce responsable de la FORPRONU a dû reconnaître que le fait que les « casques bleus » soient déployés dans les régions sous contrôle croate ou musulman, alors qu'elles ne le sont pas en territoire contrôlé par les Serbes (en raison du refus de ces derniers) crée un sérieux déséquilibre des moyens d'observation.

Un autre responsable de la FORPRONU a déclaré que des soldats de Zagreb appartenant à six brigades différentes de l'armée régulière croate avaient été identifiés en Bosnie. Il a évalué à 3 000 hommes le nombre de soldats réguliers de Croatie se battant avec les Croates de Bosnie.

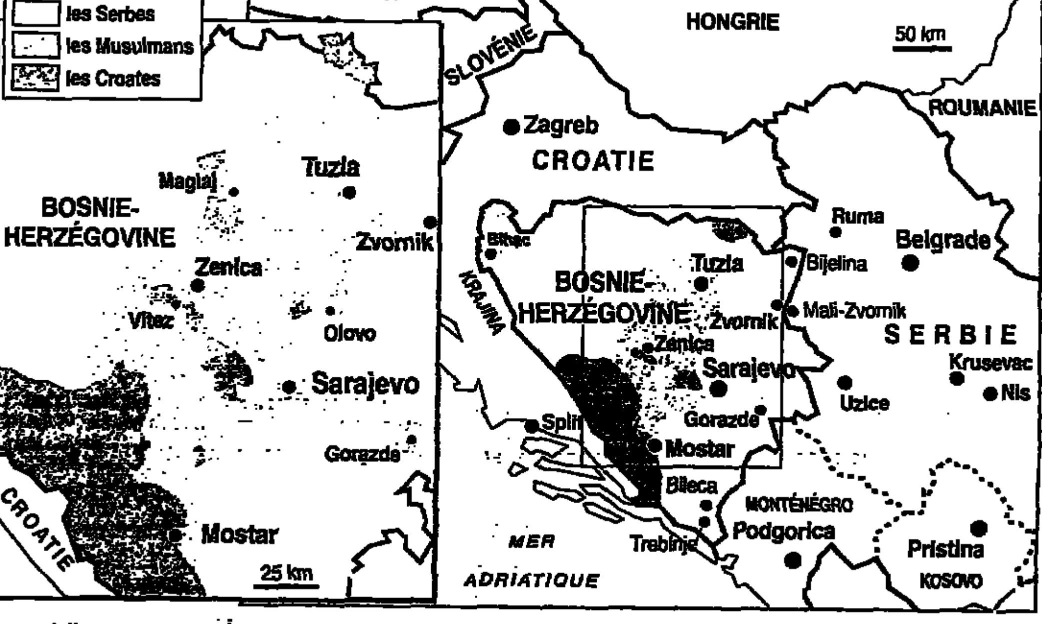
JEAN-BAPTISTE NAUDET

RECTIFICATIF. – La découverte d'armes non déclarées dans un conteneur de la FORPRONU à Split (*le Monde* du 29 janvier) portait notamment sur 15 caisses de TNT, et non 15 tonnes comme nous l'avons indiqué en raison d'une erreur de transmission.

HAÏTI : grève de commerçants. – Des dizaines d'entreprises commerciales haïtiennes ont entamé vendredi 28 janvier un mouvement de grève de douze jours pour protester contre l'embargo pétrolier imposé par l'ONU. *« Nous voulons simplement montrer à la communauté internationale combien ce qu'elle fait est injuste »*, a déclaré Bernard Craan, porte-parole du comité de crise de la Chambre de commerce haïtienne, à l'origine de ce mouvement auquel le secteur industriel ne s'est pas joint. Les Nations unies ont imposé un embargo pétrolier contre Haïti le 18 octobre 1993 en raison de l'opposition des dirigeants militaires au retour du président légal Jean-Bertrand Aristide.

Les Serbes préparent une offensive

(Suite de la première page.)



Cela s'est fait avec l'appui des autorités de la nouvelle Yougoslavie (Serbie et Monténégro) et de l'armée yougoslave. Le Haut-Commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR) tente depuis quelques jours de négocier avec les autorités de Belgrade et de Podgorica – qui nient toute participation –, pour mettre fin à cette pratique qui viole la convention de Genève sur les réfugiés et la Constitution serbo-monténégrine.

Pour le moment, personne n'est encore en mesure d'évaluer le nombre de réfugiés appelés à retourner sur le front. Cependant, plus d'une centaine d'entre eux ont déjà alerté, la semaine dernière, le HCR, aux bureaux de Belgrade, de Pristina (chef-lieu du Kosovo) et de Podgorica. Des officiers de protection du HCR ont pu constater, le week-end dernier, que des centres d'accueil, comme ceux de Nis ou de Krusevac (Serbie), avaient été désertés par les hommes après que *« des membres de l'armée yougoslave, des représentants locaux du Commissariat serbe aux réfugiés ou autres civils »* furent venus remettre les convocations. L'ordre de mobilisation stipule que tout déserteur est passible d'une peine de prison. Au Monténégro, près de la capitale Podgorica, c'est la police elle-même qui s'est chargée de cette distribution.

Au HCR à Belgrade, on estime que les convocations n'ont pu être établies sans l'aide des autorités locales, notamment des Commissariats serbe et monténégrin aux réfugiés, qui disposent des adresses des quelque quatre cent vingt mille personnes venues trouver refuge dans des terres plus paisibles. On souligne également que la grave crise économique qui frappe la mini Yougoslavie a développé un sentiment de rejet à l'égard des réfugiés dans la population ; des réfugiés non déclarés ont par exemple été dénoncés récemment à Ruma ou à Mali-Zvornik (Serbie).

Les ordres de mobilisation demandent aux personnes appelées de se présenter dans des locaux officiels (mairie, etc.), voire même dans des casernes yougoslaves, pour être transférées à leur destination finale, le plus souvent Zvornik, Bileca, Bijelina ou Trebinje (Bosnie). Lyndall Sachs, porte-parole de l'antenne du HCR à Belgrade, raconte que des réfugiés ont été dirigés vers un centre d'entraînement à Nis (Serbie). Au Kosovo, ajoute-t-elle, *« trente personnes ont répondu vendredi dernier à l'appel, mais lorsqu'elles ont vu que deux autocars avaient été affrétés, l'un pour la Krajina, l'autre pour la Bosnie, elles ont pris la fuite »*. *« Qui procure cet appui logistique ? »*, demande-t-elle.

La directrice de la Fondation pour le droit humanitaire à Belgrade, Natasa Kandic, date du 18 janvier le début de cette vague de mobilisation, dont elle n'est pas en mesure d'évaluer l'ampleur. Pour le moment, elle s'inquiète surtout du fait que des personnes originaires de Croatie et de Bosnie et jouissant de longue date de la citoyenneté serbe ou monténégrine aient été rappelées par l'armée serbe bosniaque. D'autres, des réfugiés ayant échangé leurs propriétés en Croatie contre celles de Croates de Serbie et ayant ainsi obtenu le statut de résidents permanents en Serbie sont contraints de partir en Krajina. Ces renforts devraient servir à suppléer les unités bien entrainées de Krajina, qui pourraient se porter en Bosnie pour soutenir des opérations de grande envergure, comme cela se produit depuis le début des hostilités en Bosnie-Herzégovine.

Le rappel des réfugiés serbes coïncide également avec une vague de mobilisation en Croatie, entamée il y a un mois et qui semble se poursuivre, en dépit des démentis du ministère de la défense, à Zagreb. Selon les milieux pacifistes et les organisations pour les droits de l'homme de Zagreb, quelque trois mille citoyens de Croatie, d'origine bosniaque, ont été mobilisés et envoyés sur les fronts de Bosnie depuis fin décembre. Et si la Croatie, à l'instar de la Serbie, nie tout engagement hors de sa République, elle a été récemment démentie, notamment par la FORPRONU. Ce qui ne peut qu'inciter les autorités de Sarajevo à voir dans l'accord signé le 19 janvier à Genève par MM. Tudjmann et Milosevic le signe que les deux hommes entendent faire alliance militairement *« pour réduire le peuple bosniaque à quelques enclaves »*.

Quoi qu'il en soit, d'importants mouvements de troupes de l'armée yougoslave ont été remarqués, ces dernières semaines, par des observateurs de la FORPRONU, en Bosnie et à la frontière bosniaque. La presse indépendante belgradoise fait elle aussi état de l'engagement de l'armée serbo-monténégrine en Bosnie et en Krajina.

Dans son dernier numéro, l'hebdomadaire *NIN* établit un rapport détaillé des mouvements des troupes yougoslaves, observés par l'auteur de l'article ou par les représentants de l'ONU. Il précise notamment que *« les armes anti-aériennes* [DCA] *ont disparu, au mois de janvier, des ponts de la Drina* [frontière serbo-bosniaque] *et du Danube* [frontière serbo-croate] », que *« deux convois en provenance de la Serbie et marqués du sigle de l'armée yougoslave – VJ – ont acheminé huit canons de 105 mm en Slavonie orientale* [secteur de Croatie sous controle serbe et protégé par la FORPRONU] *sous l'œil impuissant des observateurs militaires étrangers »* et que *« dix chars ont été transportés par train vendredi* [14 janvier] *de Belgrade vers Uzice et la frontière bosniaque »*. *NIN* prétend que l'armée yougoslave se prépare à soutenir une offensive des forces serbes bosniaques contre Gorazde, en Bosnie orientale, et contre Olovo, qui verrouille la route vitale entre les villes à majorité musulmane de Zenica (Bosnie centrale) et de Tuzla (Nord-Est).

Des officiels de l'ONU ont confirmé au *Monde* que leurs observateurs militaires prévoient *« pour la mi-février une offensive serbe contre Gorazde, pendant que les caméras étrangères seront tournées sur Tuzla »*. Ils reconnaissent également que *« des éléments de la 63e brigade de parachutistes de l'armée yougoslave ont participé à l'offensive de la mi-janvier contre Olovo, après s'être battus sur le front de Majevica, où les Serbes ont en vain essayé de faire une percée vers Teocak* [au nord de Tuzla] ».

Journalistes yougoslaves spécialisés et observateurs étrangers, tous conviennent d'une chose : si la guerre se poursuit, les Serbes vont tenter rapidement de couper Tuzla de Zenica et donc du reste des territoires sous contrôle musulman, et cela par une double offensive, l'une à partir de Maglaj, dans le Nord, l'autre depuis la région d'Olovo, à l'est. Défaits, les Musulmans devront, à en croire la partie serbe, accepter le dépeçage de la Bosnie-Herzégovine et signer la paix.

L'armée yougoslave se borne à démentir ces assertions. Des avis de décès publiés dernièrement dans les journaux serbes, pourtant, la contredisent. Car, à en croire la chronique nécrologique du quotidien *Politika*, en Serbie, de nombreuses familles enterrent un proche envoyé en Bosnie et mort sur le front. Mardi 18 janvier, la famille Galjak faisait part du décès de Goran Galjak, capitaine de l'armée fédérale, dans les termes suivants : *« Tué par un coup de feu ennemi, le 27 décembre. »* Il semblerait, selon des sources fiables et concordantes, que le capitaine Goran Galjak ait été tué, ainsi que sept de ses compagnons, dans le faubourg industriel de Vogosca, au nord de Sarajevo, alors que son unité d'élite (de l'armée yougoslave) tentait de percer les lignes bosniaques...

FLORENCE HARTMANN

Trois journalistes italiens ont été tués à Mostar

Trois journalistes italiens ont été tués, vendredi après-midi, par un obus dans la partie musulmane de Mostar, a annoncé à Sarajevo un porte-parole de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU), Bill Aikman.

Les trois journalistes, qui travaillaient pour la Radio-télévision italienne (RAI), circulaient dans la rue lorsqu'un obus de mortier, tiré depuis la partie ouest de Mostar, contrôlée par les forces croates bosniaques, est tombé non loin d'eux, les tuant sur le coup. Les corps des trois journalistes n'ont pas pu être évacués immédiatement en raison de violents bombardements, a encore indiqué Bill Aikman. Le porte-parole a ajouté que le bataillon espagnol de la FORPRONU négociait un cessez-le-feu pour pouvoir transporter les corps hors de la ville.

Arrivés jeudi soir à Mostar, les journalistes préparaient un reportage sur les enfants sans identité de cet hôpital, qui devait être diffusé samedi par le journal télévisé de la première chaîne. – *(AFP.)*

Des avions de surveillance « accrochés » par des radars serbes

Un Mirage 2000 français, qui a été détaché en Italie dans le cadre de la mission alliée de surveillance du ciel en ex-Yougoslavie, a été l'objet, vendredi 28 janvier, d'une tentative d'intimidation de la part de la DCA au-dessus de la Bosnie. Son pilote a ensuite relaté qu'il avait pu observer des « départs de coups », depuis le sol, et voir des « traçantes », c'est-à-dire des sillages lumineux, dans l'espace aérien où il évoluait, semble-t-il à haute altitude.

Cet incident n'est pas le premier du genre mais, il semble que de tels événements soient de plus en plus fréquents.

Déjà, des avions A-10 (volant à plus basse altitude) et F-16 américains, dans le cadre de la même opération de surveillance aérienne, ont été la cible de précédentes tentatives le long de la frontière serbe. Des avions de reconnaissance ont aussi été l'objet de simulacres identiques . Du côté français, des avions Transall, en mission de parachutage nocturne de vivres et de médicaments, ont été « accrochés » à plusieurs reprises par des radars serbes, ce qui signifie que des armes anti-aériennes sont pointées dans leur direction et que la chaine-radar serbe a été activée pour manifester la vigilance de Belgrade face à ce qui lui paraît une menace potentielle.

Au vingt-huitième congrès du PCF de Saint-Ouen

M. Hue est apparu comme le favori pour succéder à M. Marchais à la tête du Parti communiste

■ SUCCESSION. A la fin de la quatrième journée du vingt-huitième congrès du Parti communiste, Robert Hue, maire de Montigny-les-Cormeilles (Val-d'Oise), *président de* l'Association nationale des élus communistes et républicains, était donné favori pour assurer la succession de Georges Marchais à la tête du PCF. Le choix du futur secrétaire national du Parti communiste *ne devait intervenir que* samedi 29 janvier, en fin d'après-midi, au terme d'une longue procédure qui privilégie l'avis de la direction sortante.

■ STATUTS. Les délégués ont entériné à la quasi-unanimité la réforme des statuts du parti, qui comporte l'abandon du «centralisme démocratique». Toutefois, la présentation de plusieurs motions d'orientation lors des congrès futurs restera interdite, et une proposition de compromis, *consistant à pouvoir inscrire* des formulations «alternatives» dans le texte unique, a été rejetée.

Peu connu des Français, voire de certains de ses camarades du bureau politique, Robert Hue pourrait être, selon la nouvelle *terminologie* adoptée lors du vingt-huitième congrès du PCF, le premier secrétaire national, et le quatrième «premier dirigeant» *du parti, après* Maurice Thorez, Waldeck-Rochet et Georges Marchais. Après avoir ouvert le congrès par la présentation du *nouveau manifeste* du Parti communiste (*le Monde* du 27 janvier), le maire de Montigny-lès-Cormeilles, âgé de quarante-sept ans, a donné pendant le congrès plusieurs signes indiquant qu'il était bien placé pour succéder à M. Marchais à la tête du parti.

On ne pouvait exclure, toutefois, l'éventualité d'un ultime coup de théâtre, destiné à démontrer, de manière éclatante, que rien n'est jamais joué d'avance au sein du Parti communiste. Avant la fin du congrès de Saint-Ouen, il restait, en effet, à vérifier non seulement l'affirmation selon *laquelle*, au *PCF*, «*on n'est pas* candidat», mais encore le principe selon lequel il vaut mieux ne pas l'être et attendre, selon la formule consacrée, d'être «présenté par les camarades».

La désignation du successeur de M. Marchais devait se faire selon une longue et quelque peu curieuse procédure : dès vendredi soir, le bureau politique sortant – qui, normalement, n'existe plus depuis l'ouverture du congrès mardi *dernier – devait indiquer* au comité central sortant – même remarque – les avis à transmettre à la commission des candidatures du congrès. Celle-ci, composée de quelque deux cent trente militants choisis par leurs fédérations et complétée par une délégation de quinze membres du comité central sortant, est animée par Alain Bocquet, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale et autre candidat potentiel à la succession de Georges Marchais. Elle devait arrêter la «configuration» (en termes de nombre de membres, de représentation *des femmes*, *des régions*, des sensibilités minoritaires) du prochain comité national. A ce stade de la discussion, a précisé Pierre Blotin, membre du bureau politique chargé de la communication, il ne devait pas être question d'avancer le nom du futur secrétaire national. De fait, il n'en a rien été au cours de la longue réunion du comité central, pendant plus de trois heures, dans la soirée de vendredi.

«Social-démocrate»!

Le nouvel «homme fort» du PCF – *si tant est qu'il le soit* – ne devait être proposé au nouveau comité national que samedi, dans l'après-midi, après que celui-ci eut entendu les recommandations, plus ou moins pressantes, du bureau politique sortant.

Depuis le début de la préparation du vingt-huitième congrès et l'annonce du départ de M. Marchais, *tout a été fait pour* permettre d'afficher la naissance d'un Parti communiste «*de type nouveau*», où les adhérents sont «*souverains*». La direction a, du reste, immédiatement réagi, vendredi après-midi, auprès des journalistes de l'Agence France-Presse, qui «couvrent» le congrès, après la publication d'une première dépêche indiquant que le choix de M. Hue était quasiment fait. Il fallait accréditer jusqu'au bout l'idée selon laquelle rien n'a été préparé à l'avance.

Dans la discussion portant sur la réforme des statuts, qui entérine l'abandon du centralisme démocratique sans condamner ce *principe* de façon explicite, M. Marchais est lui-même «monté au créneau», à deux reprises, pour assurer que les pratiques du passé sont désormais révolues. Seul délégué à pouvoir prendre la parole sans demander l'autorisation à qui que ce soit, le secrétaire général sortant a interpellé, une première fois, Gérard Alezard, membre du bureau confédéral de la CGT, qui venait de regretter le procédé utilisé, deux jours plus tôt, par Jean-Paul Jouary pour disqualifier le philosophe Lucien Sève, proche des refondateurs (*le Monde* du 28 janvier). «*Non, là, c'est trop grave!* a lancé M. Marchais. *Existe-t-il un seul dirigeant qui ait traité Lucien Sève de social-démocrate? Si c'est le cas, je le condamne formellement, mais je ne vais pas mettre une muselière à chacun des mille sept cents délégués présents!*» Alors que M. Alezard tentait de répondre, sous les huées des congressistes, il est apparu, en tout cas, que le terme de «social-démocrate» demeure une injure pour beaucoup de communistes.

Une seconde fois, le secrétaire général est intervenu, avec la même vigueur, en réponse à Pierre Seleskovitch, collaborateur de la section économique du comité central, qui avait évoqué, comme plusieurs journaux, la technique de l'«écrémage» découlant du centralisme démocratique (*le Monde* du 29 janvier).

Le «filtrage» des délégués

«*Les votes contre et les abstentions n'ont cessé de monter de la cellule à la section et de la section à l'échelon des conférences fédérales*», a assuré M. Marchais en livrant une longue série de résultats de votes – incomplets et, évidemment, invérifiables –, d'où il ressort, en outre, que le principal texte du vingt-huitième congrès, le manifeste du Parti communiste, a été adopté par 91 % des délégués au niveau des sections, par 90,4 % au niveau fédéral et par 96,3 % au niveau national.

Filtrage? Ecrémage? «*J'ai connu cela dans le passé, mais c'est irrémédiablement fini, irrévocablement*», a affirmé le député du Val-de-Marne. «*Je ne dis pas que tout a été parfait partout, mais la ligne a été de dire : veiller, à tous les niveaux, à ce que les camarades qui ne sont pas d'accord soient représentés*», a-t-il ajouté, confirmant ainsi, au passage, qu'il y a encore une «ligne» avancée par le «centre» (1).

La longueur et la vigueur des discussions sur la réforme des statuts ont cependant démontré la montée en puissance d'un véritable débat au sein du Parti communiste. Une déléguée alsacienne a regretté, par exemple, qu'on donne trop la parole à «*ceux qui ont des divergences*», tandis qu'un délégué de l'Yonne souhaitait voir davantage applaudis les minoritaires, afin de «*les encourager à avoir du courage*». Un autre a même rappelé, publiquement, la *pratique* clandestine, en certaines occasions, du «*vote révolutionnaire, qui consiste à voter pour l'adversaire pour affaiblir l'allié*», méthode employée en 1981 au second tour de l'élection présidentielle.

Le congrès a certes repoussé le *compromis* proposé par Paul Boccara selon lequel, à défaut de la présentation de plusieurs motions d'orientation, les textes soumis à la discussion, à l'avenir, pourraient comporter des propositions alternatives. Cependant, la dernière journée de M. Marchais, en tant que secrétaire général du PCF, devait être celle de la diversité. Ce fut en tous points réussi. Lors du vote final sur la réforme des statuts, il y eut jusqu'à 44 abstentions et 52 voix «contre» sur mille cinq cent quatre-vingt-un votants! Dans le parti de M. Marchais, on ne compte toujours pas les voix «pour».

JEAN-LOUIS SAUX

(1) *Conséquence de l'abandon du centralisme démocratique, l'Humanité du samedi 29 janvier ne portait plus comme sous-titre «organe central du Parti communiste français», mais «journal du Parti communiste français».*

CLÉS/ *Secrétaires généraux*

En soixante-quartorze ans d'existence, le Parti communiste a eu sept secrétaires généraux.

■ Ludovic Oscar Frossard (1889-1946). Père de l'académicien André Frossard, L.O. Frossard *a été le premier secrétaire* général, élu le 4 janvier 1921. S'opposant à la «bolchévisation», il démissionne le 1er janvier 1923, rejoindra la SFIO dont il deviendra un député et sera journaliste sous l'Occupation.

■ *Louis Sellier* (1885-1978). Elu secrétaire général intérimaire en 1923. En juillet 1924, il est «débarqué» au profit de Pierre Sémard; *mais le véritable maître* du parti est Albert Treint, connu pour ses méthodes brutales. Il rejoindra aussi la SFIO.

■ *Pierre Sémard* (1887-1942). Désigné en 1924, il rompt en 1929. Il rejoindra la SFIO et votera les pleins pouvoirs à Pétain. Il sera fusillé en 1942 par les nazis.

■ Henri Barbé (1902-1966). Sémard cède la place à un «*secrétariat politique collectivement responsable*» à la tête duquel se trouve Henri Barbé en 1929. Evincé en 1931, il basculera dans la collaboration.

■ Maurice Thorez (1900-1964). Chef depuis 1931, il devient formellement secrétaire *général en 1936. Il passe la* guerre à Moscou pendant que le parti est dirigé, en France, par le trio Duclos-Frachon-Tillon. Il meurt, en 1964, avec le titre de président du PCF, deux mois après avoir fait «monter» Waldeck Rochet au secrétariat général.

■ Waldeck Rochet (1905-1983). Il occupera effectivement ses fonctions de 1964 à 1969, date à laquelle il tombe gravement malade. Dès 1966, les Soviétiques ont choisi Georges Marchais pour lui succéder.

■ Georges Marchais (1920). Secrétaire général adjoint depuis 1970, il devient le «patron» en *1972 et quitte son poste vingt-*deux ans plus tard.

Conservateur professionnel

Suite de la première page

Dix ans plus tard, à la Libération, le PCF accorde, là encore, une importance secondaire au programme. La participation au pouvoir compte davantage que les réformes à accomplir. Chassé du gouvernement, en 1947, il ne se préoccupe pas davantage de proposer une «transition» vers le socialisme, ni de définir sa conception de celui-ci, même si Maurice Thorez, dans un entretien au quotidien britannique *The Times*, surabondamment citée par ses héritiers trente ans plus tard, avait alors paru esquisser *une «voie française»*.

Le programme commun que réclament à cor et à cri les communistes, dans les années 60, afin de conclure une alliance durable avec le reste de la gauche, a donc une signification importante. Pour la première fois de leur histoire, les communistes français cherchent vraiment à définir un projet de gauche dans leur pays, en négociant avec leurs partenaires, en réfléchissant pour leur compte aux réformes possibles et au rythme auquel elles peuvent être accomplies. Cessant *d'être simplement le porte-étendard* d'une révolution mythique, d'une société rêvée, dont le modèle se situait en Union soviétique, le PCF se soucie d'analyser et de chercher à transformer réellement la société réelle.

Parvenu à la direction du parti *avec l'appui sans doute décisif* des dirigeants soviétiques – les révélations entraînées par la chute du régime communiste à Moscou *montrent à quel point* furent étroits, jusqu'à la fin, les liens du PC français avec son «grand frère» –, Georges Marchais a présidé à cette évolution de son parti. Sa compréhension des problèmes auxquels les communistes étaient affrontés et des solutions qui leur étaient apportées avec son accord n'était probablement pas la plus fine qui se pût rencontrer dans les cercles dirigeants du PCF.

La «théorie» n'a jamais été son fort. Reste qu'il a donné son aval à ce qui s'est fait alors et qu'il a prêté son visage, son style, son personnage à la rénovation communiste des années 70. Dans cette voie, le secrétaire général a incontestablement enregistré des succès. Obtenir des socialistes, qui s'y refusaient depuis 1947, une alliance en bonne et due forme est une victoire pour les communistes, surtout quatre ans après la contestation radicale que leur a fait subir le mouvement de mai 1968 et quatre ans, aussi, après que l'entrée des troupes de Moscou en Tchécoslovaquie a détruit le mythe d'une évolution possible à l'Est.

En outre, le nouveau PS qui, sous la direction de François Mitterrand, signe, en juin 1972, cet accord avec le PCF se veut l'antithèse de la SFIO, sur les décombres de laquelle il s'installe. La contrition est du côté des socialistes! Jean-Pierre Chevènement et ses amis en sont les inlassables frères prêcheurs (eux qui, pourtant, avaient commencé *leur carrière avec la bénédiction* de Guy Mollet...).

Le «socialisme réel»

Quant au «programme commun», il est si largement inspiré par les conceptions des communistes que ceux-ci n'ont pas grand effort à faire pour le diffuser à tour de bras. Ni le gauchisme des organisations révolutionnaires, qui connaissent alors leurs plus belles années, *ni* le modernisme de Michel Rocard ne parviennent à entamer la confiance croissante du «peuple de gauche» dans l'attelage PC-PS.

Fort de cette dynamique et du sauf-conduit que représente l'alliance des socialistes, le Parti *communiste accroît sa pénétration* dans la société française. Les élections municipales de 1977 en seront la consécration : des villes aussi *importantes que* Saint-Etienne, Reims, Béziers ou Le Mans se dotent, après et avec des dizaines d'autres, de municipalités *dirigées par le PCF*. L'hypothèse d'un maire communiste à Paris même n'est pas absurde, et il ne s'en faudra pas de beaucoup *qu'elle se réalise*. Autour du PCF – et à côté d'une CGT puissante –, une nuée d'architectes, d'urbanistes, d'universitaires, d'artistes de toutes disciplines forme une zone d'influence étendue. Les fêtes de *l'Humanité*, année après année, s'enorgueillissent de participations prestigieuses. Les ouvrages consacrés au «nouveau communisme» se multiplient. Georges Marchais est une vedette de la télévision, que les ministres redoutent d'affronter en direct après un mémorable face à face avec Jean-Pierre Fourcade.

Objectivement, les progrès accomplis par le PCF au cours de ces années ne sont pas contestables. Apprécier leur portée est une autre affaire. Le Parti communiste de Georges Marchais a-t-il fait avancer la société française ou lui a-t-il fait perdre du temps? Le retard qu'il a fait subir à la modernisation de la gauche est-il compensé par la part qu'il a prise au rassemblement qui allait aboutir à la victoire de 1981 et aux réformes du premier septennat de François Mitterrand? La difficulté de la réponse tient au fait que ce rassemblement s'est largement fait contre la direction du Parti communiste, alors même que son résultat – la formation d'une majorité et d'un gouvernement d'union – correspondait à l'objectif qu'elle affichait depuis vingt ans.

Le salut à l'Est

L'action personnelle de Georges Marchais est évidemment entachée par cette contradiction majeure. Il est inscrit depuis l'origine dans les gènes du Parti communiste français que, *s'il est à la fois l'émanation* du système victorieux à Moscou en 1917 et celle d'un courant de la gauche politique et syndicale française, le *pouvoir*, en *son sein*, est toujours du côté de l'extérieur. Le secrétaire général mis en place après une conférence des PC qui, en 1969, à Moscou, avait été marquée par l'approbation de la «normalisation» en Tchécoslovaquie et par la maladie de Waldek Rochet n'a pas dérogé à la règle.

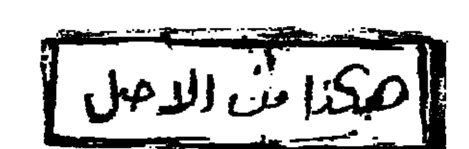
Lorsque la politique d'union de la gauche qu'il avait reprise et développée a été battue en brèche au sein du PCF, parce que le rapport des forces basculait en faveur du PS, il a cherché son salut à l'Est. L'exaltation du «socialisme réel» est devenue, à partir de 1978, son unique acte de foi. Du socialisme «*à la française*», il n'est resté qu'un slogan qui n'abusait plus grand-monde. Georges Marchais a manqué – s'il y a jamais songé – la rupture avec le communisme.

Comme l'écrit Anicet Le Pors, ancien conseiller de Georges Marchais (1), les communistes peuvent être tentés, aujourd'hui, de faire porter injustement à leur dernier secrétaire général (puisque son successeur sera secrétaire «*national*») toute la responsabilité d'un parcours qui, d'un virtuel parti de gouvernement, a fait une formation vouée à l'opposition et de plus en plus attirée par un populisme sans projet. Injustement, parce que les défauts de Georges Marchais sont, pour l'essentiel, à l'image de l'appareil dont il est issu et qu'il a renoncé à faire évoluer.

Le système de sélection, de formation et de promotion des responsables communistes, à travers les écoles de cadres et sous la *tutelle de la «section» qui suit* leur carrière, a produit un «collectif» uniquement préoccupé de sa propre survie. Un système conçu *pour soustraire* les cadres du parti au conservatisme que sécrète la société a créé la micro-société la plus conservatrice qui soit. Les «*révolutionnaires professionnels*» voulus par Lénine sont devenus des professionnels du conservatisme. Georges Marchais aura été, sans faillir, le premier d'entre eux.

PATRICK JARREAU

(1) *Pendant la mue, le serpent est aveugle*, éditions Albin-Michel (*le Monde* du 22 janvier).



Les législatives partielles

Trois face-à-face entre le PS et la droite

Organisées à la même date et pour les mêmes motifs – infractions à la loi sur le financement des campagnes –, se résumant toutes à un face-à-face serré entre le PS et la majorité, les trois élections législatives partielles à Paris, dans le Loir-et-Cher et dans les Alpes-de-Haute-Provence (1) ont, potentiellement, un enjeu qui dépasse le cadre des circonscriptions intéressées par ce retour obligé aux urnes.

A droite comme à gauche, la consigne a été de conduire une campagne dite «de proximité» pour les trois élections législatives partielles de dimanche. Edouard Balladur s'est contenté d'envoyer sa photo dédicacée à chacun des trois candidats de la majorité, tous d'étiquette UDF. Président de cette confédération, Valéry Giscard d'Estaing n'a fait, curieusement, aucun déplacement et pas même de commentaire sur ces élections. A Paris, c'est le maire, Jacques Chirac, qui s'est engagé prudemment, préférant remettre à la semaine prochaine une réunion publique. Plusieurs ministres sont venus battre le pavé, mais sans tambour ni trompette.

A gauche, on ne s'est pas davantage précipité. Michel Rocard n'a fait qu'une seule réunion publique à Paris. N'ayant pas été invité à Blois, il a prévu de se rendre à Digne, jeudi prochain. Bernard Kouchner et Martine Aubry sont allés soutenir le suppléant de Jack Lang. Des femmes socialistes sont venues épauler Daniel Vaillant pour rappeler le rôle éminent de la femme en politique. Rien d'autre.

Le précédent de 1982

Le fait que ces trois élections aient été provoquées par suite de débordements financiers peut sans doute expliquer cette absence de flonflons. Que ces trois face-à-face se soient déroulés sous le haut patronage contestable des trois députés invalidés – Anne-Marie Pierre-Bloch chaperonnée par son mari; Michel Fromet couvé par l'indispensable Jack Lang; Francis Galizi téléguidé par son président de conseil général Pierre Rinaldi – a également incité les responsables parisiens à la prudence. Surtout, il est évident que dans ces trois élections la majorité a, de toute façon, plus à perdre que la gauche.

On peut, en effet, faire un parallèle avec les quatre élections législatives partielles qui, par suite d'annulations par le Conseil constitutionnel, avaient eu lieu les 17 et 24 janvier 1982. Elles intervenaient neuf mois après le grand chambardement de la «vague rose» de 1981, deux mois avant des élections cantonales, et se résumaient aussi à un affrontement entre le PS et la droite RPR-UDF. Etaient concernées deux circonscriptions parisiennes, une autre dans la Marne et la dernière en Seine-et-Marne. L'engagement, de part et d'autre, avait été sans retenue. Le premier ministre, Pierre Mauroy, avait fait campagne contre la *«droite revancharde»*. Jean Lecanuet voyait venir *«le temps d'une certaine résistance»*; Jacques Chirac, *«l'occasion pour l'ancienne majorité de se mobiliser»*.

La droite imposa ses quatres candidats dès le premier tour : Jacques Dominati, Pierre de Bénouville, Alain Peyrefitte et le petit nouveau, Bruno Bourg-Broc. Leur arrivée au Palais-Bourbon fut du grand spectacle! *«Le système socialiste ne durera pas très longtemps»*, pronostiqua Jacques Chirac. *«Nous avons perdu un match, mais pas le championnat»*, rétorqua Pierre Mauroy. *«Sérieux avertissement»*, conclut Michel Rocard. De fait, les élections cantonales qui avaient suivi avaient été un sérieux revers pour le socialisme conquérant de mai 1981 : cent sièges perdus. L'histoire du premier septennat Mitterrand a retenu que ces élections partielles avaient sonné, en réalité, la fin de l'«état de grâce» de la gauche...

DANIEL CARTON

(1) Aux élections législatives de mars 1993, les résultats du premier tour étaient les suivants :

Dix-neuvième circonscription de Paris : Jean-Pierre Pierre-Bloch (UDF-PSD), 34,87 %; Daniel Vaillant (PS), 21,97 %; Patrice de Blignières (FN), 14,44 %; Philippe Genma (GE), 9,28 %; Mireille Marchioni (PC), 7,18 %.

Première circonscription de Loir-et-Cher : Jacqueline Gourault (UDF-CDS), 34,90 %; Jack Lang (PS), 34,37 %; Paul Pelletier (FN), 10,90 %; Jean-Louis Le Moing (PC), 6,65 %; Nicole Combredet (Vers), 6,45 %.

Première circonscription des Alpes-de-Haute-Provence : Pierre Rinaldi (RPR), 37,94 %; François Massot (PS), 21,88 %; Bernard Falque de Bézaure (FN), 12,89 %; Gérard Paul (PC), 12,54 %; Pierre-Alain Cambefort (Verts), 12,17 %.

MM. Longuet et de Charette (UDF) souhaitent que M. Deniau conduise une liste unique de la majorité aux européennes

L'UDF continue de s'exprimer à plusieurs voix sur les élections européennes. Sa composante centriste, le CDS, devait réaffirmer, samedi 29 janvier, à l'occasion de la réunion de son conseil politique, son choix en faveur de Dominique Baudis, député de Haute-Garonne et maire de Toulouse, pour conduire une liste d'union aux élections européennes.

Après les déclarations de Charles Millon, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, en faveur de deux listes de la majorité (*le Monde* du 22 janvier), deux ministres UDF, Gérard Longuet et Hervé de Charette, ont renouvelé publiquement leur attachement à une liste unique, conduite par Jean-François Deniau, député (UDF) du Cher. *«Je souhaite que la voix de la majorité soit la plus forte possible, et elle ne le sera que sur une liste unique et dans un groupe unique»*, a affirmé M. Longuet, ministre de l'industrie et président du Parti républicain, vendredi, sur France-Inter, en ajoutant que M. Deniau reste *«le candidat du Parti républicain»*.

En écho, Hervé de Charette, ministre du logement et délégué général des clubs Perspectives et Réalités, a indiqué, dans un entretien à Radio-Communautés juives (RCJ), qui devait être diffusé dimanche, qu'il juge *«assez légitime qu'une personnalité de l'UDF»* conduise une liste unique de la majorité. Affirmant que M. Deniau ferait *«un très bon candidat»*, M. de Charette a déclaré : *«Premièrement, l'Europe, c'est le message de l'UDF; on ne peut pas nous enlever tout. Deuxièmement, il y a un partage des tâches qui est assez légitime.»* Le ministre du logement a souligné que les négociations entre les deux partis de la majorité, pour rédiger un texte commun sur l'Europe, sont *«très bien engagées»*. *«Si nous sommes d'accord sur le même programme, il y aura, évidemment, une liste commune»*, a-t-il souligné.

Pour la deuxième fois consécutive

Les élections municipales de Saint-Tropez sont annulées

NICE

de notre correspondant régional

Les électeurs de Saint-Tropez vont devoir se rendre aux urnes pour la troisième fois en cinq ans. Dans un arrêt rendu vendredi 28 janvier, le Conseil d'Etat a, en effet, annulé les élections municipales partielles du 2 mai 1993, qui avait vu la victoire, avec 52 voix d'avance, de la liste conduite par le député (RPR) du Var et ancien maire de la commune, Jean-Michel Couve, également conseiller général, sur celle dirigée par le maire sortant, Alain Spada (divers droite). Cette élection faisait suite, elle-même, à l'annulation du scrutin de mars 1989, dans lequel M. Spada avait devancé M. Couve, élu en 1983, de 295 voix.

L'annulation des élections de 1989 avait été rendue nécessaire par des démissions en cascade, dont dix – sur vingt-deux élus – dans les rangs de la majorité municipale, au terme d'une longue crise qui avait éclaté à l'été 1991. Un élu de l'opposition, Michel Brunet, avait accepté, *in extremis*, de siéger aux côtés de M. Spada et d'assurer la survie de la municipalité, mais le sous-préfet du Var, Jean-Claude Giraud, avait estimé irrégulière l'installation de ce conseiller. Considérant que la municipalité avait perdu le tiers de ses effectifs, il avait donc convoqué les électeurs pour une élection partielle.

Le 29 avril 1993, le tribunal administratif de Nice avait confirmé l'annulation de l'installation de M. Brunet, tout en déclarant *«prématuré»* l'arrêté de convocation du sous-préfet du Var. Considéré comme une partie du processus électoral, cet acte ne pouvait être évoqué qu'après la proclamation des résultats. C'est donc en toute logique juridique que le tribunal avait rendu un second jugement, le 2 juillet 1993, annulant le scrutin du 2 mai. M. Couve, ainsi que le préfet du Var, avaient alors formé un recours suspensif devant le Conseil d'Etat. M. Spada déposait, de son côté, devant la même juridiction, deux requêtes, dont la finalité était de faire reconnaître la validité du mandat des élus de sa liste.

Le Conseil d'Etat a confirmé l'analyse du tribunal administratif, tout en écartant la réinstallation de la municipalité Spada. De nouvelles élections devront donc être organisées dans les deux mois à venir. D'ici là, la commune sera administrée par une délégation spéciale, composée de trois membres désignés, sous huitaine, par le préfet du Var.

GUY PORTE

MAYENNE : démission du maire de Laval. – A soixante-deux ans, le maire de Laval, André Pinçon (PS), a célébré, vendredi 28 janvier, le vingtième anniversaire de son mandat en s'en démettant. Entré au conseil municipal en 1971, avec l'ancien ministre Robert Buron, auquel il a succédé comme maire en 1973, André Pinçon avait informé les électeurs dès le lendemain de sa troisième réélection, en 1989, de son intention de passer la main au début de cette année. Le conseil municipal de Laval a élu comme successeur Yves Patoux (PS), un inspecteur des impôts de quarante-neuf ans. M. Pinçon demeure président de la communauté de communes du pays de Laval. – *(Corresp.)*



Selon «l'Evénement du jeudi» et «Libération»

De nouveaux documents mettent en cause les entourages ministériels dans l'affaire du sang contaminé

L'enquête actuellement menée par Marie-Odile Bertella-Geffroy, juge d'instruction à Paris, dans l'affaire du sang contaminé par le virus du sida, a, selon «l'Evénement du jeudi» et «Libération», permis de découvrir plusieurs lettres restées jusqu'ici confidentielles. Ces correspondances illustrent le décalage entre les préoccupations de scientifiques inquiets, en 1985, de la progression de la contamination des produits sanguins par le virus du sida, et celles de conseillers ministériels soucieux de préserver les intérêts économiques français.

Deux publications, l'hebdomadaire *l'Evénement du jeudi* de la semaine du 27 janvier au 2 février et le quotidien *Libération* du 28 janvier, font état de trois lettres concernant la contamination des produits sanguins par le virus du sida. Ces documents figurent dans le dossier d'une instruction judiciaire ouverte l'été dernier, après que des victimes aient déposé plusieurs plaintes pour empoisonnement à l'encontre de François Gros, conseiller scientifique de Laurent Fabius, alors premier ministre; Claude Weisselberg, conseiller d'Edmond Hervé, alors secrétaire d'Etat à la santé; Charles-Henri Philippi, directeur de cabinet de Georgina Dufoix, alors ministre des affaires sociales; Gaston Rimareix, directeur de cabinet d'Edmond Hervé; Marie-Thérèse Pierre et Jean-Baptiste Brunet, hauts fonctionnaires de la direction générale de la santé; et enfin, contre Bahman Habibi, alors directeur scientifique du Centre national de transfusion sanguine (CNTS).

A l'exception de Mme Pierre, toutes ces personnes sont visées par une nouvelle plainte pour empoisonnement déposée récemment par Me Max Lecoq, avocat d'un jeune hémophile contaminé par le virus du sida, auprès de Jean Zamponi, doyen des juges d'instruction de Paris. Me Lecoq a également déposé le 20 janvier auprès de la Cour de justice de la République une plainte pour empoisonnement visant Laurent Fabius, Georgina Dufoix et Edmond Hervé (*le Monde* du 22 janvier). Pierre Méhaignerie, garde des sceaux, a confirmé, vendredi 28 janvier sur RTL, que la Cour de justice *«va être saisie»*.

«N'importe quel accidenté»

Les trois courriers sortis du dossier d'instruction confirment, s'il en était besoin, le peu d'écho accordé, d'une part, aux appels répétés de certains scientifiques, dont le professeur Montagnier, sur la gravité de l'épidémie, et, d'autre part, ce qu'avait révélé le «rapport Lucas», à savoir le retard pris dans la mise en œuvre du test de dépistage du virus du sida sur les dons de sang, pour des raisons de protectionnisme industriel.

La première lettre a été adressée le 7 janvier 1985 par le professeur Luc Montagnier au professeur François Gros, alors conseiller scientifique du premier ministre Laurent Fabius. *«Le sida ne touche plus seulement les homosexuels et les nègres, mais n'importe quel accidenté ou opéré recevant une transfusion sanguine»*, écrit le professeur Montagnier, qui ajoute qu'*«il serait souhaitable que les représentants français à la CEE* [dont fait partie M. Gros] *agissent auprès du comité de la recherche scientifique et technique.»*

Le deuxième document est un courrier du docteur Claude Weisselberg, conseiller d'Edmond Hervé, au même François Gros, en date du 12 juin 1985 : *«Je vous avais fait part de mes doutes sur l'efficacité du test sur le plan strictement sanitaire,* écrit le docteur Weisselberg, *mais j'estimais en revanche que les déterminants politiques, médiatiques, industriels l'emportaient largement sur les arguments sanitaires et qu'une telle mesure ne pourrait être plus longtemps différée* (...). *Une décision retardée aurait des conséquences néfastes : absence de bénéfice politique, place libérée pour les firmes américaines tant sur le marché national qu'à l'export* (...). *Cette analyse n'est pas partagée par le cabinet des affaires sociales, qui, pour le moment, préfère attendre* (...).*»*

La troisième missive est signée François Gros, datée du 14 juin 1985, et adressée à Laurent Fabius. *«L'Institut Pasteur, sachant tout l'intérêt que vous portez aux recherches nouvelles pouvant avoir un fort impact public, se demande si vous ne souhaiteriez pas annoncer vous-même qu'un contrat vient d'être signé pour la mise au point d'un vaccin contre le sida... Tout commentaire faisant état d'une politique française énergique pourrait difficilement éluder la question du test de dépistage,* écrit le conseiller. *Ce test est – contrairement au vaccin – déjà parfaitement au point. J'ai déjà évoqué l'intérêt qu'il y aurait à ne pas trop en différer l'annonce (voir d'ailleurs la presse d'aujourd'hui), afin de permettre la valorisation d'une innovation française importante et pour éviter un envahissement par les réactifs étrangers* (...). *Au total, si vous estimez opportun de faire une annonce-choc, il me semble que ce devrait être dans d'assez brefs délais.»*

«Bénéfice politique», *«annonce-choc»*, *«envahissement de l'étranger»*... alors même que la contamination était en train de gagner, le langage et les préoccupations de certains conseillers ministériels, pourtant alertés du danger, résonnent aujourd'hui lourdement.

L. F.

DÉFENSE

Sur une initiative de François Léotard

Des gendarmes transformés en SVP itinérants

A partir du Var, François Léotard étend une formule dite de «postes mobiles avancés», qui fera du gendarme le dernier représentant de l'Etat dans des régions désertées par les services publics.

SAINT-PAUL-EN-FORÊT (Var)

de notre envoyé spécial

Si le citoyen ne vient pas à la gendarmerie, la gendarmerie ira à lui. Parodiant Lagardère, le héros de Paul Féval dans *le Bossu*, la gendarmerie a inventé la formule qui lui permet de se porter au contact de ses administrés, en se déplaçant vers eux plutôt qu'ils ne soient obligés de se rendre eux-mêmes à la brigade de leur canton. Ce moyen, c'est un simple camion Trafic Renault, mais spécialement aménagé pour recevoir le public, lui donner les informations de toutes natures dont il a besoin et pour l'assister dans ses démarches administratives. Un SVP itinérant en somme, mais en uniforme de soldat de la loi.

Les brigades ouvertes de nuit

Après une expérimentation dans la Loire, le ministre de la défense, François Léotard, a décidé de généraliser cette formule du «poste mobile avancé» (PMA). Il est venu, vendredi 28 janvier, inaugurer un PMA à Saint-Paul-en-Forêt, à moins d'une vingtaine de kilomètres de Fréjus (Var). Pour un total de 42 millions de francs, chaque département – le Var en tête, suivi de dix-sept autres départements dès 1994 – aura son PMA, voire deux, qui sillonnera les routes, les marchés, les zones rurales, les quartiers difficiles dans les banlieues, les manifestations sportives ou culturelles *«pour montrer la présence de l'Etat»* dans des régions désertées par la grande administration ou par les services publics. *«On a repris*, observe un magistrat, proche du maire de Fréjus, *une vieille formule, celle de l'épicier de campagne qui livre à domicile.»*

«Aller au-devant de la population, a expliqué M. Léotard, *au plus profond de nos campagnes, comme au cœur de nos cités ou des rassemblements populaires, c'est rapprocher le service public du citoyen, c'est aussi une autonomie retrouvée et une mobilité accrue du gendarme, conformes à la tradition.»*

Le PMA – capable d'accueillir jusqu'à quatre «clients» à la fois – aidera à régler les problèmes courants (déclarations de perte, actes administratifs, dépôts de plaintes, délivrances d'attestations, litiges familiaux, troubles de voisinage) et il fournira les renseignements de tous ordres à des usagers qui sont dépourvus de services publics à proximité ou qui ont du mal à se déplacer.

M. Léotard a voulu aller encore plus loin sur cette voie du service public. Il a décidé, en effet, de revenir sur l'une des réformes de 1989, après la colère des gendarmes, lorsque la majorité d'entre eux ont inondé de lettres anonymes les élus locaux et la presse pour dénoncer leurs conditions de travail et d'existence. Le ministre de la défense a expliqué à ses interlocuteurs varois qu'il modifiait, à compter du 1er mars, le régime de service de nuit dans les brigades pour une période d'essai de six mois.

Auparavant, une brigade sur deux fermait la nuit, l'alerte étant *donnée depuis un centre opérationnel* qui fonctionne en permanence au chef-lieu du département. La formule a déplu aux élus locaux, qui estiment que la population s'est sentie moins en sécurité. Un autre système sera mis en place pour rétablir un accueil à tout moment. Dans chaque brigade, un gendarme restera disponible pour les urgences de nuit et, si elle est nécessaire, l'intervention sera assurée par la patrouille de surveillance la plus proche, celle d'une brigade «binomée». Le ministre de la défense compte satisfaire tout le monde. Le public, qui est certain d'avoir quelqu'un à qui parler en situation de détresse. Ensuite, les *élus, qui retrouvent «leur»* brigade de canton. Quant aux gendarmes, M. Léotard se fait fort, avec des brigades de six hommes au minimum, de conserver libres les cinq soirées par quinzaine et les deux week-ends par mois qu'ils avaient obtenus après la crise de 1989.

JACQUES ISNARD

BANDE DESSINÉE

Le palmarès du 21e Salon international

Nikita Mandryka Grand Prix de la ville d'Angoulême

ANGOULÊME

de notre envoyé spécial

L'Académie des Grands Prix de la bande dessinée d'Angoulême a élu comme lauréat pour 1994 Nikita Mandryka, auteur notamment des aventures du célèbre Concombre masqué, et membre pendant plusieurs années de l'équipe de *Pilote*.

D'origine russe, mais né à Bizerte en 1940, Nikita Mandryka a réalisé dès son enfance un journal entièrement fait à la main, *Super-Digest*, qu'il faisait vendre par son épicier. Il a suivi des cours à l'IDHEC (Institut des hautes études cinématographiques) avant de collaborer, en 1964, avec le journal *Vaillant*, qui deviendra ensuite *Pif-Gadget*, et pour lequel il crée le Concombre masqué, un légume qui habite dans un cactus en forme de blockhaus et dont les expressions favorites sont *«Bretzel liquide!»* et *«Rhône-Poulenc nationalisé!»*.

Le Concombre masqué est un fana de télé-dérision et un adepte de l'absurde. C'est en 1965 que Mandryka entre à *Pilote*, où il rencontre Gotlieb, Hubuc, Yves Got, Jacques Lob et Jean-Marc Reiser. Il crée notamment à *Pilote* la série des *Clopinettes*, des gags qui se situent dans le prolongement de la Rubrique-à-brac de Marcel Gotlieb. Il y recrée également les aventures de son Concombre masqué. Mais en 1972 Mandryka quittera *Pilote*, un épisode du *Concombre* pratiquant le zen ayant été refusé par René Goscinny, alors rédacteur en chef du journal. Avec ses amis Gotlieb et Claire Bretécher, Nikita Mandryka fondera le mensuel *l'Echo des savanes*. Il y créera *les Aventures de Bitoniot*, et de nouvelles histoires du *Concombre*.

Les huit Alph'arts

Après l'échec d'une direction collégiale à *l'Echo des savanes*, il collabore à d'autres revues de bandes dessinées puis revient à *Pilote* en 1979. Trois ans plus tard, il deviendra le rédacteur en chef de la nouvelle formule de *Charlie mensuel*, qui vient d'être racheté par Dargaud. *Mais il* abandonnera rapidement ce poste pour se consacrer à ses livres : une adaptation osée d'*Alice au pays des merveilles* et à nouveau les aventures de son personnage légumier et masqué pour *Spirou*. Nikita Mandryka est l'auteur d'une quinzaine d'albums publiés chez Dargaud, chez Dupuis et aux éditions du Fromage.

En outre, le jury, présidé par Gérard Lauzier, a décerné vendredi 28 janvier dans la soirée ses Alph'arts. L'Alph'art du meilleur album français revient à Fred pour *le Corbac aux baskets* (Dargaud), celui du meilleur album étranger à *Trait de craie* de Prado (Casterman). L'Alph'art du meilleur scénario récompense le troisième tome des aventures de Julius Corentin Acquefacques, *le Processus*, de Marc-Antoine Mathieu (Delcourt); celui de l'humour revient au *Grand karma*, de Ben Radis et Dodo (Humanoïdes associés). L'Alph'art «coup de cœur» est décerné à l'ouvrage *Slaloms*, de Lewis Trondheim (l'Association). L'Alph'art public couronne *Jeux pour mourir* de Jacques Tardi (Casterman). Enfin, l'Alph'art jeunesse est attribué pour la catégorie des 7/8 ans, à *Donito : le grand secret*, de Conrad (Dupuis), et, pour la catégorie des 9/12 ans, à l'album *le Rayon noir*, 44e album des aventures de Spirou et Fantasio, de Tome et Jeanry (Dupuis).

Plusieurs autres prix ont été décernés, dont le prix récompensant les lauréats du concours national de *strips*, qui permettra aux élus de voir leurs bandes dessinées publiées dans les 70 titres de la presse quotidienne régionale. Les lauréats *ex-aequo* sont Cécile Chicault et Jacques Pascal.

YVES-MARIE LABÉ

Rescapés de la lèpre à Madagascar

La maladie de Hansen frappe six millions de personnes La 41e journée mondiale, dimanche 30 janvier est l'occasion de rappeler que ce mal peut se guérir

MADAGASCAR

de notre envoyée spéciale

A droite, des hommes à tête de mouche – grandes lunettes noires à la mode 1970 sous des chapeaux de paille d'artisanat local –, assis derrière des bureaux d'écolier. A gauche, des femmes en boubou coloré et des religieuses en uniforme babillant joyeusement. Les pensionnaires de l'hôpital annexe de Moramanga (140 kilomètres à l'est de Tananarive) vont assister au spectacle de leur vie, joué sur une scène de fortune, une heure durant. *Malgré ton rejet, malgré ton abandon* est une pièce écrite par Jasmin Rajemisa, dit «James», laborantin-chauffeur au dispensaire de la mission catholique d'Imerimandroso, à une centaine de kilomètres au nord. «James» est un rescapé de la lèpre.

Les acteurs qui se succèdent devant le grand paravent installé pour l'occasion dans la «salle d'œuvres» de l'hôpital portent tous les séquelles de la maladie de Hansen (1). Le plus atteint a la mâchoire enserrée dans une lanière de cuir, un pied tordu et s'appuie sur une canne, l'autre a les mains en griffe, et le troisième un seul orteil, énorme. Trois jeunes et jolies femmes lèvent leurs bras à chaque intermède musical. L'une n'a plus ses mains. Malgré le handicap, la représentation semble avoir libéré de leurs inhibitions les artistes amateurs, acteurs de leurs malheurs. Libérés de la honte. Car, dans les hautes terres comme partout sur l'«île Rouge», la lèpre frappe ses victimes du sceau de l'exclusion, de la vie à la mort.

A Madagascar, les enfants «jouent aux lépreux». *«On attache bien du prix à la «cohésion de la famille», mais quiconque est lépreux doit être expulsé»*, dit un proverbe malgache. Combien sont-ils à avoir fui le foyer et leur région d'origine pour errer à travers le pays, rongés par la maladie? Combien sont-ils à avoir trouvé refuge sous l'aile des bonnes sœurs missionnaires? A Moramanga, dans des murs bâtis vers 1930 par l'Etat pour accueillir les pestiférés, les «privées» déploient leurs bons offices sous les auspices du médecin public de secteur.

Sœur Daniela, de la congrégation des Petites servantes du Sacré-Cœur, arrivée de Turin il y a vingt-trois ans, raconte que derrière le pavillon des malades – une vingtaine, soignés par polychimiothérapie (PCT) (2) – la colline recèle les corps de certains malheureux, guéris, mais morts mutilés, et interdits de ce fait du tombeau familial. La tradition malgache veut que les «corps humides» soient enterrés dans les lits les plus bas du tombeau pour remonter ensuite sur les lits supérieurs, la chair en putréfaction ne devant pas «contaminer» l'os sec et éternel des ancêtres. Le corps du lépreux, par nature corrompu, est suspecté de ne pouvoir accomplir cette transformation.

Cinq à six mille nouveaux cas par an

«Parfois, j'entends des bruits dans la nuit. Ils viennent en déterrer un, pour le rapatrier dans la tombe de la famille», confie sœur Daniela pour expliquer que ces tombeaux sans croix restent provisoires. Le cadavre délivré de sa chair redevient «pur», digne de la sépulture ancestrale.

Près de 6000 lépreux sont pris en charge dans les structures sanitaires précaires du pays. Ils seraient 20000 à 25000 sur l'île, avec cinq à six mille nouveaux cas détectés chaque année, selon les chiffres de l'Association française Raoul-Follereau (AFRF), dont l'antenne sur place se bat chaque jour pour changer les habitudes, acheminer les plaquettes de médicaments, distribuer voitures ou motos à ses relais sur le terrain, prodiguer formation et conseils au personnel soignant. Vu l'état des routes et la ténacité des préjugés, la tâche est difficile.

Le suivi des patients mutilés pose également problème. Un long travail de kinésithérapie est souvent nécessaire pour soulager les névrites ou empêcher des dégradations ultérieures chez les infirmes et chez les victimes de déficit sensoriel. Le recours à la chirurgie réparatrice, qui corrige les lésions, décomprime les nerfs ou ampute, est fréquent. Mais les chirurgiens, quand ils existent, se heurtent là encore au tabou de l'intégrité corporelle.

En 1988, un Programme national lèpre (PNL) tripartite a été signé entre l'AFRF, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le ministère malgache de la santé. Outre la couverture géographique du pays en PCT, le PNL repose sur un traitement des malades à domicile. L'entreprise est délicate, car en cas de poussée de fièvre et de réaction aux médicaments, les plaquettes de PCT, prévues pour vingt-huit jours, ont tôt fait de finir au rebut. Un long travail d'éducation sanitaire est amorcé, au bon vouloir des autorités provinciales.

A l'extrême nord de l'île, à Antsiranana, dans un bureau où s'affiche une devise de circonstance dans ce pays en ruine – «L'homme inférieur est influencé par l'appât du gain» –, M. Noë Rakotondrajaona, responsable santé de la province, envisage de sélectionner parmi les collégiens des émissaires chargés de transmettre au village les règles sanitaires de base. Et de dissuader les habitants d'avoir uniquement recours aux tradi-praticiens, les ombiasy, qui associent systématiquement chaque affection à la fatalité d'un sortilège ou à la transgression d'un interdit (le *fady*). Ces jeunes «messagers de la santé» seront primés en fin d'année. Une autre idée fait son chemin : celle de créer des «écoles des maris», pour inciter les hommes de la région, en majorité musulmans, à faire passer les messages de prévention.

Un médecin pour 10000 habitants

Dans cette île, dont le président est un médecin, on compte un praticien pour 10000 habitants, et plus d'un millier de diplômés sont en attente de poste. Certains deviennent commerçants ou taxis, et les maigres salaires de ceux qui ont la chance d'exercer les poussent à arrondir leurs fins de mois en cumulant d'autres activités. Dans le service public, les moins scrupuleux font payer au malade hospitalisé son repas, son médicament, et, éventuellement, son opération!

«Comme disait Einstein, on détruit avec beaucoup plus de facilité l'atome que la mentalité», ironise le professeur Damasy Seth Andriambao, nouveau ministre de la santé. *«Dans l'état financier où nous sommes*, avance-t-il plus sérieusement, *il nous est difficile de retarder ou de refuser les apports extérieurs et privés.»* Le budget du ministère malgache de la santé représente à peine 6 % du budget global de l'Etat, dont 70 % sont engloutis dans les dépenses de fonctionnement, les 30 % restants étant destinés aux médicaments et à la «logistique», dont le carburant. L'Association française Raoul-Follereau a donné 140000 dollars (840000 francs environ) au programme de lutte contre la lèpre et la Banque mondiale en a prêté 23000 (138000 francs). *«Je ne suis pas découragé,* conclut le ministre, *mais ce n'est pas en trois mois que l'on fera des miracles.»*

LAURENCE FOLLÉA

(1) Le bacille de la lèpre a été isolé en 1873 par Armauer Hansen, médecin norvégien, *qui lui a donné le nom scientifique* de *Mycobacterium leprae*.

(2) Découverte en 1981, la polychimiothérapie associe trois antibiotiques puissants – rifampicine, clofazimine et dapsone – et permet de soigner la lèpre en six mois (forme simple, dite «paucibacillaire», de la maladie) ou en vingt-quatre mois (forme multibacillaire). Administrée précocement – le bacille incube entre trois et quinze ans – dès les premiers symptômes (tâches blanches ou rougeâtres), elle évite les mutilations. Un traitement plus court (quatre semaines), associant un nouvel antibiotique, l'ofloxacine, et la rifampicine, est à l'essai. La mise au point d'un vaccin se heurte à l'impossibilité de cultiver le bacille *in vitro*.

JUSTICE

Le procès d'Omar Raddad
à la cour d'assises des Alpes-Maritimes

Les certitudes de l'adjudant-chef

La cour d'assises des Alpes-Maritimes a entendu, vendredi 28 janvier, les dépositions des experts en médecine légale et le rapport des gendarmes ayant mené l'enquête sur le meurtre de Ghislaine Marchal.

NICE

de notre envoyé spécial

L'adjudant-chef Cenci est un conteur. Avec son accent discret qui colore un don certain pour le récit, on aimerait l'entendre évoquer Mistral ou Alphonse Daudet. Mais c'est de justice qu'il prétend parler aujourd'hui, et, s'il n'a pas renoncé aux effets des acteurs, c'est que l'institution judiciaire a toujours eu un goût prononcé pour le spectacle. C'est pourtant un drame affreux qu'il raconte. Un drame réel puisqu'il s'agit des derniers instants de Ghislaine Marchal, tuée dans sa cave, à Mougins, le 23 juin 1991.

« Omar Raddad se rend à la villa. Il ne veut pas tuer Mme Marchal (...) *il descend dans cette cave. Une discussion orageuse s'engage. Il exige de l'argent, elle refuse. Elle doit le chasser. C'est là qu'Omar Raddad décide de tuer Mme Marchal. Il va s'emparer d'un chevron, elle se porte à sa rencontre. Il lui assène un coup sur la tête. »* Un silence, puis l'adjudant-chef explique, avec la même certitude, que le jardinier a ensuite achevé sa victime avec une cisaille taille-haie. Jamais sans doute un enquêteur n'aura été aussi loin lors de la narration d'un fait contesté par l'accusé dans un dossier où ne figurent ni preuves, ni certitudes.

D'ailleurs, M. Cenci se trompe sur un élément-clé, car pour les médecins légistes entendus juste avant lui, le taille-haie n'est pas l'arme du crime. En examinant l'outil, un légiste a clairement expliqué que le profil très particulier de ses lames ne pouvait pas faire le type de blessures qu'il a observé sur la victime, et qu'il s'agit plutôt d'une lame tranchante des deux côtés, d'une largeur de deux centimètres à sa base et d'environ douze centimètres de long. Une arme qui ressemblerait à certains couteaux à cran d'arrêt.

La première partie du propos de l'adjudant-chef, si elle n'avait pas les mêmes qualités théâtrales, était cependant plus proche du dossier. Le gendarme, en détaillant l'enquête, énumérait des charges qui, sans être déterminantes, permettaient de montrer que les hypothèses « collaient » – selon la formule policière – avec les constatations objectives, car le dossier et le procès pourraient se résumer ainsi : rien n'exclut qu'mar Raddad soit coupable.

L'heure du décès

Mais M. Cenci est allé plus loin, exprimant sa propre conviction dans le langage des avocats généraux, avec un talent oratoire dont le parquet ne dispose pas toujours. Ce qui permet à Me Jacques Vergès de s'insurger contre *« le réquisitoire »* du gendarme.

Les scientifiques ne sont pas non plus à l'abri des polémiques et c'est sur l'heure de la mort de Mme Marchal qu'un expert judiciaire et un médecin-conseil de compagnies d'assurances, cité par Me Vergès, s'affrontent. Le premier estime que le décès doit être situé trente heures avant l'autopsie, soit vers 13 heures le dimanche 23 juin 1991. Le second est plus circonspect et les spécialistes discutent âprement leurs interprétations respectives de la rigidité, des lividités, du refroidissement corporel et de l'évolution de l'opacité de l'œil.

Cette dernière caractéristique est connue du président Armand Djian. Cela lui rappelle une chapelle où sont enchâssés les yeux d'une sainte, morte il y a des siècles. L'un est clair, l'autre s'est voilé. Dans son box, Omar Raddad semble n'entendre ni les remarques du magistrat, ni les déclamations de l'adjudant-chef, et la courtoise bataille des experts ne l'a pas ému. Il y a quelques heures, un psychologue a dit de lui : *« Son intelligence est normale-faible, avec une indigence culturelle. Il est calme, il fait confiance à la justice. »*

MAURICE PEYROT

Les financements occultes d'une filiale du groupe Lyonnaise des eaux-Dumez

Deux nouvelles mises en examen dans l'affaire Maillard et Duclos

BOURG-EN-BRESSE

de notre correspondant

Dans l'affaire de caisse noire et de versements occultes impliquant la société Maillard et Duclos, filiale régionale du groupe Lyonnaise des eaux-Dumez, Philippe Assonion, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Bourg-en-Bresse (Ain), a mis en examen, jeudi 27 janvier, une sixième personne pour recel d'abus de biens sociaux. Il s'agit d'Annie Métral, dont la charge de secrétaire administrative et de responsable de la délégation des jeunes du RPR du Rhône était financée par l'entreprise Maillard et Duclos (1). La secrétaire personnelle du maire de Lyon, Michel Noir, Christine Renouf, qui était aussi rémunérée par cette entreprise, a été entendue par la brigade financière du SRPJ de Lyon, mais elle n'a pas été présentée au parquet.

Sociétés « taxis »

Quelques jours plus tôt, Jean-Jacques Sera Martin, gérant des sociétés parisiennes Gaïa et Mithra, spécialisées dans le négoce, le courtage, les relations publiques et le conseil, avait aussi été mis en examen pour abus de biens sociaux, faux et usage de faux. Il est le troisième responsable d'entreprise (2) placé en détention dans le cadre cette affaire (*le Monde* du 6 décembre 1993).

Considérées comme des sociétés « taxis », Gaïa et Mythra, ont facturé pour près de 11 millions de francs de « prestations relationnelles » à Maillard et Duclos, permettant à cette entreprise de bâtiment de « sortir » environ 4 millions et demi de francs, virés en Afrique ou utilisés – à hauteur de 2,7 millions – au paiement des commissions occultes en espèces (3).

Philippe Assonian a organisé, vendredi 28 janvier, la première confrontation entre Robert Bourachot, Jean-Jacques Sera Martin, et le responsable d'une autre société écran, Jean-François Donzet. Selon les avocats des trois hommes, cette confrontation a permis d'établir le rôle de chacun dans le mécanisme des surfacturations et des circuits de financement, dont personne n'a contesté la réalité.

Selon Me André Soulier, défenseur de M. Bourachot, celui-ci continue de soutenir qu'il a toujours agi en parfait accord et en pleine connaissance des dirigeants de Dumez, en particulier de Bernard Cabanel, directeur général du groupe Dumez à l'époque. En revanche, M. Bourachot n'a, semble-t-il, toujours pas révélé à qui aurait éventuellement profité l'argent ayant transité par les sociétés écrans et les bons de caisse. D'après Me Soulier, son client a réaffirmé qu'il n'était pas *« un délateur et qu'il appartenait aux dirigeants du groupe Dumez de donner les noms s'il leur plaisait de le faire »*.

LAURENT GUIGON

(1) Elle est aujourd'hui la collaboratrice salariée de Jean Besson, député du Rhône et ancien secrétaire départemental du RPR.

(2) Robert Bourachot, ancien président du directoire de Maillard et Duclos et directeur régional de Dumez, et Jean-François Donzet, gérant de la société FJM Conseil Entreprise. Deux autres personnes, Gérard Tamet et Philippe François, membres du directoire de Maillard et Duclos, ont été mis en examen.

(3) Si l'on ajoute les facturations émises par FJM et sa filiale luxembourgeoise FJM Finance, le montant total des sommes ayant transité par l'ensemble des sociétés « taxis » s'élève à 15 millions de francs. D'autre part, le montant des versements en bons de caisse atteindrait 3,7 millions.

S'opposant par avance à une éventuelle libération des deux jeunes meurtriers de leur fils

Les parents du petit James Bulger lancent une pétition nationale en Grande-Bretagne

LONDRES

de notre correspondant

A écouter Ralph et Denise Bulger, c'est la loi du talion qu'il faudrait appliquer. Traumatisés par le meurtre de leur fils James, âgé de deux ans, par deux enfants de dix ans, ils demandent une nouvelle fois justice. Le procès des petits meurtriers, en novembre dernier (*le Monde* du 26 novembre 1993), avait provoqué une émotion considérable en Grande-Bretagne. A l'époque, le juge avait indiqué que Jon Venables et Robert Thompson (onze ans au moment du procès), étaient condamnés à la *« détention pour une durée illimitée »* selon le *« bon vouloir de la reine »*, euphémisme qui signifie que c'est le ministre de l'intérieur, Michael Howard, ou son successeur, qui devra prendre la décision éventuelle de relâcher les deux enfants.

Quand ? Le juge Morland vient de recommander que les meurtriers du petit James soient détenus pendant un minimum de huit ans, et lord Taylor, le plus haut magistrat de la Chambre des lords, a évoqué une période de dix ans. Pour Ralph et son épouse, ces précisions sont une insulte à leur drame : *« Je sais*, a affirmé Denise Bulger, *qu'ils recommenceront tous les deux. Ils sont diaboliques. Ils ont l'intelligence d'adultes, pas d'enfants. Ils ont pris une vie ; pourquoi auraient-ils de nouveau la chance de vivre une vie normale ? J'étais malade lorsque j'ai entendu parler de ces huit ans. »*

Ralph et Denise Bulger, qui viennent d'avoir un autre enfant, ont donc lancé une pétition nationale pour soutenir leur demande de voir les meurtriers de James passer le reste de leur vie en prison. Ils espèrent défendre leur point de vue au cours d'une rencontre avec le ministre de l'intérieur, Michael Howard. Ce dernier, circonspect, a précisé que la réaction de l'opinion serait l'un des éléments pris en compte avant qu'une décision de remise en liberté ne soit prise. De même, les meurtriers ne seront pas libérés, *« y compris après que la période de détention minimale aura été accomplie, s'il s'avère qu'ils représentent toujours un risque pour le public »*.

Cette lourde responsabilité du ministre de l'intérieur est critiquée par plusieurs commentateurs et hommes de loi, pour qui ce pouvoir de sentence doit être réservé aux seuls juges. Lord Lane, l'ancien *lord chief justice*, ajoute : *« Quand on laisse la parole à l'opinion publique dans de telles circonstances, soit cela signifie « j'obtiendrai davantage de votes », soit c'est une manière commode d'édulcorer sa propre opinion. »*

LAURENT ZECCHINI

REPÈRES

ÉDUCATION

Jacques Chirac se prononce pour un référendum sur l'école

Le président du RPR, Jacques Chirac, estime qu'*« un grand débat national et de vraies propositions »* sur l'avenir du système éducatif sont nécessaires. Dans un éditorial de *l'Essor du Limousin*, daté du 27 janvier, M. Chirac rappelle qu'il avait suggéré que ce débat débouche sur un référendum, *« c'est-à-dire que le choix des grands axes de la politique à mener sur les prochaines années soit ratifié par les citoyens eux-mêmes »*. *« Forts de cette adhésion*, poursuit-il, *les gouvernants pourraient plus aisément aller de l'avant »*. M. Chirac estime que la situation de l'école en France *« est telle que des décisions de fond ne pourront longtemps être renvoyées à plus tard »*. Il cite trois priorités : l'adaptation de l'école primaire, la formation des enseignants et la réforme du *« collège unique »*.

ENVIRONNEMENT

Des déchets allemands interceptés dans l'Aisne

Le ministre du budget, Nicolas Sarkozy, a indiqué, vendredi 28 janvier à Laon (Aisne), qu'il avait demandé à l'administration des douanes de déposer plainte après la saisie, le 24 janvier, de 25 tonnes de déchets dans un camion en provenance d'Allemagne. Le 18 janvier, déjà, les douaniers avaient intercepté un camion transportant des déchets de plastique venus d'Allemagne, auxquels étaient mêlés des résidus hospitaliers. Une enquête avait conduit à découvrir sur la commune de Fontenoy (Aisne), un dépôt d'environ 1 000 tonnes de déchets divers, prétendument en attente de recyclage. En août 1992, le gouvernement avait pris un décret interdisant l'importation de déchets ménagers étrangers et, le mois suivant, l'Allemagne s'était engagée à interdire l'exportation d'ordures ménagères en dehors des zones frontalières.

INSTRUCTION : un secret devenu « inapplicable » selon le garde des sceaux. – Le ministre de la justice, Pierre Méhaignerie, a déclaré, vendredi 28 janvier sur RTL, que le secret de l'instruction était *« inapplicable aujourd'hui »*, et qu'il fallait *« sortir »* de cet état de fait. Interrogé à propos de la publication par *le Point* du rapport du juge Thierry Jean-Pierre sur l'affaire Pelat, il a déclaré que ces dérapages étaient *« des réalités tolérées depuis plusieurs années, expliquées par certains, dont la presse, comme un moyen de rétablir la transparence »*. Sur l'indépendance des magistrats, le garde des sceaux a fait valoir que, *« désormais, le pouvoir politique n'arrêtait pas le cours de la justice pour qui que ce soit »*.

SPORTS

TENNIS : les Internationaux d'Australie

Le deuxième Grand Chelem de Steffi Graf

L'Allemande Steffi Graf, numéro un mondiale, a réussi le deuxième Grand Chelem de sa carrière en battant l'Espagnole Arantxa Sanchez-Viccario (6-0, 6-2), samedi 29 janvier à Melbourne, en finale des Internationaux d'Australie. Battue l'an dernier en finale de ce même tournoi par la Serbe Monica Seles, qui n'a toujours pas repris la compétition depuis l'agression dont elle a été victime au tournoi de Hambourg, l'Allemande n'a mis cette fois que cinquante-sept minutes pour signer son quinzième succès, le quatrième consécutif, dans un tournoi du Grand Chelem. Steffi Graf avait déjà réussi un Grand Chelem en remportant cinq tournois consécutifs (Internationaux d'Australie, de France, de Grande-Bretagne et des Etats-Unis en 1988 et d'Australie en 1989). Sept autres joueuses ont réussi des Grands Chelem : Margaret Smith-Court, Billie-Jean King, Maureen Connolly, Chris Evert, Shirley Fry, Doris Hart et Martina Navratilova.

FOOTBALL : championnat de France. – Marseille a battu Monaco (2-1), vendredi 28 janvier, en match avancé de la vingt-quatrième journée du championnat de France. Les Monégasques avaient ouvert le score par Youri Djorkaeff (23e min). Les Marseillais se sont imposés grâce à deux buts de Sonny Anderson (24e sur penalty et 50e).

Jean-Pierre Pierre-Bloch poursuit le MRAP pour diffamation

Une affaire de famille

Le tribunal de grande instance de Paris a examiné, vendredi 28 janvier, en procédure d'urgence électorale, l'action en diffamation intentée par Jean-Pierre Pierre-Bloch, ancien député (UDF) du dix-huitième arrondissement, contre une jeune Algérienne en situation irrégulière qui affirme avoir travaillé pour sa permanence électorale (*le Monde* du 27 janvier). L'action visait aussi le secrétaire général et un avocat du MRAP.

Le contentieux est original. Il oppose un ex-député de la majorité, militant de première ligne contre l'immigration illégale, à une jeune Algérienne sans papiers qui affirme avoir servi sa campagne électorale de 1993 contre la promesse d'une régularisation.

En sept heures d'audience devant la dix-septième chambre correctionnelle présidée par Jean-Yves Monfort, le procès aura glissé en un affrontement fratricide entre deux associations antiracistes concurrentes, le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) et la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA). Celles-ci, bien qu'appelant ensemble à une manifestation contre les lois Pasqua, samedi 5 février à Paris, semblaient désireuses de laver leur linge sale devant un tribunal.

Jean-Pierre Pierre-Bloch, ancien député, mais aussi membre de la commission exécutive de la LICRA, et son épouse, poursuivaient pour diffamation Fatima Khaldi, la jeune Algérienne, ainsi que le secrétaire général du MRAP, Mouloud Aounit, et l'un des avocats de l'association, Me Pierre Mairat, demandant à chacun le franc symbolique. A la jeune femme, Jean-Pierre Pierre-Bloch reprochait d'avoir affirmé, dans la presse, qu'elle avait été exclue de sa permanence parce que *« trop typée »*. Les deux responsables du MRAP, eux, était poursuivis pour avoir déclaré que M. Pierre-Bloch employait Mme Khaldi clandestinement. *« Que mon fils soit traité de négrier, c'était une injure à toute la famille Pierre-Bloch »*, est venu témoigner Jean Pierre-Bloch, père de l'ancien député et haute figure de l'antiracisme et de l'antifascisme.

« Contre l'immigration clandestine »

Fatima Khaldi a répété qu'elle avait été rémunérée 3 000 francs par mois pendant près d'un an pour cultiver la popularité de M. Pierre-Bloch parmi les électeurs d'origine maghrébine. *« J'avais entièrement confiance en lui* (...) *J'ai tout accepté car je voulais avoir mes papiers et j'avais peur »*, a-t-elle déclaré, en sanglotant, avant d'accuser l'entourage du député de l'avoir monté contre elle. L'ancien député, défendu par Me Patrick Quentin, d'autre part secrétaire général de la LICRA, a justifié son attitude par la pitié que lui avait inspiré la jeune femme : *« Je suis contre l'immigration clandestine, mais j'ai voulu sauver une jeune femme que je croyais désespérée ; je me suis fait avoir. »*

Fatima Khaldi serait, selon lui, *« une parfaite comédienne* (...) *prise en mains par les professionnels de la désinformation »*. L'expression vise le MRAP, accusé d'avoir « sorti » l'affaire dans le but d'empêcher l'élection d'Anne-Marie Pierre-Bloch, qui tente, les 30 janvier et 6 février, de reprendre le siège de son époux, invalidé par le conseil constitutionnel. S'efforçant de nier toute arrière-pensée politique, le MRAP, par la voix de Me Didier Seban, a affirmé avoir, bien avant la campagne électorale en cours, tenté, en vain, d'obtenir discrètement la régularisation de Mme Khaldi. Mais M. Pierre-Bloch, humilié de voir l'affaire prise en main par les animateurs du Secours catholique et de l'association Paris-Goutte-d'Or, qu'il semble considérer comme des adversaires politiques, aurait alors renoncé à toute largesse.

S'il est paradoxal d'entendre M. Pierre-Bloch revendiquer son aide à une travailleuse illégale, il n'est pas moins surprenant de voir le MRAP, qui revendique une solidarité militante avec les étrangers menacés d'expulsion, reprocher à M. Pierre-Bloch d'avoir établi un contrat de travail dans le seul but de régulariser, à titre humanitaire, Fatima Khaldi. Le premier substitut du procureur de la République, Edith Dubreuil, a reconnu, à sa manière, son trouble : elle s'est abstenue de prendre des réquisitions pour ne pas prendre parti *« entre deux associations qui sont les partenaires du ministère public dans la poursuite des délits raciaux »*.

Le jugement devait être rendu dans l'après-midi du 29 janvier.

PHILIPPE BERNARD

PHOTOGRAPHIE

FRANÇOIS KOLLAR à la galerie Zabriskie

Une leçon de modernisme

Cinq ans après la belle rétrospective de la Mission du patrimoine photographique (1), la galerie Zabriskie présente quelques-unes des images les plus fameuses d'un photographe méconnu d'origine slovaque, grand parmi les modernes de l'entre-deux-guerres : François Kollar (1904-1979). On retrouve avec plaisir son magnifique autoportrait avec sa femme Fernande, les cheveux longs et noirs du photographe, le coton blanc-froissé de la chemise sans col, l'ombre de son visage dessinée au mur.

Plaisir de contempler uniquement des tirages d'époque (années 20-30), intacts, avec des gris délicats, le velouté des matières. Et d'en découvrir d'autres comme ce formidable *Bords de Marne* (1928) grouillant de baigneurs en ombres chinoises, au point de croire reconnaître une piscine publique en plein air. Presque une abstraction.

L'ensemble chez Zabriskie est quasi pédagogique. Il s'agit là d'un condensé des facettes – ô combien variées – de ce touche-à-tout talentueux, artiste bien sûr, artisan certainement. Que n'a pas fait François Kollar? Cet ancien tourneur sur métaux aux usines Renault est connu comme photographe de mode (Balenciaga, Lelong, Balmain). Il a également réalisé des commandes publicitaires (Christofle, Lucky Strike, General Motors), des illustrations pour des dizaines de magazines *(Plaisir de France, Revue des agriculteurs de France)*, des reportages.



IN « FRANÇOIS KOLLAR » DE PATRICK ROEGIERS ET DOMINIQUE BAQUE, ED. PHILIPPE SERS/VILO

Autoportrait avec sa femme Fernande

Les historiens de la photographie retiennent surtout son travail-fleuve : *la France travaille*, une commande des éditions les Horizons de France, en 1931. Trois ans à sillonner l'Hexagone : mines du Nord, aciéries de l'Est, chantiers navals du Var, centrales hydroélectriques sur le Rhin, port de pêche de Boulogne, port de commerce de Marseille, filatures du Nord et du Midi. A l'arrivée : 1 400 photos publiées en quinze fascicules méthodiques, vingt spécialistes pour les textes. Un hommage aux «producteurs».

Kollar est donc partout. Chez Zabriskie, les mains soignées du couturier Lucien Lelong côtoient celles du soudeur. Le style, c'est simplement celui de l'époque, envahissant car révolutionnaire : le surréalisme, les expériences en tout genre, montages, solarisations, surimpressions, juxtapositions, angles vertigineux proches du Bauhaus, jeux d'ombres et de lumières, natures mortes précises, soucis du détail.

On prend ici une petite leçon de modernisme. Mais on découvre un photographe plus libre que certains de ses contemporains. Kollar s'adapte. Humaniste avec les travailleurs, surréaliste dans la publicité, constructiviste en laboratoire. Le talent de Kollar réside dans cette capacité de marier la commande avec des esthétiques radicales. Jamais l'un ne prend l'avantage sur l'autre. C'est un équilibre subtil, un respect du sujet comme du traitement. C'est exemplaire dans la photo montrant une plume posée sur une touche de machine à écrire Hermès *(« Touches légères comme une plume »)*. Dans la publicité pour les semelles de chaussures Wood-Milne (1931), la poudre L'Oréal (1930) ou la confection d'un costume (1935).

C'est flagrant dans les prises de vue dépouillées, cubistes, de robes. François Kollar rappelle, dans chaque image, qu'il y a un client à satisfaire. Et que le carcan de la commande peut s'avérer libérateur. La grande richesse du modernisme n'est-elle pas justement d'avoir su «garder le contact» avec la vie, les gens, les choses?

MICHEL GUERRIN

(1) La Mission du patrimoine (ministère de la culture) était privée de lieu d'exposition depuis la fermeture du Palais de Tokyo, en juin 1993, et celle du Grand Palais, en novembre. Elle vient d'en retrouver un, l'hôtel de Sully à Paris (4e), qui va lui céder quelques salles à partir de juillet.

▶ Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix, Paris (4e). Tél. : 42-72-35-47. Jusqu'au 1er mars.

▶ Lire : François Kollar, textes de Patrick Rœgiers et Dominique Baqué, ministère de la culture, Philippe Sers éditeur/Vilo, 1989. François Kollar, *la France travaille*, catalogue d'exposition de la Bibliothèque Forney, 1985.

LETTRES

A la demande des héritiers de l'écrivain

Le prix Colette change de nom

Colette aurait-elle refusé son estime à Salman Rushdie? C'est en tout cas ce que semblent penser les héritiers de l'auteur du *Blé en herbe*, en interdisant aux organisateurs du prix Colette d'utiliser, à l'avenir, le nom de l'écrivain. Ce refus intervient après que le prix eut été décerné, en 1993, à l'écrivain Salman Rushdie, condamné à mort par une *fatwa* du régime iranien pour avoir écrit *les Versets sataniques*. Les héritiers de Colette motivent leur refus en affirmant qu'il n'existe pas de parenté littéraire entre celle dont ils gardent le nom et l'écrivain britannique d'origine indienne. Le jury – composé d'Edmonde Charles-Roux, Jacques Chessex, Bernard-Henri Lévy, Françoise Mallet-Joris, Jean d'Ormesson, Erik Orsenna et Philippe Sollers – et la fondation suisse Armleder s'indignent de cette position qui constitue, à leurs yeux, *« une trahison aussi bien à l'égard de l'esprit de l'écrivain Colette que du combat de Salman Rushdie pour sa survie et sa liberté »*. Le jury et la fondation ont décidé de continuer à attribuer une récompense sous le nom de «Prix liberté littéraire».

R. R.

EXPOSITIONS

LÉGENDE DORÉE DU LIMOUSIN au Musée du Luxembourg

Des saints en foule

Il y a, en Limousin, une terrible quantité de saints et de saintes. Ils sont presque aussi nombreux que les saints bretons, leurs histoires tout aussi édifiantes, leurs pouvoirs non moins précieux.

Sainte Valérie fut décapitée par son fiancé, à laquelle elle se refusait parce qu'il était païen, et passa jadis pour guérir du mal des ardents. Saint Alpinien exorcisait les possédés. Son camarade saint Austriclinien fut ressuscité par le bâton miraculeux de saint Pierre et serait, sous le pseudonyme d'Architriclin, le patron des sommeliers. Saint Aurélien, un proche de saint Martial, protégea longtemps les bouchers de Limoges et s'invoquait aussi par temps d'orage contre la menace de la foudre.

Saint Ferréol présida en 591 aux obsèques de son ami saint Yriex – autre notabilité locale – et guérissait des fièvres chaudes et de la dysenterie. De saint Domnolet, la vie demeure mystérieuse, mais, quand un malappris déroba l'une de ses rotules, le vol provoqua une émeute, à Limoges encore, en 1750.

Une exposition très disparate

On n'en finirait pas d'énumérer ces héros de la foi, Léonard, Victurnien et Théobald – et jusqu'à saint Pardoux qui sauva de la mort un conseiller du roi d'Aquitaine qui périssait étouffé par un gros morceau de potiron qu'il avait vicieusement dérobé.

Le Limousin, fort et fier de ses protecteurs, ermites et faiseurs de miracles, les a fidèlement honorés pendant des siècles, conservant leurs reliques dans des châsses très ornées, sculptant leurs effigies dans le bois ou, quelquefois, le métal, dédiant des chapelles et des processions à leur gloire. Recensés par les soins minutieux de l'Inventaire, étudiés attentivement, ces objets de culte sont présentés au Musée du Luxembourg, et leur réunion fait une exposition très pittoresque, très disparate aussi, car œuvres médiévales de grande qualité et statues polychromes rustiques s'y côtoient.

Il faut passer sans guère de transition de l'admirable buste-reliquaire de sainte Valérie, masque d'argent rehaussé de pierreries et d'émaux, à des pièces d'un art moins sûr. Il faut accepter la proximité d'une tête de saint Théau en cuivre argenté et gravé datant de la fin du XIIIe siècle et de figurines bénissantes assez médiocres. Peut-être eût-il été nécessaire de procéder à une sélection plus sévère, de ne pas mêler histoire de l'art et sociologie religieuse, et de s'en tenir à une anthologie plus serrée de pièces anciennes.

La mise en scène des œuvres est de Denis Krief, scénographe d'opéras. Dans le parallélépipède du Luxembourg, il a édifié une manière de nef géométrique flanquée de chapelles latérales, tout cela en pente, avec sol de carreaux lumineux, parois tapissées de journaux, couloirs obscurs, petits escaliers et mur de télévision. Ces effets violemment spectaculaires dissimulent la faiblesse de nombre de statues et d'objets – ce dont on ne saurait se plaindre. Ils nuisent un peu à ceux, les plus beaux, que l'on aimerait voir dans une lumière moins discrète et sur des socles moins bas.

PHILIPPE DAGEN

▶ Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard, Paris (6e) ; tél. : 42-34-25-95. Jusqu'au 9 mars.

«LES NORMANDS : PEUPLE D'EUROPE» à Rome

Guillaume le Conquérant débarque en Italie

ROME

de notre correspondante

Guillaume le Conquérant et la reine Mathilde, son épouse, sont arrivés les premiers. Leurs statues géantes (huit mètres de haut) montent une garde insolite, depuis trois jours, place de Venise, en plein cœur de Rome. Mais c'est le 29 janvier, jour de l'ouverture au public de l'exposition qui leur est consacrée, que les Normands vont se lancer à la conquête de la capitale italienne. Sous les lambris et les fresques du Palais de Venise, qui abrita jadis le bureau de Benito Mussolini, se tient, sous le titre « Les Normands : peuple d'Europe (1030-1200) », une entreprise ambitieuse pour restituer à ce peuple conquérant la mémoire de deux siècles d'histoire et de civilisation. Oliphants finement ciselés, pièces d'échecs, dés d'ivoire, manteaux de cour, reliquaires précieux, casques, enluminures et manuscrits – sans parler de l'essai de reproduction de la fameuse tapisserie de Bayeux, cette geste normande, longue de 70 mètres –, au total ce sont mille objets témoins, provenant de cent quarante musées, dont le British Museum, le Musée de Caen, la Bibliothèque nationale de Paris ou le Metropolitan de New-York, qui sont exposés.

Et si un cavalier en armes, grandeur nature, accueille symboliquement le visiteur à l'entrée, un découpage thématique qui entend balayer le cliché d'un peuple exclusivement prédateur propose une dizaine d'aspects complémentaires : l'expansion politique et culturelle en Europe, de la Scandinavie aux portes des royaumes arabes ; les grands protagonistes de l'histoire, de Guillaume le Bâtard à Ruggero, roi de Sicile ; la hiérarchie sociale, le culte et l'église ou encore l'astrologie, les sciences et le mythe même des normands. Un côté didactique, étayé par tout un système de données informatiques à consulter sur place, mais qui n'exclut pas certains « clins d'œil » techniques et grand public. A commencer par ces maquettes de chateaux forts ou de villages fortifiés. Clou de ces modèles réduits : la bataille de Hastings avec un millier de soldats de plomb.

Mais c'est sans doute dans la quête unitaire de l'identité fragmentée de ce peuple du Nord qui, après la France et l'Angleterre a fait souche dans l'Italie méridionale que cette recherche, effectuée entre autres sous l'égide du Centre européen des études normandes, trouve son originalité. *« Ce sera une pierre pour la construction européenne, qui ne doit pas être seulement politique mais aussi culturelle »*, expliquera, en substance, le curateur de l'exposition, l'historien Mario d'Onofrio. Une centaine de spécialistes anglais, français et italiens ont travaillé au projet, de même qu'au catalogue, somptueuse anthologie de 600 pages. Après Rome, « Les Normands » iront au palais ducal à Venise (du 20 mai au 18 septembre), tandis qu'un petit train, muni de panneaux explicatifs, de reproductions et de vidéos, traversera à partir du 11 février les principales villes italiennes du Sud, jadis soumises à la domination normande.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

▶ Palais de Venise, place de Venise, Rome. T.l.j. de 9 h 30 à 19 h 30, samedi et dimanche jusqu'à 20 h 30. Entrée : 10 000 lires (environ 35 F). Jusqu'au 30 avril. Catalogue (Marsilio éd.) 60 000 lires (210 F).

« L'Ame au corps » au Grand Palais. – A partir du 2 février et jusqu'au 28 février, « l'Ame au corps », l'exposition organisée par Jean Clair et Jean-Pierre Changeux dans des salles du Grand Palais de Paris, est de nouveau visible. Elle avait été fermée en décembre à la suite des désordres apparus dans l'architecture du bâtiment. L'exposition consacrée aux «Nabis» qui se tenait au même endroit a, elle, été transférée au musée d'Orsay.

MUSIQUES

Début de rénovation à l'Opéra de Nice

Moins beau, plus sûr

Fermé depuis juin 1992 pour raisons de sécurité, le vieil Opéra de Nice, classé monument historique, rouvrira ses portes en avril, avant une nouvelle fermeture, dans quatre ans, pour une restauration à l'identique.

NICE

de notre envoyé spécial

Fermé pour raisons de sécurité quelques jours après l'accident survenu au stade de Furiani, le 4 juin 1992, le vieil Opéra de Nice s'apprête à rouvrir ses portes. La partie supérieure de ses façades est toujours couverte d'échafaudages visant à protéger les passants d'éventuelles chutes d'éléments de construction. Cette première tranche de travaux exigée par la commission de sécurité a pour but de mettre ce bâtiment qui date de la fin du XIXe siècle aux normes actuelles. En effet, de réparations en rafistolages, l'installation électrique risquait de provoquer un incendie, tandis que la faible hauteur des rambardes des balcons pouvait inspirer quelques craintes. Les travaux ont pris un mois de retard, ce qui est peu si l'on tient compte de la complexité d'un tel chantier. Câbler de neuf un théâtre classé monument historique... dont il n'existe ni plan d'architecte ni plans de circuits électriques, n'est pas une chose facile.

Cette première tranche de travaux aura coûté 10 millions de francs à la ville de Nice. Les demandes légitimes de la commission de sécurité, dont les exigences ont crû en cours de route, n'auront pas fait grimper la note, car la crise a poussé les entreprises à pratiquer des prix bas pour emporter les marchés. Eric Sesboue, secrétaire général adjoint de la mairie, un énarque en poste depuis septembre 1993, précise que les travaux n'en resteront pas là : *« La ville de Nice s'est engagée dans un grand chantier dont l'achèvement est prévu pour la fin du siècle. Dans un premier temps, l'Opéra devrait rouvrir en avril avec une production de* Don Pasquale, *de Donizetti. Que les Niçois ne s'attendent pas à pénétrer dans un théâtre restauré. Bien au contraire, il sera moins beau qu'autrefois, mais ils y seront en sécurité. Dans un second temps, il faudra restaurer l'extérieur du bâtiment et refaire les toitures. Nous sommes actuellement dans la phase finale de notre négociation avec l'Etat. Le montant de cette tranche de travaux s'élèvera à 50 millions de francs, financés pour moitié par la ville, pour moitié par l'Etat. Travaux qui seront réalisés sur trois exercices budgétaires sous le contrôle de l'architecte en chef des Monuments historiques. La dernière tranche de travaux durera deux ou trois ans et nous contraindra à fermer l'Opéra au public puisqu'il s'agira de restaurer l'intérieur du bâtiment. Son montant est estimé à 50 ou 60 millions de francs. »*

ALAIN LOMPECH

BORDEAUX : annulation de quatre productions lyriques. – Après l'annulation de la *Salomé* de Strauss, quatre œuvres programmées par le Grand-Théâtre de Bordeaux disparaissent de son affiche : deux nouvelles productions de *Aïda* de Verdi (mars) et du *Vaisseau fantôme* de Wagner (avril), une reprise du *Turandot* de Puccini (juillet) et l'accueil du Festival d'Aix-en-Provence avec *Le songe d'une nuit d'été* de Britten (mai). Le budget dont dispose Alain Lombard, directeur artistique du Grand-Théâtre de Bordeaux et de l'Orchestre de Bordeaux (de 110 millions de francs à 120 millions de francs, selon les sources, pour 1994), ne lui permet pas de faire face à son programme. Le chef d'orchestre doit également renoncer à organiser, cette année, le Mai musical, festival de prestige de la ville.

PARSIFAL à l'Acropolis

Un point sur le i

NICE

de notre envoyé spécial

C'est à l'Acropolis que la nouvelle production de *Parsifal* de Richard Wagner a été présentée dans une mise en scène de Nicolas Joël, le directeur de l'Opéra de Toulouse. Le metteur en scène et son décorateur-costumier Hubert Monloup, dont on connait le goût pour le décoratif, ont, cette fois, privilégié un dispositif scénique réduit à sa plus simple expression : un grand sol plat bistre clair et deux murs latéraux constitués de panneaux perpendiculaires au plateau.

C'est dans cet espace démesurément large, induit par la *dimension de la scène de l'Acropolis*, que Joël fait évoluer les personnages de Wagner dans des costumes mille fois vus que l'on aimerait ne plus jamais voir : redingotes concentrationnaires gris bleus, Kundry en SDF, les filles-fleurs en nuisettes multicolores, Amfortas en rescapé ensanglanté des tranchées de 14-18, Klingsor en cape de magicien malfaisant et Parsifal en chemise et pantalon couleur sable, un vrai arc à la main. Le calice s'élève, protégé par un pyramidion de cristal très *héroic-fantasy*. Les filles-fleurs pelotent Parsifal, et Klingsor apparaît au creux d'une grande main rouge.

Mais cette illustration au premier degré donne une grande lisibilité à l'ouvrage. D'autant que la distribution est à la hauteur. Mal servie par la mise en scène qui la cloue au sol la plupart du temps, la Kundry de Lisbeth Balslev est aussi émoustillante que désemparée. Le beau chant n'est pas sa préoccupation première : elle modèle sans cesse sa voix aux exigences contradictoires du rôle. Le Coréen Philipp Kang est un Gurnemanz d'une noblesse rayonnante, au timbre clair. L'Amfortas de Max Wittges impose la souffrance la plus foudroyante ; grande et émouvante voix assurément. Le Klingsor de Tom Fox est noir, métallique juste ce qu'il faut.

Sincérité et justesse

Reste le Parsifal de J. Patrick Raftery. Comme Carlo Bergonzi et Ramon Vinay avant lui, cet Américain a d'abord fait une carrière de baryton avant de devenir ténor. Il manque encore de puissance dans l'aigu, mais sa voix est saine et son art émeut tout à la fois par sa sincérité (le chanteur ne truque pas) et la justesse de sa composition.

Dirigé par Klaus Weise, l'Orchestre philharmonique de Nice confirme le soir de la dernière, le 25 janvier, qu'il a trouvé en lui un directeur musical qui a su en faire, grâce à l'appui décisif de Pierre Médecin, l'une des meilleures formations française et un chef qui sait soulever de terre avec le calme et l'incandescence requis la musique éperdue de douleur de *Parsifal*.

A. Lo.

هكذا من الأصل

r succéder
muniste

DEPUIS TOUJOURS M6 EST LE PARTENAIRE INCONTOURNABLE DES JEUNES MUSICIENS.



M6 pour la musique de demain

M6 POUR LA MUSIQUE DE DEMAIN vous concerne : vous n'avez jamais enregistré de disque, ni tourné de clip, vous n'êtes pas sous contrat avec une maison de disques mais vous avez au moins composé 4 titres... M6 et les éditeurs musicaux vous offrent la possibilité de tourner votre clip et de publier votre premier disque. Envoyez votre projet avec 4 titres sur K7 audio, et votre photo, aux directeurs artistiques des maisons de disques ; le lauréat sera désigné en juin par un jury de professionnels de la musique. Si vous n'avez pas compris toute la chanson, composez le 3615 code M6 ou appelez le 16 (1) 45 63 17 17. A vos gammes.

M6



LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

EXORCISTE EN FOLIE. Film américain de Bob Logan, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67).

HOCUS POCUS. Film américain de Kenny Ortega, v.o. : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

L'HOMME SANS VISAGE. Film américain de Mel Gibson, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

POLICE STORY III. Film américain de Stanley Tong, v.f. : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55).

TROIS COULEURS-BLANC. Film franco-polonais de Krzysztof Kieslowski, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LA VENGEANCE D'UNE BLONDE. Film français de Jeannot Szwarc : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

DIMANCHE

Films d'animation hongrois : Mathieu l'astucieux (1976), d'Attila Dargay, 16 h 30 ; William Wellman : l'Ange blanc (1931, v.o. traduction simultanée), de William Wellman, 19 h ; Other Men's Women (1931, v.o.), de William Wellman, The Star Witness (1931, v.o.), de William Wellman, 21 h.

CINÉMATHÈQUE
SALLE RÉPUBLIQUE (47-04-24-24)

DIMANCHE

Histoire permanente du cinéma : les imposteurs : Plein soleil (1960), de René Clément, 17 h ; Sueurs froides (1958, v.o. s.t.f.), d'Alfred Hitchcock, 19 h 30 ; l'Ami américain (1977, v.o. s.t.f.), de Wim Wenders, 22 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

DIMANCHE

Le Cinéma coréen : les Femmes de la rue (1981, v.o. s.t.f.), de Yi Changho, 14 h 30 ; les Corrompus (1982, v.o. s.t.f.), d'Im Kwont'aek, 17 h 30 ; Gagman (1988, v.o. s.t.f.), de Yi Myongse, 20 h 30.

LUNDI

Le Cinéma coréen : Samyong le muet (1964, v.o. s.t.f.), de Sin Sangok, 14 h 30 ; le Coq (1990, v.o. s.t.f.), de Sin Sungsu, 17 h 30 ; le Ticket (1986, v.o. s.t.f.), d'Im Kwont'aek, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-26-34-30)

DIMANCHE

Festival international de programmes audiovisuels : Mine Eyes Have Seen the Glory (1993) de Julian Norridge, 12 h 30 ; Une éducation manquée (1993) de Pierre Jourdan, Rage et Outrage (1993) de Raoul Sangla, 14 h 30 ; les Sept Péchés capitaux (1993) de Peter Sellars, Lindberghflug Ozeanflug (1993) de Jean-François Jung, 16 h 30 ; Mon pays (1993) de Serguei Sliptchenko et Alexandre Barkhatov, le Pionnier clandestin (1993) de Pavel Lounguine, 18 h 30 ; The Diary of Evelyn Lau (1993) de Sturla Gunnarsson, 20 h 30 ; Festival international audiovisuel - salle 100 : A l'Ouest du Pecos (1993) de Stephen Goël, 12 h 30 ; Odéon (1993) d'Alexander Vakhtangov, Seven Deadly Sins : Avarice (1993) de Stephen Burstow, 14 h 30 ; la Fièvre de l'or (1993) de Gonzalo Herralde, 16 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

ADIEU MA CONCUBINE (Chin., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55).

ALADDIN (A., v.o.) : Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; v.f. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Rex (le Grand Rex), 2e (40-28-95-10 ; 36-65-70-23) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

ALLO MAMAN C'EST NOËL (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

AMOK (Fr.-Por.-All.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Reflet Médicis I (ex Logos I), 5e (43-54-42-34).

L'AMOUREUSE (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

L'ARBRE, LE MAIRE ET LA MÉDIATHÈQUE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

ARIZONA DREAM (A.-Fr., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

L'ARMÉE DES TÉNÈBRES (A., v.f.) : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

AUTOMNE, OCTOBRE A ALGER (Alg.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

AUX PETITS BONHEURS (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

BAD LIEUTENANT (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

BARAKA (A.) : L'Arlequin, 6e (45-44-28-80).

BASIC INSTINCT (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA BATAILLE DE SALAMMBO (Fr.) : La Géode, 19e (36-68-29-30).

LE BATEAU DE MARIAGE (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BEETHOVEN 2 (A., v.f.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BEIGNETS DE TOMATES VERTES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES BISOUNOURS AU PAYS DES MERVEILLES (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BLADE RUNNER-VERSION INÉDITE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE BON FILS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45).

LE BONHOMME DE NEIGE (Brit.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Reflet République, 11e (48-05-51-33).

BONSOIR (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

BRATAN, LE FRÈRE (Sov., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS (Bel.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

CEMENT GARDEN (Brit., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

CHOMSKY, LES MÉDIAS ET LES ILLUSIONS NÉCESSAIRES (Can., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

COOL WORLD (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

COUPLES ET AMANTS (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

DES FEUX MAL ÉTEINTS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81).

DRACULA (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

EL MARIACHI (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

L'ENFANT LION (Fr.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

ENTRE CIEL ET TERRE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-55) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LES ÉPICES DE LA PASSION (Mex., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

ÉPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

FAUT-IL AIMER MATHILDE ? (Fr.-Bel.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LA FERME DES ANIMAUX (Brit., v.o.) : Reflet République, 11e (48-05-51-33) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; v.f. : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LE FILS DU REQUIN (Fr.-Bel.-Lux.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LE FUGITIF (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

GARÇON D'HONNEUR (A.-taïwanais, v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES GENS NORMAUX N'ONT RIEN D'EXCEPTIONNEL (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55).

GERMINAL (Fr.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).

L'INCROYABLE VOYAGE (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

INDISCRÉTION ASSURÉE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).

IT'S ALL TRUE (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

JAMBON JAMBON (Esp., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

JURASSIC PARK (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

KALIFORNIA (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

KIKA (Esp., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47).

LATCHO DROM (Fr., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LA LEÇON DE PIANO (Austr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LIBERA ME (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LITTLE BUDDHA (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

LA LUMIÈRE DES ÉTOILES MORTES (Fr.-All.) : Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).

LE MAITRE DE MARIONNETTE (Taïwan, v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

MENACE II SOCIETY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09).

MEURTRE MYSTÉRIEUX A MANHATTAN (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis II (ex Logos II), 5e (43-54-42-34) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MONTPARNASSE PONDICHÉRY (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

MR. JONES (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).

LA NAGE INDIENNE (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

NAKED (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

NO SMOKING (Fr.) : Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

NOËL CHEZ LES MUPPETS (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

NUITS BLANCHES A SEATTLE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

LES NUITS FAUVES (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

L'ODEUR DE LA PAPAYE VERTE (vietnamien, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

PAS DE VACANCES POUR LES BLUES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47).

PETER'S FRIENDS (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

PIÈGE EN EAUX TROUBLES (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

RAINING STONES (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73).

LA RECLUSE (Brit., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

RESERVOIR DOGS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

RUBY IN PARADISE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

SACRÉ ROBIN DES BOIS (A., v.o.) : Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).

SHORT CUTS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-88) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Miramar, 14e (36-65-70-39).

SI LOIN, SI PROCHE (All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet République, 11e (48-05-51-33).

SIMPLE MEN (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

SMOKING (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

SOLEIL LEVANT (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

SURVIVING DESIRE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE TEMPS DE L'INNOCENCE (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

THE BABY OF MACON (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

THE SNAPPER (Brit., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).

THE UNBELIEVABLE TRUTH (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

TOUT LE MONDE N'A PAS EU LA CHANCE D'AVOIR DES PARENTS COMMUNISTES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

TROIS COULEURS-BLEU (Fr.-Helvético-Pol.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

TRUE ROMANCE (Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

UN BRIN DE CHANCE (Fr., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

UN JOUR SANS FIN (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

UN MONDE PARFAIT (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47).

UNE BRÈVE HISTOIRE DU TEMPS (Brit.-A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LES VALEURS DE LA FAMILLE ADDAMS (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55).

LES VISITEURS (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LE VOLEUR D'ARC-EN-CIEL (Brit., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LE VOYAGE (Arg., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

LES SÉANCES SPÉCIALES

ALPHA BRAVO (A., v.f.) : Cinaxe, 19e (42-09-34-00) 19 h.

AMANTS (Esp., v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) 16 h 30.

LE BALLON ROUGE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 17 h.

BLUE VELVET (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 0 h 05.

BRAINDEAD (Néo-Zélandais, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 0 h 25.

CABARET (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h 15.

CERCLE DE FEU (A.) : La Géode, 19e (36-68-29-30) 17 h, 20 h.

CHRONOS (A.) : La Géode, 19e (36-68-29-30) 21 h.

CLIFFHANGER (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 15.

CRIN BLANC (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES DÉCOUVREURS (A.) : La Géode, 19e (36-68-29-30) 16 h, 18 h.

DUNE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 10.

L'EMPIRE DES SENS (Fr.-Jap., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 22 h 15.

EXCALIBUR (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h 15.

LA FAMILLE ADDAMS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 30.

LA FIRME (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e 18 h 30, 21 h 30.

HENRY V (Brit., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 16 h 50.

HISTOIRE DE LA VITESSE (A.) : La Géode, 19e (36-68-29-30) 19 h.

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.

LE LAURÉAT (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.

LEO, THE LAST (A., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 18 h 10.

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 16 h.

LE PETIT DINOSAURE ET LA VALLÉE DES MERVEILLES (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 16 h 10.

PRÉSIDENT D'UN JOUR (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 20 h 30.

REGGAE SUNSPLASH (All., v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) 22 h.

SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 20 h.

SEPT ANS DE RÉFLEXION (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 ; 36-65-70-64) 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) 21 h 30.

THE MUSIC OF CHANCE (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 16 h.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 22 h 30, 0 h 10.

WOMEN IN LOVE (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 16 h.

Le débat sur la politique monétaire

La Bundesbank reste attachée au « M3 »

A Paris, le conseil de la politique monétaire, qui vient d'entrer en fonction, n'a, au cours de sa première réunion de travail jeudi 27 janvier, fixé aucun objectif pour la croissance de la masse monétaire cette année.

FRANCFORT

de notre correspondant

Qui est encore monétariste ? Quand on voit la Réserve fédérale américaine abandonner toute référence à la masse monétaire et la Banque d'Angleterre faire de même ; quand la Bundesbank elle-même manque son objectif en 1993 pour la troisième année consécutive, on ne peut s'empêcher de s'interroger. La masse monétaire est-elle encore un critère utile ? N'est-il pas temps de guider autrement la politique monétaire ?

Le fait que la quantité de monnaie en circulation ait une étroite relation avec l'évolution économique réelle (production, emploi, prix) a été énoncé depuis longtemps, et notamment depuis la seconde guerre mondiale par l'économiste américain Milton Friedman. Pour ses partisans, une évolution de la masse monétaire (les liquidités et les dépôts) qui va au-delà du potentiel de la croissance réelle de la production nationale se traduit au bout d'un certain temps par un dérapage des prix. D'où l'idée de contrôler la masse monétaire pour éviter l'inflation : tel est le fondement du monétarisme.

Les difficultés surgissent dès la mise en pratique. A la fin des années 70, les Etats-Unis ont voulu prendre la théorie au pied de la lettre et la Banque centrale a restreint directement la quantité de monnaie en circulation, en limitant, par exemple, le refinancement des banques commerciales. Après des succès initiaux spectaculaires, les résultats de cette politique s'étaient obscurcis. Les banques centrales ont alors imaginé de se fixer un objectif annuel d'évolution de la masse monétaire. Par exemple entre 4 % et 6 %. Elles doivent l'annoncer publiquement et régler en cours d'année les instruments à leur disposition (en premier lieu les taux d'intérêt) afin de rester dans ladite fourchette. Prévenus, les agents savent à quoi s'en tenir et prennent leurs décisions (par exemple les évolutions de salaires) en conséquence.

Encore faut-il, d'abord, mesurer correctement la masse monétaire. Toute statistique est par définition entachée d'erreurs et les experts se battent entre eux sur les concepts. Chaque pays a sa méthode. La France, comme l'Allemagne, prend en compte les liquidités et les dépôts à moins de quatre ans, une statistique que l'on nomme M3. Encore faut-il, ensuite, vérifier que M3 n'évolue pas de façon erratique. Or des études récentes sur vingt ans montrent que si la masse monétaire et l'inflation sont bien corrélées en Allemagne, il n'en est finalement rien aux Etats-Unis. La raison en est que le rapport entre la croissance de la production et la quantité de monnaie n'est pas constant, contrairement à ce que présuppose la théorie, du fait de la vitesse variable de circulation de la monnaie. La masse monétaire peut dès lors augmenter sans que les prix suivent. Peut-être faut-il en chercher les causes profondes dans la déréglementation financière mondiale qui a libéré les flux financiers et provoqué une instabilité générale.

Critère « inutilisable »

Quoi qu'il en soit, la Fed a tranché : la masse monétaire est un critère *« inutilisable »*, a dit Alan Greenspan, son président. La Nouvelle-Zélande a suivi. La Grande-Bretagne avait précédé le mouvement il y a des années déjà. Chaque pays en est à chercher d'autres repères comme les taux d'intérêt réels (choix des Américains) ou directement le taux d'inflation (choix des Britanniques).

En Allemagne même, les contestations sont minoritaires mais elles existent. Elles visent toutes à démontrer que le gonflement observé de M3 (sans doute 7 % en 1993 et donc à nouveau au-delà du corridor de 4,5 % à 6,5 % qui était visé) n'est pas source d'inflation. Le monétarisme de la banque centrale est exagérément restrictif, souligne régulièrement l'institut DIW de Berlin.

La Bundesbank a choisi de ne pas bouger et de conserver un objectif de masse monétaire M3. Elle estime qu'il s'agit d'un indicateur sans doute bien imparfait mais qu'*« il n'y a pas d'alternative »*. Ses études empiriques montrent que toutes les autres solutions sont encore moins fiables *« pour ce qui concerne l'Allemagne »*. Abandonner M3 conduirait à une politique « discrétionnaire », menée au fil des mois, sujette aux pressions, aux impressions, et qui oublierait vite que son unique objet doit être la lutte contre l'inflation. La Bundesbank s'est fixé pour 1994 un objectif de M3 *« entre 4 % et 6 % »*, ce qui correspond à l'addition du potentiel de croissance de l'économie allemande qu'elle estime à 2,5 %, d'une norme d'évolution à moyen terme des prix considérée comme non inflationniste (2 %) et enfin d'une accélération de 1 % de la vitesse de circulation de la monnaie.

En réalité, M3 correspond pour la Bundesbank plus à une politique d'affichage qu'à une conviction monétariste dogmatique. Pour ses dirigeants, la politique monétaire tient plus de l'art que de la science. M3 n'est pas le seul critère à faire entrer en ligne de compte, loin de là. La valeur du mark, l'inflation, les taux de long terme, l'état de la conjoncture, une foule d'autres considérations interviennent, comme le besoin de surprendre les marchés financiers. Cet art subtil du pouvoir monétaire dépend moins en définitive d'un calcul contesté d'ordinateur, même s'il est parfois utile de le faire croire, que du vote des seize individus qui se retrouvent au conseil central tous les quinze jours.

ÉRIC LE BOUCHER

RECTIFICATIF : les taux d'intérêt en Turquie. – Une erreur de transmission nous a fait écrire que, au lendemain de la dévaluation de la livre turque (*le Monde* du 29 janvier), les taux d'intérêt à terme avaient été portés de 12 % à 15 %, en réalité, ils avaient augmenté de 12 % à 15 % en moyenne. Ils sont, actuellement, supérieurs à 70 %.

Au Forum de l'économie mondiale à Davos

Boris Fiodorov à boulets rouges

Lors de la réunion annuelle du Forum de l'économie mondiale, à Davos, en Suisse, Boris Fiodorov, deux jours après s'être démis de ses fonctions de ministre des finances de Russie, a tiré à boulets rouges sur le gouvernement qu'il vient de quitter.

DAVOS

de notre envoyé spécial

« Mon avenir ? Je suis encore membre du Parlement et j'ai bien l'intention de rester en Russie. On verra plus tard. Après tout, je ne suis en vacances que depuis deux jours... » Quarante-huit heures à peine après avoir remis au président Eltsine sa démission du poste de ministre des finances, Boris Fiodorov, l'un des principaux artisans des réformes économiques en Russie, avait choisi le village de Davos en Suisse, où se tient la réunion annuelle du Forum de l'économie mondiale, pour dire tout le mal qu'il pensait du gouvernement qu'il vient de quitter en claquant la porte.

« Pendant des mois, nous avons dû batailler non seulement contre le Parlement, mais aussi contre des opposants très puissants à l'intérieur même du gouvernement, contre des gens qui s'accrochent encore à l'ancien système et qui ne comprennent pas les principes du passage d'une économie centralisée à une économie de marché », a-t-il indiqué, vendredi 28 janvier, en effectuant une intervention surprise à l'occasion d'une table ronde consacrée à l'avenir de la Russie.

« J'aurais limogé les responsables... »

« On nous a accusés d'avoir mis en place une thérapie de choc qui a échoué. Mais nous n'avons même pas eu le temps de la faire, la volonté politique de procéder aux réformes n'a jamais véritablement existé au sein d'un gouvernement qui ne comprend rien à la macro-économie », a assuré M. Fiodorov, visant nommément Viktor Tchernomyrdine, le premier ministre russe, classé dans le camp des conservateurs, et qu'il tient pour responsable de cet échec. *« Si j'en avais eu le pouvoir, j'aurais limogé les responsables des cent plus importantes entreprises industrielles de Russie et je les aurais démantelées pour que ces dinosaures soient contraints de s'adapter au marché. De la même façon, il aurait fallu licencier tous les fonctionnaires du gouvernement ou en garder à peine 5 %. Ce sont tous des staliniens... Mais là encore la volonté politique a manqué »*, a souligné le compagnon d'Igor Gaïdar, l'ancien « M. Réformes » de Boris Eltsine, qui, lui aussi, vient d'abandonner le gouvernement.

« Nous avons tout de même accompli quelques progrès, mais il reste encore beaucoup à faire », a indiqué l'ancien ministre des finances, qui craint un retour en arrière par rapport à l'esprit de réforme. *« Nous n'avons toujours pas de politique industrielle, pas plus que de politique agricole ou même sociale »*, a-t-il rappelé. La principale préoccupation de M. Fiodorov semble être le retour en force d'une forte inflation alimentée par les besoins de l'Etat, face aux demandes croissantes de la population, mais aussi *« de très puissants lobbies »*. Boris Fiodorov escompte déjà un possible retour du contrôle des prix en Russie. Une mesure qu'il n'aurait certainement pas pu avaliser s'il était resté au gouvernement.

SERGE MARTI

Créant un ensemble qui rivaliserait avec la Citicorp

La BankAmerica entend acheter la Continental pour 1,9 milliard de dollars

La BankAmerica, deuxième banque des Etats-Unis, a annoncé, vendredi 28 janvier, son intention d'acquérir, pour 1,9 milliard de dollars (10 milliards de francs), la Continental, une banque d'investissement et d'entreprises basée à Chicago. Le nouveau groupe talonnera de près la première banque américaine, la Citicorp. Cette opération s'inscrit dans le mouvement général de concentration des banques américaines qui semble pouvoir se dérouler malgré l'absence de réformes législatives.

NEW-YORK

de notre correspondant

C'est une histoire comme les Américains les aiment. Deux grandes banques, l'une de San-Francisco, la Bank of America, l'autre de Chicago, la Continental Illinois, s'écroulent. Les années 80 leur sont fatales : elles se sont brûlé les doigts avec des politiques aventureuses de développement. L'une et l'autre souffrent alors pour avoir trop prêté aux pays en développement, aux promoteurs immobiliers et à quelques importuns. Mais le miracle américain va, une fois de plus, se réaliser : l'une et l'autre vont connaître, à la fin des années 80, un redressement spectaculaire. Le sauvetage de la Continental sera d'ailleurs l'opération la moins orthodoxe au royaume de l'économie de marché : l'Etat y jouera un rôle essentiel. L'une et l'autre vont aujourd'hui se retrouver pour tenter de détrôner de son podium la Citicorp, toujours première banque aux Etats-Unis.

Rebaptisés (l'une s'appelle la BankAmerica, l'autre la Continental tout simplement) et dotés d'un profil complètement redéfini, ces deux établissements ont réintégré, au début des années 90, le peloton de tête des grandes banques américaines pour leur rentabilité. En 1987, la BankAmerica perdait 1 milliard de dollars, elle en gagnait plus de 1,1 deux ans après. Le rétablissement ne devait pas s'arrêter.

Particuliers et entreprises

Aujourd'hui, par sa taille, la BankAmerica est la deuxième banque des Etats-Unis – très active dans le service aux particuliers. La Continental, banque d'investissement qui privilégie la clientèle d'entreprises, est au 37e rang.

Ayant retrouvé sa santé et des moyens, la BankAmerica avait déjà racheté, en 1991, un grand établissement californien, sa rivale, la Security Pacific, pour 4,5 milliards de dollars. Cela reste toujours la plus grande opération d'acquisition bancaire jamais réalisée aux Etats-Unis.

Poursuivant sa stratégie de développement, la BankAmerica a annoncé, vendredi 28 janvier à San-Francisco, son intention d'acquérir, pour 1,9 milliard de dollars (11 milliards de francs), la Continental. Les deux banques sont plutôt complémentaires, tant géographiquement que par leurs clientèles.

Le président de la Continental, Thomas Theobald, qui a redressé cette banque depuis sa quasi-nationalisation en 1984 et qui a organisé sa privatisation ensuite, a indiqué qu'il quitterait ses responsabilités à l'issue de la fusion. La Continental devrait changer de nom et devenir la Bank of America Illinois. Elle concentrera toute l'activité bancaire orientée vers les entreprises du nouveau groupe. Présente dans de nombreux Etats et sur de nombreux marchés, la nouvelle banque talonnera de très près la Citicorp. Le total de son bilan sera de 210 milliards de dollars, alors que celui de la banque dont le siège est à New-York a un actif total de 217 milliards. La BankAmerica doit obtenir auparavant l'accord des autorités de tutelle pour acheter la Continental.

ERIK IZRAELEWICZ

REPÈRES

ALUMINIUM

Moscou serait prêt à réduire sa production

Réduire la production mondiale d'aluminium pour raffermir les prix... L'accord que tente d'échafauder la Commission de Bruxelles est toujours suspendu à la réponse de la Russie. L'Union européenne avait fixé aux producteurs la date limite du vendredi 28 janvier à minuit pour s'entendre sur une réduction de la production mondiale, actuellement engorgée. Quelques heures avant l'expiration du délai, des sources diplomatiques faisaient état de réponses positives des Etats-Unis, de l'Australie, de la Norvège et du Canada. La position de Moscou restait inconnue samedi matin. Les autorités russes ont multiplié, ces derniers jours, les déclarations favorables à un accord d'autolimitation, malgré les réticences des cadres de cette industrie.

AUTOMOBILE

Le retour de l'ancien président de General Motors

Robert Stempel, le précédent président de General Motors, contraint de quitter son poste sous la pression de son conseil d'administration en octobre 1992, va revenir dans l'industrie automobile. Selon le magazine américain spécialisé *Automotive News*, il est en train de créer une entreprise qui construira des véhicules électriques.

Selon la revue, M. Stempel est bien placé pour être au fait des derniers développements technologiques, en tant que membre du conseil d'administration de la société Ovonic, spécialisée dans la conception de batteries « nickel-métal » dont les performances seraient trois fois supérieures à celles des classiques batteries au plomb. Le Consortium de recherche sur les batteries, formé par les trois grands constructeurs américains, GM, Ford et Chrysler, aurait d'ailleurs signé un contrat avec Ovonic, bien que ces trois constructeurs aient mis leurs programmes de développement de véhicules électriques en veilleuse en raison des faibles profitabilités escomptées.

C'est donc une seconde chance pour M. Stempel, qui ne se heurtera pas à la concurrence des trois grands et n'exclut pas la possibilité d'utiliser les réseaux de vente de son ex-employeur pour distribuer son véhicule.

INDUSTRIE

Les collants Well rachetés par Courtaulds Textiles

Le groupe britannique Courtaulds Textiles a annoncé, vendredi 28 janvier, le rachat à son compatriote Hartstone PLC de deux filiales françaises : Cogetex, 1 000 employés au Vigan (Hérault), et Sotexa, 300 salariés à Troyes (Aube). Les deux sociétés ont un chiffre d'affaires total de 800 millions de francs. Cogetex est, notamment, propriétaire de Well – l'une des plus importantes marques françaises de collants (22 % du marché français, 28 % avec les marques distributeurs) – ainsi que des collants Marie-Claire. Nouvelle étape du développement de Courtaulds en France, le rachat de Well doit toutefois être encore approuvé par les actionnaires de Hartstone.

TOURISME

Hugues Parant nouveau directeur

Le conseil des ministres a nommé, mercredi 26 janvier, Hugues Parant, chargé de mission auprès de Bernard Bosson, ministre de l'équipement, des transports et du tourisme, directeur du tourisme en remplacement de Jean-Luc Michaud.

[Né le 14 juillet 1955, à Salins (Jura), Hugues Parant, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, a occupé les fonctions de sous-préfet de 1982 à 1986 à la préfecture de la Savoie, de la région Martinique puis de la Haute-Saône. Directeur de cabinet de Christian Bergelin, secrétaire d'Etat chargé de la jeunesse et des sports, de 1986 à 1988, il siège à la Cour des comptes avant de devenir en 1989 directeur du réseau nord-américain de la DATAR. En 1993, il devient chargé de mission responsable du tourisme auprès de Bernard Bosson, ministre de l'équipement, des transports et du tourisme.]

UNEDIC

Négociations sur l'assurance-chômage

Rendues nécessaires par la mise en place de la loi quinquennale pour l'emploi, des négociations ont repris, jeudi 27 janvier, entre les partenaires sociaux, gestionnaires de l'UNEDIC. Elles se poursuivront le 15 février. Différente du chômage partiel, la création d'une allocation compensatrice dite de temps réduit indemnisé de longue durée (TRILD) suppose que l'assurance-chômage finance majoritairement cette aide puisqu'elle devrait éviter des licenciements. Mais il convient d'établir les règles et le montant, alors que le texte prévoit que cette indemnité pourrait être versée pendant une période de 18 à 24 mois, pour un maximum de 1 200 à 1 700 heures, en fonction des prolongations possibles. Et l'introduction d'une indemnité différentielle, envisagée pour le cas où un chômeur reprendrait un emploi moins bien rémunéré que son niveau d'indemnisation, oblige l'UNEDIC à participer au financement.

TRANSPORTS

A la suite de pannes du train d'atterrissage

Air Inter suspend l'exploitation de l'Airbus A-330

Faux départ pour l'Airbus A-330 d'Air Inter. La compagnie intérieure a décidé de suspendre, vendredi 28 janvier, l'exploitation commerciale de l'unique exemplaire en service après un nouvel incident sur le train d'atterrissage. L'avion a repris le chemin des hangars du consortium Airbus Industrie à Toulouse où les ingénieurs vont tenter de reproduire la panne afin de la corriger une fois pour toutes.

Depuis le 17 janvier, date de son lancement commercial par Air Inter sur les lignes Paris-Toulouse et Paris-Marseille, le bi-réacteur gros porteur a connu trois pannes successives du même type. Les 18, 19 et 28 janvier, l'A-330 a dû faire demi-tour à l'aéroport d'Orly peu de temps après son décollage faute de pouvoir rentrer son train d'atterrissage (gauche). En cas de dysfonctionnement, aussi minime soit-il, le train d'atterrissage est conçu pour se bloquer en position sortie pour des raisons de sécurité.

Après les deux premiers incidents, les ingénieurs d'Airbus Industrie avaient changé deux éléments du circuit hydraulique, qui avait été purgé. Cette réparation n'a pas permis de venir à bout de la panne. Aujourd'hui, les spécialistes vont devoir reproduire l'incident afin de l'identifier clairement . L'opération risque d'être difficile, dans la mesure où la panne n'est pas systématique mais intermittente. Vendredi, Airbus Industrie estimait que la conception même de l'appareil n'était pas en cause, mais que le défaut devait être *« inhérent »* à l'A-330 livré à Air Inter.

Les trains d'atterrissage, réalisés par la firme britannique Dowty, équipent également les Airbus A-340, le quadriréacteur long courrier d'Airbus. Or, depuis leur mise en service début 1993, ils ont effectué 6 500 décollages et atterrisages sans incident, fait-on remarquer à Toulouse. Reste que cette maladie de jeunesse tombe mal. Les constructeurs aéronautiques se livrent une concurrence sévère dans un contexte de crise pour les compagnies aériennes. Airbus Industrie a enregistré, l'an passé, 69 annulations de commandes qui n'ont pas épargné l'A-330. A ce jour, le consortium totalise 118 commandes pour cet avion d'une valeur de 115 millions de dollars (environ 680 millions de francs).

MARTINE LARONCHE

PILOTES : le SNPL suspend l'appel à la grève du 4 février. – Le Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL) a décidé de suspendre son mot d'ordre de grève des pilotes français pour le 4 février, a-t-on appris jeudi 27 janvier. Cette grève visait à protester contre le plan social de TAT European Airlines qui prévoit la suppression de 115 postes de pilotes. Cette grève aurait nui à Air France et Air Inter et non pas à British Airways, qui détient 49,9 % de TAT European Airlines. Par ailleurs, d'éventuelles *« mesures de rétorsion »* de la compagnie britannique, coutumière d'une gestion musclée, ont fait reculer les pilotes. Les difficultés de TAT devraient être aggravées par l'interruption au 31 mars de ses affrètements pour Air France initialement prévus jusqu'au 31 mars 1995.



REVUE DES VALEURS

SEMAINE DU 24 AU 28 JANVIER 1994

PARIS

Second souffle ?

INDICE CAC 40

+3,07 %

Après deux semaines consécutives de baisse, la Bourse de Paris a retrouvé des raisons d'espérer. Un rebond spectaculaire et surprenant marqué notamment par des hausses appréciables de 1,36 % lundi et plus encore de 1,41 % vendredi. Sur les cinq séances de la semaine, une seule, celle de jeudi, s'est conclue sur une baisse, et encore, un repli insignifiant de 0,06 %. Le marché a pu ainsi balayer le retour insidieux depuis le début de l'année du doute sur la poursuite de la baisse des taux outre-Rhin et sur la réalité de la reprise de la croissance dans le courant de l'année. Un optimisme alimenté en début de semaine par l'annonce d'un retour de l'inflation en Allemagne à un rythme annuel de 3,3 %, synonyme aux yeux des boursiers d'une baisse prochaine des taux allemands et par la multiplication de nouvelles favorables, vendredi notamment, sur la croissance américaine (+ 5,9 % du produit intérieur brut – PIB – au quatrième trimestre de 1993).

En tout, d'un vendredi à l'autre, le CAC 40 a gagné 3,07 % pour s'inscrire en fin de semaine au-dessus des 2 300 points à 2 313,17 points. La poursuite de l'afflux de liquidités et le début (mardi) du mois boursier de février n'ont pas été pour rien dans ce rebond, tout comme l'imminence de la plus grande privatisation jamais réalisée en France, celle d'Elf Aquitaine. Aux dires des principales banques de la place, le préplacement des actions Elf était d'ailleurs très largement sursouscrit en fin de semaine.

Traditionnellement, le marché bénéficie aussi en janvier d'un afflux de capitaux à la suite notamment des paiements de coupons obligataires. Ils s'orientent aujourd'hui d'autant plus volontiers vers les actions qu'il n'y a guère d'autre alternative de placements. L'essentiel de la baisse des taux obligataires est fait, le monétaire est de moins en moins attrayant et l'immobilier, en dépit de quelques signes favorables, inspire encore la plus grande prudence. Enfin, les débuts d'année en bas de cycle économique sont propices aux prises de position et aux anticipations. Cela, même si la Bourse de Paris joue déjà depuis l'été et l'automne 1993 une reprise dans les prochains mois.

Des cours très élevés

Un scénario probable mais qui inquiète certains présidents de groupes présentés comme privatisables qui redoutent de mauvaises surprises dans les prochains mois, en cas de déception sur le redémarrage de l'activité. Car les cours se retrouvent à des niveaux particulièrement élevés. Ils le sont d'autant plus que, selon le consensus de marché établi par le cabinet d'étude Associés en Finance, les bénéfices auront baissé en moyenne de 20,4 % l'an dernier pour les valeurs du CAC 40. Du coup, le rapport cours/bénéfices moyen ressort pour les valeurs françaises à plus de 20. Un niveau historiquement sans précédent qui ne se justifie que par celui, historiquement aussi très faible, des taux obligataires et par des prévisions très favorables de hausse des profits – en moyenne de 40 % – cette année pour les valeurs du CAC 40.

Un risque que les investisseurs ne veulent pas envisager alors qu'ils parient à nouveau sur une baisse prochaine des taux d'intérêt en Allemagne et en France et sur le succès ininterrompu de la Bourse. L'année 1993 a, il est vrai, répondu à toutes leurs espérances, et même au-delà.

Selon l'enquête annuelle d'Europerformance, toutes les sicav de quelque catégorie qu'elles soient (actions, obligataires et court terme) ont enregistré des gains l'an dernier, au minimum 6 %, certaines allant jusqu'à enregistrer des gains records de plus de 100 %. Le moteur de l'année 1993 a été incontestablement la catégorie des sicav investies en actions. La sicav action la moins performante a progressé sur l'année de près de 9 % et certaines, notamment trois investies dans l'or et dans les titres de la zone Pacifique, affichent des performances de plus de 100 % (« Orvalor » de la Société générale, « Partner Tigre » de la Mondiale et « Gestion Orient » d'Indosuez).

Les sicav uniquement investies en actions françaises ont gagné sur l'ensemble de l'année 32 %, soit une performance bien supérieure à celle affichée par l'indice phare de la Bourse, le CAC 40 (+ 22 %). Cet écart tient au fait que ce sont avant tout les valeurs moyennes, non intégrées dans le CAC 40, qui se sont le mieux comportées.

A noter enfin que la compagnie d'assurances UAP en cours de privatisation a décidé de diviser par trois la valeur nominale de son action, cotée au règlement mensuel de la Bourse de Paris. Cette division du nominal, qui est passé de 30 francs à 10 francs, vise à rendre le titre *« plus accessible à un plus grand nombre d'épargnants »*. La BNP et Rhône-Poulenc avaient également réduit le nominal de leurs titres avant leur privatisation.

ERIC LESER

Agroalimentaire

	28-1-94	Diff.
Bongrain	3379	+ 179
BSN	969	+ 21
Eridania Béghin	1029	+ 61
Fromageries Bel	5 640	+ 140
LVMH	4 010	+ 261
Pernod-Ricard	434,4	– 3,6
Remy-Cointreau	265,3	+ 7,3
Saint-Louis	1 656	– 1

Bâtiment et matériaux

	28-1-94	Diff.
Bouygues	724	+ 12
Ciments français	390	+ 10
Colas	1 179	– 4,4
Eurotunnel	53	+ 2,8
Eiffage	1 368	– 22
GTM Entrepose	556	+ 9
Imétal	630	+ 35
Immob. Phénix	111,6	+ 1,6
Jean Lefebvre	1 398	– 12
Lafarge-Coppée	484,6	+ 24,1
Poliet	488	– 22
Saint-Gobain	693	+ 26
SGE	306,1	+ 13,1
Spie-Batignolles	494	– 6

Assurances

	28-1-94	Diff.
AGF	696	+ 40
AXA	1 540	+ 34
GAN	534	+ 33
Groupe Victoire	n.c.	–
SCOR SA	609	– 1
UAP	216	+ 11,67

Chimie

	28-1-94	Diff.
Air liquide (L')	879	+ 29
ELF Sanofi	1 118	+ 53
Gascogne	549	– 20
Institut Mérieux	2 213	+ 93
Michelin	252	– 24,6
Plastic Omnium	824	+ 23
Rhône-Poulenc A.	148,9	+ 4,6
Rhône-Poulenc Cl.	170	– 19
Roussel-Uclaf	722,	+ 32
Synthélabo	235,5	– 52,5

Consommation non alimentaire

	28-1-94	Diff.
BIC	1320	inch.
Chargeurs	1460	+ 136
Christian Dior	364,50	+ 4,8
Clarins	615	+ 40
DMC	417,80	+ 8,9
EBF	924	+ 9
Essilor Int.	767	+ 43
Groupe André	730	– 12
L'Oréal	1361	+ 29
Moulinex	137,70	+ 22,10
Salomon	2342	– 8
SEB	583	+ 39
Skis Rossignol	2448	+ 278
Sommer-Allibert	2470	+ 280
Zodiac	2270	11

Crédit et banques

	28-1-94	Diff.
Comp. bancaire	643	+ 23
BNP CI	285,10	+ 7,70
Cetelem	1448	+ 49
CPR	580	+ 11
CDE	219	inch.
CCF	286	inch.
CFF	1297	+ 23
CLF	476	+ 4,20
Créd. lyon. CI	795	+ 5
Crédit national	715	– 5
Société générale	757	+ 16
SOVAC	1935	+ 84
UFB Locabail	472	+ 6
UIC	628	+ 78
Via Banque	432,80	+ 18,10

Distribution

	28-1-94	Diff.
Alsacienne Sup	2 261	+ 11
Bon Marché	778	+ 56
Carrefour	4 317	+ 249
Casino	198,10	+ 4
Castorama Dubois	904	+ 10
Compt. Modernes	1 760	+ 60
Darrert	5 940	+ 40
Docks de France	790	+ 51
Gal. Lafayette	2 266	– 134
Guilbert SA	1 630	– 28
Guyenne Gasc.	1 890	– 10
Pinault Pr.	1 040	+ 66
Primagaz	1 021	+ 13
Promodès	1 052	+ 12
Rexel (ex-CDME)	728	+ 29
SCOA	8,95	– 0,05

Electricité et électronique

	28-1-94	Diff.
Alcatel-Alsthom	778	+ 18
Alcatel-Câble	723	inch.
CSEE	698	+ 33
Intertechnique	661	+ 90
Labinal	810	– 18
Legrand	5 950	+ 140
Matra Hachette	166	+ 6,70
Radiotechnique	552	+ 58,80
Sagem	3 180	+ 4
Schneider	448,80	+ 10,80
Sextant Avionique	n.c.	–
Thomson CSF	204,70	+ 7,70

Immobilier et foncier

	28-1-94	Diff.
CFI	300	– 20
GFC	555	+ 9
Lucia	174	– 1
Olipar	29	+ 0,10
Rue Impériale	4930	+ 405
Sefimeg	577	– 11
Silic	906	+ 16
Simco	669	+ 10
Sogeparc	920	– 10
UIF	725	+ 6

Investissement et portefeuille

	28-1-94	Diff.
Amault et Assoc.	300	+ 12
Bolloré	420,6	+ 40,6
Cerus	144	+ 8,8
CGIP	1337	+ 101
Eurafr. D.A. 114 F	2474	+ 155
Gaz et Eaux	2244	+ 44
Lagardère MMB	162,5	+ 9,5
Marine-Wendel	445	+ 19
Navigation mixte	1 282	+ 102
Nord-Est	175,1	+ 2,1
Origny-Desvroise	1190	+ 130
Parfinance	220	– 9
Paribas	530	+ 22
Pinault	401,2	–
Suez	346,3	+ 0,8
Worms	349	inch.

Métallurgie, mécanique

	28-1-94	Diff.
CarnaudMetalbox	208,70	+ 0,8
Dassault Aviation	498	+ 8
De Dietrich	2300	+ 1
Fives-Lille	568	– 7
Legris Industrie	270	+ 13,60
Métaleurop	86,5	+ 0,50
Pechiney CI	449,5	+ 14,50
Pechiney Int.	218,90	+ 6,30
Peugeot SA	849	+ 37
Strafor, Facom	892	+ 9
Valeo	1430	+ 69
Vallourec	278,9	+ 15,90

Mines d'or, diamant

	28-1-94	Diff.
Anglo-American	248,2	– 22,8
Buffelsfontein	68	– 1,65
De Beers	135	– 7
Driefontein	70,2	+ 2
Gencor	10,7	inch.
Harmony	34	– 0,05
Randfontein	55	– 3,5
Sainte-Helena	53,9	– 2,75
Western Deep	204,4	– 8,6

Pétrole

	28-1-94	Diff.
BP-France	129,	– 0,1
Elf-Aquit.	421,20	+ 2,5
Erap-Elf	379	+ 2
Esso	1 100	– 6
Géophysique	570	– 17
Total	324	+ 6,8

Sicomi ou ex-Sicomi

	28-1-94	Diff.
Bail Investis.	1242	+ 112
Genefim	390	+ 10
Immobail BTP	559	+ 29
Interbail	549	+ 9
Klepierre	800	+ 18
Locindus	1174	+ 69
Selectibanque	200	– 2
Unibail	639	+ 20

Transports, loisirs, services

	28-1-94	Diff.
Accor	737	+ 17
BIS	272	+ 10
Canal Plus	1114	+ 16
Cap Gemini	209,90	+ 23,90
CEP Comm.	476	+ 6
Club Méditerranée	372	+ 1
Dauphin Ota	330	+ 10
Génér. des eaux	2896	+ 84
Ecco	674	+ 8
Euro Disney	35,60	– 0,35
Filipacchi Médias	887	– 3
Havas	440,60	+ 18,50
Lyonnaise-Dumez	596	+ 11
OGF	884	+ 18
Publicis	559	+ 4
Delmas Vieljeux	594	+ 14
SITA	885	+ 70
Sligos	616	+ 2
Sodexho	1 153	– 37
TF1	550	+ 15

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	28-1-94	Diff.
9 % 1979	NC	–
10,80 % 1979	102,5	0,44
EDF-GDF 3 %	5 760	– 20
CNB 5 000 F	100,57	0,05
CNB Par. 5 000 F	NC	inch.
CNB Suez 5 000 F	NC	–
CNI 5 000 F	100,51	inch.

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM

	Nombre de titres	Valeur en cap. (KF)
Alcatel Alsthom	2112670	1627880
LVMH	405090	1665634
Saint-Gobain	2201765	1485076
Lafarge Coppée	1858214	872100
Elf Aquitaine	1747380	726429
Eaux Cie gle des	213700	605282
Eurotunnel	12331502	548045
Suez	1567700	584010
BNP	1900570	530862
Michelin	2234681	529093
Paribas	976700	502870
Thompson TP	411140	465941
Total	457325	464246
Peugeot	561700	463139

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Radiotechnique	+ 17,6	Gal. Lafayette	– 4,8
UIC	+ 15,7	Eiffage	– 4,8
Sommer Allib.	+ 14,8	Imm. Phénix	– 4,5
Dynaction	+ 14,4	Sodexho	– 4
Intertechnique	+ 13,9	Esso	– 3,9
CCMC Managix	+ 10,6	Gascogne	– 3,7
Saint Gobain	+ 10,5	Métrologie Intl.	– 3,4
Moulinex	+ 9,7	Metaleurop	– 3,4
Synthelabo	+ 9,6	Colas	– 3,1
Essilor Intl.	+ 9,3	Jean Lefebvre	– 3
UGC Dr. Audio	+ 8,7	CCF	– 2,7
Bolloré	+ 8,7	Euro RSCG	– 2,6
UIS	+ 8,6	Labinal	– 2,6
Rue Impériale	+ 8,6	Alcatel Câble	– 2,5

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	21-1-94	24-1-94	25-1-94	26-1-94	27-1-94
RM	5 274 791	5 288 540	4 363 026	4 051 988	5 072 325
Comptant					
R. et obl.	39 896 328	38 789 758	42 370 075	34 178 043	29 215 072
Actions	479 913	384 327	721 599	459 749	411 213
Total	45 651 032	44 462 625	47 454 700	38 689 780	34 698 610

INDICES CAC (du lundi au vendredi)

	24-1-94	25-1-94	26-1-94	27-1-94	28-1-94
Ind. SBF 120	1586,63	1593,77	1598,56	1600,78	1622,57
Ind. SBF 250	1526,49	1533,60	1539,01	1541,33	1560,60
(base 100, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40	2 274,49	2 278,34	2 282,35	2 280,95	2 313,17

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 28 janvier 1994

Nombre de contrats : 228 677

COURS	ÉCHÉANCES		
	MARS 94	JUIN 94	SEPTEMBRE 94
Premier	130,24	129,78	128,96
Dernier	130,50	130,06	129,26

NEW-YORK

Encore des records

INDICE DOW JONES

+0,79 %

Les semaines se suivent et se ressemblent à Wall Street qui a encore battu, vendredi, un nouveau record et approche à grand pas des mythiques 4 000 points de l'indice Dow Jones. La grande Bourse américaine a profité, d'un vendredi à l'autre, de la publication d'indicateurs économiques très favorables sur la croissance américaine et de la performance des titres cycliques et bancaires. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes s'est inscrit, vendredi, en clôture à 3 945,43 points, en hausse de 30,95 points (0,79 %) par rapport à la semaine précédente.

Les investisseurs ont été encouragés par un bond des commandes de biens durables (8,6 % en 1993) et une forte progression du produit intérieur brut (PIB) en rythme annuel au quatrième trimestre (+ 5,9 %). Des statistiques d'autant plus favorables que l'inflation semble toujours maîtrisée.

Du coup, les taux d'intérêt à long terme ont à nouveau baissé Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à 30 ans a reculé à 6,21 % contre 6,28 % vendredi passé.

Indice Dow Jones du 28 janvier : 3 945,43 (c. 3 914,48).

	Cours 21 janvier	Cours 28 janvier
Alcoa	–	77
Allied Signal Inc.	78	78 3/8
American Express	30 7/8	32 5/4
ATT	56	56 3/8
Bethlehem Steel	23 5/8	23
Boeing		42 7/8
Caterpillar Inc.	98 5/8	103 1/4
Chevron	91 5/8	91 3/4
Coca-Cola	41 3/8	41
Dysney Corp.	47 5/8	47 1/8
Du Pont de Nemours	54 7/8	35 1/4
Eastman Kodak	42 1/2	43 1/4
Exxon	66 3/8	65 1/2
General Electric	108 1/4	107 3/4
General Motors	60 7/8	59 1/8
Goodyear Tyre	47 5/8	47 3/4
IBM	55 1/4	57 1/2
International Paper	74 3/8	75 1/8
McDonnel Douglas	113 3/8	113 3/8
Merck and Co.	35 3/8	38 1/8
Minnesota Mining	112 3/8	107 1/8
Morgan (J.P.)	70	71
Philip Morris	57 3/8	59 3/4
Procter Gamble	59 3/8	59 3/4
Sears Roeb. and Co	52 1/4	55
Texaco	55 1/2	58 5/8
Union Carbide	24 1/4	24 1/4
United Tech.	65 1/8	64 3/4
Westinghouse	13 5/8	14 1/8
Woolworth	25 5/8	28

TOKYO

Incertitudes politiques

INDICE NIKKEI

– 2,8 %

Les valeurs ont perdu du terrain cette semaine à la Bourse de Tokyo, les investisseurs ayant été poussés à la vente par les incertitudes politiques provoquées par les difficultés du gouvernement de Morihiro Hosokawa à faire accepter ses réformes. L'indice Nikkei a perdu 549,55 points, retombant à 18 757,88 points après avoir franchi la barre de 19 000 points la semaine précédente. Le volume des échanges a diminué à une moyenne de 345,7 millions d'actions par jour contre 400,6 millions la semaine précédente.

Après avoir ouvert la semaine à 19 294,43 points, le Nikkei a plongé de 5 % lundi, sa plus grosse chute en une seule séance depuis près de deux ans et demi. Les opérateurs ont attribué cette dégringolade à l'inquiétude des investisseurs après le rejet, la semaine dernière, par le Parlement d'un projet gouvernemental de réformes politiques, ce qui a provoqué un nouveau retard du plan de relance économique.

Après la chute spectaculaire de lundi, les titres sont cependant remontés mardi et mercredi grâce à des achats d'investisseurs étrangers, ont indiqué les opérateurs, ajoutant que les achats liés à l'indice avaient participé à la reprise. Mais, malgré ce rebond de deux jours, les titres ont à nouveau chuté jusqu'à la fin de la semaine, les investisseurs attendant de connaître l'issue des discussions politiques en cours.

Indices du 28 janvier : Nikkei, 18 757,88 (c. 19 307,43); Topix, 1 527,82 (c. 1 569,91).

	Cours 21 janv.	Cours 28 janv.
Bridgestone	1 420	1 390
Canon	1 610	1 550
Fuji Bank	2 140	2 030
Honda Motors	1 620	1 630
Matsushita Electric	1 610	1 610
Mitsubishi Heavy	670	666
Sony Corp.	5 860	5 830
Toyota Motors	1 850	1 830

FRANCFORT

Nerveuse

+ 2,79 %

La volatilité et la nervosité ont à nouveau dominé le marché boursier allemand cette semaine, les investisseurs hésitant à s'engager réellement. Le volume des transactions est resté faible, ce qui n'a pas empêché les cours, pour la première fois depuis le début de l'année, de s'inscrire en nette hausse vendredi.

L'indice DAX des trente valeurs vedettes s'est inscrit en fin de semaine à 2 133,47 points, en hausse de 2,79 %

Sur les trois premières semaines de l'année, le DAX avait perdu presque 9 %. Une phase de consolidation jugée *« normale »* par les courtiers après les gains importants enregistrés par la Bbourse allemande fin 1993. La Commerzbank souligne que la nervosité est alimentée par une crainte du retrait des investisseurs étrangers, par le renchérissement du dollar et par un affaiblissement du marché obligataire. *« L'actuelle fébrilité des cours échappe à toute tentative d'explication par les fondamentaux. Tant que l'économie ne donnera pas de signe de reprise, le marché boursier continuera d'évoluer au rythme d'opérations à court terme »*, estime la WestLB.

	Cours 21 janv.	Cours 28 janv.
AEG	172	167,50
BASF	283,50	294
Bayer	343	364,50
Commerzbank	358	366,50
Deutschebank	794	813,50
Hoechst	288,50	311,20
Karstadt	526	549
Mannesman	397	403,50
Siemens	705,40	715
Volkswagen	430,50	437

LONDRES

Pause

– 1 %

Les valeurs ont perdu du terrain cette semaine au Stock Exchange, en raison notamment de prises de bénéfices après leurs récents records. L'indice Footsie des cent plus grandes valeurs a enregistré, d'un vendredi à l'autre, une perte de 36,8 points (1 %) à 3 447,4 points. Après quatre séances consécutives de baisse, il est cependant reparti à la hausse vendredi après l'annonce d'une hausse plus forte que prévu du PIB américain au quatrième trimestre 1993, qui a accentué l'optimisme sur la reprise économique des deux côtés de l'Atlantique.

Les opérateurs avaient donné, en début de semaine, un accueil mitigé à la dernière étude de la Confédération de l'industrie britannique (CBI). Celle-ci a indiqué que la reprise de l'économie britannique s'était accentuée ces derniers mois, mais a souligné que les hausses d'impôts devant prendre effet en avril et la récente appréciation de la livre représentaient *« deux grandes zones d'incertitudes »*.

Indices « FT » du 28 janvier : 100 valeurs 3 447,4 (c. 3 484,2) et 30 valeurs 2 639,5 (c. 2 668,5).

	Cours 21 janv.	Cours 28 janv.
Allied Lyons	6,65	6,35
BP	3,78	3,86
BTR	3,64	3,71
Cadbury	5,27	5,26
Glaxo	6,62	6,64
GUS	6,27	5,85
ICI	7,74	7,90
Reuters	19,03	19,76
RTZ	8,81	8,87
Shell	7,36	7,23
Unilever	11,92	11,95

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Une extraordinaire activité

Le montant total des nouveaux emprunts lancés en janvier sur le marché international des capitaux atteint les 50 milliards de dollars. C'est un volume gigantesque qui dépasse de loin tous les précédents records mensuels et il est difficile d'imaginer que la tendance actuelle des émissions se maintienne longtemps encore. Le rythme aurait diminué, ne serait-ce que parce que les besoins de plusieurs grands emprunteurs ne vont pas tarder à être satisfaits. Dans leur hâte de profiter du bas niveau de l'intérêt actuel et d'allonger autant que faire se peut la durée de leur dette, beaucoup ont déjà rempli une grande partie du programme qu'ils s'étaient fixé pour l'année tout entière.

Mais d'autres indices existent qui tendent à montrer au contraire que l'activité devrait demeurer très soutenue de longs mois encore. Il suffit à cet égard de mentionner le cas des banques et des établissements publics allemands. Ceux-ci ont certes été nombreux à drainer des fonds sur l'euromarché depuis le début de l'année, mais le déferlement n'a fait que commencer. Ces emprunteurs allemands doivent se procurer des ressources en quantité très importante. Certains d'entre eux ont pour mission de contribuer directement au développement de l'Allemagne de l'Est et il leur faut de plus en plus s'adresser au marché international car chez eux le marché national est envahi par l'Etat, ses dépendances immédiates et les collectivités locales.

Deux de ces débiteurs d'outre-Rhin viennent de se présenter dans le compartiment de l'eurofranc-français. La DSL-Bank de Bonn cherchait pour 1,5 milliard de francs pour une durée de dix ans. C'est une signature encore nouvelle sur le marché du franc qu'elle n'avait sollicité qu'une fois auparavant en 1992 pour un montant assez faible de 200 millions de francs. La société a été en partie privatisée mais elle jouit d'un excellent crédit car ses emprunts bénéficient d'une sorte de garantie de la part de la République fédérale. La Deutsche Bank, qui dirigeait cette opération, en avait fixé les conditions de façon à procurer aux investisseurs 22 centièmes de points de pourcentage de plus que les fonds d'Etat français. Cela correspond à un rendement de 5,94%.

Succès des emprunteurs français

Cette transaction avait été précédée d'une autre pour le compte de la Bayerische Landesbank qui, jamais auparavant, n'avait émis d'emprunts en France. Il s'agit d'une opération complexe de 800 millions qui est la plus grande de sa catégorie. La Caisse des dépôts et consignations l'a construite de façon à atteindre une gamme très étendue d'investisseurs, aussi bien ceux qui sont attirés par les performances du marché boursier des actions que ceux qui sont tenus d'acquérir des obligations plus classiques mais qui veulent également participer au développement de la Bourse. L'affaire a une durée maximum de huit ans mais les détenteurs pourront d'ici un an et à tout moment jusqu'à l'échéance exiger le remboursement de leurs titres à un prix qui dépendra de l'évolution de l'indice CAC-40.

Pour ce qui est des emprunteurs français, trois d'entre eux se sont distingués la semaine passée. Le Crédit national offrait pour 250 millions de dollars d'euro-obligations à taux variable d'une durée de trois ans. Il a obtenu de très bonnes conditions correspondant à 8 centièmes de points au-dessus du taux de référence internationale du marché monétaire, le Libor pour le Crédit national. C'était en fait un moyen détourné d'obtenir des fonds français qu'il lui faudra rémunérer à taux fixe. A cet effet, il a conclu un contrat d'échange avec sa banque, CS First Boston, qui s'est chargée de toute la transaction.

Le Crédit local de France a retenu le marché suisse où il a remporté un beau succès. Il avait confié son projet à une banque d'origine américaine, Merrill Lynch, qui avait associé au titre du Crédit local des bons permettant d'acquérir des certificats d'un des fleurons de l'industrie helvétique, la société pharmaceutique Roche Holding. La combinaison a attiré les investisseurs en foule. L'emprunt avait été annoncé au départ pour 100 millions. En fin de semaine, le Crédit local avait obtenu 300 millions de francs suisses. Cela correspond à 1,2 milliard de francs français. Un contrat d'échange a été conclu avec la banque américaine et l'emprunteur disposera des fonds en dollars américains qu'il lui faudra rémunérer à taux variable à des conditions vraiment avantageuses: plus d'une vingtaine de points de moins que le Libor.

Pour sa part, la Caisse centrale de crédit immobilier a lancé pour 2 milliards de francs français sur l'euromarché pour une durée de huit ans. La transaction était placée sous la direction de la Caisse des dépôts et consignations. Elle était importante pour l'emprunteur car il lui fallait s'imposer dans sa propre monnaie après avoir émis plusieurs transactions en devises étrangères. Son but a largement été atteint.

CHRISTOPHE VETTER

DEVISES ET OR

Vive reprise du mark et du yen

La grande hausse du dollar n'est pas pour aujourd'hui, peut-être pour demain. Mais, dans l'immédiat, la devise américaine a dû se replier sur les marchés des changes, sous l'impact de deux événements.

Le premier a été une nouvelle attaque contre les excédents commerciaux japonais, lancée par le secrétaire au Trésor américain, Lloyd Bentsen, qui s'est plaint de la *« trop faible pénétration du marché domestique nippon par les produits étrangers »*. De plus, les officiels américains ont fait connaître qu'aucun progrès n'avait été enregistré dans les dernières négociations commerciales. Les Etats-Unis veulent obtenir du Japon des engagements chiffrés pour l'augmentation des importations d'automobiles et d'équipements médicaux notamment. Les opérateurs en ont conclu que la guerre commerciale se rallumait et ont poussé le yen à son plus haut cours depuis le 8 décembre 1993, c'est-à-dire 108,60 yens pour un dollar jeudi pour revenir à près de 110 en fin de semaine. Certains d'entre eux voient déjà 105 yens. Rappelons que le record historique a été établi en août 1993 à 101 yens, toujours pour un dollar.

De son côté, le chancelier Kohl a, indirectement, porté un coup au «billet vert» à l'occasion d'un discours au Forum international de Davos, en Suisse, dans lequel il a déclaré qu'*« une monnaie stable est et restera la condition indispensable pour un succès en économie »*, ajoutant que les effondrements de la monnaie allemande dans la première partie de ce siècle *(NDLR : en 1923 et après la seconde guerre mondiale) « avaient fait tout perdre à une grande part de la population ! »* Ces vérités premières, d'un bon sens au ras des marguerites, ont incité les opérateurs à vendre du dollar et acheter du mark.

En outre, à la veille du week-end, le dollar a été, paradoxalement, affaibli par les chiffres «brillants» sur la hausse du produit intérieur brut (PIB) des Etats-Unis : + 5,9 % au quatrième trimestre 1993, supérieure aux prévisions, mais accompagnée d'un déflateur des prix particulièrement bas (+1,3 %), qui fait apparaître une inflation très réduite. La faiblesse de la hausse des prix pourrait donc retarder un relèvement préventif des taux directeurs de la Réserve fédérale, ce qui rend le dollar mois attractif pour le moment. Mais la poursuite de la baisse du taux en Europe ne tardera pas à réorienter à la hausse le billet vert, estiment les opérateurs.

Tous ces propos et tous ces chiffres un peu contradictoires expliquent que les cours ont été chahutés sur les marchés à la veille du week-end, passant de 1,74 DM à 1,7195 DM avant de remonter au-dessus de 1,74 DM. A Paris, le cours du mark qui, en début de semaine, avait glissé à 3,39 francs et même un peu au-dessous, a valu plus de 3,40 francs vendredi pour terminer à 3,3950 francs.

En France, l'événement de la semaine a été l'annonce du remboursement par anticipation du solde (20 %), qui venait à échéance le 15 février de la dette contractée par la Banque de France à l'égard du Fonds de coopération monétaire (FECOM) à la fin juillet 1993 (106,9 milliards de francs) et des intérêts y afférents. Le remboursement final (23,2 milliards) s'est matérialisé par une cession de devises prélevées sur les avoirs acquis, à cette fin, par le fonds de stabilisation des changes. Le désendettement du fonds vis-à-vis de l'Institut monétaire (qui a pris la succession du FECOM à compter du 1er janvier 1994) a eu pour conséquence une réduction de ses disponibilités en francs, qui explique l'essentiel du fléchissement, au passif du bilan hebdomadaire de la Banque de France, du poste 22, « autres comptes dispositions et autres engagements à vue».

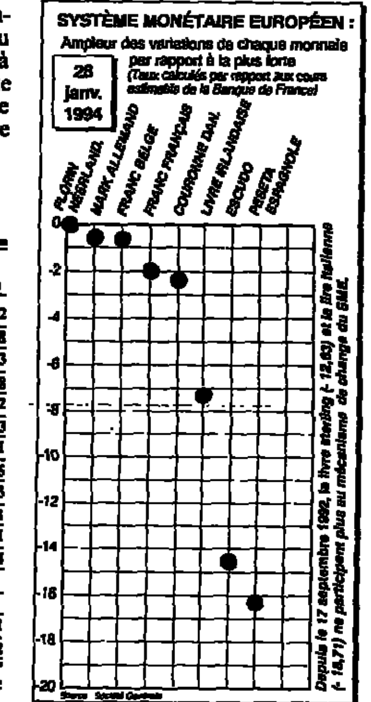
Comme nous l'avions signalé précédemment dans ces colonnes, la Banque de France, *via* le fonds de stabilisation des changes, avait accumulé des devises en prévision de l'échéance de remboursement du 15 février, sans qu'elle apparaisse dans son bilan hebdomadaire. Compte tenu du fléchissement global du poste 22 du passif (29 milliards de francs), les avoirs nets en devises de la Banque de France atteindraient la trentaine de milliards de francs par rapport aux 90 milliards d'avant la crise de juillet.

FRANÇOIS RENARD

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 24 AU 28 JANVIER
(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York...	1,5050	-	17,0605	68,7049	58,0046	2,8066	51,7598	0,00592
	1,4940	-	17,0699	68,3761	57,3866	2,7525	51,0056	0,00588
Paris......	8,8216	5,8615	-	402,7138	339,9942	16,4510	303,3983	3,4683
	8,8663	5,9310	-	405,5385	339,8854	16,3254	302,9885	3,4888
Zurich......	2,1985	1,4555	24,8315	-	84,4258	4,0850	75,3364	0,8612
	2,1863	1,4625	27,3932	-	83,8109	4,0256	74,7126	0,8603
Francfort.....	2,5946	1,7240	29,4123	118,4473	-	4,8386	89,2340	1,0201
	2,6086	1,7450	29,5334	119,3162	-	4,8032	89,1443	1,0265
Bruxelles....	53,6232	35,63	6,0786	24,4796	20,6671	-	18,4420	2,1083
	54,3097	36,33	6,0947	24,8410	20,8195	-	18,5594	2,1371
Amsterdam.	2,9077	1,9320	329,6084	1,3273	112,0649	5,42240	-	1,1431
	2,9263	1,9575	332,4079	1,3384	112,1776	5,38811	-	1,1514
Milan........	2543,45	1690	288,3221	1161,1138	980,2784	47,43194	874,7412	-
	2541,33	1700	275,9918	1162,3932	974,2128	46,79328	868,4547	-
Tokyo.......	163,29	108,50	18,51062	74,54403	62,93503	3,04519	56,15942	0,064201
	166,23	111,20	21,57249	76,03419	63,72403	3,06083	56,80715	0,065412

A Paris, 100 yens étaient cotés le vendredi 28 janvier 1994 5,4023 F contre 5,3336 F le vendredi 21 janvier 1994.



MATIÈRES PREMIÈRES

Le lin de l'euphorie

Cultivé depuis des siècles – les Egyptiens utilisaient des bandelettes de lin pour entourer les momies –, le lin connaît un retournement de conjoncture époustouflant depuis la fin de l'année dernière. Après la traversée du désert, l'euphorie. Aux approches de l'été 1993, la tonne de lin valait 6 710 francs; depuis le mois de novembre de la même année, elle se maintient au-dessus de 10 000 francs, 11 500 francs cette semaine. *« Les couturiers européens ont absorbé beaucoup de lin, plus que d'habitude*, explique Christophe Mallet, secrétaire général de l'association des producteurs; *le lin est porté par la mode écologique. Cette plante nécessite quinze fois moins de produits phytosanitaires. »*

En réalité, l'aristocratique fleur bleue renoue avec les prix haussiers de 1990 – période stimulante où elle coûtait plus de 12 000 francs la tonne. Depuis cette date, le lin avait connu des bonds divers... et perdu l'essentiel de ses débouchés : en Europe de l'Est – avant la destruction du mur de Berlin – et dans l'ancienne Union soviétique, qui habillait son armée de lin, hiver comme été. Le bloc communiste achetait systématiquement 15 000 tonnes de lin par an. Quant au Japon, autre grand consommateur – entre 1987 et 1989, l'Etat nippon a consommé 10 000 tonnes de lin par an –, il s'est arrêté net de passer commande sans que les analystes du secteur sachent en expliquer les raisons.

Les liniculteurs français en particulier – la France représente 80 % de la production européenne et 14 % de la production mondiale de lin de toutes catégories, mais 80 % des lins de qualité, c'est-à-dire destinés à l'habillement – ont réduit leur surface et, du coup, leur volume de moitié. Aujourd'hui, la France ne fournit plus que 36 000 tonnes de lin pour un volume mondial de 220 000 tonnes (1).

Un été mouillé

La période estivale, extrêmement pluvieuse, a nui au lin, plante délicate s'il en est. *« La France a perdu 25 % de son potentiel »*, avoue un professionnel. Si la région linicole s'étend de la Manche à la mer du Nord, seuls le Pas-de-Calais, le Nord et la Somme ont tout récolté. Par contre, la Seine-Maritime et l'Eure ont laissé 30 % à 40 % de fibres dans les champs parce qu'elles avaient pourri. C'est à ce moment précis que la demande mondiale a choisi de presque doubler (2), essentiellement en Europe de l'Ouest (60 % de la demande).

La mode fait la part belle au lin, les filateurs sont obligés de refuser des commandes. Voilà le marché retourné, d'autant qu'aux difficultés de la culture s'ajoutent celles de la filature : outre que le lin nécessite une main-d'œuvre nombreuse et spécialisée, les stocks posent un vrai problème. *« Nous n'avons pas une grosse marge de manœuvre*, affirme un filateur, *nous ne pouvons sécuriser le marché comme les couturiers le désireraient. »* En fait, les filateurs étaient eux-mêmes rassurés par des stocks naguère abondants, 50 000 tonnes en janvier 1993, soit un an de consommation, et avaient donc l'habitude de travailler à «flux tendu», c'est-à-dire de s'approvisionner au plus juste, sans jamais entreposer de marchandises.

Les données ont changé : les stocks aujourd'hui atteignent à peine 30 000 tonnes, et selon les experts ils devraient diminuer jusqu'à disparaître en septembre 1994. Le lin, depuis l'été dernier, a trouvé ses adeptes : l'Europe de l'Ouest qui consomme entre 30 000 et 40 000 tonnes, la Chine ainsi que d'autres pays asiatiques (la Corée, Taïwan, Hongkong se sont, quant à eux, substitués au marché perdu de l'Est). Ces pays viennent d'ailleurs d'importer 15 000 tonnes de lin. Mais l'empire du Milieu ne suscite pas un enthousiasme débordant. Les professionnels craignent deux choses : que la demande venue de cette partie du monde soit capricieuse, sporadique – il est difficile de parler d'habitude après un an d'achat –, mais surtout que la Chine ne revende en Europe de l'Ouest, sous forme de produits finis, en l'occurrence de tissu ou de vêtements, ce qu'elle achète à l'état brut.

Pour diversifier leur éventail, les liniculteurs n'ont pas d'autres choix : reconquérir le marché nippon – mais le Japon semble à bien des égards très mystérieux dans ses engouements – ou le marché de l'ancienne Union soviétique.

MARIE DE VARNEY

(1) Sur ce tonnage, 45 000 et 80 000 tonnes sont, selon les années, destinées à l'habillement, le reste se partage entre le linge de maison, les sacs postaux et, dans une moindre mesure, le revêtement mural.

(2) En 1993, la demande en lin d'habillement a été de 50 000 à 80 000 tonnes.

PRODUITS	COURS DU 28-01
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 871 (+ 6) Dollars/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 088 (– 101) Dollars/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	5 775 (+ 50) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Mars	291,30 (+ 1,80) Dollars/tonne
Café (Londres) Mars	1 178 (– 2) Dollars/tonne
Cacao (New-York) Mars	1 133 (+ 4) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Mars	364 (– 12) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Mars	290 (– 7) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Mars	194,50 (+ 0,30) Dollars/t. courte
Pétrole (Londres) Mars	14,12 (+ 0,30) Dollars/baril
Or (Londres) Février	376,90 (– 8,10) Dollars/once

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 21-1-94	Cours 28-1-94
Or fin (kilo en barre)	73 400	71 500
– (kilo en lingot)	73 400	71 800
Pièce française (20 F)	424	412
• Pièce française (10 F)	370	355
Pièce suisse (20 F)	424	414
Pièce latine (20 F)	422	414
• Pièce tunisienne (20 F)	425	420
Souverain	540	521
• Souverain Elisabeth II	538	530
• Demi-souverain	293	310
Pièce de 20 dollars	2 600	2 585
– 10 dollars	1 340	1 450
• – 5 dollars	725	
– 50 pesos	2 745	2 680
• – 20 marks	520	522
– 10 florins	446	430
• – 5 roubles	292	285

• Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Détente sur les taux américains

L'événement de la semaine a été la nette détente enregistrée sur les taux à long terme américains, qui, à la veille du week-end, sont retombés à 5,64 % sur les bons du Trésor à dix ans et à 6,22 % sur les bons à trente ans. Les rendements de ces bons avaient, le 15 octobre 1993, touché leur plus bas niveau depuis vingt-cinq ans à respectivement 5,17 % et 5,77 %. Puis ils avaient amorcé une nette remontée sur la crainte d'une résurgence de l'inflation provoquée par la vigueur de la reprise économique, atteignant fin novembre près de 5,90 % sur le dix ans et près de 6,40 % sur le trente ans, un très gros demi-point de hausse. Certains, à New-York et ailleurs, voyaient cette remontée se poursuivre, au risque d'ébranler la Bourse de New-York, dont le « boom » a été provoqué, en bonne partie, par la baisse des taux d'intérêt depuis trois ans.

Or, en fin de semaine, deux nouvelles sont venues rassurer, un peu ou beaucoup, les marchés. Tout d'abord, l'office du budget du Congrès des Etats-Unis a confirmé les prévisions du président Clinton suivant lesquelles le déficit budgétaire pour l'année fiscale commençant le 1er octobre serait ramené à 171 milliards de dollars, contre une estimation de 223 milliards de dollars pour l'année en cours, et à 166 milliards pour l'année 1996. Tout cela signifie que les emprunts du Trésor américain seraient moins importants, les ponctions sur le marché s'avérant plus réduites, d'où une détente sur les taux à long terme.

Ensuite, comme le fait est signalé en rubrique « Devises et or », pour expliquer le recul du dollar, la faible progression du déflateur (+1,3 %) comprise dans une forte croissance du produit intérieur brut américain au quatrième trimestre (+5,9 %, la plus forte depuis six ans) a agréablement surpris et rassuré les investisseurs qui craignaient une relance de l'inflation dans le sillage de la croissance.

Ce « bon » déflateur n'empêche peut-être pas la Réserve fédérale de commencer à relever, préventivement, ses taux directeurs, pour assurer sa crédibilité, c'est-à-dire sa volonté de lutter contre toute reprise de l'inflation, même potentielle. Selon la revue américaine *Business Week*, citant une source de la Fed, ce relèvement pourrait être décidé lors de sa réunion des 3 et 4 février.

En attendant, l'effet « déflateur » a joué à Paris, où les cours du MATIF se sont redressés de 130,30 à 130,50 après une pointe à 130,70, contre un peu moins de 131 la semaine dernière, le rendement de l'OAT dix ans au comptant passant de 5,67 % à 5,70 %. Certains observateurs s'imaginaient, un peu candidement, que le nouveau conseil de la politique monétaire, pour sa première réunion du jeudi 27 janvier, annoncerait une diminution des taux directeurs de la Banque de France. Une telle diminution, éminemment souhaitable, ne paraît guère concevable, dans la configuration actuelle des choses, sans un nouvel abaissement des autres taux directeurs, les vrais, ceux de la Bundesbank.

Cette dernière, par la voix de ses dirigeants, a éveillé quelques espoirs cette semaine. Ainsi, Otmar Issing, l'économiste de la Banque centrale, a déclaré que la croissance de la masse monétaire M3 *« se normaliserait »* en janvier après une forte poussée en décembre : *« Les mauvais chiffres de décembre seront considérablement altérés par des facteurs particuliers qui ne se prolongent pas au-delà de l'année »*, a-t-il assuré, ajoutant qu'avec la disparition de ces facteurs la tendance de la croissance de la masse monétaire pourrait bien s'inverser, et précisant que l'inflation en Allemagne ralentit et devrait être inférieure à 3 % au second semestre de cette année.

Sur le marché obligataire, l'événement de la semaine a été le grand emprunt de 22 milliards de francs de l'UNEDIC, lancé sous l'égide de Paribas et de la Caisse des dépôts, « à l'ancienne », c'est-à-dire que les attributions aux réseaux de placement ont été indépendantes de la garantie donnée par lesdits réseaux. La première tranche de 10 milliards de francs dite « courte » (5 ans), émise à 0,10 point au-dessus de l'OAT correspondante, s'est très bien placée, car cette échéance est relativement rare en obligations du Trésor, et surtout rapporte 0,28 points de plus qu'un bon du Trésor (BTAN) de même durée. La deuxième tranche, de 12 milliards de francs, à échéance 2002, a été moins bien accueillie globalement.

F. R.

COMMUNICATION

Tandis que POLSAT lancera une chaîne nationale privée

Canal Plus va s'implanter en Pologne

VARSOVIE

correspondance

Le Conseil national de radiodiffusion et de télévision *(CNRT)*, seul compétent en la matière, a décidé, jeudi 27 janvier, d'accorder l'unique licence privée donnant le droit d'émettre à l'échelle nationale à la société polonaise POLSAT, au détriment des candidats associés à des géants tels que Bertelsmann, Time-Warner, Turner (CNN), Reuters et CLT (*le Monde* du 29 décembre 1993). Canal Plus était engagé, lui aussi, dans la course à la télévision nationale, mais il a postulé en même temps pour des fréquences locales dans dix grandes villes, que le CNRT lui a accordées.

La chaîne française s'est aussitôt félicitée de la décision, en annonçant le lancement en Pologne d'une chaîne cryptée payante (environ 72 francs par mois) dès la fin de cette année. Canal Plus est associé dans ce *projet à des investisseurs polonais* groupés au sein de la PKT (Polska Korporacja Telewizyjna), dont font partie notamment L'Oréal-Pologne et Kodak-Pologne.

La PKT, dirigée par Janusz Romanowski, dispose en Pologne d'un très bon réseau de vente, et est bien implantée dans le milieu du football par le biais du sponsoring. La version polonaise de Canal Plus émettra sur un réseau hertzien multivilles touchant 3 millions de foyers, mais aussi par câble et satellite vers 2,5 millions de foyers équipés. Elle diffusera 18 heures par jour des programmes répondant aux goûts et aux besoins des téléspectateurs polonais, avec un grand nombre de nouveaux films (dont 40 % de films polonais) et d'émissions consacrées aux sports, affirment ses responsables. Canal Plus espère séduire à terme 800 000 abonnés, sur les 12 millions de foyers équipés de télévision en Pologne. L'investissement total serait de 350 millions de francs, y compris les pertes des premières années.

POLSAT, l'heureux détenteur de l'unique concession d'émettre à l'échelle nationale, octroyée pour dix ans, est propriété d'un homme d'affaires polonais, Zygmunt Solorz, qui possède aussi le quotidien populaire *Kurier Polski*. Ses émissions sont déjà diffusées en Pologne par satellite, mais il a besoin de la diffusion hertzienne pour attirer le grand public et les annonceurs.

Le capital de la société (12 millions de dollars) devrait être doublé une fois la licence obtenue. La date de l'entrée en service de la première télévision nationale privée reste toutefois incertaine, les forces armées polonaises ayant annoncé récemment qu'elles ne pouvaient pas libérer rapidement les fréquences dont elle aura besoin. Des négociations sont en cours entre le Conseil de l'audiovisuel et le ministère de la défense.

MICHEL GARA

En progression en 1993

Le câble dépasse 1,28 million d'abonnés

Selon les chiffres rendus publics par l'Association des villes câblées (AVICA), la France comptait au 31 décembre dernier 1 286 745 abonnés (dont 870 502 abonnés individuels) à l'un des 201 réseaux câblés de télévision, contre 1 040 724 abonnés au 31 décembre 1992. *Le nombre de logements* commercialisables (c'est-à-dire que le câble atteint sans qu'il soit forcément branché) a progressé de 13 % pour atteindre 5,283 millions à la fin 1993 (dont 3,5 millions dans des réseaux du plan câble).

Les principaux opérateurs de réseaux sont la CGV (Générale des eaux) avec 365 537 abonnés, Comdev (Caisse des dépôts), 362 616 abonnés dont une majorité de collectifs, Lyonnaise communications avec 229 941 abonnés, et France Télécom Câble avec 116 531 abonnés. Les principaux réseaux sont ceux de Paris (qui progresse de 28,5 % en un an, et touche 142 500 abonnés), Metz et ses environs, Antony et 21 communes des Hauts-de-Seine, Marseille, Nice, Cergy, Strasbourg, qui dépassent 30 000 abonnés chacun.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6225

HORIZONTALEMENT

I. Un homme qui a son métier dans la peau. – II. Peut être assimilée à un plaisir de la table. Une jolie histoire. – III. Souvent piquant quand il est bon. Quarte augmentée. Lisière. – IV. Pronom. Beaux, à l'école. Il faut des as pour les battre. – V. Faire le grand saut. On peut l'avoir dans le dos. Couche populaire. – VI. Mettre sur l'assiette. Elevé dans les discussions. – VII. Peuple dans une île. Abréviation. Sur la Bresle. Home sur la route. – VIII. Baie du Japon. Donna une bonne correction. N'est devenue courante qu'avec le progrès. – IX. Ferais des répétitions. D'un auxiliaire. – X. Sont parfois de rigueur. Ville de Suisse. Adverbe. – XI. Sont nombreux à porter le même nom. N'est pas chiche quand *il* est grand. – XII. Une ville où l'on roule. Soulève les masses. Frappe pour trouver à manger. – XIII. Un point. Pas vif. Etre comme un ver. – XIV. Un duché. Fait abandonner le tricot. Régale en chimie. – XV. Personnage biblique. C'est parfois répondre à une prière.

VERTICALEMENT

1. Qui vont pouvoir quitter le quartier. – 2. Renoncer à manger. Jourdain, dans le Gers. – 3. Morceau de viande. Un métal radioactif. Pas fixées. – 4. Lettre. Une protection pour les plantes. En Allemagne. Morceau de savon. – 5. Susceptibles de nous valoir un abattement. Quand ça l'est déjà, ce n'est pas original. – 6. Peut être appelé éminence. Peut être assimilé à un restaurant de quartier. Mesure. – 7. Bout de bois. Crier comme un cerf. Administré. – 8. Peut avoir le dessus. Se déplacent lentement. – 9. N'est d'aucun secours pour celui qui cherche de l'argent. Qui disent bien ce qu'elles veulent dire. – 10. Apporte des avantages à certains hommes. Pronom. – 11. Pour la troisième personne. Spectacle. Faire aussi bien. – 12. Un bâtiment. Henri IV en fut le dernier comte. – 13. Donnas beaucoup de jetons. Surveiller. – 14. Ville du Nigéria. Pas forcément approuvé. Ne favorisera pas. – 15. Bonne quand il y a quelque chose de plus. Sait faire son trou.

Solution du problème n° 6224

Horizontalement

I. Bouchère. – II. Auto-école. – III. Si. Ilus. – IV. Ino. Eon. – V. E.M. Cierge. – VI. Tamis. Ar. – VII. Braderies. – VIII. Aide. Est. – IX. Léon. Ossa. – X. Lu. Cri. Er. – XI. Ruelles.

Verticalement

1. Basket-ball. – 2. Oui. Marieur. – 3. Ut. Mado. – 4. Coïncidence. – 5. Héloïse. RL. – 6. Ecu. Oil. – 7. Roseraies. – 8. El. Ogresses. – 9. Erne. Star.

GUY BROUTY

CARNET

Décès

– L'Institut dominicain d'études orientales (IDEO) du Caire,
Le prieur provincial de la province de France,
Le prieur,
Et les frères du couvent Notre-Dame-du-Rosaire du Caire,
recommandent à votre prière, le

Père Georges ANAWATI,
dominicain,

entré dans la lumière du Seigneur, le 28 janvier 1994, au Caire (Egypte), à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

– M. André Gomes
a la douleur de faire part du décès de son épouse,

Henriette GOMES,

survenu à Vence (Alpes-Maritimes), le 27 janvier 1994, après six ans de silence.

Les obsèques auront lieu le lundi 31 janvier, à 14 h 30, au cimetière du parc du Souvenir à la Siné, à Vence, où l'on se réunira.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

2093, chemin de Sainte-Colombe,
06140 Vence.

– Mme Martine Lemalet-Philippe et M. Nicolas Philippe,
Jacques-Antoine et Mathieu,
Mme Evelyne Lemalet-Sillam et M. Marc Sillam,
Julie,
ont la douleur de faire part du décès de leur père, beau-père et grand-père,

M. Maurice LEMALET,

survenu le vendredi 28 janvier 1994, à Paris.

L'inhumation aura lieu le lundi 31 janvier, à 8 h 45, au cimetière du Montparnasse, entrée porte principale, boulevard Edgar-Quinet.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Anne Debré-Millerand,
Lise et Jean-Paul Alfassa,
Claire Millerand et Benzion Amard,
Hélène et Louis Gardel,
ses enfants,
Janine et Raymond Winocour,
sa sœur et son beau-frère,
Etienne et Catherine Debré,
Marianne Debré,
Charlotte Castro,
François et Edouard Lacan,
ses petits-enfants,
Thomas, Benjamin et Adrien Debré,
ses arrière-petits-enfants,
Et Maria Lourenço,
ont le chagrin de faire part de la mort de

Mme Jacques MILLERAND,
née Marie-Christiane Lazard,

le 26 janvier 1994.

L'enterrement a eu lieu dans l'intimité.

Cette annonce tient lieu de faire-part.

– M. Raymond Naudet,
son époux,
M. et Mme Bülent Ergin,
ses enfants,
Manon et Juliette,
ses petites-filles,
ont la tristesse de faire part du décès de

Paulette NAUDET,
née Derain,

survenu à Lyon, le 27 janvier 1994.

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité.

Ni fleurs ni couronnes.

10, rue Bourgelat,
69002 Lyon.

CARNET DU MONDE

15, rue Falguière,
75501 Cedex 15

Renseignements :
40-65-29-94 ou 40-65-29-96

Télécopieur : 45-66-77-13

Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques .... 105 F
Abonnés et actionnaires .... 95 F
Communications diverses ....110 F
Thèse étudiants .... 65 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

– Mme René Perpère,
son épouse,
Antoine Perpère et Khadiga Aglan,
Laurent et Agnès Perpère,
Jean-François et Caroline Perpère,
ses enfants,
Et ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 22 janvier 1994, du

général de corps d'armée
René PERPÈRE,
promotion Saint-Cyr 1934-1936,
commandeur de la Légion d'honneur.

Il a été inhumé dans l'intimité à Ax-les-Thermes (Ariège), auprès de sa fille,

Marie-Anne PERPÈRE-PILLET.

Une messe sera célébrée en sa mémoire mardi 1er février, à 11 heures, en la chapelle de l'Ecole militaire.

33, avenue Lowendal,
75015 Paris.

– Mme Denyse Peters,
son épouse,
Geoffrey, Martine, Douglas et Anne Peters,
ses enfants,
Leurs petits-enfants,
M. et Mme Brittan,
Toute sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès du

lieutenant-colonel
Geoffrey PETERS,
member of the British Empire,
campagne de France 1944,
Légion d'honneur (Polonia Restituta)
Pologne,
croix de guerre (Pologne),

survenu le 23 janvier 1994, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Les obsèques ont lieu à Tonbridge (Kent), Angleterre, le 31 janvier.

33, allée du Lac-Inférieur,
78110 Le Vésinet.

Mme Henry PUGET,
née Aline Payen,

s'est éteinte le 27 janvier 1994, à l'âge de quatre-vingt-treize ans, en son domicile.

Ses obsèques auront lieu en la cathédrale de Cahors, le lundi 31 janvier, à 16 heures.

Solange et Michel Demangeat,
Corine et Michel Lécrevisse,
Marie-Eve et Jean-Paul Faucher,
Agnès et Michel Craplet,
Emmanuel et Anne Payen,
ses neveux et nièces.

72, boulevard Raspail,
75006 Paris.

Avis de messes

– Le 1er décembre 1993, est mort

Didier REISSER.

Une messe sera dite à sa mémoire le 31 janvier 1994, à 18 heures, en l'église Saint-Eustache, 2, rue du Jour, Paris-1er.

8, rue Bachaumont,
75002 Paris.

Anniversaires

– Pour le quarantième anniversaire du rappel à Dieu de notre mère,

Simone MERSIOL,
née Deiss,

et le vingt-cinquième anniversaire de celui de notre père,

Emile MERSIOL,
son époux,
professeur agrégé
au lycée Louis-le-Grand,

une pensée est demandée à tous ceux et celles qui les ont connus et aimés.

« Le vrai tombeau des morts est le cœur des vivants. »

A. Muller-Mersiol,
41, rue de Buffon,
37000 Tours.

Souvenirs

– La Celle-Saint-Cloud. Paris.

A l'occasion du vingtième anniversaire de sa disparition.

Que tous ceux qui ont aimé et connu

Marianne DREYFUS,
née Labansat,

aient une pensée pour elle.

Son époux,
Et ses enfants.

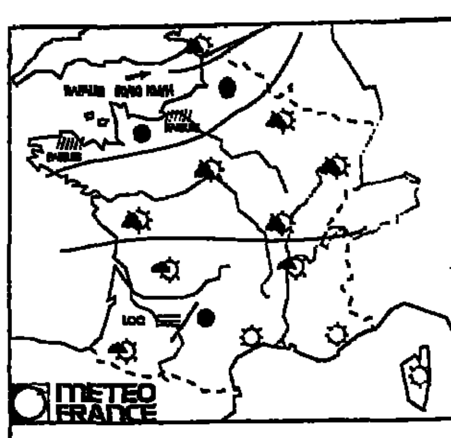
MÉTÉOROLOGIE

La tempête a fait huit morts et causé de nombreux dégâts en Europe

Les vents soufflant en tempête dans la nuit du 27 au 28 janvier sur toute l'Europe du nord ont provoqué la mort de huit personnes et fait de nombreux dégâts aux toitures, antennes et lignes électriques.

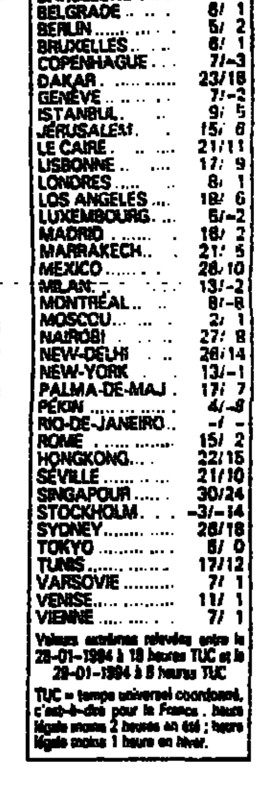
A Paris, une femme est morte pendant son sommeil, écrasée par la chute d'une cheminée, qui a traversé deux étages d'un immeuble. A Valenciennes, 2 000 mètres carrés de tôle ont été emportés par le vent au stade Nungesser, et des vitraux classés ont été pulvérisés à Nancy.

Cinq personnes ont été tuées en Allemagne, une en Belgique et une en Suisse à la suite d'accidents de circulation dus à des chutes d'arbres. La tempête a provoqué une collision sur le Rhin, un naufrage en mer du Nord et des inondations à Hambourg. – *(AFP, Reuter.)*



Dimanche : très nuageux au nord, soleil au sud. – Le matin, sur les côtes de la Manche, le ciel sera couvert avec quelques bruines. Au nord d'une ligne Nantes-Tours-Dijon, le temps sera le plus souvent couvert par des nuages bas, mais sans brouillard.
Plus au sud de cette ligne, soit la moitié sud du pays, les brouillards seront nombreux et parfois givrants. Ils ne se dissiperont qu'en fin de matinée. Sur le pourtour méditerranéen et en Corse, il fera beau dès le matin.
L'après-midi, de la Bretagne au Nord-Pas-de-Calais, le temps sera gris et humide avec quelques pluies faibles ou bruines. Sur les régions au nord de la Loire jusqu'au Nord-Est, les nuages resteront abondants avec peu d'éclaircies. Sur la moitié sud du pays, le soleil sera au rendez-vous, mais sur le Sud-Ouest des brouillards locaux pourraient persister.
Le vent de sud-ouest sera modéré sur la moitié nord du pays et faible ou nul plus au sud.
Les températures minimales iront de 1 à 4 degrés au Nord, jusqu'à moins 1 degré au Nord-Est. Sur la moitié sud, les gelées seront fréquentes avec des températures avoisinant moins 1 à moins 4 degrés. L'après-midi, le thermomètre marquera 7 à 9 degrés au Nord et 9 à 12 degrés au Sud, jusqu'à 16 degrés sur le Sud-Est et en Corse.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)



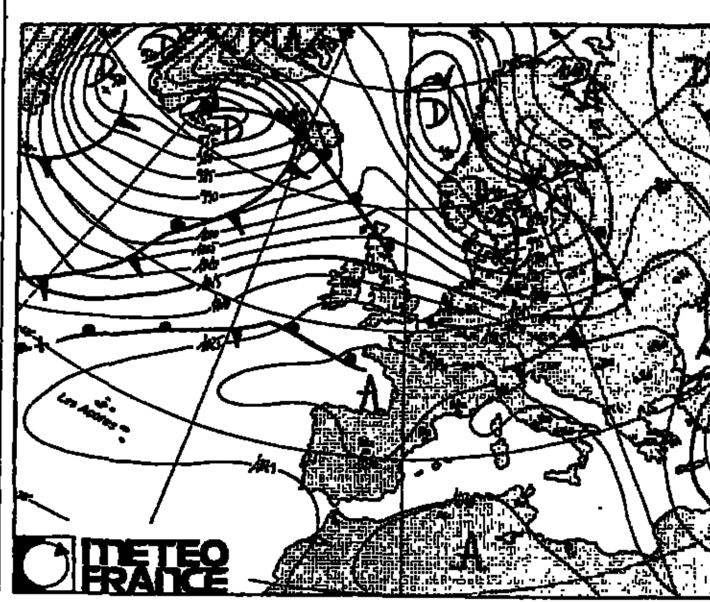
TEMPÉRATURES maxima – minima

FRANCE	
AJACCIO	15/ 2
BIARRITZ	12/ 5
BORDEAUX	12/ 0
BOURGES	9/ 2
BREST	10/ 6
CAEN	9/ 5
CHERBOURG	10/ 3
CLERMONT-FER.	8/ 0
DIJON	9/-2
GRENOBLE	9/-1
LILLE	11/ 0
LIMOGES	7/ 0
LYON, BRON	8/ 0
MARSEILLE	13/ 7
NANCY, ESSEY	7/-2
NANTES	11/ 0
NICE	19/ 5
PARIS-MONTS.	10/ 3
PAU	10/ 1
PERPIGNAN	15/ 8
POINTE-A-PITRE	30/21
RENNES	11/ 1
ST-ETIENNE	7/-1
STRASBOURG	7/-2
TOULOUSE	11/ 1
TOURS	10/ 1
ÉTRANGER	
ALGER	19/ 4
AMSTERDAM	8/ 2
ATHÈNES	12/ 8
BANGKOK	35/22
BARCELONE	15/ 0
BELGRADE	8/ 1
BERLIN	5/ 2
BRUXELLES	8/ 1
COPENHAGUE	7/-3
DAKAR	23/18
GENÈVE	7/-2
ISTANBUL	9/ 5
JÉRUSALEM	15/ 8
LE CAIRE	21/11
LISBONNE	17/ 9
LONDRES	8/ 1
LOS ANGELES	18/ 6
LUXEMBOURG	5/-2
MADRID	18/ 2
MARRAKECH	21/ 5
MEXICO	28/10
MILAN	13/-2
MONTRÉAL	8/-8
MOSCOU	2/ 1
NAIROBI	27/ 8
NEW-DELHI	26/14
NEW-YORK	13/-1
PALMA-DE-MAJ.	17/ 7
PÉKIN	4/-8
RIO-DE-JANEIRO	-/ -
ROME	15/ 2
HONGKONG	22/15
SÉVILLE	21/10
SINGAPOUR	30/24
STOCKHOLM	-3/-14
SYDNEY	28/18
TOKYO	8/ 0
TUNIS	17/12
VARSOVIE	7/ 1
VENISE	11/ 1
VIENNE	7/ 1

Valeurs extrêmes relevées entre le 28-01-1994 à 18 heures TUC et le 29-01-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 31 JANVIER 1994 A 0 HEURE TUC



RADIO-TÉLÉVISION

SAMEDI 29 JANVIER

TF 1

14.15 **La Une est à vous.** Avec la série : Agence tous risques.
17.30 **Divertissement : Ciné gags.**
17.35 **Magazine : Trente millions d'amis.** Hommage à Yves Navarre.
17.35 **Magazine :**
18.05 **Divertissement : Les Roucasseries.**
18.35 **Divertissement : Vidéo gag.**
19.05 **Série : *Beverly Hills.***
20.00 **Journal, Tiercé et Météo.**
20.45 **Variétés : Super Nana.** Emission présentée par Patrick Sébastien et Arthur. Région Paris-Ile de-France.
22.55 **Téléfilm : *Piège de glace.*** De Thomas J. Wright.
0.30 **Magazine : Formule foot.** Championnat de France.

FRANCE 2

15.10 **Magazine : Samedi sport.** A 15.15, Tiercé, en direct de Vincennes; A 15.25, Magazine : Terre de foot, spécial ballon d'or de *France Football* : Roberto Baggio; A 16.45, *Football : Nîmes-*Rouen, match du championnat de France de D2.
18.45 **INC.**
18.55 **Magazine : Frou-frou.** Présenté par Christine Bravo. *Invités : Christian Clavier et* Marie-Anne Chazel.
19.50 **Tirage du Loto** (et à 20.45).
20.00 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.50 **Divertissement : C'est votre vie.** Présenté par Frédéric Mitterrand. Michel Leeb.
22.40 **Variétés : Taratata.** Emission présentée par Nagui. Invité : Eddy Mitchell.
0.15 **Journal et Météo.**
0.35 **Magazine : La 25e Heure.** Présenté par Jacques Perrin.

FRANCE 3

17.35 ▶ **Magazine : Montagne.** Rencontre avec Albert Jacquard; Reportage : les Rêves secrets des Tarahumaras, de Guylaine Dionne.
18.20 **Expression directe.** CFTC.
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.** *C'était la guerre des tranchées,* de Jacques Tardi.

19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Divertissement : Yacapa.** Invités : Macha Béranger; Valérie Claisse, miss France 1994; Christophe Rippert.
20.30 **Le Journal des sports.**
20.50 **Téléfilm : Pas si grand que ça !** De Bruno Herbulot, avec Marianne Denicourt, Christophe Odent.
22.15 **Journal et Météo.**
22.40 **Magazine : Jamais sans mon livre.** Présenté par Bernard Rapp. Invités : Philippe Descola, *(les Lances du crépuscule)*; Pascal Dibie, *(la Tribu sacrée)*; Daniel Fabre, *(Ecritures ordinaires)*.
23.35 **Magazine : Musique sans frontière.** Spécial Argentine : tango, tango contre rock de la plata.
0.25 **Continentales Club.** Meilleurs moments de la semaine.

CANAL PLUS

15.25 **Série : Le Juge de la nuit.**
16.10 **Sport : Snooker.**
17.05 **Sport : Football américain.**

— En clair jusqu'à 20.30 —

18.00 **Décode pas Bunny.**
18.55 ***Série animée :* Chipie & Clyde.**
19.05 **Dessin animé : Les Simpson.**
19.30 **Flash d'informations.**
19.35 **Magazine : Le Plein de super.**
20.30 **Téléfilm : Cherche famille désespérément.** De François Luciani.
21.55 **Flash d'informations.**
22.00 **Surprises.**
22.15 **Magazine : Jour de foot.** Buts et extraits des matches de la 24e journée du Championnat de France de D1.
23.00 **Cinéma : Le Premier Pouvoir.** □ Film américain de Robert Res*nikoff (1990).*
0.35 **Cinéma : La Loi de la rue (Boyz'n the Hood).** ■■ Film américain de John Singleton (1991) (v.o., dernière diffusion).

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 **Documentaire : Terra X.** Mort au milieu des joncs, *d'Helga Lippert (rediff.).*
17.55 **Magazine : Mégamix** (rediff.).
18.50 **Court métrage : Rencontre fugitive.** De Karin Bernard.
19.00 **Série : Root into Europe.** De Mark Chapman et William Donaldson.
19.25 **Chronique : Le Dessous des cartes.** De Jean-Christophe Victor. L'héritage somalien.
19.35 **Documentaire : Histoire parallèle.** Actualités japonaises et britanniques de la semaine du 29 janvier 1944.
20.28 **Chaque jour pour Sarajevo.** Carte blanche à Ali Haydar Yurtsever.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Documentaire : Les Enfants du Lebensborn.** De Christiane Ehrhardt.
22.25 **Téléfilm : Lettre pour L...** De Romain Goupil.
0.05 **Magazine : Intérieur nuit.** L'Europe à Bruxelles. Cinéma : *Just Friends,* de Marc-Henri Wajnberg. Découverte : Jann Arden. Plastique : Geoffroy de Volder. Encadré image : Dirk Braeckman (50 min.).

M 6

15.50 **Série : Jason King.**
16.50 **Série : Chapeau melon et bottes de cuir.**
17.50 **Série : Le Saint.**
18.45 **Magazine : Les Enquêtes de Capital.** Présenté par Emmanuel Chain. Cuba, l'île étranglée.
19.15 **Magazine : Turbo.** Présenté par Dominique Chapatte. Spécial Opel.
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Mode 6** (et à 1.00). Spécial hommes.
20.05 **Série : Classe mannequin.**
20.35 **Magazine : Stars et couronnes** (et à *1.05). Présenté par Eléonora* de Galard.
20.45 **Téléfilm : Mariée pour le pire.** De Noël Black.
0.00 **Série : Soko, *brigade des stups.*** Une bonne fille.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Photo-portrait.** *Alain Sarfati, architecte.*
20.45 **Dramatique.** Marina et l'autre, de Valéria Moretti.
22.35 **Musique : Opus.** Nancy Jazz Pulsation, vingt ans déjà.
0.05 **Clair de nuit.** Rencontre avec Jean-Jacques Lemaitre, musicien.

FRANCE-MUSIQUE

19.30 **Opéra** (en direct de New-York) : Lucia di Lammermoor, de Donizetti, par le Chœur et l'Orchestre du Metropolitan Opera de New-York, dir. Nello Santi; sol. : Mariella Devia, Jerry Hadley, Juan Pons, Paul Plischka, Jane Shaulis, *Ronald* Naldi, John Horton Murray.
23.00 **Ainsi la nuit.** Par Renaud Machart. La Notte pour violon et piano, de Liszt; Quintette pour cordes et piano, de *Webern; Cinq mouvements* pour quatuor à cordes et une voix, de Schoeck.
0.05 **Les Fantaisies du voyageur.** Par François Picard.

IMAGES

Aléas

ARTE, sans prévenir, avait fait des petits partout. Sur toutes les chaînes, à *l'heure des actualités, on diffusait* le même programme thématique. La soirée était consacrée à un grave sujet de réflexion : la part des aléas dans le destin des hommes et des machines.

Champion incontesté de la résistance à toutes les intempéries, Georges Marchais, au chapitre des anomalies historiques, était affirmatif : le temps des *« faux procès »* était *« révolu ».* Les aléas du communisme à la française appartenaient au passé. L'ancien compagnon de jeux de Jean-Pierre Elkabbach ajouta, après avoir longuement cherché le mot juste sous le regard insistant de la caméra : *« Révolu... i-rré-vo-ca-ble-ment ! ».* L'analyste Raymond Devos étant retenu ailleurs, on ne perçut pas sur le champ *la portée de cette affir*mation lourde de conséquences. Heureusement, il y avait un certain Robert Hue, un jovial camarade présenté comme l'oracle montant de la nouvelle génération. Il se déclara *« très serein »,* on fut rassuré.

Au chapitre des aléas de l'action humanitaire, annonce faite de quelques morts supplémentaires sur le front de Sarajevo, on retrouva naturellement Bernard Kouchner. Notre blond chevalier national était cette fois sur le front de Blois, au chevet de l'électorat de son ami Jack Lang reparti en campagne, par intérimaire interposé, après avoir été mis hors concours par le Conseil constitutionnel. L'intérimaire en *question versa au débat une* contribution de poids en affirmant doctement que les actes valent mieux que les promesses, on zappa.

Plus loin, dans le bazar, un autre savant traitait d'une nouvelle forme d'aléa : l'aléa *« opérationnel ».* A ne pas confondre avec la vulgaire panne. Exemple : l'Airbus A-330, dont le train *d'atterrissage vient de commet*tre trois facéties en trois jours, ne souffre d'aucun défaut de fabrication. Ce n'est qu'un avion *« capricieux ».* Cela lui passera, il sera demain, c'est garanti, aussi *« opérationnel »* que son aléa d'aujourd'hui. Prière de signer le certificat de conformité.

Mais l'aléa reste par nature inattendu. Pendant que les chaînes nationales sombraient ainsi dans la rengaine, en Corse, sur France 3, mine de rien, les actualités régionales montraient soudain le visage d'un inconnu qui criait au secours. Il s'appelait Serge, était médecin. Sa voix venait d'un camp de réfugiés, quelque part au Rwanda. Où c'est le Rwanda ? A bout de *force, il suppliait la caméra inopi*née. Il lui disait qu'il était seul pour soigner 40 000 personnes en détresse, que cinq enfants étaient morts dans la nuit, que cinq autres allaient mourir la nuit suivante, que personne ne s'intéressait au Rwanda, qu'il faudrait sans doute *« attendre deux ans »* avant que l'ONU daigne *« se bouger le cul »,* que c'était *« la faute à tout le monde »* et que c'était *« dégueulasse ».* La norme restait toutefois respectée puisque ce jeune homme en colère pleurait sur une humanité devenue aléatoire.

ALAIN ROLLAT

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

DIMANCHE 30 JANVIER

TF 1

6.00 **Série : Côté cœur.**
6.30 **Club mini Zig-Zag.**
7.10 **Club Dorothée.**
8.00 **Le Disney Club.**
10.25 ***Magazine :* Auto Moto.** Spécial Rallye de Monte-Carlo; L'actualité de la formule 1; Concours : élection de la plus belle voiture de l'année.
11.03 ***Météo*** (et à 12.18).
11.05 **Magazine : Téléfoot.** Championnat de France; Le oui-non; Top but.
11.55 **Jeu : Millionnaire.**
12.20 **Jeu : Le Juste Prix.**
12.50 ***Magazine :* A vrai dire.**
12.55 **Météo et Journal.**
13.20 **Série : Hooker.**
14.15 **Série : Arabesque.**
15.10 **Série : *Enquêtes à Palm Springs.***
15.55 **Série : Starsky et Hutch.**
16.55 **Disney Parade.** Marsupilami; Opération Mildred (2e partie).
18.00 **Des millions de copains.**
19.00 **Magazine : 7 sur 7.** Présenté par Anne Sinclair. Invité : Jacques Toubon, ministre de la culture et de la francophonie.
20.00 **Journal, Tiercé et Météo.**
20.45 **Cinéma : Tir groupé.** ■ Film français de Jean-Claude Missiaen (1982). Avec Gérard Lanvin, Véronique Jannot, Michel Constantin.
22.30 **Magazine : Ciné dimanche.**
22.40 **Cinéma : Gorky Park.** ■ Film britannique de Michael Apted (1983). Avec William Hurt, Lee Marvin, Brian Dennehy.
0.55 **Journal et Météo.**
1.00 ***Danse : Napoli.*** Ballet en trois actes. Chorégraphie d'August Bournonville. Musiques de Helsted, Rossini, Niels. Par The Royal Danish Ballet, in August Bournonville's, enregistré au *Théâtre royal de Copenhague.*
2.40 **TF 1 nuit** (et à 3.10, 4.50).
2.45 **Documentaire : L'Aventure des plantes.** Les conditions extrêmement extrêmes.
3.20 **Téléfilm : *Via Mala*** (2e partie).
4.55 **Musique.**
5.30 **Documentaire : Histoires naturelles.**

FRANCE 2

6.00 **Magazine : Animalia.** (rediff.).
6.50 **Dessin animé.**
7.00 **Debout les petits bouts.**
8.45 **Connaître l'islam.**
9.15 **Emission israélite.**
9.30 **Source de vie.** Les manuscrits de sa majesté.
10.00 **Présence protestante.** Toi, l'étranger.
10.30 **Le Jour du Seigneur.** Parcours avec Jacques Rigaud, administrateur délégué de la Compagnie luxembourgeoise de télévision, RTL; A 11.50, Midi moins sept, *présenté par Noël Copin.*
11.00 **Messe.** Célébrée à l'église Saint-Ferdinand à Argenteuil (Val-d'Oise).
12.00 **L'Heure de vérité** (et à 1.45). Présenté par François-Henri de Virieu. Invité : *Michel Barnier,* ministre de l'environnement.

15.55 **Loto, Journal, Météo et Point route.**
13.25 **Dimanche Martin.** *Le monde est à vous,* avec Ivan Rebroff.
14.55 **Série : L'Equipée du Poney Express.**
15.45 **Dimanche Martin** (suite). L'Ecole des fans, avec Sacha *Distel; Ainsi font, font, font.*
17.15 **Documentaire : Cousteau, à la redécouverte du monde.** Le Peuple du feu et de l'eau : Australie (5e partie).
18.10 ***Magazine : Stade 2.*** Football; Résultats; Ski alpin; Automobile; Rugby; Tennis; Magazine : Lillehammer; Escrime; Cyclo-cross; Basket-ball.
19.25 **Série : Maguy.**
20.00 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.50 **Cinéma : La Nuit des juges.** ■ Film américain de Peter Hyams (1983). Avec Michael Douglas, Hal Holbrook, Yaphet Kotto.
22.40 **Magazine : Musiques au cœur.** Présenté par Eve Ruggieri. Placido Domingo hors concours. *Concert donné par les quatre* lauréats du premier concours international de voix d'opéra Placido-Domingo.
0.15 **Journal et Météo.**
0.35 **Magazine : Le Cercle de minuit.** Les meilleurs moments de la semaine.
2.35 **Magazine : Frou-frou** (rediff.).
3.25 **Documentaire : Falaises de l'océan.**
3.55 **Dessin animé** (et à 5.20).
4.00 **24 heures d'info.**
4.25 **Magazine : Stade 2** (rediff.).
5.30 **Magazine : D'un soleil à l'autre** (rediff.).

FRANCE 3

7.15 **Bonjour les petits loups.**
8.00 **Les Minikeums.** Invité : *Michel* Siffre.
10.20 **Expression directe.** RPR.
10.30 **Magazine : D'un soleil à l'autre.** Architectures rurales en Charentes; Accords du GATT; La noix de Grenoble.
11.00 **Magazine : Mascarines.** Présenté par Gladys Says.
12.00 **Flash d'informations.**
12.05 **Télévision régionale.**
12.45 **Journal.**
13.00 **Magazine : Musicales.** Présenté par Alain Duault. L'œil écoute... l'île Maurice (2e volet). Programme : *Impromptu nº 4,* de Schubert; *Vocalise, de Rachmaninov; Tarrega : souvenir de l'Alhambra; le Grain de café,* séga traditionnel; *Impromptu caprice,* de Pierné; *Arabesque,* de Debussy.
14.05 **Série : La croisière s'amuse.**
14.55 **Magazine : Sports dimanche.** A 15.00 Fleuret : Trophée Fabergé à Coubertin; A 15.20, Tiercé, Grand Prix d'Amérique en direct de Vincennes; A 15.50, Basket-ball : championnat de France : Pau-Orthez-Limoges; A 16.45 Fleuret (finale); A 17.05 championnat du monde de cyclo-cross à Koksidje (Belgi*que).*
18.15 **Divertissement : Profession comique.** Présenté par André Halimi. Drôles de couples.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** *De 19.09 à 19.31, le journal* de la région.
20.05 **Divertissement : Yacapa.** Invités : Franck Lapersonne, Laurent Petitguillaume, Chantal Goya, Jean-Pierre Castaldi.
20.50 **Feuilleton : Les Survivants du « Goliath ».** De Kevin Connor, avec Mark Harmon, Christopher Lee (dernier épisode).
21.45 ▶ **Documentaire : Planète chaude.** Présenté par Bernard Rapp. Mao, le dernier empereur, documentaire de Jeremy Benett.
22.50 **Journal et Météo.**
23.15 **Magazine : Le Divan.** Présenté par Henry Chapier. Invitée : Nelly Kaplan, cinéaste, scénariste.
23.45 **Cinéma : 1900.** ■■■ Film italo-américain de Ber*nardo Bertolucci* (1976). Avec Robert De Niro, Gérard Depardieu, Dominique Sanda (2e partie, v.o.).

CANAL PLUS

— En clair jusqu'à 7.25 —

7.00 **CBS Evening News.** Journal américain présenté par Dan Rather et Connie Chung.
7.25 ***Décode pas Bunny.***
8.20 **Série animée : Chipie & Clyde.**
8.25 **Surprises.**
8.35 **Cinéma : Le Petit Homme.** ■■ Film américain de Jodie Foster (1991). Avec Jodie Foster, Dianne Wiest, Adam Hann-Byrd.
10.15 **Cinéma : Bugsy.** ■ Film américain de Barry Levinson (1991). Avec Warren Beatty, Annette Bening, Harvey Keitel.

— En clair jusqu'à 14.00 —

12.25 **Flash d'informations.**
12.35 **Magazine : Télés dimanche.** Présenté par Michel Denisot.
13.30 **Divertissement : La Semaine des Guignols.**
14.00 **Sport : Ski.** Slalom messieurs de la Coupe du monde, en différé de Chamonix.
15.00 **Téléfilm : *Au nom de ma fille.*** De Jud Taylor, avec Donna Mills, John Getz.
16.35 **Surprises.**
16.40 **Dessin animé : Les Simpson.**
17.05 **Documentaire : La Vie quotidienne des kangourous géants.** De Jan Aldenhoven et Glen Carruthers.
18.00 ***Cinéma : Le Proprio.*** □ Film américain de Rod Daniel (1991). Avec Joe Pesci, Vincent Gardenia, Madolyn Smith Osborne.

— En clair jusqu'à 20.35 —

19.20 **Flash d'informations.**
19.30 **Ça cartoon.** Présenté par Philippe Dana. Le Tireur d'élite; La Dame en rouge; Bird in a Guiltry Cage; Le Démon du jeu; Une couveuse ça trompe; Jerry danse la valse de Vienne.
20.25 **Magazine : Dis Jérôme ?** Présenté par Jérôme Bonaldi. Le pont de Normandie.
20.30 **Le Journal du cinéma.** Présenté par Isabelle Giordano.
20.35 **Cinéma : L'Instinct de l'ange.** ■ Film français de Richard Dembo (1992). Avec Lambert Wilson, *Hélène* Vincent, François Cluzet.
22.25 **Flash d'informations.**
22.30 **Magazine : L'Equipe du dimanche.** Football; *Football américain :* Super-bowl, Dallas Cow-Boys-Buffalo Bills, en direct d'Atlanta.

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 **Cinéma : Un chant pour Beko.** ■ Film kurde de Nizamettin Ariç (1992, v.o., rediff.).
18.40 **Documentaire : Picasso Antibes** de Milan Oftojic (rediff.).
19.00 **Court métrage : Charlot et le Comte.** *De Charlie Chaplin.*
19.25 **Documentaire : Palettes.** D'Alain Jaubert. L'Amour dans les plis. Jean-Honoré Fragonard *(le Verrou).*
19.55 **Documentaire : Picasso et la villa « la Californie ».** De Kurt Brazda.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Soirée thématique : Jacques Tatischeff, dit Tati.**
20.45 **Court métrage : L'Ecole des facteurs.** De Jacques Tati, avec Jacques Tati, Paul Demange.
21.00 **Documentaire : Sur les pas de M. Hulot.** *De Sophie Tatischeff.*
22.45 **Court métrage : Soigne ton gauche.** De René Clément, avec Jacques Tati, Max Martell, Robur.
23.00 **Cinéma : *Mon oncle.*** ■■■ Film français de Jacques Tati (1958). Avec Jacques Tati, Jean-Pierre Zola, Adrienne Servante.

M 6

8.25 **Magazine : Mes années clip.** Les Filles Pop, Elli Medeiros, The Go Go's, Cindy Lauper, Caroline Loeb.
8.50 **Téléfilm : Fort comme l'amour.** D'Ed Sherin, avec Louis Gossett Jr., Carroll O'Connor.
10.15 **Magazine : Ciné 6.**
10.45 **Magazine : E = M 6.**
11.15 **Magazine : Turbo** (rediff.).
11.50 **Série : Les Années coup de cœur.**
12.20 **Série : Ma sorcière bien-aimée.**
12.55 **Série : Brigade de nuit.**
13.50 **Série : La Loi de Washington.**
14.40 **Magazine : Culture rock.**
15.10 **Magazine : Fréquenstar.** Hippolyte Girardot.
16.10 **Série : Chapeau melon et bottes de cuir.**
17.10 **Série : Le Saint.**
18.55 **Série : Raven.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Mode 6** (et à 0.30).
20.05 **Série : Classe mannequin.**
20.35 **Sport 6** (et à 1.00).
20.40 **Magazine : Duel autour du monde** (et à 1.05).
20.50 **Téléfilm : Parole de femme.** De Sandor Stern, avec Melissa Gilbert, Scott Valentine.
22.30 **Magazine : Culture pub.** Presse et télévision, je t'aime, moi non plus.
23.00 **Téléfilm : Joy à Hongkong.** De Léo Daniel, avec Zara Whites, Olivia Grey.
0.25 **Six minutes première heure.**
0.35 **Magazine : Métal express.** Spécial francophones. Thuggs, Burning Heads, Treponem Pal, Loudblast, Young Gogs, Onyx & Biohazard.
1.10 **Boulevard des clips** (et à 6.00).
2.00 **Rediffusions.** E = M 6; Salzburg, Festival et contrepoint; Saint-Bernard de l'air; Les Enquêtes de Capital; Destination le monde; Fax'O.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Atelier de création radiophonique.** Le temps zéro ou le temps premier.
22.25 **Poésie sur parole.** Les poèmes d'Ernst Meister.
22.35 **Musique : Concert** (enregistré le 18 janvier au studio Charles-Trenet) : Kartet. *Avec : Guillaume Orti,* saxophone; Benoît Delbecq, piano; Hubert Dupont, contrebasse; Benjamin Henocq, batterie.
0.05 **Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.00 **Concert** (donné le 28 juin 1993 lors du Festival du Marais) : Chants religieux gitans par *Moïse et Jérôme* Espinas.
21.30 **Voix souvenirs.** Par Henri Goraïeb. Germaine Feraldy, soprano. Œuvres de Herold, Adam, Masse, Offenbach, Charpentier, Hahn, Messager, Bruneau.
22.30 **Mille et une nuits...** Par Mildred Clary. Au Concertgebouw d'Amsterdam.
0.05 **Atelier.** Par Janine Chollet.

Les interventions à la radio

RCJ, 11 h 30 : Hervé de Charette (« Gros plan »).
RTL, 18 h 30 : Hervé Roussin (« Grand Jury RTL-*le Monde* »).
France-Culture, 18 h 30 : Pierre Zarka (« Arrêt sur image »).

Le Monde

AU JOUR LE JOUR

Central

Etant partout, ainsi que l'avait observé Pascal, la centralité finit par n'être plus nulle part. On la fuit même, comme l'indiquent les mutations lexicologiques du Parti communiste. Vendredi encore l'Humanité *s'appelait* « l'organe central du parti communiste français ». *Samedi, trois quarts de siècle de centralisme démocratique ayant porté conseil, le quotidien est devenu modestement le* « journal du parti communiste français ».

Le comité central du PCF, lui, œuvrera au nom du prolétariat mondial sous l'appellation modernisée et ethnocentrique de « comité national ». *Ainsi décentré, le parti de la classe ouvrière entend-il lutter contre les effets d'une politique qui l'avait excentré par rapport à l'époque.*

Et qui avait conduit à une dramatique concentration de ses effectifs. Encore un parti qui avait trop misé au centre!

PROCYON

L'ESSENTIEL

DATES

Il y a cinquante ans se tenait la conférence de Brazzaville. La capitale de l'Afrique-Equatoriale française (AEF), devenue en 1940 la capitale de la France libre, faisait au général de Gaulle « un accueil émouvant » *(pages 2 et 3)*.

Livres politiques, par André Laurens : « L'enterrement et la résurrection » *(page 2)*.

INTERNATIONAL

« Loin des capitales » : Akon, refuge de misère

Akon, c'est un territoire de vastes terres sèches, enserré comme une île entre les rivières Kyom et Lul, deux affluents du Nil. Un gros village dinka qui n'apparaissait sur aucune carte du Sud-Soudan il y a encore quelques années est devenu l'endroit que rallient désormais femmes et enfants, vieillards ou familles entières, chaque jour plus nombreux *(page 4)*.

POLITIQUE

Élections législatives partielles : trois face-à-face entre le PS et la majorité

A droite comme à gauche, la consigne a été de conduire une campagne dite « de proximité » pour les trois élections législatives partielles de dimanche *(page 7)*.

SOCIÉTÉ

Le nouveau rôle du gendarme dans les régions désertées par les services publics

A partir du Var, François Léotard étend une formule dite de « postes mobiles avancés », qui fera du gendarme le dernier représentant de l'Etat dans des régions désertées par les services publics *(page 8)*.

Jean-Pierre Pierre-Bloch poursuit le MRAP pour diffamation

Le tribunal de grande instance de Paris a examiné, en procédure d'urgence électorale, l'action en diffamation intentée par Jean-Pierre Pierre-Bloch, ancien député (UDF) du 18e arrondissement, contre une jeune Algérienne en situation irrégulière qui affirme avoir travaillé pour sa permanence électorale *(page 9)*.

Madagascar : les rescapés de la lèpre

La maladie de Hansen frappe encore six millions de personnes. La 41e journée mondiale dimanche 30 janvier est l'occasin de rappeler que ce mal peut se guérir *(page 8)*.

CULTURE

Photo : la leçon de modernisme de François Kollar

Cinq ans après la belle rétrospective de la Mission du patrimoine photographique, la galerie parisienne Zabriskie présente quelques-unes des images les plus fameuses d'un photographe méconnu, grand parmi les modernes de l'entre-deux-guerres : François Kollar *(page 10)*.

ÉCONOMIE

La Bundesbank reste attachée au « M3 »

Pour les responsables de la Buba, abandonner le « M3 » conduirait à une politique « discrétionnaire », menée au fil des mois, qui oublierait vite que son unique objet doit être la lutte contre l'inflation *(page 13)*.

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

Ce numéro comporte deux cahiers « Heures locales » folioté I à VIII « Radio-télévision » folioté de 1 à 40

Dans notre prochain numéro

Le Monde-l'Economie

L'automobile américaine revient en force. Il y a deux ans à peine, on s'interrogeait sur leur avenir. Réflexe de survie ? Aujourd'hui, les constructeurs américains marquent des points.

Le numéro du « Monde » daté samedi 29 janvier 1994 a été tiré à 469 553 exemplaires

Réuni en séminaire

Le gouvernement cherche de nouvelles mesures pour relancer la consommation et l'emploi

M. Balladur devait commenter lui-même, au soir du 30 janvier, les mesures arrêtées au cours du séminaire gouvernemental, tenu à Matignon dimanche. La marge de manœuvre du gouvernement en matière d'emploi est cependant étroite.

Consacré à l'emploi, à l'assurance-maladie et aux mesures qui pourraient doper la consommation, le séminaire gouvernemental du 30 janvier a été précédé de deux comités interministériels. Très préoccupé par l'aggravation du chômage, déterminé à faire la démonstration de sa volonté et surtout obligé de reprendre l'initiative après l'affaire de la loi Falloux, Edouard Balladur n'a lui-même cessé, ces dernières semaines, d'accorder de plus en plus d'importance à ce rendez-vous. D'autant que cela lui permettait, indirectement, de répondre à l'insistance pressante du président de la République qui, depuis ses vœux adressés aux Français, multiplie les déclarations sur les thèmes sociaux.

Le déblocage des fonds de participation

Pour le premier ministre, la marge de manœuvre est étroite, techniquement et politiquement. A tel point que, ces jours derniers Matignon et les autres ministères, instruits par le contenu des discussions interministérielles, avaient tendance à minimiser les annonces qui pourraient être faites dimanche après-midi. Les axes de la politique ayant été tracés, comme cela est le cas avec la loi quinquennale sur l'emploi, il est difficile de changer d'orientation.

Pour l'assurance-maladie, les données sont pour la plupart connues. Il s'agit de maîtriser les dépenses de santé, en sachant que l'effort ne pourra pas porter cette fois sur les assurés. Restent donc les professions médicales, mais qui ont parfois signé des accords de modération, et qui veillent... Réduire l'offre hospitalière, en supprimant des lits excédentaires, dont peut-être 20 000 en 1994, ou en fermant des services, pourrait être une solution. Mais les élus sont très sensibles sur ce point. D'où l'idée, qui s'impose, de préparer une grande table ronde, qui permettrait une remise à plat et préparerait une profonde réforme.

Sur le terrain de l'emploi, il ne peut être question que d'accélérer et d'amplifier la mise en œuvre de la loi quinquennale, promulguée le 30 décembre, sauf à prendre le risque de la démentir. Pour ce faire, les nécessaires négociations avec les partenaires sociaux ont été avancées, mais encore faut-il trouver de nouvelles mesures d'effet plus immédiat. C'est pourquoi on évoque un remboursement anticipé de la TVA aux grandes entreprises qui serait lié non plus à la création d'emplois mais à des actions de formation. Bien entendu, l'idée des emplois de services de proximité ressurgit. Cette fois, l'accent pourrait être mis sur les métiers de l'environnement ou sur la sécurité et le confort (gardiennage, stations-service, personnel d'accompagnement dans les hypermarchés, etc.). Les collectivités territoriales pourraient être appelées à la rescousse.

D'autres pistes sont explorées qui visent, pour la plupart, à soutenir la relance de l'activité, comme l'idée d'autoriser le déblocage des fonds de la participation des salariés (80 milliards de francs) pour l'achat d'une automobile, ou réduire la durée de cinq ans pendant laquelle ces sommes doivent être épargnées.

A. Le.

La meilleure performance depuis six ans

La croissance américaine a atteint un rythme annuel de 5,9 % au quatrième trimestre 1993

Le produit national brut américain a augmenté, au quatrième trimestre 1993, à un rythme annuel de 5,9 %, d'après les premières estimations publiées vendredi 28 janvier par le département du commerce à Washington. Pour l'ensemble de l'année 1993, la croissance aura été de 2,9 %.

WASHINGTON

de notre envoyé spécial

Le département du commerce a, vendredi 28 janvier, publié à Washington sa première estimation pour la croissance au cours des trois derniers mois de 1993 : le produit national brut américain a progressé à un rythme annuel de 5,9 %. « *C'est la meilleure performance depuis six ans* », s'est félicitée, lors d'une rencontre avec la presse à la Maison Blanche, Laura d'Andrea Tyson, chef des conseillers économiques de Bill Clinton. Au quatrième trimestre 1987, le rythme annuel de la croissance avait déjà été de 5,9 %.

Les Etats-Unis ont pendant longtemps attendu le retour d'une croissance forte. Aujourd'hui, certains experts se demandent déjà s'il n'y a pas maintenant un risque de surchauffe. La majorité d'entre eux rejettent cependant cette analyse. « *Depuis plusieurs années, on constate toujours une croissance plus forte au quatrième trimestre* », note Robert Brusca, économiste en chef de Nikko Securities. En 1992, par exemple, le dernier trimestre avait été marqué par une croissance de 5,7 %, ce qui n'avait pas empêché une rechute spectaculaire au début de 1993 (un rythme de croissance de 0,8 % seulement au premier trimestre).

Il y a aussi eu, à la fin de 1993 et selon Lewis Alexander, économiste au département du commerce, un effet de rattrapage. Pendant l'été et l'automne 1993, l'activité économique avait été perturbée par la sécheresse du Sud-Est et par les inondations du Midwest. La redémarrage de l'activité et les indispensables travaux de reconstruction auraient contribué, au quatrième trimestre, à un supplément de croissance de l'ordre de 1,5 % à 2 %, d'après M. Alexander.

Si la croissance s'est progressivement accélérée tout au long de l'année, elle reste cependant encore relativement modérée. Le produit national brut (PNB) a en effet augmenté en 1993, en moyenne annuelle, de 2,9 %, ce qui correspond aux prévisions que l'équipe de Clinton avait établies en arrivant à la Maison Blanche. La croissance avait été de 2,6 % en 1992.

Laura Tyson a enfin fortement insisté sur le fait qu'aucun des indicateurs disponibles ne révèle de pressions inflationnistes accrues. Malgré l'augmentation du taux d'utilisation des capacités de production (à 83,5 %) et la baisse du chômage (un taux de 6,4 %), il n'y a aucune tension sur les prix, ni sur les salaires et les coûts. Il s'agit naturellement là d'une analyse destinée à dissuader la Réserve fédérale de changer de politique.

En fait, les douloureux événements naturels récents seront pourtant plutôt favorables à la stratégie économique de la Maison Blanche. En effet, le tremblement de terre en Californie du Sud et la vague exceptionnelle de froid qui a partiellement paralysé pendant deux semaines le Nord-Est des Etats-Unis vont contribuer à un net ralentissement du rythme de la croissance au cours des premiers mois de l'année, rendant inutile une baisse des taux d'intérêt.

L'impact du séisme de Los Angeles sur la croissance sera « *faible, mais négatif dans un premier temps* », a estimé Laura Tyson. Les conséquences du froid ne pourront être évaluées qu'une fois la vague passée, a-t-elle ajouté. La plupart des analystes parient, comme le gouvernement, sur un rythme annuel de croissance de 3 % à 3,5 % au cours du premier semestre 1994.

ERIK IZRAELEWICZ

Le Vietnam et « le chagrin de la guerre »

Avec Bao Ninh, dernier-né d'une nouvelle génération d'écrivains, le pays cherche de nouveau à exorciser l'agonie de ses guerres

HANOÏ

de notre envoyé spécial

« *La paix est un arbre qui se nourrit seulement du sang et des os des camarades tombés au combat. Ceux laissés derrière, sur les champs de bataille couverts par l'appel désespéré des âmes errantes, étaient les êtres les plus honorables. Sans eux, il n'y aurait pas de paix.* »

Bao Ninh, dix-sept ans en 1969 lorsqu'il a été « *invité* » à la guerre dans le Sud, vingt-trois ans donc lors de la victoire de 1975 – il était alors avec les troupes qui ont occupé Tan-Son-Nhat, l'aéroport international de Saigon – ne renie rien. « *Le drame,* dit-il simplement, *l'a emporté sur l'épopée.* » L'écrivain le plus connu du Vietnam à la suite de sa première nouvelle *le Chagrin de la guerre* (1), fait également dire à l'un de ses anti-héros : « *Dans cette sorte de paix, il semble que les gens se sont démasqués et ont révélé leurs véritables, leurs horribles identités. Tant de sang, tant de sacrifices pour quoi ?* »

Pour la moitié de près de soixante-treize millions de Vietnamiens, qui sont nés après 1975, la guerre appartient surtout à l'histoire. Les jeunes se laissent happer par l'air du temps, par ce qui est nouveau, ce que l'ouverture sur le reste du monde peut déjà leur suggérer. La quête du bol d'oxygène. Ils ont même leurs heures de défoulement quand ils enfourchent leur moto, dans la nuit du samedi au dimanche, pour des rondes infernales, paris à l'appui, dans le centre de Ho-Chi-Minh-Ville ou, plus récemment, autour du lac Hoan-Kiem à Hanoï.

Mais, pour ceux qui ont la quarantaine et plus – pour ces « *générations qui ont porté tout le fardeau de la guerre* », dit Bao Ninh – il faut s'accommoder, autant que faire se peut, du passé, des cauchemars, des fantômes, des rêves brisés, des âmes errantes, « *de la jeunesse perdue, avant le chagrin de la guerre* ».

Bao Ninh vit pauvrement, avec sa femme institutrice et son fils, dans un minuscule deux-pièces à Thanh-Cong, une banlieue triste de Hanoï faite de petites HLM construites voilà dix ans et qui s'alignent, déjà décaties, les unes après les autres. Son seul luxe, récent : un ordinateur avec lequel joue surtout le petit. En 1986, après trois années d'études universitaires – « *l'idéologie* », se rappelle-t-il en souriant – suivies de près de deux ans sur les bancs de l'Ecole des écrivains Nguyen Du, – « *l'école des réfugiés,* dit-il, *car c'était un refuge* » – il s'est jeté sur une vieille machine à écrire. « *L'effondrement intérieur est le plus intense* », explique-t-il. Il est l'un des dix survivants sur les cinq cents hommes d'une glorieuse unité, la 27e brigade de la jeunesse.

Un succès sans précédent

Il n'appartient ni au Parti communiste ni à l'Association (officielle) des écrivains. Dans *le Chagrin de la guerre*, un récit intense de ce que fut l'agonie au combat d'une jeunesse et des cauchemars qui la hantent depuis et pour toujours, il n'a fait qu'une concession : sur les conseils de dirigeants du Parti, le titre, en vietnamien, est devenu *le Destin de l'amour*. Parue en 1991, la nouvelle a été couronnée par un prix littéraire et a obtenu un succès sans précédent, des photocopies de l'ouvrage se revendant au marché noir quand les éditions étaient épuisées. S'il ne supporte pas le « *collectivisme* » – « *Le Vietnam, c'est encore des masses* », regrette-t-il – il n'est pas pour autant un dissident. « *Dix ans après la victoire, donc après dix années d'erreur, nous nous sommes mis à chercher d'autres voies. La direction du pays et la population ont pris un nouveau chemin ensemble. Ce sont les bouleversements internationaux qui ont provoqué des changements radicaux au Vietnam. Mais le Vietnamien, par tempérament, a besoin d'un temps d'adaptation. Quand on lui dit de remplacer la solution A par la solution B, il lui faut un certain temps pour s'y faire. Mais, par exemple, quand il a compris qu'il faut désormais tourner à droite et non plus à gauche, il tournera à droite une fois qu'il se sera convaincu lui-même que c'est la bonne solution* », explique-t-il non sans malice.

Le Vietnam connaît aujourd'hui une floraison d'écrivains d'âge mûr dont le plus célèbre, à l'étranger, demeure Nguyen Huy Thiep (2), un ami de Bao Ninh. Les deux hommes ont traduit, avec une force égale, ce que Philippe Franchini résume, si justement, en « *l'exil intérieur d'un être broyé par des années de boue et de plomb* » (3). Certaines nouvelles de Thiep ont été publiées au Vietnam avant d'être interdites, ce qui en a fait un dissident.

De la même génération, mais venu plus tard, Bao Ninh n'a pas connu les mêmes soucis. Il se promène librement au Vietnam et rédige actuellement une deuxième nouvelle sur la guerre pour, dit-il, « *finir de l'exorciser* ». « *Finir de penser à la guerre* », ajoute-t-il, après un temps de réflexion, sans trop de conviction avant de se reprendre. « *Je la vois de plus en plus clairement, elle m'a rendu calme.* » « *D'une étrange façon,* poursuit-il, *dans le cœur d'un soldat, le chagrin de la guerre est semblable à celui de l'amour : c'était une sorte de nostalgie, comme une tristesse infinie dans un monde crépusculaire. Il n'en restait que le chagrin d'avoir survécu, le chagrin de la guerre.* »

L'homme, qui a combattu du « *bon côté* », ne voit dans toute victoire que celle de la paix. Il ne cache pas son admiration pour Trinh Cong Son, balladin-poète de Hué, compositeur le plus populaire du Vietnam et chantre de la paix, dont les chansons ont été aussi bien interdites par l'ancien régime de Saigon que par les autorités de Hanoï. « *Trinh Cong Son,* dit-il, *a été le porte-parole du vœu populaire. Les soldats des deux côtés chantaient Trinh Cong Son. Grâce au pacifisme, la guerre a pu prendre fin plus tôt. On a ainsi sauvé des vies.* »

Il y a eu plus d'un million de morts dont quelques centaines de milliers de disparus, sans sépulture. Des âmes errantes. *Le Chagrin de la guerre* s'ouvre sur des pages bouleversantes de la quête de ces âmes par Kien, héros autobiographique, revenu avant sa démobilisation sur la piste Ho-Chi-Minh, sur ces champs de bataille où les soldats restaient pétrifiés par les cris de désespoir des âmes errantes.

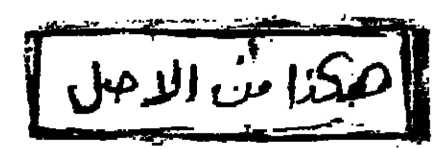
L'Histoire retiendra surtout l'épopée. Ceux qui l'ont écrite en gardent d'abord le souvenir de l'agonie sans pour autant oublier – Bao Ninh le dit avec confiance – l'étonnante « *vitalité* » vietnamienne. Serait-elle le vrai secret d'un peuple qui, après tant d'épreuves, semble relever, à l'image de sa jeunesse, si promptement la tête ?

JEAN-CLAUDE POMONTI

(1) Publié en anglais sous le titre *The Sorrow of War*, Secker & Warburg, Londres.

(2) Deux recueils de nouvelles de Thiep ont été publiés en français : *Un général à la retraite* et, tout récemment, *le Cœur du tigre*, L'Aube.

(3) *L'Express* du 13 janvier.



هكذا من الأصل

Le Monde

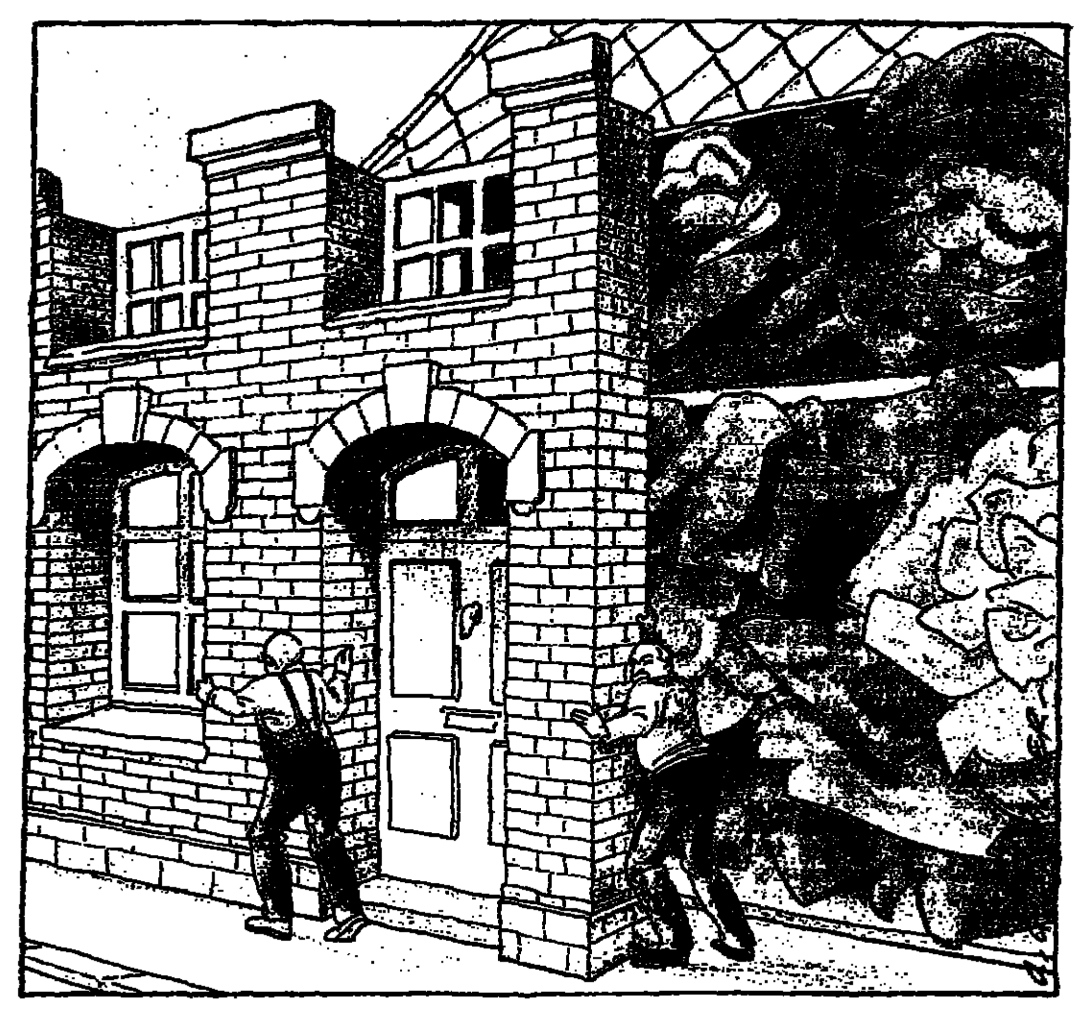
HEURES LOCALES

LE NORD DOUTE DE SA MÉTROPOLE

Une consultation organisée à la demande du conseil général montre que les habitants de la région se méfient de la politique lilloise de développement

LE maire de Lille ne décolérait pas, jeudi 6 janvier, au sortir du débat organisé au conseil régional sur l'aménagement du territoire à l'occasion de la venue de Charles Pasqua dans le Nord. Président de la communauté urbaine de Lille et à ce titre porte-parole d'une agglomération de plus d'un million d'habitants, il n'avait pas été convié à s'exprimer.

« Tout le monde parle de la métropole, par nécessité, envie ou crainte, sans faire le constat de la dynamique qu'elle peut insuffler à toute la région. Que ce soit pour 2015 ou le contrat de plan, elle n'est associée à aucun débat ni sur les programmes, ni sur la culture, ni sur les autres domaines, proteste Pierre Mauroy (PS). *Le développement de la métropole doit entrer en convergence avec celui de la région. Il faut l'étudier, le prévoir, l'organiser, si on veut que le tertiaire retombe partout, et pas seulement à Lille, Douai et Arras. »*



Un seul mot d'ordre : développement

Au moment où ils ont rendez-vous avec l'an 2000, via l'Europe, le TGV et le tunnel sous la Manche, les Nordistes sont en proie au doute, dans la lignée de leur *« non »* retentissant au référendum de Maastricht. A l'heure du grand débat sur l'aménagement du territoire, le Nord-Pas-de-Calais demeure sceptique et pourrait être tenté par le repli sur soi ou par le rêve de la ville à la campagne... Mais pour le maire de Lille, il n'y a qu'un seul mot d'ordre : développement. Et un credo : la région, pour assurer sa mutation, a besoin d'une locomotive, la métropole lilloise et sa turbine tertiaire, Euralille, un ensemble de bureaux et de commerces qui, au terme d'un chantier de plus de 5 milliards de francs, devrait permettre la création de 6 000 à 7 000 emplois au carrefour des TGV nord-européens.

Désespérant de voir assez vite le conseil régional retrouver un minimum de cohésion, n'étant sans doute pas tout à fait sur la même longueur d'onde que les Verts quant à l'idée de développement durable, Pierre Mauroy avance des propositions. Il rappelle l'idée de réseau de villes, souvent évoquée mais jamais concrétisée, dans une région où 78 % de la population habite dans des communes de plus de 20 000 habitants. Mais le maire de Lille n'ira pas jusqu'à suivre Léonce Déprez (UDF-PSD), maire du Touquet et président de la commission du plan au conseil régional, dans son projet de *« région-métropole ». « Il veut contenter tout le monde,* commente le maire de Lille. *On peut aussi appeler tous les oiseaux des hirondelles... »* Au-delà des petites phrases, la réticence des élus ne fait que traduire le scepticisme et le doute de leurs électeurs. Comme en témoignent les résultats de la consultation organisée par le conseil général, à majorité RPR-UDF, auprès des 900 000 ménages du département. Au total 194 832 réponses sont parvenues, signe qu'un besoin de participer et de se faire entendre existe. Il en ressort que les Nordistes restent attachés fortement à leur département (à plus de 70 %) mais que, pourtant citadins, ils rêvent de campagne. Et qu'ils croient plus au développement des emplois industriels et techniques qu'au tertiaire et aux services.

L'autre résultat de la consultation est de mettre en évidence une attractivité très faible de la métropole lilloise. S'ils devaient déménager, 14 % des habitants choisiraient l'agglomération lilloise, 39 % optant pour une ville moyenne et 44 % pour la campagne. Et si on ne prend en compte que les réponses provenant de l'arrondissement de Lille, ils seraient 26 % à opter pour la métropole et 38 % pour la campagne.

Une majorité de ceux qui ont répondu ne semblent guère apprécier les atouts d'une capitale régionale. Moins de 4 % seulement estiment primordial d'aider les orchestres et compagnies théâtrales, et à peine plus d'aider le sport professionnel. Certes, les réponses dépendent de la façon dont sont posées les questions.

Sans avoir valeur de sondage, cette consultation témoigne à tout le moins de l'absence d'une conscience métropolitaine, aussi bien dans l'ensemble du département que dans la sphère lilloise. *« Les Nordistes sont préoccupés par les déséquilibres territoriaux croissants »,* conclut pour sa part Jacques Donnay (RPR), président du conseil général, affirmant sa volonté d'un *« nouvel équilibre du territoire départemental ».*

Ville contre campagne

« Partout on parle de la ville contre la campagne, répond Pierre Mauroy, *des banlieues responsables de tous nos maux et de la douceur de vivre dans nos villages. Et je dois dire que c'est le rapport de la DATAR qui a donné le ton ! Il suffit de regarder sa couverture. Mais je dis : attention aux rêves passéistes. Gardons-nous de reproduire le syndrome des moutons en Ardèche. »* Partout dans le monde ce sont les villes qui créent les emplois grâce au développement du secteur tertiaire. C'est vrai à Lille. A Douai, à Arras, ou ailleurs, on commence *à le comprendre... »* Le maire de Lille s'inquiète du poids hégémonique de l'Ile-de-France, qui, associée à sept régions voisines, reléguerait le Nord-Pas-de-Calais et sa métropole tout en haut de la carte, dans un coin de l'Hexagone. *« Face à une telle perspective, que pèserait un Nord-Pas-de-Calais acquis à la ruralité et hostile à sa métropole ? »,* interroge-t-il.

Certes, région et métropole peuvent jouer la carte européenne et espérer voir cette dimension reconnue par l'octroi d'un contrat de plan spécifique à l'instar de celui défini entre l'Etat et la ville de Strasbourg. Mais, là aussi, les élus devront convaincre leur partenaire.

de notre correspondant à Lille
Jean-René Lore

Fiscalité

LORS de son déplacement à Amiens, capitale de la Picardie, jeudi 27 janvier, Charles Pasqua, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, a rappelé que la réforme de la fiscalité locale devrait constituer un volet de la loi d'orientation sur l'aménagement du territoire.

En effet, la répartition de l'impôt local est source d'opacité. Le contribuable ne sait plus qui fait payer quoi, *puisque commune, groupement,* département et région perçoivent le même type de recettes. Il faudrait s'orienter vers une *« spécialisation »* de l'impôt par compétence territoriale, indique Charles Pasqua. Cette idée relève du serpent de mer (*le Monde* daté 27-28 septembre 1992), mais personne n'a encore osé s'y attaquer, le gouvernement socialiste ayant lui-même retiré son projet de taxe départementale sur le revenu.

« La taxe professionnelle est un impôt anti-économique », estime M. Pasqua. Assise sur les salaires et les investissements, sera-t-elle remplacée par une taxe sur la valeur ajoutée ? *« De plus, elle génère des inégalités »,* constate le ministre. En effet, elle échoit aux collectivités qui ont la chance d'avoir des entreprises sur leur territoire. *« Est-ce qu'on établit une péréquation ? »,* demande M. Pasqua. Cette question est essentielle.

Les départementalistes revendiqueront le privilège de répartir une telle manne entre leurs ouailles communales. Mais alors, que deviendra la coopération, et son amorce de partage de la taxe professionnelle ? L'échelon régional serait sans doute plus équitable. Mais les présidents de ces collectivités territoriales se feront-ils entendre ? Préféreront-ils se voir attribuer une taxe sur l'énergie ? Curieusement, sur ces questions importantes, on n'entend guère de voix s'exprimer. Faudra-t-il donc attendre que le Parlement se charge d'ouvrir le débat ?

Rafaële Rivais

AMÉNAGEMENT

LA CAMPAGNE SAUVÉE PAR LES ENFANTS

Sur les plateaux du haut Doubs, un village a trouvé les moyens de sa survie en se consacrant à l'éducation

IL y a presque autant de façons de (re)créer une dynamique dans un espace rural en proie au doute qu'il y a de communes rurales, c'est-à-dire près de 30 000... Ici un artisan astucieux se tisse une clientèle fidèle et sélectionnée, là une petite usine métallurgique de sous-traitance propose 20 ou 25 emplois, ailleurs on compte sur un institut médical spécialisé, une fromagerie traditionnelle ou un plan d'eau pas comme les autres. Mais presque toujours, il s'agit d'opérations « micro-économiques », qui, évidemment, n'éveillent qu'un intérêt anecdotique, voire distant, dans les bureaux parisiens. Pourtant, l'effort d'un maire qui imagine, met en place et conserve 5 ou 10 emplois sera tout aussi méritoire que celui d'une grande métropole bardée de services de communication et de relations publiques qui en attirera 100 et brassera, ensuite, par millions de francs, des recettes de taxe professionnelle.

En dépit des chocs successifs qu'elle encaisse depuis deux ans (PAC, GATT, diminution de la population active), l'agricutlure n'est pas aux yeux de tout le monde, heureusement, un secteur en déclin. Et ici ou là des initiatives sympathiques et intelligentes, soutenues voire impulsées par les syndicats agricoles et d'autres partenaires (1), prouvent même le contraire.

Ce que font solidairement le village comtois de Pierrefontaine-lès-Varans et la majorité de ses 1 505 habitants en est l'illustration vivante, parmi mille autres.

Il y avait là, sur les plateaux du haut Doubs, parmi les pâtures et les forêts qui bordent la frontière suisse, une Maison familiale rurale qui, dans la tradition de ces établissements d'enseignement professionnel, formait depuis quarante-cinq ans des jeunes aux métiers inusables de l'agriculture. Et puis cette mère nourricière, pivot et âme depuis des siècles de l'économie locale, s'est peu à peu étiolée, entraînant avec elle les métiers, les gens et la culture rurale. La Maison logis et conservatoire des savoir-faire allait péricliter. Mais à toute chose malheur est bon. La crise des banlieues, l'idée qui commence à faire des adeptes que la campagne a besoin de la ville (et réciproquement), allaient lui offrir une planche de salut.

de notre envoyé spécial à Pierrefontaine-lès-Varans
François Grosrichard
Lire la suite page V

(1) A l'initiative de la FNSEA, a été créé, en novembre 1990, le « groupe monde rural », qui a pour objet de favoriser le développement économique, social et culturel des zones rurales en opérant une diversification des activités au-delà de l'agriculture proprement dite. Présidé par Etienne Lapèze, vice-président de la FNSEA, ce groupe est composé de nombreuses institutions, certes agricoles, mais aussi d'associations d'élus locaux ou d'organismes économiques et sociaux (artisans, CGPME, foyers ruraux...).

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

PRIORITÉ A L'INFORMATION

A partir d'une étude du CETUR, les maires cherchent à diminuer le nombre d'accidents en milieu urbain

UNE enquête réalisée par le CETUR (Centre d'études des transports urbains) a servi de support aux deuxièmes Assises nationales de la sécurité routière dans les villes moyennes, qui ont eu lieu à Soissons les 27 et 28 janvier. Effectuée auprès des villes de plus de 20 000 habitants, cette enquête avait pour objectif de connaître l'action et l'investissement de ces communes en matière de sécurité routière. En voici les principaux constats.

Sur les 120 villes qui ont répondu au questionnaire du CETUR, plus de 80 % d'entre elles ont moins de 80 000 habitants et correspondent donc à ce que l'on nomme « ville moyenne » (entre 20 000 et 100 000 habitants).

En milieu urbain, la gravité (tués ou blessés graves) des accidents est inversement proportionnelle au nombre d'accidents : moins il y a d'accidents, plus ils causent de dégâts. Par exemple, parmi les villes dont le nombre d'accidents pour mille habitants est inférieur à trois, la proportion d'accidents très graves est de 32 %.

Quant à la participation des villes à la politique nationale et locale, on note une baisse de leur investissement dans les programmes départementaux. En 1993, 27 % des villes ont souscrit aux PLSR (programmes locaux de sécurité routière) contre 55 % en 1992, et 29 % d'entre elles en 1993 ont inscrit leurs actions au PDASR (plan départemental d'actions sécurité routière) contre 50 % en 1992. A l'intérieur des services de la ville, c'est au service de la voirie (78 %) que l'on confie généralement le domaine de la sécurité routière, en partenariat avec les forces de l'ordre (86 %) pour ce qui est des services locaux extérieurs à la ville. Par ailleurs, on note que plus la taille de la ville est grande, plus la part des villes ayant un budget spécifique « sécurité routière » est forte, soit 80 % des villes de plus de 80 000 habitants.

Ces deux dernières années, les actions prioritaires ont porté l'éducation (58 %) et la communication (57 %). Les opérations pour les « jeunes », par exemple, s'adresse essentiellement aux maternelles et auxprimaire (78 %) et au collège (60 %).

Dans le domaine de la politique « sécurité routière », les sorties d'écoles (94 %), les points d'accumulation (74 %) et les piétons (74 %) sont les plus traités ; les deux premiers, quant à leur degré de priorité, apparaissent en première préoccupation. Sur la modération de la vitesse, dans les domaines « politique centre-ville » et « hiérarchie du réseau de voirie », les villes ont, respectivement, un niveau d'engagement de 78 % et de 70 %.

Convention d'association

Quant aux souhaits pour parfaire la politique locale de sécurité routière, les principales demandes se tiennent autour de l'information et des échanges de pratiques principalement sur les thèmes de politique locale, d'actions pour les jeunes et de modération de la vitesse. L'aide financière reste une demande faible, excepté pour les aménagements dont le coût financier est très lourd pour les collectivités.

Pour conclure ses Assises de la sécurité routière, où les constats, rappelés ci-dessus, ont été débattus et des solutions envisagées, Jean Auroux, président de la Fédération des maires des villes moyennes (FMVM) et maire de Roanne, et Yvette Chassagne, président de la Prévention routière, ont signé vendredi 28 janvier une convention d'association.

Ces deux instances s'engagent ainsi *« à unir leurs efforts pour une durée de trois ans, avec pour objectif d'aider les élus locaux à renforcer leur action contre l'insécurité des usagers de la route et de la circulation »*.

P.-Y. R.

DÉCALAGE HORAIRE

La naissance de l'Opéra de Sydney

« *ON a tendance à oublier que l'Opéra n'a pas toujours été là* », dit l'écrivain Thomas Keneally. La crête de son toit stylisé est, en effet, le symbole de toutes les *manifestations* propres à Sydney. Ce zigzag si familier pour les Australiens est aussi le logo des Jeux olympiques qui s'ouvriront ici à l'aube du nouveau siècle. Et pourtant, la naissance de ce monument, devenu *indissociable* de la ville, n'a pas été sans douleur.

Le projet faillit même avorter en 1966 lorsque l'architecte danois Jorn Utzon donna sa démission après neuf ans de travail. Son départ divisa la communauté. *Fallait-il* poursuivre ou laisser la structure inachevée, en témoignage de la folie de l'homme (1) ?

En 1957, à l'issue du concours international auquel *participèrent 222 candidats*, lorsque le jury se prononça, il anticipa les difficultés à venir. La construction du toit, aux courbes défiant toute géométrie, relevait de l'impossible, mais Jorn Utzon avait omis de soumettre son projet aux ingénieurs. Il avait, de plus, pris la liberté d'agrandir les limites du site pour créer un lieu de promenade autour du bâtiment au bout de la péninsule. Mais il avait su, mieux que quiconque, symboliser l'essence maritime de Sydney.

Le premier ministre de la Nouvelle-Galles du Sud, enthousiasmé, sous-estima à dessein le coût du projet et usa de son influence pour convaincre le Parlement. Mais, au fur et à mesure que le bâtiment s'avérait plus onéreux et que se profilaient les *difficultés techniques*, les critiques se multiplièrent. Combien d'écoles ou d'hôpitaux auraient pu être construits à la place, demandait-on. Jorn Utzon finit par se rallier à l'avis des ingénieurs qui butaient sur la réalisation du toit : les courbes devaient épouser celles d'une sphère, sans quoi l'édifice ne tiendrait pas. En 1966, le toit était presque achevé lorsque le *gouvernement* travailliste libéral, accusé d'avoir ouvert un gouffre financier, perdit les élections. Utzon ne toléra pas les contraintes budgétaires que voulaient lui imposer les libéraux. Il se retira et ne remit *plus jamais* les pieds à Sydney.

Il fallut encore sept ans pour compléter l'œuvre. Même si l'intérieur, réaménagé par trois architectes australiens, ne ressemble *en rien à ce qui avait* été conçu à l'origine, Jorn Utzon aura atteint le but qu'il s'était fixé si l'on en juge par le nombre de promeneurs qui s'attardent, jour et nuit, près de l'Opéra. *« Si vous pensez à une église gothique, vous approchez de ce que j'ai recherché. On ne se lasse jamais de regarder une église gothique.*

Quand vous en faites le tour, vous la regardez se détacher sur le ciel, c'est comme si quelque chose de nouveau continuait à se produire. »

de notre correspondante à Sydney
Sylvie Lepage

(1) L'ambassade d'Australie à Paris présente depuis le 26 janvier une exposition consacrée à l'histoire de cet opéra.

TOURISME

SÉJOURS AU VERT

S'il s'organise, le tourisme rural pourrait constituer un gisement d'emplois

SE rouler dans le foin avec le soleil pour témoin, cela n'a qu'un temps. Aujourd'hui, les estivants souhaitent aussi trouver à la campagne de quoi occuper les enfants, l'oncle amateur de musées, le cousin gourmet, et toute la famille les jours de pluie. C'est en substance ce que rappelle le député d'Indre-et-Loire, Jean-Jacques Descamps (UDF), ancien secrétaire d'État chargé du tourisme, dans son rapport remis fin 1993 à la demande de l'actuel ministre de l'équipement, des transports et du tourisme, Bernard Bosson.

Ces quelque trente pages, intitulées *« Le tourisme de pays »*, ont le mérite d'affirmer à nouveau à quel point les séjours verts attirent un client *« exigeant en matière d'accueil »*, à la recherche d'une hospitalité *« indissociable pour lui de la notion de terroir »*. Ce visiteur-type se révèle en outre *« individualiste, souvent itinérant »*. Bref, il s'agit bien d'une forme de *« tourisme plus élitiste »*. Un constat que professionnels et élus concernés n'ont pas encore tous fait.

L'espace rural couvre environ les quatre cinquièmes du territoire, mais séduit à peine plus d'un quart des touristes et capte un peu plus d'un cinquième des dépenses. Si la France verte jouit d'une bonne notoriété auprès des étrangers, ces derniers ne sont guère nombreux à s'y rendre (16 % des 400 millions de nuitées en 1992), mais y laissent en moyenne plus d'argent que les Français.

Le rapporteur épingle quelques-uns des charmes surannés des terroirs, devenus nettement dissuasifs pour les nouvelles générations. L'office du tourisme fermé les weeks-end fériés, le dimanche ou les fins d'après-midi d'été, lorsque arrivent les voyageurs avides de renseignements, finit par être décourageant. Et puis, la France n'exploite qu'une *« infime partie »* de ses 50 000 monuments et de ses 4 000 musées.

Politique volontariste

Autre pratique démodée : la pension ou demi-pension imposée dans un hôtel au confort vieillissant, où l'on ne connaît ni les techniques de réservation par agence ni le télécopieur. En comparaison, les gîtes ruraux, dûment labellisés à la différence des chambres d'hôtes, constituent une alternative appréciée par une clientèle très souvent familiale. Mais l'amélioration de l'hébergement n'est pas l'unique clé du succès, puisque les résidences secondaires accueillent les trois-quarts des vacanciers en milieu rural.Selon une étude récente citée dans ce rapport, les touristes français et étrangers sont avant tout attirés par la culture, l'histoire et l'architecture. Le charme des villages de caractère et des petites cités passe bien avant l'attrait de la gastronomie et des activités de pleine nature. A ce sujet, la randonnée sous toutes ses formes et la pêche à la ligne l'emportent désormais sur les sports violents. Une fois tracé le portrait du touriste vert des années 90, il ne reste plus qu'à répondre à ses demandes multiples...

Jean-Jacques Descamps se montre prudent quant aux quelques chiffres cités au sujet d'un milieu rural *« atomisé et peu organisé »*. Néanmoins, le député émet l'hypothèse que les vacances à la campagne pourraient constituer un gisement d'activités. Le succès qu'elles connaissent depuis quelques années pourrait s'accompagner de la création de 10 000 à 15 000 emplois directs en cinq ans, mais de 50 000 si une politique volontariste était menée.

Pour se moderniser, le tourisme vert doit avant tout se structurer. Le député prône donc la création de *« pays touristiques »* bien identifiés, regroupant plusieurs cantons cohérents. L'idée n'est pas neuve, puisqu'elle a été lancé il y a des années par les promoteurs des *« pays d'accueil »*. Le rapporteur souhaite, lui, un *dispositif plus précis, qui engagerait* toutes les collectivités locales.

Les départements en seraient le maillon principal, puisqu'ils devraient se charger de commercialiser les nouveaux produits touristiques en lien avec les professionnels. Les ministères de la culture, de l'environnement, de l'équipement, de l'agriculture, la DATAR sont aussi appelés à la rescousse . Au total, Jean-Jacques Descamps évalue à un milliard de francs par an, les efforts nécessaires en faveur de la formation, de l'équipement, d'aménagements fiscaux, et de mesures incitatives en général.

Martine Valo

BLOC-NOTES

AGENDA

■ **Entretiens de Créteil.** – Organi*sés par l'université Paris-XII Val*-de-Marne, les « Entretiens de Créteil » se dérouleront mercredi 2 et jeudi 3 février à la Maison des arts et de la culture de Créteil. Les débats autour du thème « Les entreprises, acteurs de la ville ? » seront animés par Jacques Lévy, géographe, Antoine Spire, journaliste, Dominique Giry, directeur d'un organisme interprofessionnel de logement . Il s'agira d'articuler projets de ville et stratégies d'entreprises.
▶ **Renseignements : (1) 48-99-56-40.**

■ **Déchets.** – L'Association des Eco-maires, que préside André Labarrère (PS), maire de Pau, organise un stage sur *« Les collectes sélectives et la valorisation des déchets »*, à Paris, jeudi 3 février. Des spécialistes présenteront les filières de recyclage des différents déchets ménagers, et les conséquences envisageables pour l'emploi.
▶ **Renseignements au (16-1) 40-63-84-21.**

■ **Prospective territoriale.** – Les mutations industrielles et technologiques, leurs effets sur l'emploi, le développement des transports, les questions d'environnement, bref les données à pendre en compte lorsque l'on est en charge d'aménagement du territoire sont au menu du séminaire de formation intitulé « Prospective territoriale ». Organisé par l'Institut des managers européens (IME) en collaboration avec l'APCG, il aura lieu du lundi 7 au mercredi 9 février, à Paris.
▶ **Renseignements au (16-1) 47-54-03-13.**

■ **Coopération internationale.** – Le conseil régional d'Aquitaine, que préside Jacque Valade (RPR), organise une manifestation baptisée « Interco 94 », mardi 8 et mercredi 9 février, à Bordeaux. Il s'agit de journées consacrées au partenariat industriel entre les entreprises françaises et les entreprises des pays en voie de développement. Elles procurent une information sur les marchés de ces pays, et mettent les entrepreneurs en contact avec les organismes officiels.
Au programme, des conférences sur l'Afrique mais aussi sur l'Amérique du Sud (Mexique, Brésil, Chili) et l'Europe de l'Est (Tchéquie, Hongrie, Pologne). Seize experts représentant les organismes de coopération et de développement de différents pays, et onze organismes partenaires (conseil régional d'Aquitaine, service de l'ONUDI en France, Chambre de commerce et d'industrie de Bordeaux...) proposeront des entretiens.
▶ **Renseignements au (16) 56-51-20-92.**

■ **Fiscalité directe.** – L'Institut de la performance publique et le groupe Philippe Laurent Consultants organisent un séminaire de formation sur *« La gestion de la fiscalité directe locale »*, mardi 8 février, à Paris. Des experts expliqueront les principes du calcul des valeurs locatives et des bases de la taxe professionnelle, ainsi que les règles qui régissent le vote des taux.
▶ **Renseignements au (16-1) 46-51-00-18.**

■ **Marketing territorial.** – Depuis 1988, l'Institut de recherche de l'entreprise (IRE) de l'Ecole supérieure de commerce de Lyon étudie les stratégies économiques, en partenariat avec un club de collectivités locales. Pour les villes, en effet, les moyens d'attirer de nouvelles entreprises et de soutenir celles qu'elles accueillent déjà constituent un enjeu essentiel. Sur ce terrain, la concurrence est virulente. L'IRE leur propose d'aborder ces questions au cours d'un séminaire de formation, qui se tiendra à l'ESC Lyon, *les mercredi 9 et jeudi* 10 février.
▶ **Renseignements au : (16) 78-33-77-86.**

FORMATION

■ **Prospective territoriale.** – Les mutations industrielles et technologiques, leurs effets sur l'emploi, le développement des transports, les questions d'environnement, *bref les données à prendre en* compte lorsque l'on est en charge d'aménagement du territoire sont au menu du séminaire de formation intitulé « Prospective territoriale ». Organisé par l'Institut des managers européens (IME) en collaboration avec l'APCG, il aura lieu du lundi 7 au mercred 9 février, à Paris
▶ **Renseignements au (1' 1) 47-54-03-13.**

ASSOCIATIONS

LES GRANDES VILLES SUR MINITEL

Connecté à un télécopieur, Faxvilles diffuse des informations sur les agglomérations

L'ASSOCIATION des maires des grandes villes de France, que préside Jean-Marie Rausch (maj. p.), maire de Metz, vient de créer un service d'un nouveau type, Faxvilles, qui combine télématique et télécopie. On accède à Faxvilles grâce au Minitel, en composant le code 36-17 (5,48 francs la minute). L'écran propose un certain nombre de choix, mais les informations de ce sommaire sont diffusées par le biais du fax. *« L'impression est plus rapide que si l'on connectait une imprimante au Minitel. On peut choisir de recevoir les informations aux heures creuses. Ainsi, le temps de connexion est moins long, et la communication moins coûteuse »*, explique René Escalle, directeur adjoint de l'association.

Une vingtaine d'abonnés

Faxvilles propose des informations d'ordre parlementaire, (projets de loi, décrets ou rapports qui ne sont pas encore publics), un calendrier hebdomadaire intéressant les grandes villes (réunions du Comité des finances locales, sessions du Conseil supérieur de la fonction publique territoriale), ainsi qu'une banque de données, Oredic (Organisation d'échange d'informations entre collectivités).

Ce fonds documentaire, alimenté par les villes, rassemble *des données brutes* (taux de fiscalité, tarifs des transports publics, des bibliothèques, des fourières), indexées par-mots clés, mais aussi des textes qui relatent des expériences, en matière de ressources humaines notamment.

Les informations fournies par Faxvilles ne sont accessibles qu'aux membres de l'association. *« Elles sont confidentielles, dans la mesure où elles peuvent évoquer des expériences négatives. Il ne faudrait pas qu'elles soient utilisées par des personnes qui ne sont pas forcément de bonne foi »*, explique René Escalle.

A l'heure actuelle, le service, encore en rodage, ne compte qu'une vingtaine d'abonnés, sur les cinquante-six villes qui adhèrent à l'association. Le prix de l'abonnement est de 7 500 francs par an. Avec l'hebdomadaire *Grandes Villes-Hebdo*, diffusé lui aussi par télécopie (*le Monde* daté 29-30 novembre 1992), l'association dispose de deux médias pour toucher les maires des grandes villes.

P.-Y. R.

DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO

Le Monde

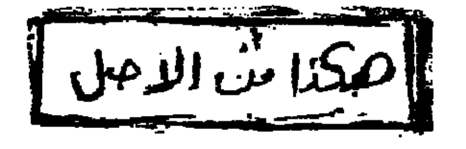
L'ÉCONOMIE

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

L'avis du Conseil économique et social

Saisi pour avis, à l'occasion du débat sur l'aménagement du territoire lancé par le gouvernement, le Conseil économique et social a formulé, mardi 25 et mercredi 26 janvier, *quelques propositions*. Georges Parrotin, au nom de la section des économies régionales et de l'aménagement, a proposé que les aides en direction des entreprises soient mieux orientées. Il a aussi évoqué *la possibilité d'une réforme* du système fiscal. *« Une commission d'experts devrait être chargée de formuler des propositions pour le rendre plus transparent et plus compatible avec une politique visant à harmoniser les activités sur le territoire. »*

En ce qui concerne les collectivités, le rapporteur a souhaité *que la répartition des* rôles se fasse en distinguant *« plus nettement les aménageurs, l'Etat et la région, et les gestionnaires du quotidien, communes et départements »*. Il a ajouté que la coopération doit être développée entre les communes et que la région peut constituer le lieu privilégié d'une coordination des politiques d'aménagement.



VAL-D'OISE

CERGY-PONTOISE RETARDE SON BUDGET

Confrontés à des baisses de recettes, les élus cherchent des économies

LE syndicat d'agglomération nouvelle (SAN) de Cergy-Pontoise (Val-d'Oise) a failli cette année à la tradition : le budget n'a pas été soumis au vote des élus comme à l'ordinaire à la fin du mois de décembre, mais il le sera quelques jours seulement avant la date limite fixée au 31 mars. La raison de ce retard est simple : en l'absence d'informations précises sur le montant des recettes, le président du SAN, Alain Richard, maire socialiste de Saint-Ouen-l'Aumône, se refuse à arrêter celui des dépenses et, par voie de conséquence, le budget. Il préfère attendre la notification des bases – critères d'évaluation des entreprises en villes nouvelles et leur nombre – que doivent lui envoyer les services fiscaux avant de calculer la taxe professionnelle dont Cergy-Pontoise pourra bénéficier en 1994. L'année fiscale se terminant le 31 décembre, c'est toujours dans le courant du premier trimestre de l'année suivante que cette notification est connue. Régulièrement donc, le budget de Cergy-Pontoise était voté en anticipant le montant de cette taxe (qui représente 75 % des recettes) parce que les bases ne diffèrent guère d'une année sur l'autre. *« Mais, en raison de la crise économique, elles ont diminué de façon importante en 1993 »*, explique Jean-Michel Rollot, directeur de cabinet d'Alain Richard. Des entreprises ont fermé leurs portes, d'autres se sont restructurées. Les compensations versées en outre par l'Etat pour remplacer la taxe professionnelle des sociétés exonérées sont également en diminution.

Le SAN estime à environ 5 % la baisse en 1993. Les recettes de la taxe professionnelle pourraient ainsi passer de quelque 460 millions à 428 millions de francs. Quant aux restrictions budgétaires nationales annoncées dans le projet de loi de finances, elles risquent d'entraîner une perte de 11 millions de francs pour la ville nouvelle. Au total, le budget de Cergy-Pontoise pourrait connaître une chute de 6 à 10 %. Actuellement, services annexes compris, il s'élève à 1 milliard de francs.

Perte d'attractivité

Pour l'équilibrer, Alain Richard a déjà quelques solutions. Comme il ne souhaite pas diminuer son aide aux communes supports de la ville nouvelle, *« c'est sur le fonctionnement du SAN que portera la rigueur. Il n'y aura ni recrutement ni remplacement après un départ à la retraite »*, explique-t-il. Il prévoit de revoir à la baisse sa participation financière aux organismes assurant un service public ainsi que certaines prestations, comme le fleurissement de la ville nouvelle, l'entretien des voies ou des espaces verts. Le SAN tentera par ailleurs de relancer la machine économique en annonçant des études ou des formations. A l'appui de cette décision, la réflexion menée l'an dernier sur la réorganisation du service des ordures ménagères, qui aboutira dès cette année à une économie de 20 %.

Cette situation financière, Jean-Yves Lamelot, secrétaire général de l'union départementale CFDT du Val-d'Oise, la connaît bien. Dans les locaux de la Maison des syndicats à Cergy-Pontoise, où il est installé, il ne se passe pas un jour sans que de nouvelles estimations viennent lui démontrer la dégradation progressive du secteur économique. *« On avait la chance dans ce département de posséder un taux d'emploi meilleur que dans le reste de l'Ile-de-France. Ce qu'on perdait dans les secteurs géographiques fragiles, comme Argenteuil ou Bezons, on le gagnait à Cergy-Pontoise, notamment grâce aux facilités accordées aux entreprises qui venaient s'y installer. On a surtout gagné dans le domaine du commerce et des sociétés de services, mais depuis deux ans la ville nouvelle va mal et le taux de chômage grimpe partout. »* Entre 1992 et 1993, ce taux est passé dans le département de 8,3 % à 10,2 %. Dans la ville nouvelle, le nombre d'emplois est passé de 75 586 emplois en 1990 à 55 143 au 31 décembre 1992. Et l'année 1993 a sans doute accentué le déficit.

S'il y a bien eu 201 créations d'entreprises et 54 transferts de la banlieue vers Cergy-Pontoise, on estime à 64 le nombre des départs vers d'autres villes d'Ile-de-France, surtout en raison de restructurations ; et 269 liquidations judiciaires dont Knoll, Tandy-France.

D'autre part, Siemens Nixdorf et SAF ont annoncé des plans sociaux avec 300 suppressions d'emplois. Quant à SPIE-Batignolles (qui a décidé de louer un de ses immeubles de Cergy-Pontoise quasiment inemployé), la vente de certaines filiales a eu des répercussions sur l'emploi.

« Les personnels se sentent fragilisés chez 3M, à la SAGEM, chez OTP Rank-Xerox, chez Nielsen », rappelle Jean-Yves Lamelot, qui poursuit : *« Non seulement il y a une crise nationale, mais, en outre, la ville nouvelle a perdu de son attractivité. A sa création, il y avait des mesures incitatives. Le prix des terrains n'était pas cher, l'installation des entreprises presque gratuite, l'embauche étalée. Aujourd'hui, tout cela n'existe plus et la taxe professionnelle est élevée. Il faudrait aussi élargir l'autoroute A 15 à Cergy. Toute l'infrastructure routière autour de la ville nouvelle est difficile d'accès. Les entreprises se plaignent des retards de leur personnel ou de leurs clients en raison des encombrements. »* Léger espoir tout de même en ce début d'année : la direction régionale d'Ile-de-France de l'UAP, le centre de formation européen Peugeot et le centre de formation CGEA doivent s'installer dans la ville nouvelle en 1994 avec peut-être des embauches à la clé.

Frédérique Lombard

YVELINES

UN SITE D'INCINÉRATION À CARRIÈRES

La commune va abriter une usine de traitement des déchets

CRÉÉ en 1983 à l'annonce de la fermeture imminente de la décharge de Triel-sur-Seine, le Syndicat intercommunal pour la destruction des résidus urbains (SIDRU) de la région de Saint-Germain-en-Laye vient enfin de trouver une solution durable à l'élimination des ordures ménagères des quinze communes qui le composent : une usine d'incinération et de valorisation « pollution zéro » fonctionnera fin 1996 à Carrières-sous-Poissy.

D'une capacité annuelle de 100 000 tonnes, ce centre, conçu par Novergie, une filiale du groupe Lyonnaise des eaux-Dumez, garantit des normes de rejet deux à douze fois plus sévères que les normes actuellement en vigueur. *« Les rejets sont tellement infimes qu'il n'existe aucun instrument de mesure assez sensible pour les détecter »*, souligne Michel Péricard, maire (RPR) de Saint-Germain-en-Laye, député des Yvelines et président du SIDRU.

Après le « non » des populations et de certains élus locaux pour un premier site à Achères, la seule voie possible pour aboutir à une solution acceptée par les riverains était bien de concevoir une usine exemplaire. Même le panache de vapeur d'eau inoffensif dégagé par la cheminée de la future usine sera supprimé par un dispositif de condensation dans le but de prévenir tout effet psychologique négatif.

Protection de l'environnement oblige, la construction de l'usine coûtera cher : 356 millions de francs; dont 101 millions consacrés uniquement au traitement des fumées et des mâchefers, alors que le bâtiment lui-même sera construit pour 60 millions de francs. Ce coût se répercutera aussi sur la taxe d'enlèvement des ordures ménagères des 195 000 habitants concernés. Le prix de revient brut du traitement atteindra 498 francs la tonne au lieu de 370 francs actuellement. La valorisation énergétique rapportera 48 millions de francs par an à Novergie.

Une vitrine technologique

Situé à 800 mètres à vol d'oiseau des habitations les plus proches, ce centre, agréablement baptisé Azalys, sera très proche de l'usine de compostage des ordures de Triel-sur-Seine, gérée par un autre groupement de communes, le SITRAVU : cette usine traite 40 000 tonnes par an, mais produit environ 50 % des déchets actuellement mis en décharge. La loi du 13 juillet 1992 imposant la fermeture de toutes les décharges en France en l'an 2002, le SIDRU et le SITRAVU étudient déjà un partenariat intelligent : le premier pourrait incinérer ce que le second ne peut valoriser après lui avoir fourni la part compostable de sa propre collecte. Les deux systèmes impliquent un tri sélectif très sévère à la source, puis en usine. Ce partenariat serait d'ailleurs très bien perçu par la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement, qui vient d'achever l'esquisse du plan départemental d'élimination des déchets ménagers, lui aussi imposé par la loi de 1992.

Daniel Blervaque, le maire de Carrières-sous-Poissy, avait posé dès 1984 la candidature de sa ville (12 000 habitants). Comme son nom l'indique, la commune est exploitée sur 70 % de son territoire par des producteurs de sable et de gravillons. Elle reçoit pour combler ces carrières des remblais inertes de constructions de toute l'Ile-de-France... et subit le passage quotidien de centaines de camions de transport.

Outre les ressources financières que lui rapportera Azalys (4 à 5 millions de francs par an, soit la moitié de la taxe professionnelle de la ville) et un tarif privilégié de traitement de ses propres déchets, Carrières-sous-Poissy pourra récupérer les mâchefers de l'usine pour conforter son sous-sol, évitant le va-et-vient des camions. *« Je veux redonner une image à la ville grâce aux ordures ménagères »*, confirme le maire, satisfait d'accueillir *« une usine du futur dans la plaine défigurée »*.

Azalys sera au cœur d'une zone d'activités qui lui achètera l'énergie produite par les fours d'incinération. Le projet architectural n'est pas encore défini. Il devrait être élaboré pendant la mise à enquête publique de l'usine qui devrait commencer au printemps.

Pascale Sauvage

PARIS

L'ATELIER D'URBANISME SUR LA SELLETTE

La plus puissante agence de France est mise en cause par le conseil régional

MINI-COUP de Trafalgar au conseil régional d'Ile-de-France, dimanche 23 janvier, alors que les conseillers adoptent laborieusement leur budget. Menés par Jean-Félix Bernard (Verts), les écologistes menacent de ne pas voter les crédits que, traditionnellement, la région accorde à l'Atelier parisien d'urbanisme (APUR). Le motif qu'il avance est que loin d'accepter la transparence, aujourd'hui réclamée partout et de plus en plus pratiquée par les agences d'urbanisme, l'institution parisienne refuse de publier ses études et de rencontrer les associations.

Après de longues discussions les écologistes votent, mais le président de l'assemblée, Michel Giraud (RPR), s'engage à intervenir au prochain conseil d'administration de l'APUR, dont il est l'un des 17 membres. Il demandera que l'agence dialogue avec les associations sur les projets d'aménagement et que ses études, une fois acceptées, soient consultables par le public. Enfin, il rendra compte dans un an des suites concrètes données à ses demandes.

Personne ne s'y trompe. Cette intrusion de l'assemblée régionale dans le fonctionnement d'une institution parisienne est une pierre dans le jardin de Jacques Chirac.

Il est vrai que l'urbanisme est aujourd'hui un sujet sensible et que l'APUR n'est pas un organisme de seconde zone. Fondée en 1967 par le préfet Maurice Doublet sous forme d'une association, l'agence d'urbanisme de Paris devait être une cellule imaginative et indépendante. Ses missions : participer à l'élaboration des schémas directeurs de la région parisienne, élaborer les plans d'occupation des sols de la ville (POS), dessiner dans les quartiers anciens les zones d'aménagement et, d'une manière générale, observer, suivre et prévoir l'évolution de la capitale.

« Un excellent outil »

Au départ, l'APUR était financée à parts égales par des subventions de l'Etat et de la Ville. Puis, avec la décentralisation et la normalisation du statut municipal de Paris, l'Etat s'est désengagé tandis que la région devenait partie prenante. En 1993, les 32 millions de francs du budget de l'agence ont été apportés à 5,6 % par la région, à 19,3 % par l'Etat et à 75 % par le Conseil de Paris. Avec ses 50 spécialistes, dont 17 architectes, travaillant dans trois départements principaux (études générales, aménagement, transports), l'APUR est la plus puissante des 33 agences d'urbanisme de l'Hexagone. Elle a été dirigée successivement par des hommes très différents, mais tous de valeur, comme l'énarque Pierre-Yves Ligen, puis par les centraliens Nicolas Politis et, aujourd'hui, Nathan Starkman.

Au cours de vingt-sept années de bons et loyaux services, les équipes de l'APUR ont réalisé un travail considérable. On leur doit le POS de 1977 et ses révisions ultérieures, ainsi que les contributions de la ville aux schémas directeurs de l'agglomération. Ce sont elles qui, après l'élection de Jacques Chirac en 1977, ont redessiné complètement les dizaines de ZAC alors en chantier dans la ville. Ce sont encore elles qui ont « mis en musique » le rééquilibrage de Paris vers l'Est, qui continuent à concevoir les grandes opérations publiques d'aménagement comme Seine Rive gauche et qui corrigent les « bavures » des ZAC privées. L'agence a contribué à sauver les canaux parisiens, menacés par une autoroute, et, depuis des années, elle sonne l'alarme devant la désertification des quartiers d'affaires.

De ses bureaux sont sortis le schéma des espaces verts de la ville, la charte d'aménagement récemment adoptée par les élus et une bonne partie des idées sur le rôle de la capitale dans l'aménagement du territoire. Grâce à sa longue expérience et sa technicité, l'APUR est considérée comme *« un excellent outil »*, et même l'une des meilleures agences d'urbanisme.

Mais elle a toujours fonctionné en respectant le saint principe selon lequel *« l'agence propose, les élus disposent »*. Les décisions finales résultent d'un subtil rapport de forces entre le patron de l'APUR (Ligen, par exemple, avait l'oreille de Jacques Chirac), les directeurs des services de la construction ou de l'aménagement, les élus d'arrondissement, l'adjoint au maire chargé de l'urbanisme. Il en est ainsi dans toutes les villes de France, mais l'enjeu est particulièrement spectaculaire dans la capitale.

Le rôle des associations

Or, dans ce match qui se jouait autrefois à guichet fermé, les associations interviennent de plus en plus bruyamment. Avec une pertinence et une efficacité qui résultent mécaniquement de l'élévation du niveau socioculturel de la population. Ni les urbanistes, ni les architectes, ni les promoteurs, ni la plupart des élus n'ont encore intégré ce paramètre-là. Pour les derniers, les associations ne sont que *« des clubs d'intérêts particuliers »* auxquels ils opposent l'intérêt général qu'eux-mêmes représentent.

Devant ce bras de fer, l'APUR rentre dans sa coquille et, pour ne pas indisposer ses commanditaires, ferme les écoutilles. Certaines de ses études restent au secret, comme les conséquences d'une voie express rive gauche, le schéma incohérent des crèches, la surproduction de bureaux. Que l'un de ses architectes, comme Eric Galmot, soit également responsable d'une association de quartier lui paraît un motif de licenciement brutal (*le Monde* du 22 juin 1993).

Le refus d'écouter la demande sociale émanant des quartiers en pleine transformation aboutit à de véritables fautes professionnelles. Dans le secteur Ramponeau-Belleville, c'est le comité local qui a dû faire faire lui-même l'étude architecturale, sociologique et commerciale du quartier.

Il provoque aussi des blocages coûteux, comme dans le cas de l'opération Seine Rive gauche et dans celui de l'élargissement de la rue de Flandre, refusé par les élus du dix-neuvième eux-mêmes. Sans parler des torpilles que certains architectes comme Jean Nouvel expédient à leurs confrères de l'APUR (*le Monde* du 19 octobre 1993) dans la vieille tradition des règlements de compte.

Même Jacques Chirac a des doutes, puisqu'il a demandé à son inspection des services un audit de l'agence. Audit également engagé par les comités groupés au sein de la Coordination des associations de quartier (CLAQ) et dont le résultat sera bientôt rendu public.

L'APUR et son directeur, Nathan Starkman, sont dans une zone de turbulences. Au nom des écologistes, Jean-Félix Bernard explique : *« Nous ne réclamons pas la tête de Starkman et il ne doit pas être le fusible qui saute. C'est à Jean Tiberi et à Camille Cabana, les patrons de la politique urbaine à Paris, que nous demandons de jouer l'ouverture et la transparence. Et ils nous ont déjà d'autant mieux entendus que certains élus parisiens de la majorité les y poussent. »*

Les protagonistes de cette affaire ont pris rendez-vous vendredi 18 février, lors de la réunion bisannuelle du conseil d'administration de l'APUR.

Marc Ambroise-Rendu

HAUTS-DE-SEINE

Les premières actions du Pacte 92

Le plan d'harmonisation sociale urbaine du département des Hauts-de-Seine (Pacte 92), présenté au conseil général le 24 mai dernier, va entrer dans sa phase concrète : 200 millions de francs ont été inscrits au budget primitif 1994 à cet effet. Le conseil général cosignera dans les prochains jours sept contrats de ville conclus entre l'Etat et dix villes des Hauts-de-Seine.

La mission Pacte 92, conduite par Roland Castro, Bernard Lamy et Maurice Leroy, poursuivra cette année les études pour établir des propositions adaptées aux cinq sites prioritaires retenus par le conseil général (la Caravelle à Villeneuve-la-Garenne, le Luth à Gennevilliers, Clichy-la-Garenne, Le Plessis-Robinson et le quartier des Blagis qui s'étend sur quatre communes du sud du département). La priorité sera donnée au désenclavement des quartiers sensibles. Cinq grandes entreprises du bâtiment et des travaux publics seront associées au programme de lutte contre l'exclusion sociale.

Les responsables de la mission Pacte 92 ont également présenté l'esquisse du plan d'ensemble départemental d'harmonisation urbaine, où apparaissent des repères tels qu'obélisques, portes de ville, beffroi des associations ou gymnase-médiathèque. Cette présentation a donné lieu à des échanges, parfois vifs, entre les élus de la majorité et ceux de l'opposition qui regrettent la lenteur des études et le manque d'action concrète.

SEINE-SAINT-DENIS

Un nouveau centre d'hébergement à Montreuil

La municipalité de Montreuil, en partenariat avec plusieurs associations locales, a décidé d'ouvrir un centre d'hébergement de nuit. Il s'adresse aux personnes sans domicile fixe *« qui refusent de s'éloigner de leur ville »* pour être conduites dans des centres de la région parisienne, dont *« les critères d'accueil restent encore trop dissuasifs »*.

Située 5, rue du Centenaire, cette structure a ouvert ses portes sept jours sur sept depuis le jeudi 13 janvier, et jusqu'au 31 mars, de 19 heures à 7 h 30 le matin. Elle peut accueillir quinze personnes, à qui il sera servi un repas complet le soir et un petit déjeuner le matin.

VAL-DE-MARNE

Extension du SIVOM du plateau briard

Le syndicat intercommunal à vocations multiples (SIVOM) du plateau briard, créé par les cinq communes de la ceinture verte du Val-de-Marne (Mandres-les-Roses, Marolles-en-Brie, Périgny-sur-Yerres, Santeny et Villecresnes), vient d'étendre son domaine d'intervention. Il n'avait en charge jusqu'à présent que la seule gestion du bureau de police de Villecresnes et l'hébergement des jeunes appelés du contingent effectuant leur service militaire dans la police.

Il a décidé de créer une nouvelle section de l'aménagement de l'espace, de la protection de l'environnement, du cadre de vie, du logement et plus particulièrement du logement social. Quatre conseils municipaux ont déjà voté la création de cette section ; l'accord du cinquième, Mandres-les-Roses, est attendu pour la fin du mois. Le président du syndicat, Pierre Gravelle, maire de Villecresnes, souhaite qu'ainsi les communes acquièrent la maîtrise de l'offre foncière et des logements disponibles qui pourraient être créés, afin d'éviter que l'Etat ne se substitue à elles dans les attributions.

IV Le Monde • Dimanche 30 - Lundi 31 janvier 1994 •

BOURGOGNE

Dijon pense aux tout-petits

La ville de Dijon dépense actuellement 4 280 francs par enfant (référence 1992) pour assurer le fonctionnement des crèches et garderies. La commune s'est engagée à augmenter sa contribution de 517 francs par enfant d'ici à 1997, date d'expiration d'un contrat Enfance, qu'elle vient de signer avec la Caisse d'allocations familiales de Côte-d'Or (CAF). Cet engagement, d'un montant supérieur à l'obligation légale imposée par la CAF (350 francs par enfant), se traduira par la création d'une crèche collective pouvant accueillir soixante enfants, d'une garderie dans une école maternelle, d'un lieu d'accueil associatif, et par l'amélioration des services de divers secteurs existants.
Lorsque tous ces projets auront été réalisés, le poste de fonctionnement des crèches et garderies aura augmenté de 6,5 millions. En contrepartie de *« l'amélioration quantitative et qualitative des formules d'accueil des enfants de moins de six ans »*, la CAF versera une prestation au service Enfance représentant près de 54 % des dépenses annuelles de la commune.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Un maire condamné après un accident lors d'un feu d'artifice

L'affaire du feu d'artifice de Beaucaire dans le Gard vient de connaître une première conclusion judiciaire (*le Monde* daté 28-29 novembre 1993). Le maire de cette commune, Jean-Marie André (UDF), a été condamné, le 22 décembre, par le tribunal correctionnel de Montpellier, à 8 000 francs d'amende pour un accident survenu en juillet 1990 lors d'un feu d'artifice. Trente-quatre spectateurs avaient été blessés par l'explosion d'une fusée, en raison de l'insuffisance des mesures de sécurité.
Prévenu de blessures involontaires, Jean-Marie André avait comparu, le 9 novembre dernier, en compagnie de son adjoint aux festivités, Jean-Pierre Cambi, condamné à 5 000 francs d'amende, et de Jacques Margan, chef de chantier de la société Ruggieri, condamné à un mois de prison avec sursis et 2 000 francs d'amende. Lors du procès, Jean-Marie André avait plaidé l'ignorance des textes. *« Je n'étais pas au courant des dispositions à prendre »*, avait-il déclaré à la barre.

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Fos-sur-Mer contre le vol des arbres

Les vols de végétaux sont une véritable plaie pour les communes. A Fos-sur-Mer, le service municipal des espaces verts avait planté, en décembre, 400 arbres et arbustes d'ornement aux abords du stade nautique. Dès la nuit suivante, plus du quart avaient disparu. Pour mettre un terme au pillage, la commune a réagi immédiatement en... colorant les nouvelles plantations d'une large zébrure rose foncé à l'aide d'un produit utilisé par les forestiers pour le marquage des arbres avant une coupe. La commune s'était inspirée, en l'occurrence, de l'exemple de certaines sociétés d'autoroute. Un mois plus tard, la parade a démontré toute son efficacité. Plus aucun vol n'a été enregistré. La coloration peu esthétique devrait disparaître dans quelques mois lorsque les arbres auront pris racine.
Le service des espaces verts de Fos-sur-Mer a remporté d'autres succès contre le brigandage des végétaux. Grâce à un grillage enterré sur plusieurs mètres carrés autour des mottes, les connifères nains – très coûteux – ne peuvent plus, désormais, être arrachés.

AQUITAINE

BORDEAUX A LE CŒUR FRAGILE

La communauté urbaine a été choisie comme lieu d'étude sur les transports de marchandises en centre-ville

ALORS que la capitale d'Aquitaine (210 000 habitants) totalisait 70 % des emplois de l'agglomération en 1968, elle n'en représente plus aujourd'hui que 55 %. Le centre-ville d'une agglomération qui compte 670 000 habitants se vide lentement d'activités qui, auparavant, lui assuraient une animation plus intense. Parallèlement à cet appauvrissement du centre, la communauté urbaine doit faire face à un autre enjeu : relever le défi de son emplacement particulier sur l'axe atlantique en direction de la péninsule Ibérique, qui lui ouvre des potentialités en matière de transport.

Compte tenu de sa situation géographique, mais également de sa réserve d'espace, Bordeaux peut devenir une importante plate-forme logistique aux niveaux national et européen. De nombreux projets de structures multimodales, permettant des échanges entre les flux de marchandises venant par la mer, le rail, la route ou les airs, se dessinent déjà autour de l'agglomération. Alors que dans le même temps la ville travaille à l'établissement d'un schéma directeur de voirie et d'agglomération (SDVA).

Un malaise grandissant

Ces raisons expliquent l'empressement de la Communauté urbaine de Bordeaux (CUB) pour s'offrir comme terrain d'étude aux enquêteurs du Centre d'études des transports urbains (CETUR), qui s'interrogent sur la façon de gérer le développement du transport des marchandises dans la ville. Une question à 3 millions de francs si l'on en juge par l'enveloppe de la première phase d'études que le ministère de l'équipement du transport et du tourisme (1) et que l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie viennent d'ouvrir avec la participation de la CUB.

« Si nous sommes correctement armés aujourd'hui pour appréhender le problème du transport des personnes dans la ville, nous nous trouvons face à un malaise grandissant en ce qui concerne celui des marchandises », explique Jean-Guy Dufour, directeur d'études au CETUR, chargé de la maîtrise d'œuvre de l'ensemble du programme. *« Les arbitrages que nous allons être amenés à faire en matière d'infrastructures routières vont être de plus en plus draconiens en raison des exigences de qualité de la vie, de sécurité et de partage de la rue dans les villes »*, assure-t-il. Selon lui, les maires ne doivent pas se laisser aller sur la pente des habitudes acquises, car, dans ce cas, les contraintes seraient de plus en plus violentes pour le transport des marchandises. Une difficulté supplémentaire pour un secteur vital pour la situation des entreprises.

L'ignorance de ces nouvelles contraintes serait même dramatique pour les élus, estime Jean-Guy Dufour. *« Alors que la demande de localisation des activités économiques dans les agglomérations est forte*, ajoute-t-il, *nous nous demandons s'il ne risque pas d'y avoir, à terme, incompatibilité entre cette tendance à la localisation et le développement harmonieux de la cité. »* Les villes qui ont assisté, souvent passivement ces dernières années, à de profonds changements structurels dans l'organisation de l'appareil commercial, marqué par d'importantes concentrations à la périphérie et par un dépérissement général des activités au centre – phénomène touchant également l'artisanat et les petites et moyennes entreprises –, souhaiteraient mieux maîtriser ce genre de bouleversement.

Sensibiliser les élus

L'agglomération bordelaise participe d'ailleurs, à hauteur de 800 000 francs, aux frais des recherches engagées par le CETUR. La première phase de ce programme, menée en 1994, va consister en l'élaboration d'une base de connaissances, au terme d'une enquête auprès de mille à mille cinq cents établissements de l'agglomération.

La préparation méthodique de cette enquête a été confiée au laboratoire d'économie des transports de Lyon. Il s'agit d'évaluer l'impact sur le fonctionnement logistique des agglomérations de mesures visant directement ou non la gestion du transport de marchandises. De nombreux intervenants vont être concernés par ce programme : ceux qui s'occupent de la planification urbaine, ceux qui gèrent les infrastructures sur le plan national, ceux qui gèrent la voirie, ceux qui sont en charge de la législation et évidemment tous les acteurs de la chaine de transport.

Dans une seconde phase, à partir de 1995, il s'agira de prendre des mesures concrètes sur les plans juridique, économique et technique, d'aider au développement d'expériences pilotes et de sensibiliser les élus. Au niveau européen, une réflexion similaire est en cours depuis ces dernières années dans les pays scandinaves, en Allemagne et en Suisse. Les conclusions de ces études européennes doivent être intégrées dans le programme bordelais.

L'idée qui semble se dégager des premières approches de cette question au niveau européen est de réaliser des plates-formes logistiques beaucoup plus petites, à proximité des centres et profondément ancrées dans les agglomérations. Une expérimentation répondant à ces critères est d'ores et déjà en cours de réalisation aux Pays-Bas, dans la ville de Maastricht. Une nouvelle fois, cette cité risque de devenir une référence.

de notre correspondant à Bordeaux
Dominique de Laage

(1) Plus particulièrement la direction des transports terrestres et la direction de la recherche et des affaires scientifiques et techniques.

CORSE

LE LONG DÉBAT DU STATUT FISCAL

Le gouvernement envisage d'atténuer les effets de l'insularité

LA visite que doivent effectuer en Corse, le 1er février, Edouard Balladur et Charles Pasqua devrait être l'occasion pour le gouvernement de dévoiler le détail de sa stratégie vis-à-vis de la Corse. S'il est d'ores et déjà acquis que le statut Joxe, adopté sous le précédent gouvernement socialiste, ne sera pas révisé sur le fond, il est une question, en revanche, qui cristallise bien des passions et sera au cœur des réformes à venir : la fiscalité insulaire.

Lors de l'engagement de la responsabilité de son gouvernement sur les négociations du GATT, Edouard Balladur avait annoncé que le Parlement serait saisi au printemps d'un projet de loi relatif au « statut fiscal » de la Corse (*le Monde* du 17 décembre). Pour beaucoup de promoteurs de cette réforme, à Paris comme en Corse, il s'agit de réorienter un dispositif – actuellement surtout favorable à la consommation – vers une stimulation de l'offre. L'enjeu est, aussi, de voir dans quelle mesure la Corse peut s'insérer dans le nouveau contexte fiscal européen.

Dérogation ou droit commun

Jusqu'à présent, la notion de « handicap de l'insularité » a été l'argument-clé des adeptes du particularisme. Les coûts étant alourdis par l'éloignement, la Corse a ainsi bénéficié de taux de TVA inférieurs à ceux du continent (les produits alimentaires, par exemple, ne sont taxés que de 2,10 % en Corse au lieu de 5,5 % au niveau national). A partir de 1977, l'Etat fait un nouveau geste pour atténuer ces effets de l'insularité : il accorde à la Corse une dotation dite de « continuité territoriale ». Cet engagement financier dépasse 900 millions de francs en 1994, alors que les pertes de recettes de l'Etat découlant des différentiels de TVA sont évaluées à au moins 800 millions de francs.

L'intervention de l'Etat dans l'allégement du coût des transports maritimes et aériens, d'une part, et l'inadéquation du régime fiscal aux exigences du développement, d'autre part, avaient conduit Gaston Defferre, lors de l'adoption du statut particulier de 1982, à envisager une refonte de la fiscalité insulaire. Mais la discussion n'avait pas abouti. Le statut Joxe de mai 1991, lui aussi, avait inscrit une telle réforme à l'ordre de jour. Là encore, au terme du délai d'un an prévu par le texte, la réflexion avorta faute d'accord entre les représentants de l'Etat et les élus corses. Cette affaire du statut fiscal prenait l'allure d'un véritable « serpent de mer ». Aussi l'Assemblée locale dut-elle remettre l'ouvrage sur le métier au lendemain de l'arrivée de la droite aux commandes en mars 1993.

Le débat, qui a duré trois jours, s'est achevé le 23 décembre 1993. Il s'était engagé sur un document de cent pages préparé par le conseil exécutif de la Corse, présidé par Jean Baggioni (UDF), qui inscrivait expressément sa réflexion fiscale dans le cadre du plan de développement régional, adopté fin septembre (*le Monde* des 10 et 11 octobre 1993).

Protestation de l'opposition

La démarche est originale : pour la première fois, un ensemble de dispositions fiscales, devant nécessairement s'insérer dans le cadre de l'Union européenne, était proposé sur la base d'un plan fixant les objectifs d'aménagement du territoire corse d'ici quinze à vingt ans.

A l'issue d'une discussion houleuse, le projet n'a été adopté que par les groupes de la majorité (1), les élus d'opposition ayant quitté la salle des délibérations en signe de protestation. On avait redouté une fracture au sein de la majorité lorsqu'une grande partie de celle-ci – soutenue en l'occurrence par les élus nationalistes du MPA et de l'ANC – avaient voté deux amendements de Paul Natali (divers droite), le premier tendant à exonérer l'île de toute TVA et le second visant à réduire de 30 % l'impôt sur le revenu. Dénonçant de tels choix comme *« démagogiques »*, M. Baggioni a obtenu que l'Assemblée revint sur sa position.

Cet épisode orageux illustre la difficulté pour la Corse d'opérer une double conversion : sortir d'une « culture » fiscale fondée sur des avantages à la consommation, et accepter que l'harmonisation européenne rogne ses particularismes. La technicité du débat ne doit pas masquer une question éminemment politique : dans quelle mesure l'île de Beauté peut-elle concilier son aspiration à la « dérogation » et les exigences du « droit commun » ?

de notre correspondant à Ajaccio
Paul Silvani

(1) L'Assemblée de Corse comprend cinquante et un élus. La majorité est aux mains d'une coalition de vingt-six membres associant des élus RPR-UDF (à l'exception des amis du député UDF-PR José Rossi), « divers droite » emmenés par Paul Natali et radicaux de gauche conduits par Nicolas Alfonsi. Cette majorité peut compter, en outre, sur le soutien quasi systématique du groupe « divers droite » (trois élus) de Philippe Ceccaldi. L'opposition, elle, regroupe – souvent en ordre dispersé – le groupe de M. Rossi, les communistes et les nationalistes, eux-mêmes divisés en trois tendances : Corsica Nazione, Mouvement pour l'autodétermination (MPA) et Accolta Naziunale Corsa (ANC).

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi,
Bertrand Le Gendre, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

RHÔNE-ALPES

EAU TROP CHÈRE A SAINT-ÉTIENNE

Le tribunal administratif de Lyon a annulé des augmentations de prix

LE 3 juillet 1992, François Dubanchet, maire (UDF-CDS) de Saint-Etienne, évoquait le *« contrat du siècle »* qu'il avait signé la veille avec la Compagnie générale des eaux et la Lyonnaise des eaux, à qui il avait concédé conjointement pour 1,127 milliard de francs le service municipal de l'eau. Il expliquait volontiers comment il avait fait *« monter les enchères »* en augmentant successivement le prix du mètre-cube d'eau de 3,5 francs à 7,90 francs en deux ans. Le maire de Saint-Etienne savourait ainsi sa revanche. En mars 1990, une première amorce de privatisation avait été contrecarrée par la mobilisation de plusieurs milliers de Stéphanois.

M. Dubanchet n'était pourtant pas au bout de ses peines. En juillet et septembre 1992, les forces de l'ordre devaient faire évacuer la salle du conseil municipal, envahie par des manifestants, pour la plupart employés municipaux, pour adopter définitivement le contrat de concession. Un document qui a été amputé, fin 1993, de deux de ses articles par le tribunal administratif de Lyon.

Le tribunal administratif a décidé d'annuler deux délibérations du conseil municipal de la ville, en date du 29 octobre 1990 et du 4 novembre 1991, qui avaient entériné les différentes augmentations du prix de l'eau. Les juges ont considéré que ces délibérations étaient entachées de détournement de pouvoir.

Faire payer deux fois par l'usager

Ils ont estimé que la première hausse avait été arrêtée pour *« couvrir des dépenses étrangères au service de distribution de l'eau potable »*, et que la seconde n'avait pas pour contrepartie *« un programme d'investissement en justifiant le montant »*. Le tribunal a donc suivi le commissaire du gouvernement, qui avait observé qu'un service public industriel et commercial ne pouvait pas faire de bénéfice structurel, reversé de surcroît au budget général.

Les juges ont annulé par ailleurs, pour erreur de droit, deux articles du contrat de concession, dont l'article 32 fixant le prix de l'eau (NDLR : facturé par le concessionnaire pour la première année) à 7,55 francs (hors TVA), dans la mesure où un tel prix *« incorpore non seulement le coût de la modernisation ou de l'extension du réseau ainsi que les charges financières relatives aux emprunts déjà réalisés, mais également la rémunération, au profit de la ville, du capital correspondant à ces installations »*. Ce qui revient à faire payer deux fois par l'usager le coût des équipements : la première sous le régime de la régie, la seconde par le biais des redevances intégrées dans le prix demandé par le concessionnaire.

Depuis l'annonce du jugement du tribunal administratif de Lyon, les militants socialistes qui avaient engagé ces recours ont distribué quatre-vingt-dix mille tracts pour inciter les Stéphanois et les habitants de la périphérie à se faire rembourser une partie de leurs factures d'eau. Ce jugement n'étant pas suspensif, les usagers qui le souhaitent ont quatre ans, depuis le jour de la délibération, pour porter leur litige devant le tribunal d'instance ou de grande instance. Les conseillers municipaux socialistes demandent par ailleurs que la ville inscrive 150 millions de provisions à son budget primitif pour 1994.

Manque de concertation

Ce jugement ne devrait guère améliorer les relations à l'intérieur de l'agglomération. Unanimes, les maires de la couronne stéphanoise avaient regretté initialement que l'étude de la privatisation du service de l'eau ait été conduite sans aucune concertation avec les communes desservies par le réseau d'eau stéphanois, avant de négocier des tarifs préférentiels avec la Stéphanoise des eaux.

Fragilisé un peu plus par ce revers judiciaire, M. Dubanchet, qui vient d'annoncer qu'il ne se représentera pas aux élections, en 1995, a, lors d'une séance extraordinaire du conseil municipal le 20 janvier, décidé de faire appel devant le Conseil d'Etat et demandé le sursis à exécution des décisions du tribunal administratif.

Les élus de la majorité ont souhaité engager un audit comptable de la régie qui assurait jusqu'en octobre 1992 la gestion du service municipal de l'eau, afin de définir un *« juste »* prix de l'eau. M. Dubanchet a déclaré par ailleurs que si remboursements il devait y avoir, ils seraient financés par une augmentation des impôts locaux.

de notre correspondant à Saint-Etienne
Vincent Charbonnier

RHÔNE-ALPES

EAU TROP CHERE A SAINT-ETIENNE

L

LANGUEDOC-ROUSSILLON

CONFLIT DU TRAVAIL EN LOZÈRE

Après dix-sept années de collaboration, un élu licencie sa secrétaire de mairie

DEPUIS quelque temps, la petite commune de Laubert (128 habitants) est agitée par un conflit qui oppose le maire, Michel Valette (divers gauche), *en poste depuis 1971*, et sa secrétaire de mairie, Monique Fraisse, employée à mi-temps depuis 1976.

Hormis, peut-être, les protagonistes, personne ne connaît précisément l'origine du conflit qui a éclaté après dix-sept années de collaboration. *« Les divorces à quarante ans, ça existe !* s'exclame M. Valette. *Il y a toujours eu des problèmes avec Monique Fraisse. Je devais lui indiquer, semaine par semaine, son emploi du temps, car elle était incapable de s'organiser. Mais, comme je suis de bonne composition, j'ai fait avec. »* Un jour, cette petite station de ski de Lozère lance une recherche de fonds pour construire une école neuve. *« Monique Fraisse a « pris la grosse tête », parce qu'on recevait de l'argent de gens importants comme Catherine Deneuve ou Yves Montand. Je lui ai demandé de se calmer, mais elle m'a insulté. C'est la goutte d'eau qui a fait déborder le vase »*, affirme l'élu.

Du côté de la secrétaire de mairie et de la CFDT, qui la soutient, la version des faits est sensiblement différente. *Le conflit serait lié au déménagement du* maire à Mende, où il travaille en qualité de psychologue-rééducateur. Compte tenu de ses absences, Monique Fraisse serait devenue un véritable premier magistrat-*bis*, auquel les habitants auraient eu tendance à s'adresser plus facilement qu'à l'élu. Une « prise de pouvoir » que celui-ci aurait mal supportée. *« C'est un cas typique en milieu rural »*, constate Jean-Claude Boulet, secrétaire du syndicat départemental Interco de la *CFDT. En 1990, le maire baisse* la note de son employée. Celle-ci passe de dix-huit à huit sur vingt ! La CFDT, qui fait partie de la commission administrative paritaire du centre de gestion, intervient mais n'obtient pas que la note soit relevée. Entre Michel Valette et Monique Fraisse, rien ne va *plus*. Le maire envoie plusieurs blâmes à sa secrétaire de mairie, et celle-ci dépose un premier recours devant le tribunal administratif.

Une tentative de compromis

En 1993, Michel Valette décide de licencier Monique Fraisse *« pour comportement incompatible et dangereux à l'égard de la mairie et de la commune »*. Le conseil de discipline du centre de gestion, présidé par un magistrat et composé de maires et de syndicalistes, est saisi. Michel Valette explique que *« Mme Fraisse a franchi les limites du tolérable. Elle dresse une partie de la population contre l'autre. Le moment est venu de lui expliquer que, si elle souhaite se présenter aux élections municipales, elle devra d'abord démissionner avant d'entreprendre une campagne électorale. »*

Le conseil de discipline lui donne tort. *« Aucune sanction disciplinaire ne doit être prononcée à l'encontre de Mme Fraisse »*, juge-t-il, car *« les faits sont insuffisamment caractérisés et les reproches formulés en termes généraux, même s'ils témoignent d'une situation professionnelle particulièrement dégradée »*.

Le maire annonce alors qu'il va engager une nouvelle procédure disciplinaire, en invoquant cette fois *« l'insubordination et l'abandon de poste »*. Un motif que Monique Fraisse conteste. En avril 1993, Michel Valette aurait demandé à Mme Fraisse de *se mettre en congé, et lui aurait* interdit de franchir la porte de la mairie. Elle estime qu'elle n'a pas abandonné son poste, qu'elle n'a jamais cessé d'être à la disposition de la commune, et que le maire aurait dû lui notifier sa réintégration. Elle a saisi le tribunal administratif de Montpellier.

Bien qu'elle ne soit pas compétente en la matière, la préfecture a fait une tentative de conciliation, qui a échoué. Elle a essayé de trouver un *compromis*, pour que le maire paie ce qu'il doit, et que Mme Fraisse cherche un autre poste. Elle a fait appel au centre de gestion pour trouver *« une porte de sortie »*, mais sa recherche n'a pas abouti, car les maires du département ne se portent guère candidats, cette affaire ayant fait trop de bruit à leur goût.

Mme Fraisse veut obtenir une indemnité pour « préjudice moral », ainsi que le paiement de son salaire, qui ne lui est plus versé depuis le mois d'avril 1993. La CFDT a fait en sorte qu'elle obtienne, de la Caisse primaire de sécurité sociale, un prêt équivalent à la moitié de son salaire mensuel. *« Je n'agis pas par désir de vengeance, mais pour faire éclater la vérité. Je suis très attachée au service public. Mon travail me passionne, mais l'action politique ne m'a jamais intéressée. Je me bats parce que je ne veux pas que de telles pratiques se reproduisent ailleurs »*, explique-t-elle.

Depuis que Mme Fraysse est partie, le maire fait travailler plusieurs personnes de façon bénévole, et il emploie une personne sur contrat emploi solidarité (CES). Cette pratique, assez fréquente en milieu rural (*le Monde* daté 5-6 septembre 1993), est condamnée par le syndicat CFDT. *« Il vaudrait mieux multiplier les secrétaires de mairie intercommunaux*, estime Jean-Claude Boulet. *Mais les maires n'y sont pas toujours favorables. Ils préfèrent recruter des personnes à temps partiel, qui n'ont pas à passer de concours ni à figurer sur une liste d'aptitude mais qui, de ce fait, se montrent souvent incompétentes. »*

Rafaële Rivais
avec notre correspondant à Mende
Jean-Marc Gilly

LA CAMPAGNE SAUVÉE PAR LES ENFANTS

Suite de la page 1

Sous l'impulsion de Daniel Prieur, militant actif du CNJA, la Maison familiale s'est tout récemment convertie en « espace de loisirs et de découverte », accrochant à son faîte une belle raison sociale pour une association destinée aux jeunes : La Roche du Trésor. Cible privilégiée visée : les enfants et adolescents de cours préparatoire et moyen.

Solide bâtisse, la Maison, devenue officiellement « centre de séjour pour familles, groupes, classes séminaires et... individuels », a subi une vigoureuse cure de jeunesse pour 3,5 millions de francs et offre 66 lits dans 18 chambres à toute époque de l'année. Les séjours comprennent des activités variées, depuis la traditionnelle palette des sports et loisirs de plein air jusqu'aux « découvertes » plus spécifiquement rurales et comtoises, mais toujours sous-tendues par un contenu pédagogique fort. Car, au plaisir ludique, il faut toujours adjoindre la dimension du patrimoine, de la transmission des savoirs des gens par les gens, du rythme des travaux selon les saisons. On vit de salaires et de revenus, mais aussi de contes.

« Nous pensons qu'on peut bâtir notre avenir en nous appuyant sur notre milieu, aime dire Daniel Prieur, *mais avec des gens ouverts dans des paysages ouverts sur les autres, c'est-à-dire surtout les jeunes des milieux urbains défavorisés. »* Un façon de parler non seulement de solidarité sociale, mais d'effective solidarité territoriale.

Comme jadis, les enfants fabriqueront le pain et le gâteau de fête dans un four à l'ancienne. En visitant une « ferme à thué », ils apprendront toutes les subtilités du fumage des viandes et des salaisons. Et par la voix captivante du conteur, les us et coutumes deviendront des légendes comtoises vivantes qui commencent par « A l'époque où ... ». On laissera aux sociologues et politologues les plus avertis le soin de dire si cette sauvegarde volontaire de la ruralité est en fin de compte salvatrice ou pernicieuse, teintée ou pas de nostalgie « vichyste ».

Serge Polatian, directeur de l'association Le Petit Prince de Clamart, fidèle « client » de La Roche du Trésor, s'est déjà fait une opinion : *« Nous voulons semer dans chaque enfant une graine de plaisir sans rechercher chez lui la performance ou l'obligation de résultat. »* Et Jean-Michel Joly, directeur du centre, aligne des résultats encourageants : 2 millions de chiffre d'affaires l'an dernier pour huit mois d'ouverture et 12 000 journées-enfants.

Il paraît que dans les grandes métropoles les enfants – mais pas seulement eux – manquent souvent de repères affectifs, alors que, dans les villages qui refusent le spectre de la désertification, on regorge d'accueil disponible. D'où ces échanges et ces flux complémentaires, humains d'abord avant d'être comptables et financiers. La Maison est devenue le foyer convival, le moyen à partir duquel rayonnent des projets et des demandes de l'ensemble du village, en touchant au passage l'usine, la fruitière, la salle de traite, le débardage en forêt, les foins de l'été, la fête à l'ancienne du premier dimanche d'août ou la découverte de la neige et des changements sociaux qu'elle implique, dans la froidure de février. L'argent et le compte mercantile viendront de surcroît.

Par haine du Roi-Soleil et de son despotisme après avoir subi l'humiliante annexion de leur province en 1678, les paysans francs-comtois demandaient à être enterrés la face contre terre. Mais aujourd'hui, à Pierrefontaine, les visages rayonnent et sourient lorsque les villageois voient arriver, par la route qui grimpe entre les sapins, l'autocar rempli de gamins.

François Grosrichard

AMÉNAGEMENT

LES CENDRILLONS S'UNISSENT

Quatre départements parmi les plus pauvres élaborent une contribution commune

C'EST une contribution commune au débat national sur l'aménagement du territoire qu'ont présenté, mardi 18 janvier à Guéret (Creuse), quatre départements, classés comme les plus pauvres de France. Les conseils généraux de l'Ariège, du Cantal, de la Creuse et de la Lozère ont élaboré un texte qu'ils vont maintenant soumettre à la DATAR et aux services du ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire.

Pourquoi une telle initiative « à la base » ? Parce que, répond en substance Thierry Chandernagor (PS), président du conseil général de la Creuse, les politiques de lutte contre la désertification rurale et les déséquilibres territoriaux se négocient aujourd'hui entre Bruxelles, Paris et les capitales régionales. Alors que les régions ne sont pas homogènes et que ce sont leurs pôles forts qui ont tendance à bénéficier de ces aides, *« la Creuse est traitée par la CEE comme la banlieue de Limoges, alors que les problèmes n'y ont rien de semblable »*.

Pour une forte péréquation

Bref, ces quatre départements ont en commun de se sentir les Cendrillons de leur région respective. Autres similitudes : moins de 200 000 habitants, des populations divisées par deux en un siècle, un poids important de l'agriculture (20 % des actifs, la moyenne française étant de 6 %), des chefs-lieux à peine des villes moyennes (Aurillac compte 33 000 habitants ; Guéret, 14 000 ; Mende, 11 000 ; Foix, 10 000) et qui sont très isolés.

Une situation dont ces départements ne peuvent matériellement plus se sortir tout seuls. Exemple cité dans la contribution : celui des routes départementales dont l'entretien est à la charge des conseils généraux. En Creuse, elles représentent 33,13 kilomètres par habitant ; dans la Lozère, 29,80 km ; dans le Cantal, 24,57 km et dans l'Ariège, 18,58 km. Dans les Hauts-de-Seine, un des départements les plus riches de France, elles ne représentent que 180 mètres par habitant. Alors que, souligne Robert Naudi (PS), président du conseil général de l'Ariège, *« le budget de ce département – 6 milliards de francs – est dix fois supérieur aux nôtres »*.

« Ce n'est pas que nous soyons toujours à convoiter ce qu'il y a dans l'assiette du voisin, ajoute Janine Bardou (UDF), présidente du conseil général de Lozère, *mais il faut bien voir que ce sont les départements les plus pauvres qui épargnent le plus. »* Le taux de couverture des crédits bancaires par dépôts est de 0,55 *dans les Hauts-de-Seine*, 0,84 à Paris, alors qu'ils atteignent 2,13 en Creuse, 1,57 en Lozère, 1,34 dans le Cantal, 1,30 dans l'Ariège. C'est donc l'épargne des départements pauvres qui finance l'activité des départements riches.

Création de zones franches

Yves Meniel (RPR), vice-président du conseil général du Cantal, insiste sur *« la nécessité d'une péréquation forte, comme le font d'ailleurs nos partenaires européens. En Allemagne, en 1990, les cinq Länder les plus riches ont reversé l'équivalent de 25 milliards de francs aux six Länder les plus pauvres. En France, en 1994, la solidarité des départements les plus riches au profit de vingt et un départements les plus pauvres n'atteindra guère plus de 200 millions »*.

Mais c'est moins sur l'argent que sur les propositions structurelles qu'insiste la contribution commune. La création de zones franches défiscalisées pour les entreprises en milieu rural (comme cela s'est fait voilà quelques années pour les régions en reconversion industrielle), la gestion des quotas agricoles et des « droits à produire » en fonction des besoins des zones à forte densité paysanne, un « désenclavement de proximité » qui complète le réseau des grands axes européens.

En conclusion, insiste Thierry Chandernagor, *« il faut rappeler à la politique européenne d'aménagement du territoire la nécessité de prendre en compte les identités départementales »*.

de notre correspondant à Limoges
Georges Chatain

RHÔNE-ALPES

Tout un quartier de Lyon en zone protégée

Le quartier des pentes de la Croix-Rousse à Lyon (23 000 habitants) sera classé zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager (ZPPAUP). Après deux années d'études réalisées par une équipe d'historiens, d'archéologues et d'architectes, en collaboration avec les associations d'habitants, le bâti croix-roussien est aujourd'hui inventorié. Afin de sauvegarder l'unité et l'identité de cette colline, lieu historique de la révolte des canuts, mille immeubles construits entre le seizième et le dix-neuvième siècle deviennent indestructibles et sont soumis à des directives de réhabilitation respectant leur architecture d'origine.

Les espaces extérieurs, cours, places, jardins, escaliers et traboules seront protégés et embellis. Comme les pentes de la Croix-Rousse dominent superbement la ville, neuf angles de vue appartiennent désormais au patrimoine du quartier et sont classés zones inconstructibles. Quant aux périmètres constructibles, ils sont limités et devront respectés l'esthétique du patrimoine urbain. Cette procédure de ZPPAUP, engagée par la municipalité en accord avec l'Etat, est actuellement soumise à enquête publique.

HAUTE-NORMANDIE

La rénovation des capteurs d'air de l'estuaire de la Seine

En place depuis une vingtaine d'années, les capteurs d'Air Normand, organisme financé par les collectivités et les entreprises, enregistrent l'évolution de la qualité de l'air aux abords des complexes pétrochimiques du Havre et de Port-Jérôme. Ils vont être renouvelés au cours du programme pluriannuel qui commencera en 1994. Leur nombre va diminuer sans que cela nuise à *« la qualité des mesures »*, affirme Denis Merville (RPR), président d'Air Normand.

Dans l'estuaire, le parc compte actuellement quarante-trois capteurs capables de suivre le dioxyde de soufre, sept le dioxyde d'azote, et trois l'ozone. Une dizaine de capteurs du dioxyde de soufre devraient disparaître, mais cette réduction sera compensée en partie par le développement des autres types de capteurs.

POITOU-CHARENTES

La population de Romagne mobilisée pour sa pharmacie

Les habitants de la petite commune de Romagne, dans le département de la Vienne, ont boycotté, dimanche 23 janvier, le premier tour d'une élection destinée à renouveler le conseil municipal, démissionnaire pour protester contre la fermeture de l'unique pharmacie du village. Sur 692 inscrits, les scrutateurs n'ont comptabilisé qu'un seul bulletin de vote nul, marqué d'une croix verte. Il n'y avait aucun candidat. Le résultat risque d'être semblable lors du deuxième tour dimanche, le comité des usagers pour la défense de la pharmacie ayant renouvelé sa consigne de boycottage.

Depuis plusieurs mois, les habitants de cette commune de 910 habitants manifestent pour le maintien de leur pharmacie, installée dans la commune depuis le 5 janvier 1992 et dont la fermeture avait été décidée en août 1993, à la suite d'un jugement du tribunal administratif de Poitiers. L'officine est toutefois demeurée ouverte en attendant le résultat d'un recours déposé devant le Conseil d'Etat. Ses fournisseurs habituels refusant de la livrer, elle est alimentée par les habitants, qui vont reconstituer ses stocks dans d'autres pharmacies de la région.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437

PRINTED IN FRANCE

ISSN : 0395-2037

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11. Microfilms : (1) 40-65-29-33

VI Le Monde • Dimanche 30 - Lundi 31 janvier 1994 •

LIVRES

DE LA HAUTE-LOIRE... A PARIS

LES AVENTURIERS DES « ILES D'AUVERGNE »
de Franck Watel et Paul Basselier. Agence Doublevébé, Vals-le-Chastel, 43230 Paulhaguet, 160 F.

CHANGER l'image de l'Auvergne ne se décrète pas. Il suffit d'y travailler et de savoir rêver. Lassés d'œuvrer pour un grand groupe, deux graphistes, Franck Watel et Paul Basselier, ont installé leur propre agence Doublevébé en Haute-Loire, non loin de l'abbaye de La Chaise-Dieu. Depuis sept ans, ces deux fils de pub réalisent avec succès des plaquettes pour des entreprises et des institutions locales.

L'histoire de cette reconversion pourrait s'arrêter là, avec son lot de clichés aux senteurs bénies des apôtres du *« vivre au pays »*... Pourtant, c'est ici que l'histoire prend corps, que Tintin et Moebius font irruption dans ce paysage. Car on ne vit pas impunément perdus au milieu des arbres, sur le versant ouest de la colline, là où le soleil se couche tard le soir, sans une certaine idée du vagabondage.

« J'avais envie de montrer ce qui se passe à 1 000 mètres d'altitude, là où le climat et les paysages ne sont plus les mêmes. Je le ressentais comme une frontière symbolique. » De son belvédère, Franck Watel donne un nouvel élan à l'agence, crée une filiale édition et réinvestit l'ensemble des bénéfices de la société, 200 000 francs, pour commercialiser un livre foisonnant d'imaginaire, tiré à 3 000 exemplaires. La prise de risque est énorme, à l'échelle des « îles d'Auvergne ».

Imaginez une carte de la planète Mer, née d'une brusque montée des eaux, jusqu'à 1 000 mètres d'altitude. Imaginez alors les grands sommets qui échappent à l'empire des eaux : Rocheuses ou Himalaya. Laissez-vous glisser encore, pensez aux îles rescapées du grand naufrage : Oural, Appalaches et... *Auvergne, où subsistent* la baie de Marvejols, le fjord du Lot ou l'île de La Chaise-Dieu.

Les deux cartes, « planète Mer » et « îles d'Auvergne », font bien sûr partie du livre. Elles donnent le point de départ d'un voyage au long cours, et incarnent un pari poétique. Mais qu'il s'agisse de la cartographie ou des lieux mis en scène, tout a fait l'objet de recherches scientifiques préalables.

Carnets de voyage

Le tracé des côtes ne doit rien au hasard. Pour suivre le héros de l'histoire, qui s'appelle Imago Sekoya, jeune entomologiste en croisière autour du monde, Franck Watel et Paul Basselier ont dévoré des traités de navigation.

Imago Sekoya observe avec minutie la nature qui l'entoure pour dresser un bilan de santé de la « planète Mer ». Avec papier et stylo, il croque, note et dessine. Des carnets de voyage que les deux compères de Haute-Loire ont réalisé sur le terrain. A chaque étape de leur récit, ils ont confectionné les maquettes des bateaux ou des forêts géantes sauvées des eaux. Y compris pour débusquer le champignon qui va causer la mort du conseiller général des îles d'Auvergne ! Un champignon venu d'un bois du parc Livradois-Forez, là encore croqué sur le vif par les auteurs en balade.

Dans cet univers fait de bande dessinée et de roman illustré, le *port de La Chaise-Dieu a* emprunté ses mâts et ses voiles à Noirmoutier. Et Saugues, devenue capitale des îles d'Auvergne, prend les contours de Concarneau, ainsi protégée des vents.

Pour imposer les manuscrits d'Imago Sekoya, *« un produit qui sort de l'ordinaire »*, leurs deux auteurs font eux-mêmes le tour des librairies, d'Auvergne et d'ailleurs. La FNAC de Clermont-Ferrand le propose déjà à ses lecteurs. Mais Franck Watel et Paul Basselier espèrent en secret qu'un grand éditeur leur permettra de poursuivre l'aventure.

Le tome II est prêt à être couché sur le papier. Paul Basselier va bientôt partir pour un stage de skipper, afin de guider avec éclat les futures tribulations d'Imago Sekoya. *« Nous sommes toujours à la recherche de belles histoires et nous les transposons dans un univers de rêves, dans cette Auvergne émergée. Cela provoquera peut-être la naissance d'un nouveau regard. »* Et c'est ainsi que l'on change l'image de l'Auvergne, pourrait s'exclamer Alexandre Vialatte !

Brigitte Cante

LE TOUR DU MONDE DANS PARIS
de Nicolas de Belizal. Editions Hervas, 1993, 131 p., 385 photographies, 190 F.

Les facéties éditoriales sont trop rares pour ne pas signaler celle-ci qui parviendra à étonner les plus blasés connaisseurs de la capitale. L'album se présente comme une succession de sites, d'édifices et de monuments qui semblent avoir été photographiés dans soixante-cinq capitales différentes. Les légendes complètent l'illusion. On croit voyager à travers l'Europe, de Londres à Berlin en passant par Bruges et Oslo. Puis l'itinéraire chemine d'un *continent à l'autre et, via* Tokyo, Bénarès, Rio-de-Janeiro, Le Caire et Istanbul, vous ramène au pied de la tour Eiffel. Banal, direz-vous. Il faut aller jusqu'à la « dernière de couverture » pour découvrir la « révélation ». Tous ces clichés, pourtant bien typés, ont été pris dans tel ou tel coin de Paris. Un fascicule indique précisément où et comment s'y rendre par les transports en commun. Une invitation à des promenades dominicales *bien* réelles, celles-ci. La farce est à la fois plaisante et instructive. Elle donne à voir de fort beaux morceaux d'architecture-pastiche et prouve, une fois encore, que, dans une ville comme Paris, les exotismes sont au coin de la rue. Il suffit de savoir observer.

Les balades parisiennes à la recherche des monuments du monde pourront être plaisamment nourries par une *Petite histoire des stations de métro* (1) que propose l'infatigable Pierre Miquel (quinze titres en vingt et un ans !). Le bon vieux métropolitain étant une illustration de la vie de la capitale, les noms qui scandent ses parcours trahissent les préjugés, les emballements et les actes de foi de ce siècle. On y trouve honorés quantité de politiciens (mais pas Haussmann), de généraux et de personnages religieux, mais peu de scientifiques, encore moins d'artistes, et quatre étrangers seulement. Dans ce panthéon mobile, beaucoup d'inconnus qu'on redécouvre avec plaisir.

Autre exploration *non moins* insolite : celle des Catacombes à propos desquelles Marie-France Arnold a essayé de répondre aux quatre questions qui forment le canevas de toute enquête : *« Où, quand, comment, pourquoi ? »* (2). Ce faisant, elle raconte l'événement inouï que fut le transport des ossements de six millions de Parisiens dans les anciennes carrières de Denfert-Rochereau, à la veille de la Révolution. Puis l'aménagement de l'ossuaire, qui devint, non sans réticences officielles, un musée que visitent aujourd'hui chaque année 130 000 curieux. Ils découvriront, en tout cas, dans ce petit ouvrage cent anecdotes macabres ou drolatiques qui enrichiront leur visite.

Marc Ambroise-Rendu

(1) *Petite histoire des stations de métro*, de Pierre Miquel. Editions Albin Michel 1993, 254 p., 98 F.

(2) *Paris, catacombes... Où, quand, comment, pourquoi ?*, de Marie-France Arnold. Editions Romillat 1993, 143 p., 95 F.

HISTOIRE DE LOURDES
sous la direction de Stéphane Baumont. Editions Privat, à Toulouse. 350 p., 278 F.

Des centaines d'ouvrages ont été consacrés au phénomène de Lourdes et à l'histoire de cette ville des Hautes-Pyrénées devenue le premier centre mondial de pèlerinage catholique. L'histoire de cette cité mérite d'être sans cesse dépoussiérée et actualisée pour fortifier la mémoire du temps. Les éditions Privat de Toulouse ont confié à Stéphane Baumont, docteur d'Etat ès sciences politiques, le soin de refaire une *Histoire de Lourdes* dans tous ses aspects historique, économique, religieux et politique.

Stéphane Baumont a choisi de partager cette mission d'écriture avec six autres auteurs bons connaisseurs du « fait lourdais ». Pour raconter avec le plus de lisibilité possible – ce qui n'est pas un mince exploit – les mille cinq cents premières années de cette *Histoire de Lourdes*, il a été fait appel à Robert Vié, professeur agrégé de géographie, archéologue, et à Jean-François Le Nail, directeur des archives départementales des Hautes-Pyrénées. Le premier a fixé ses recherches sur les étapes de la préhistoire à l'an mil et le second, sur l'âge d'or du château-fort, du XIe au XVe siècle. La première grotte qui a fait la renommée de Lourdes n'est pas celle que l'on croit ! Elle n'est pas *implantée au bord du Gave, mais* au sommet du pic du Gers. L'aven des Espelugues représente l'un des gisements uniques du paléolithique supérieur des Pyrénées.

Avant que la Vierge ne fasse de Lourdes une terre de spiritualité, les hommes des cavernes avaient trouvé dans ce coin de Bigorre l'abri nécessaire à l'éclosion de leur société préhistorique. Quant au château-fort, il a toujours symbolisé, au fil des siècles, *« un moyen de pouvoir, un objet de passion et autres refuges pour la population »* au temps où princes et comtes, dont le fameux Gaston Fébus, guerroyaient pour quelques parcelles de provinces. Archiviste de la ville, Pierre Lafourcade a arrêté son choix sur les XVIe et XVIIe siècles, au moment où « Lorde » n'était qu'une *« ville aux six rues »* et au temps du règne du bon roi Henri IV, le voisin béarnais. A l'époque, *« les Lourdais étaient des gens simples, aux coutumes naïves, mais à la foi ardente »*. Ils payaient *« une dîme ecclésiastique pour l'entretien de l'église paroissiale »* et *« un impôt pour celui du château »*.

Ils ne savaient pas encore que Lourdes allait vivre *« un événement qui bouscule et entraîne sous la lumière du ciel »*. Il allait faire de cette bourgade de 2 292 habitants *« une cité sainte sur le rocher de Massabielle »*. Qui d'autre qu'Henri Branthomme, prélat de Sa Sainteté, responsable du bureau d'études historiques et pastorales de l'Association nationale des directeurs de pèlerinages de France, pour retracer le phénomène religieux qui a façonné la dimension de Lourdes à partir de ce 11 février 1858 où l'Immaculée Conception est apparue à la petite Bernardette Soubirous ? Le Père Branthomme nous éclaire sur les apparitions et les miracles avec un ton alerte pour mieux nous imprégner de la portée universelle du message. Restait à Stéphane Baumont à évoquer la partie contemporaine, celle d'une *« coexistence du spirituel et du temporel »*. Il compare les sanctuaires à un *« royaume des pèlerins »* et la ville à *« une République dans l'Etat »*. Les deux dernières décennies mémorisent l'évolution politique de la cité fortement marquée par deux générations de maires, celle de François Abadie (MRG), ancien secrétaire d'Etat au tourisme et franc-maçon, dont le système a été illustré *« par un radicalisme de proconsulat »*, et celle du médiatique Philippe Douste-Blazy (UDF-CDS), l'actuel *ministre délégué* à la santé, axé sur une modernité qui lui a valu *« une ascension météoritique »*. Le rugby était également incontournable dans la ville qui a enfanté Prat, Crauste, Gachassin ou autres Jean-Pierre Garuet : le célèbre FC lourdais a été dix fois champion de France.

J.-J. R.

PAYS DE SAULT ET D'ALBION
Ouvrage collectif sous la direction de Guy Barruol. Editions Alpes de Lumière, 04000 Mane. 120 p., 90 F.

Entre Luberon et montagne de Lure se dressent les « plateaux de Giono » et, parmi eux, le plateau d'Albion. On le connaît deux fois, et pour des motifs bien distincts.

D'une part y rôde, non loin du Contadour, une vieille odeur de pacifisme avec les fondateurs des Auberges de jeunesse. Mais c'est aussi là que gîte, en sous-sol, la force de frappe française : les missiles nucléaires.

Aujourd'hui, voilà ces hauts lieux regardés d'un autre œil par Guy Barruol et son équipe de chercheurs du CNRS, d'universitaires, d'historiens, d'archéologues, de conservateurs, de spéléologues et de géographes. Dire leurs spécialités, c'est déjà donner les têtes de chapitre qui passent au peigne fin le « pays magique ».

Si, d'une page à l'autre, ressurgissent Giono, Mistral, les troubadours et René Char, chacun des aspects étudiés est placé sous le signe de la rigueur, qui est depuis des décennies la marque du mouvement Alpes de Lumière, *dont cet ouvrage est la 113e publication*. Poésie et sciences alliées, art aussi, avec 198 illustrations qui vont des vastes paysages de lumière aux enchantements de l'art roman, si présent ici, en passant par l'outillage préhistorique, les bornes romaines, cartes anciennes et plans d'édifices... Une note rappelle que ces « hautes terres » font partie des sites français à protéger par l'UNESCO au titre du patrimoine mondial.

J. R.

COURRIER

Les éditeurs régionaux en ostracisme

Lisant l'article intitulé « Une littérature d'arrondissements » (*le Monde* daté 9-10 janvier), je ne puis me taire et laisser passer l'affirmation selon laquelle, *« pour l'instant, seuls les jeunes éditeurs parisiens semblent avoir eu le courage de faire vibrer la fibre des terroirs urbains »*.

C'est là ignorer les dizaines d'éditeurs francophones qui, en France (tels Privat ou Arthaud), en Suisse (Payot) et en Belgique (Duculot) notamment, ont fait le pari de donner la parole à des auteurs souvent anonymes et livrant chacun en un ouvrage un pan de l'histoire urbaine locale. Ils prennent le risque d'engager un auteur régional dans le travail *d'écriture d'un premier livre* (histoire, géographie urbaine, architecture, beaux-arts, voire d'autres sujets parfois surprenants et prétextes à de précieuses monographies), donnant ainsi leurs lettres et, en quelque façon, leur mémoire aux populations locales. Un travail souvent difficile, peu ou pas rentable, rarement aidé par les instances régionales et quasi jamais valorisé ni reconnu par les médias « parisiens ».

De façon plus générale, je regrette de devoir constater combien les éditeurs de province souffrent des effets d'une sorte d'ostracisme non déclaré. Les publications d'éditeurs établis en région sont, à de rares exceptions près, le plus souvent ignorées de la presse écrite parisienne ainsi que des chaînes de télévision nationale. Un auteur publié en province ne peut, sauf exception, qu'être considéré comme sans importance, voire *a priori* médiocre, s'il a eu le malheur de donner son nom à une monographie locale.

Enfin, nombre de journaux publiés à Paris, tout en se montrant attentifs aux différentes facettes du développement régional (économique, social, culturel, administratif...), sous-estiment, voire négligent, les écrits nés en régions.

Ceux-ci bénéficient de comptes rendus dans une presse régionale le plus souvent de qualité (on connaît les remarquables critiques données par *les Dernières Nouvelles d'Alsace* aux livres de sciences humaines, mais aussi la place accordée aux livres par *la Dépêche du Midi*, *Ouest-France* ou *Sud-Ouest*. Ils obtiennent également pour leurs publications la recension attentive de grands journaux francophones hors Hexagone (*Journal de Genève*, *le Soir* notamment). Mais ils connaissent les effets d'un aimable silence parisien.

Pourtant, je suis certain que l'édition se fait plus interrégionale et européenne qu'on ne le pense. La presse parisienne d'audience nationale et internationale manquerait à sa fonction d'information et de sensibilisation si elle n'accordait pas attention aux différents aspects de ce phénomène.

YVES SUAUDEAU
Ouest-Editions, Nantes

Les illustres du vingtième

Le conseil du vingtième arrondissement a donc repoussé la proposition d'avoir une rue Baron-de-Batz (le Monde daté 9-10 janvier). Je crois que certains n'ont pas compris le sens de la démarche. En effet, lors du même conseil, il a été décidé d'attribuer le nom de voies du vingtième à Fernand Raynaud, humoriste connu, à J. J. de Mondoville, sous-maître de chapelle du roi en 1739, et à Georges Perrec, écrivain. Au prochain conseil, il sera proposé une voie au nom de Père Prosper Enfantin qui fut le fondateur des saint-simoniens. Tous ont habité le vingtième arrondissement.

Ainsi en était-il du baron de Batz, qui habitait le pavillon de l'Ermitage, rue de Bagnolet, dont il reste un vestige restauré récemment par la Ville et ouvert par le bureau d'aide sociale, qui en a la gestion, lors des Journées du patrimoine. Mon souci, en proposant ces noms, était de conserver des traces d'évènements ou de personnages célèbres. Ce n'était pas un hommage au *« contre-révolutionnaire baron de Batz »*, encore que je trouve plutôt courageux qu'en pleine Terreur un aristocrate ne tourne pas sa veste et reste fidèle à son roi, même si je ne partage pas ses idées.

Le vingtième n'est pas de ces arrondissements du centre qui ont fait l'Histoire (sauf pendant la Commune). Mais il a son histoire. Bien que notre démarche n'ait pas été comprise, cet effort pédagogique sera amplifié puisque depuis trois ans s'est créée, sur l'arrondissement, une Association d'histoire et d'archéologie du vingtième. Elle vient de présenter une remarquable exposition sur Chappe à l'occasion du bicentenaire des premières émissions télégraphiques.

ROBERT VAN BESELAERE
adjoint au maire du vingtième, chargé de la culture

Réactions bretonnes

Plusieurs lecteurs ont réagi à la publication de l'article « Querelles de famille » (le Monde daté 28-29 novembre 1993), qui évoquait les relations entre les régions Bretagne et Pays de la Loire.

Je suis né à Nantes et j'y ai habité durant vingt années. Je demeure toujours profondément touché lorsque *le Monde* (je suis à l'association des lecteurs) malmène la Bretagne. Il ne faut tout de même pas faire l'impasse sur le fait que la Bretagne est une entité... L'article cité me rappelle trop la mode de Vichy et ses suites...

Vous semblez ignorer que le *bâtiment abritant* le « grand gouvernement » était et est toujours à Nantes. Que Rennes n'était, à l'instar de Reims, que la ville du couronnement des souverains rois ou ducs ; titre qu'elle avait pris à Dol-de-Bretagne. A la suite du traité d'union des deux nations, si Rennes se voyait attribuer le siège du Parlement, Nantes détenait la cour des comptes du pays (siège actuel d'une préfecture de région). Nantes avait le capital, Nantes est toujours le capital de la Bretagne. Vous oubliez aussi, entre autres choses, que l'université de mon pays a été instituée par bulle du pape en 1453.

La grande partie de l'histoire du pays s'est déroulée dans ce que représente actuellement le département de la Loire-Atlantique.

JEAN TUAL
Nivillac (Morbihan)

Je crois que c'était en effet une bonne idée d'évoquer les problèmes qui se posent dans l'ouest de la France, depuis le découpage administratif commencé par le maréchal Pétain (décret Darlan-Pétain du 30 juin 1941).

Comme vous le voyez, la région dite Pays de la Loire est de création toute récente, et Martine Valo est bien présomptueuse d'affirmer que *« l'histoire a voulu que Nantes ne fasse plus partie de la Bretagne »* ; ou alors c'est une histoire bien récente, et marquée par quels auspices ! En fait les Pays de la Loire ne sont qu'une création récente de la technocratie jacobine ; ils ne correspondent à aucune réalité historique (Nantes et Rennes sont bretonnes depuis leur conquête par notre premier roi, Nominoë, au neuvième siècle) ni socioéconomique :

– la Sarthe fait partie du Bassin parisien ;

– l'Anjou regarde vers le Val-de-Loire (les vrais pays de Loire, qui font partie de la région Centre) ;

– la Vendée appartient à l'ensemble Charentes-Poitou, comme l'a montré la récente campagne publicitaire pour les produits alimentaires de cette région, que les jacobins parisiens ont cru réduire à la région administrative Poitou-Charentes ;

– *la Mayenne* est dans l'orbite de Rennes, comme le rappelle justement Martine Valo ;

– la Loire-Atlantique, enfin, est bretonne pratiquement depuis que la Bretagne existe comme entité politique.

Cela dit, tant que le découpage actuel sera maintenu par les jacobins au pouvoir à Paris (et, dans ce domaine, tant les socialistes que les gaullistes se montrent les dignes héritiers du maréchal Pétain !), la seule solution pour développer normalement l'ouest de la France consiste en une collaboration étroite des régions qui le partagent, et particulièrement des deux capitales bretonnes : Nantes et Rennes !

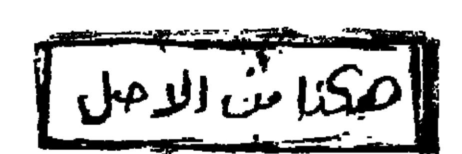
B. CADORET
Etables-sur-Mer (Côtes-du-Nord)

Je suis surpris que l'article « Querelles de famille » ne parle pas des mouvements réclamant un retour à l'unité de la Bretagne.

Il est certes commode de parler de deux régions à travers le prisme réducteur de leurs présidents, mais ceux-ci ne sauraient représenter et symboliser un sentiment collectif, à savoir le sentiment profond et vivace des limites historiques de la Bretagne. Beaucoup de Bretons n'ont en effet toujours pas compris la décision vichyssoise de 1942 instaurant la séparation du pays de Nantes de la Bretagne.

« Noaned e Breizh. »

ERIC MORVAN
Fougères (Ille-et-Vilaine)

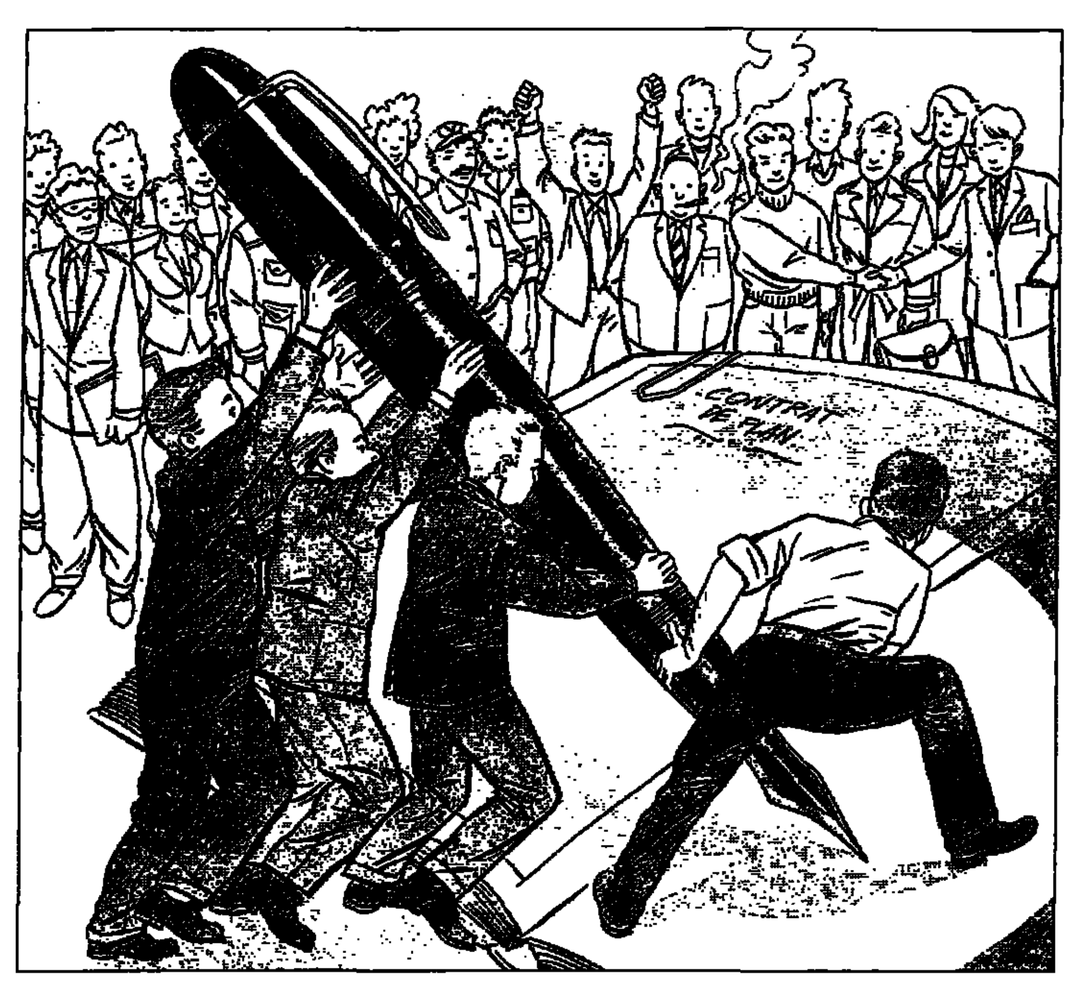


DES CONTRATS DE PLAN PLUS STRATÉGIQUES

Les troisièmes contrats Etat-région ont été mieux préparés que les précédents. Mais leur principe suscite encore des critiques

LA troisième génération des contrats de plan Etat-région semble avoir maîtrisé certains balbutiements liés aux premiers pas de la décentralisation. Une longue réflexion prospective aura, cette fois, précédé leur signature. Prévue pour janvier ou février, celle-ci permettra de définir les opérations que l'Etat et les collectivités locales s'engagent à financer conjointement, de 1994 à 1998.

Sur la recommandation d'un groupe de travail piloté par le commissariat général du Plan et la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR), les préfets ont, pour la première fois, élaboré des stratégies de l'Etat en région. Ils en ont reçu la mission en mars 1992, dans une circulaire d'Edith Cresson. « *Cela a donné lieu à une petite révolution en matière de déconcentration* !, constate Gérard Péronnet, l'un des rapporteurs du groupe. *Au lieu que les administrations centrales dictent la copie, ce sont les préfets qui ont rédigé un avant-projet, en liaison avec les représentants de l'Etat dans les départements, et les responsables des services publics industriels et commerciaux (EDF, GDF, France Telecom, La Poste, SNCF...). Ces documents ont subi peu de retouches. Ainsi, on a mieux pris en compte l'identité des territoires.* ! »



La loi du 29 juillet 1982, qui porte réforme de la planification, prévoit que les contrats contribuent à la réalisation d'objectifs « *compatibles avec ceux du plan de la nation* ». Tel a été le cas pour la première génération des contrats (1984-1988). Mais, faute, peut-être, d'une réflexion sur l'aménagement du territoire régional, ils ressemblent à un inventaire à la Prévert. On y trouve toutes sortes d'opérations, qui concernent aussi bien les secteurs primaire secondaire, que tertiaire, la formation, la recherche, les transports, la culture, le sport, le sanitaire ou le social... Plus de 73 milliards de francs ont été consacrés à ces programmes, qui correspondent aux multiples champs d'action du 9e Plan.

La seconde génération (1989-1993) a été plus sélective. L'Etat et les collectivités locales ont dépensé 136 milliards de francs sur une demi-douzaine de postes seulement : infrastructures, formation, recherche, programmes d'aménagement concerté du territoire, développement économique local et urbanisme social. Pour négocier, les préfets se sont conformés aux instructions des premiers ministres successifs, Jacques Chirac et Michel Rocard. En effet, le 10e Plan a été adopté après la signature des contrats de plan, et il a repris leurs orientations *a posteriori*.

Pour que le 11e Plan puisse servir de cadre aux prochains contrats Etat-région, le gouvernement avait prévu un décalage d'un an entre l'achèvement de la seconde génération de ces contrats et la fin du 10e Plan (1989-1992). Les travaux des commissions nationales ont été lancés en mars 1992, et le commissaire au Plan, Jean-Baptiste de Foucauld, a remis son rapport au début de l'année 1993. Mais l'ébauche du 11e Plan a disparu avec les élections législatives et le changement de majorité.

Pourtant, selon plusieurs observateurs, « *ce sont ses lignes de force qui servent de cadre à la négociation des contrats* ». En effet, les préfets ont été constamment informés des travaux des commissions, et leurs plans d'action ont nourri les réflexions des groupes de travail. Le nouveau gouvernement se serait inspiré des conclusions du 11e Plan pour établir le «noyau dur» des négociations. « *Quand les élus nous réclament toujours plus de routes, nous répondons qu'il faut favoriser les transports en commun et mieux défendre l'environnement, comme le préconise ce rapport* », indique le responsable d'un secrétariat général pour les affaires régionales (SGAR).

De leur côté, les régions ont pleinement exercé la compétence planificatrice qu'elles ont reçue des lois de décentralisation, ce qui n'avait pas toujours été le cas précédemment. Lorsque les premiers contrats de plan ont été mis en chantier en 1983, ces établissements publics venaient d'être érigés en collectivités territoriales de plein droit, et ne disposaient pas encore des moyens nécessaires pour faire de la prospective. Le collège des maires-conseillers régionaux était plus absorbé par la campagne des municipales que par la réflexion à moyen terme. Quant aux préfets, ils n'ont guère joué leur rôle d'aiguillon, car ils s'estimaient parfois dépossédés de leurs prérogatives. La planification s'est donc souvent réduite à la signature du contrat de plan. « *On ouvrait un catalogue de dépenses, et l'on se demandait combien chacun pouvait mettre* », résume un fonctionnaire.

Pourtant, les contrats de plan ne doivent pas être une série de revendications émises dans le désordre, mais le produit d'une stratégie territoriale, expliquait, en substance, Pierre-Yves Cossé, ancien commissaire au Plan, en 1990. Avec la seconde, et surtout la troisième génération des contrats de plan, on a assisté à une *montée en puissance* de la réflexion prospective. Les régions ont identifié les problèmes auxquels elles étaient confrontées, ainsi que leurs points forts. Elles ont imaginé des scénarios pour les dix ou quinze années à venir. Celles qui étaient, par principe, hostiles à la planification, s'y sont mises, cette fois. « *Planifier, c'est faire des choix*, rappelle Gérard Péronnet. *En période de crise économique, la stratégie devient nécessaire, y compris chez les élus de tendance libérale.* »

Les collectivités infra-régionales, ainsi que les partenaires socio-économiques, ont été consultés. Bien que prescrite par la loi portant réforme de la planification, cette procédure avait été fort peu respectée précédemment. Les régions ont souvent imputé des dépenses aux communes et aux départements, sans que ceux-ci aient donné leur consentement. « *En fait, le chantage était général*, raconte un élu. *L'Etat annonçait : je construis telle route nationale à condition que la région mette 50 % de l'addition. La région cédait, puis se tournait vers le département en disant : vous devez 25 %. Le département payait, et réclamait 5 % à la commune la plus proche.* »

Malgré les progrès accomplis cette fois-ci, les contrats de plan suscitent encore de nombreuses critiques, leur principe constituant « *l'exemple même du non-respect des transferts de compétences liés à la décentralisation* », selon certains témoins. De plus, la contractualisation porte exclusivement sur les compétences de l'Etat, et non sur les compétences transférées. « *C'est, pour le ministère du budget, une manière commode d'obtenir des subsides.* » La moutarde monte au nez des gestionnaires locaux lorsqu'ils évoquent la question du remboursement de la TVA. « *Quand l'Etat construit une route nationale en zone urbaine, il n'en paie que 27,5 %, mais il récupère 100 % de la TVA !* » Plusieurs régions souhaitent aujourd'hui obtenir la délégation de la maitrise d'ouvrage, comme elles l'ont fait dans le cadre du plan Université 2 000, lorsqu'elles financent plus de 50 % des routes.

Toutes les associations d'élus locaux critiquent les financements croisés, car ils induisent une confusion des responsabilités. Or, le contrat de plan est, par essence, un financement croisé ! Le gouvernement préconise la recherche d'un seul financeur par opération. « *Pour revitaliser une zone rurale, on peut imaginer que l'Etat améliore l'accès aux services publics, la région crée l'antenne d'un lycée professionnel, le département renforce les routes, et que la commune attribue des aides aux commerces de proximité* », explique le commissariat général du Plan. Or, une telle mécanique paraît difficile à mettre en œuvre. « *Si une collectivité possède la totale maîtrise d'un projet, elle peut tout bloquer*, indique le responsable d'un SGAR. *De plus, l'affichage des responsabilités entraîne des problèmes politiques. Que diront les citoyens s'ils voient qu'une route nationale est entièrement financée par le secteur public local ? De même, le partage des aides aux PME-PMI pourrait entraîner des surprises. Celui qui aurait aidé un secteur qui marche en retirerait seul le bénéfice ! Sur le terrain, tout le monde préfère donc s'en tenir à la formule du partenariat.* »

La règle de l'additionnalité, qui préside à l'attribution des fonds structurels communautaires, impose, elle aussi, des financements croisés, car l'aide européenne ne peut se substituer aux efforts des Etats-membres. « *Pour trouver les contreparties nécessaires à ces crédits, l'Etat est obligé d'associer les collectivités locales, car il ne possède pas, seul, les moyens suffisants* », remarque un haut fonctionnaire. Manifestement, il faudra encore plusieurs contrats de plan pour que les utopies de planificateurs se réalisent.

Rafaële Rivais

Des enveloppes contestées

Dans la corbeille des troisièmes contrats de plan, l'Etat devrait mettre 83,5 milliards de francs, qui s'ajoutent aux sommes apportées par les collectivités locales. La ventilation des enveloppes de l'Etat a été annoncée lors du Comité interministériel d'aménagement du territoire (CIAT) de Mende, le 12 juillet 1993. En décembre, une réserve de 820 millions de francs a été affectée à certaines régions qui avaient vivement protesté contre la faiblesse de leurs dotations.

Les bénéficiaires ont été la Franche-Comté, Provence-Alpes-Côtes-d'Azur, le Centre, les Pays de la Loire et Champagne-Ardenne. Ces trois dernières ont obtenu une deuxième rallonge, grâce à la signature d'un contrat particulier entre l'Etat et le Grand Bassin parisien, qui comprend l'Ile-de-France et sept régions limitrophes (*le Monde* du 17 décembre).

Pour calculer ces dotations, le gouvernement a pris en compte les montants qu'il avait attribués dans le cadre des deuxièmes contrats de plan et leur a appliqué une augmentation proportionnelle au degré de richesse des régions, qui ont été classées en quatre catégories. Beaucoup d'élus ont protesté contre le classement dont leur collectivité a fait l'objet. Pourtant, c'est surtout le mode de calcul retenu qui est contestable. Si la modulation introduit une certaine péréquation, conforme à une politique d'aménagement du territoire, l'enveloppe à laquelle elle s'applique reste arbitraire. Celle-ci résulte d'une négociation intervenue en 1989, et ne prend pas en compte la situation économique de la région.

Les crédits alloués dans le cadre de la politique de la ville (environ 9 milliards de francs) ont été calculés en fonction de critères à caractère social, ce qui permet de soutenir des régions très urbanisées dont l'enveloppe n'augmente pas. Ainsi, 2,2 milliards de francs seront attribués aux banlieues en difficulté de l'Ile-de-France, alors que la dotation de cette région baisse de 20 % en francs constants.

Le solde du plan « Université 2000 », qui couvrait la période 1991-1995, a été intégré aux contrats. Les crédits représentent environ 7 milliards de francs, auxquels le gouvernement a, en décembre, ajouté 500 millions de francs. Les fonds structurels attribués par la CEE pour les années 1994-1999 viendront, enfin, s'ajouter à l'argent des contrats. Les aides versées au titre de l'objectif 1 (régions en retard de développement) s'élèvent à 2,4 milliards d'écus. Les autres devraient être connues dans le courant du mois de janvier.

R. Rs

Fin de négociations

La moitié des projets de contrats de plan sont quasiment bouclés, indique le ministère de l'aménagement du territoire et des collectivités locales. Les régions comme le Centre ou les Pays de la Loire, qui avaient engagé un bras de fer avec le gouvernement après le CIAT de Mende, ont repris les négociations lorsqu'elles ont obtenu une rallonge financière.

L'Aquitaine a renoué le dialogue après la visite du premier ministre, Edouard Balladur, qui avait apporté une enveloppe de 402 millions de francs, pour la construction du métro de Bordeaux (*le Monde* du 15 janvier).

Une fois les négociations achevées, les projets doivent subir une nouvelle épreuve : le passage devant les assemblées délibérantes.

Les régions qui possèdent des majorités fragiles auront peut-être fort à faire avec les écologistes. Car les contrats font la part belle aux infrastructures routières. L'opposition de gauche et les Verts viennent ainsi de rejeter le projet de la Haute-Normandie (*le Monde* du 22 janvier). Ils critiquent la faiblesse des engagements de l'Etat en matière ferroviaire et fluviale.

« *Il y avait pourtant eu une large concertation, et j'étais assuré de l'abstention du PS et du PC*, assure Antoine Rufenacht (RPR), président de la région. *Mais, en séance, il y a eu un dérapage politicien, et ces élus ont voté contre. Le résultat est catastrophique : s'il n'y a pas de contrat de plan, il n'y aura pas de fonds européens, et les contrats de ville seront remis en cause. Les élus de gauche seront les plus pénalisés, car ce sont eux qui tiennent tous les centres urbains. Quant à la région, elle ne mettra pas, sur les villes, les 120 millions de francs qu'elle avait budgtés.* »

M. Rufenacht n'exclut pas de passer cinq ans sans contrat. « *Simplement, nous devrons négocier les financements de l'Etat au coup par coup, au lieu d'avoir un engagement pluriannuel.* » Il pourrait envisager une seconde lecture si l'opposition le lui demandait. « *Mais en ce qui me concerne, je ne bougerai pas* », annonce-t-il.

La région Midi-Pyrénées a approuvé son projet de contrat de plan dès le 20 décembre. Elle est la seule dans ce cas. « *Nous nous sommes lancés très tôt dans une réflexion prospective*, explique son président, Marc Censi (UDF). *Nous ne voulions pas réitérer l'expérience du dernier contrat de plan, qui nous avait pris au dépourvu, et nous avait obligés à accepter toutes les propositions de l'Etat. Nous avons donc dégagé un concensus avec les collectivités infrarégionales, le milieu socioprofessionnel et les universitaires* ».

R. Rs

PROVENCE-ALPES CÔTE D'AZUR

Nice réforme son tourisme

Pour relancer sa politique touristique, la ville de Nice s'est dotée d'une direction du tourisme et des Congrès, un établissement public industriel et commercial (EPIC) regroupant la gestion de l'Office du tourisme et du palais des congrès acropolis. La nouvelle structure est dirigée par un professionnel extérieur à la ville, Xavier Bonnel. Dès son arrivée sur la baie des Anges, il y a trois mois, il a jeté un regard neuf sans indulgence : « *Le bureau d'accueil est indigne de la ville. Quant à l'Office du tourisme, quand je l'ai vu j'ai failli repartir en courant. Nice doit trouver un nouveau style.* »
Cette création sous la forme d'un EPIC répond à deux besoins : dynamisme pour faire face à la conjoncture actuelle et transparence pour répondre aux préoccupations du nouveau maire de Nice, Jean-Paul Barety. Doté d'un budget de 27,5 millions de francs, l'établissement devra dynamiser l'image de la ville, coordonner les actions touristiques, créer des événements. La direction du tourisme et des congrès remplace les anciennes associations paramunicipales, fortement critiquées par la Chambre régionale des comptes.

AQUITAINE

Biarritz refait ses jeux

Ayant fait de son célèbre casino en bord de mer l'un des phares de la nouvelle image de Biarritz, le maire, Didier Borotra (UDF-CDS), vient de redistribuer les cartes. Habituellement le premier du grand Sud-Ouest par son produit, le casino municipal va être reconstruit dans les délais prévus, et c'est le congrès du Centre des jeunes dirigeants qui aura la primeur de sa réouverture le 2 juin. Le coût de cette rénovation sera de 195 millions de francs, dont 50 seulement à la charge de la cité balnéaire. Outre l'Etat et les collectivités locales, des investisseurs privés se sont engagés dont, pour 36 millions, le groupe de casinos Lucien Barrière.
Au terme d'un traité de concession d'une durée de vingt ans, la ville reste propriétaire du bâtiment, mais un peu plus du quart des installations sera exploité par le groupe Barrière, contre une redevance égale à 15 % du produit brut des jeux, et un loyer à payer à partir de 1999. *En plus de ce concours*, l'exploitant assumera également une partie des opérations en cours pour redonner à la ville son lustre impérial.

AUVERGNE

Les lycéens chassent les déchets toxiques

Acides, solvants, piles ou batteries usagées constituent les « déchets toxiques en quantités dispersées », que les spécialistes appellent DTQD. Des déchets trop souvent encombrants, difficiles à stocker ou à évacuer. Le conseil régional d'Auvergne a donc décidé de lancer une opération de sensibilisation, de gestion et de collecte de ces résidus. Une action aux vertus pédagogiques puisqu'elle s'adresse, en priorité, aux 152 lycées et centres de formation d'apprentis de la région.
Chaque établissement scolaire va être invité à remplir une fiche de façon à dresser un état des lieux : « qui stocke des déchets, combien et comment s'en débarrasse-t-on ? ». Enfin, dès le printemps, à la lumière des résultats de cette enquête, les lycées entreront dans la phase active de cette opération, baptisée « anti-DTQD » : choix du stockage ou de l'acheminement des déchets vers un centre de traitement. Le conseil régional souhaite que les élèves soient associés à cette mobilisation pour une meilleure protection de l'environnement.

PAYS DE TRONÇAIS

L'ambition des chênes

PAYS DE TRONÇAIS
Bourges
Nevers
NIÈVRE
CHER
St-Pierre-le-Moûtier
Forêt de Tronçais
St-Amand-Montrond
Moulins
INDRE
ALLIER
CREUSE
Montluçon
20 km

LE chêne est la plus belle conquête de l'homme. Avant l'homme, le chêne végétait. Il poussait par hasard, sans convaincre, et n'impressionnait personne. Grâce à l'homme, qui a aménagé pour lui des manières de grands jardins, le chêne est devenu une essence noble, un arbre chic. Avant l'homme, Tronçais était une catastrophe. *« Mal plantée de vieux chênes la plupart étêtés, ébranchés, morts ou sur le retour »* (1), la forêt, en outre, n'était pas sûre. On y tuait fréquemment. Depuis l'homme, la forêt est en ordre. Les parcelles sont numérotées. L'ingénieur de l'Office national des forêts y promène son contentement.

Avec l'homme, Tronçais est devenue une affaire d'Etat. Nationalisée en 1527, à l'occasion de la mise sous séquestre du Bourbonnais décrétée par François Ier, après la trahison du connétable Charles III, rallié à Charles Quint, la forêt dut son avenir à Colbert. Le surintendant voulait destiner son bois à la construction navale. L'homme se mit donc à l'ouvrage d'arrache-pied. Il diligenta recépages et plantations. Il traça des parcelles et des allées. Puis il attendit. La durée de révolution du chêne, environ 250 ans, étant considérable, l'homme ne tarda pas à trouver le temps long et maudit le planificateur. Au bout d'un siècle, la marine à voile fut remplacée par l'industrie sidérurgique. La forêt fut exploitée pour produire le charbon de bois indispensable aux fourneaux installés à sa lisière. L'entreprise fut à ce point prospère que les chênes faillirent ne pas s'en remettre. Le bois partait en fumée et on ne s'entendait plus croître.

Trois siècles après Colbert, l'homme se met à redécouvrir le chêne. Il rend visite pieusement aux arbres les plus anciens

Grâce au progrès industriel, le charbon de bois le céda heureusement tout aussi rapidement à la houille, puisée dans le bocage bourbonnais. La menace s'éloigna. Le silence revint dans les futaies. Dès lors, l'homme ne songea plus qu'à la taille de ses chênes. Naturellement insatisfait, il introduisit dans les parcelles des hêtres et des charmes afin de contraindre le chêne à s'élever plus encore. Ce fut un triomphe. Dépourvus de branches accessoires, les troncs tutoyèrent les sommets. Les billes débardées assurèrent des rendements exceptionnels.

Autour de la forêt, malheureusement, la vie se régla peu à peu sur le rythme lent des chênes. Après avoir tiré une partie des câbles utilisés dans la construction de la tour Eiffel, les forges fermèrent définitivement leurs portes en 1932. Le précieux bois, transformé en merrains pour le montage de fûts, dans le vignoble de Bordeaux et de Cognac, mais surtout destiné au placage, en fines tranches de quelques millimètres, fut de plus en plus exporté vers l'Allemagne, la Belgique ou le Japon. Dépourvus d'entreprises locales de transformation du bois, les villages se vidèrent de leurs Bourbonnais avec la même régularité que la futaie Colbert de ses fameux chênes, parvenus à maturité avec une ponctualité distraite.

A force de retard, les communes du canton de Cérilly finissent tout de même par prendre de l'avance, d'un seul coup, en 1967. Elles décident en effet de s'en remettre à une formule magique alors toute neuve en Allier : l'intercommunalité. *« C'est certainement la plus ancienne et la mieux menée »*, juge Bernard Labonne, président de la Fédération départementale des foyers ruraux. Il s'agit alors de créer un syndicat pour réparer les dégâts commis par le tourisme anarchique, qui commençait à se développer aux abords des étangs artificiels creusés par l'homme pour faire tourner les forges, ou pour alimenter le canal du Berry.

Trois siècles après Colbert, en effet, l'homme se met à redécouvrir le chêne. Il rend visite pieusement et en famille aux arbres les plus anciens (il faut être au moins tricentenaire) qui ont chacun leur nom. Les chênes de Tronçais sont très férus de littérature locale. Il y a l'Emile Guillaumin, le Charles Louis Philippe et le Jacques Chevalier. Depuis des lustres, ils portent une pancarte qui indique le même âge présumé, la même circonférence et la même hauteur. Tronçais possède également un chêne longtemps baptisé du nom de Pétain, « fusillé » pour l'exemple d'une rafale de Sten le 13 février 1944, selon la légende. Cet arbre au patronyme encombrant, qui réveillera de solides polémiques dans les cars de touristes, sera prudemment rebaptisé chêne de la Résistance en 1984.

Le fait est que la forêt séduit. Aux habituels curieux des alentours s'ajoutent progressivement de vrais vacanciers et même quelques étrangers. Devant ce phénomène, le syndicat reste tout d'abord interdit. L'addition de dix-sept pauvres n'ayant jamais donné un riche, il se transforme en Syndicat mixte d'aménagement touristique (SMAT), en 1971, en s'élargissant au conseil général, à la chambre de commerce et d'industrie de Montluçon-Gannat, et à l'Office national des forêts, qui ont, eux, de vrais moyens. En dix ans, le syndicat mixte aménage l'étang du Pirot, agrémenté d'une plage et d'un terrain de camping, crée un centre de tourisme à Saint-Bonnet-Tronçais, et s'efforce de rendre la forêt plus accueillante. Pour prendre en charge la gestion de ces équipements, l'Association du pays de Tronçais est constituée en 1976. On y retrouve également le foyer rural de Saint-Bonnet, très actif, et l'Association des amis de la forêt de Tronçais.

Si le camping est concentré sur les mois de juillet et d'août, les cueillettes de champignons, le brame de septembre, lorsqu'après les fortes chaleurs les cervidés se consacrent aux amours, attirent tout autant. La forêt est ouverte toute l'année, même les jours fériés. Ce massif de 11 000 hectares d'un seul tenant est aussi un haut lieu pour la chasse. Les adjudications s'y enlèvent au prix fort. Le notaire de Moulins s'y frotte avec l'industriel de Montluçon, ou ce qu'il en reste, et avec l'entrepreneur de Saint-Amand-Montrond. Depuis longtemps, de la fin septembre à la fin mars, chasses à courre et chasses au tir s'y succèdent. Le mardi et le samedi, la meute du Rallye de l'Aumance piste le cerf. Le mercredi et le vendredi, c'est le tour du chevreuil. Le jeudi et le lundi, les chiens et les chevaux sont au repos mais les fusils prennent le relais. Il arrive parfois que la chasse à courre soit suivie, malgré elle, par des dizaines et des dizaines de voitures, agglutinées aux basques des pisteurs.

A partir de 1984, bien avant la poussée écologiste qui saisit la société française à la fin des années 80, le tourisme s'accompagne à Tronçais de la découverte de l'environnement. Une militante de la nature, Simone Auclair, passionnée par l'Autour des palombes, l'aigle botté et par le circaète Jean-le-Blanc, persuade le SMAT d'acquérir une maison forestière dont la gestion est confiée à une petite association, qui se charge de faire découvrir aux curieux les secrets de la forêt. L'opiniâtreté de Mme Auclair lui permet de créer, en 1985, un Centre permanent d'initiation à l'environnement (CPIE) installé, toujours grâce au SMAT, dans un centre de vacance désaffecté. *« La greffe a pris »*, se souvient-elle.

En 1986, le CPIE trouve son équilibre financier avec un budget de 700 000 francs et 2 100 journées-stagiaires. Mme Auclair oriente sa structure vers trois types d'activités : l'éducation à l'environnement, grâce aux classes de nature, aux camps trappeurs et aux sorties guidées, la formation à l'environnement des étudiants et des chômeurs et les études d'environnement et d'impact. Bien soutenu par le conseil général, le CPIE poursuit son expansion et emploie jusqu'à douze personnes, dont cinq permanents.

Un premier bilan de toutes ces initiatives est dressé en 1985 par la direction régionale de l'INSEE. *« Les chênes se sentent moins seuls en été »*, proclame de prime abord l'étude. L'INSEE estime à 200 000 le nombre de « nuitées » touristiques dans le pays. Très nuancé, il conclut cependant que *« le tourisme n'est pas un pactole »*. *« Pour l'ensemble de la zone*, ajoute l'étude, *il est à peu près équivalent à 3 % de la consommation des habitants permanents. Son apport compense deux ou trois ans de dépopulation puisque la perte moyenne est de 140 habitants par an sur l'ensemble de la zone. »* C'est peu. C'est pourtant déjà beaucoup. Entre 1968 et 1990, pendant que les chênes, imperturbables, poursuivent leur pousse, la population de la zone couverte par le syndicat mixte baisse de 2 800 personnes, pour un total d'un peu plus de 11 000 Bourbonnais, dispersés sur près de 54 000 hectares. Le tourisme procure dans le même temps l'équivalent de 300 habitants supplémentaires.

Aujourd'hui, les conclusions de l'étude de l'INSEE restent d'actualité selon Jacques de Frémont, responsable du tourisme à l'Association du pays de Tronçais. *« On ne sait pas si nos efforts vont limiter la casse, mais on est sûr que si on ne fait rien, tout tombera par terre »*, affirme-t-il. *« Si on ne bouge pas et si une véritable occasion de développement se présente*, ajoute M. de Frémont, *nous ne saurons pas la saisir parce que le pays sera déjà un désert. Notre activité forestière est celle d'un pays sous-développé puisque nous produisons sans véritablement transformer et l'agriculture s'extensifie »*, rappelle-t-il.

La tâche reste d'autant plus délicate que des signes d'essoufflement sont apparus. La capacité d'accueil totale (gîtes, campings, chambres d'hôtes) n'est que de 2 000 lits et l'équipement hôtelier du pays de Tronçais reste encore bien faible. *« On ne peut pas lancer une opération d'envergure quand on n'a pas d'hôtel capable d'héberger ne serait-ce qu'un car de touristes*, souligne M. de Frémont. *Prenons garde également à vouloir imposer un produit touristique alors qu'on ne sait pas où est et quelle est notre clientèle puisque nous n'avons pas les moyens de faire des études pointues. »*

Le CPIE a aussi vécu un Clochemerle douloureux. En voulant apporter son énergie à la vie politique locale, la bouillante Mme Auclair a fini par s'attirer l'hostilité de certains membres du syndicat mixte et particulièrement du conseiller général Gérard Dériot (div. d.), qu'elle a défié aux élections de mars 1992. L'opération s'est soldée par un fiasco. Non seulement M. Dériot l'a emporté dès le premier tour, mais il est devenu, grâce au revers du président centriste sortant, Jean Cluzel, le patron de l'exécutif départemental... Mme Auclair a donc été priée de faire découvrir la nature ailleurs.

La politique de l'Office national des forêts a suscité quelques inquiétudes

L'environnementaliste a quitté le CPIE et les futaies pour lancer à découvert, dans le val d'Allier, une nouvelle association pour le développement de l'agrotourisme. A Tronçais, son successeur doit s'accommoder aujourd'hui de la baisse de la prise en charge par le conseil général (16 % au lieu de 40 % auparavant) du financement des classes vertes de l'Allier. Il s'écarte de la forêt pour lancer des opérations de nettoyage écologique des rives du Cher à la frontière du pays de Tronçais, mais projette tout de même d'y installer une équipe de gardes champêtres à cheval.

La politique de l'Office national des forêts, qui s'est pourtant impliqué dans le syndicat mixte en développant notamment des visites guidées de Tronçais, a suscité également quelques inquiétudes, particulièrement auprès des chênes qu'on abattrait de plus en plus tôt. Malgré les vigoureuses dénégations d'Alain Macaire, qui dirige le service de l'ONF, les critiques fusent. *« Si on avait travaillé comme ça il y a 300 ans, on aurait jamais vu les arbres que l'on a aujourd'hui »*, se moque-t-on ici. *« Jusqu'à présent, la production était de haute, voire de très haute qualité*, ajoute-t-on là, *on a un peu l'impression, maintenant, que l'on coupe le blé en herbe. »*

Tronçais a toujours été pour l'ONF une forêt de production. Officiellement rien n'a changé dans ses méthodes. En 1986, une étude faite par ses services expliquait cependant que *« la production de chênes est toujours déficitaire pendant une longue durée, si on tient compte des frais de gestion et des impôts fonciers »*. Une deuxième polémique s'est installée à propos du sort réservé aux cervidés. La même étude expliquait en effet qu'à Tronçais *« l'équilibre agro-sylvo-cygénétique est largement dépassé »* du fait d'une surpopulation de cerfs et de biches. L'ONF a entrepris de réduire ces populations *« par un plan de chasse énergique »*. Faute de chiffres incontestés, on peut craindre que la limitation tourne à l'élimination.

Il est vrai que l'ONF a toujours été, avant la constitution du syndicat mixte, le bouc-émissaire idéal de tous les soucis. Il y a mis parfois du sien, mais aujourd'hui les uns et les autres ont mieux à gagner que des querelles. Le défi touristique du pays de Tronçais n'a été relevé que grâce aux efforts de toutes les structures, le SMAT, le foyer rural, le CPIE : une toile fragile qu'il convient aujourd'hui de préserver. Car le chêne est toujours à redécouvrir. A deux heures de Paris, grâce à l'autoroute, l'homme pourra l'admirer et constater que, contrairement à une idée reçue, le gui, ce parasite, éprouve beaucoup plus de difficultés pour s'y accrocher que sur le pommier, le poirier ou, *a fortiori*, le peuplier. Ce qui prouve que le chêne est capable de discernement, digne d'estime, et que l'homme sera un jour sa plus belle conquête.

de notre envoyé spécial
Gilles Paris

(1) Extraits du procès-verbal dressé en 1670 par deux conseillers du roi chargés de la réforme des eaux et forêts.

Prochain article

LE PAYS DE [illegible]

Fontaines...

Il y a la Font des Porchers, la Font Jarsaud, la Clef des Fossés, la Font du Brigadier, la Font Sablière et même le bénitier des Oiseaux, sur le rocher des Andars.

A Tronçais, quarante fontaines ont été répertoriées par Louis Muret, ancien maire du Vilhain, un petit village situé au sud de la chênaie. Mêlée à la forêt, dont la masse sombre impressionne, tout particulièrement quand on la découvre en venant de Cérilly, le chef-lieu du canton, l'eau a inspiré de nombreuses légendes.

Le débit de la Font du Tonneau permettait de prévoir les rendements de blé. L'eau de la fontaine de Viljot gicla d'un gouffre dans lequel fut englouti un couvent de moines paillards. Les jeunes Bourbonnaises venaient y jeter une épingle pour savoir si elles se marieraient dans l'année.

La Font Saint-Mayeul fut longtemps source de pluie. Les années de sécheresse, les processions s'y succédaient. En s'en retournant, elles étaient toujours rattrapées par une averse. Du moins jusqu'en 1893. Cette année-là, les fidèles et le curé rentrèrent bredouilles, pour ne plus jamais revenir.

Avec les chênes baptisés et les ronds, ces carrefours forestiers d'où partent en étoile routes et allées, les fontaines gagnées par la mousse nourrissent le charme de Tronçais. Le circuit des fontaines qui permet de découvrir ces sites où se mélangèrent paganisme et christianisme s'étend sur quatre-vingts kilomètres. Il vaut largement ses détours.

G. P.

